



GROUPE ADP

DES HORIZONS À PARTAGER

PLAN DE VIGILANCE

2023

Architectes sur le chantier de la jonction des satellites 1 et 3 du Terminal 1, Paris-Charles de Gaulle

© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Introduction

LOI DU 27 MARS 2017, DITE LOI « POTIER »

Cette loi, relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, concerne toute société anonyme donneuse d'ordres, dont le siège social est fixé sur le territoire français et qui emploie plus 5000 salariés¹, filiales incluses.

Le Groupe ADP répond à ces critères et doit donc mettre en œuvre un plan comportant *« les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains² et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement »*.

Ces risques et atteintes peuvent résulter des activités du groupe, de celles de ses sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels il entretient une relation commerciale établie. Le Groupe ADP actualise le plan de vigilance chaque année et l'intègre au Document d'enregistrement universel du groupe.

Le présent document inclut une présentation du groupe et des illustrations de sujets parfois très techniques. Il a vocation à faciliter la lecture, le suivi et la communication du groupe sur le devoir de vigilance, ainsi que sa démarche de progression continue.

Le plan de vigilance tel que prévu par la loi, s'articule autour :

- ◆ d'une cartographie des risques dédiée;
- ◆ de procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants/ fournisseurs au regard de la cartographie des risques;
- ◆ d'actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves;
- ◆ d'un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements;
- ◆ d'un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.

CLÉS DE LECTURE

« ADP SA » ou « Aéroports de Paris » est la société mère du Groupe ADP.

Le Groupe ADP se compose de la société Aéroports de Paris, de ses filiales et de sociétés contrôlées (ADP Immobilier, ADP International, ADP Invest, AIG, Campus Exttime, Exttime Duty Free Paris, Exttime Food & Beverage, Hologarde, Hub One, GMR Infra Services Limited, TAV Airports).

« Airports for Trust » désigne les 23 aéroports signataires, dont 19 contrôlés (Aéroports de Paris, TAV, AIG) et quatre en participation minoritaire (MZLZ en Croatie, Liège Airport en Belgique, Ravinala à Madagascar, Nuevo Pudahuel au Chili).

¹ 10000 salariés pour les sociétés dont le siège social est à l'étranger.

² La notion de Droits Humains employée dans le présent document inclut également les libertés fondamentales, ainsi que et la santé et la sécurité.

Message de la direction



Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe ADP

Pour la troisième année consécutive, nous sommes heureux de communiquer notre rapport de vigilance sur les enjeux en matière d'environnement, de santé et sécurité au travail et de droits humains. Les collaborateurs du Groupe sont mobilisés en continu sur ces sujets. Conscients que le risque zéro n'existe pas, notre vigilance est néanmoins proactive et constante dans :

- ◆ notre mission de service public,
- ◆ notre responsabilité sociétale et l'accélération de la transition environnementale du transport aérien,
- ◆ la conduite de nos affaires,
- ◆ le respect et la prise en compte de nos parties prenantes : nos collaborateurs, nos partenaires, les riverains et acteurs des territoires, les usagers de nos aéroports, etc.,
- ◆ notre empreinte locale et internationale.

Nous déclinons cette même exigence sur toute notre chaîne de valeur et notre vigilance est une empreinte que nous souhaitons porter partout où nous opérons. Attentifs aux évolutions réglementaires notamment à l'adoption de la CS3D³ en 2024, le Groupe ADP doit avoir un rôle pionnier sur les engagements et les actions qu'il déploie, mais aussi sur l'entraînement de l'ensemble de ses parties prenantes et du secteur. Nous avons à cœur de concilier nos ambitions avec notre raison d'être et nos valeurs : « Responsabilité et Hospitalité ».

L'avenir nous impose de relever des défis exaltants. Avec le nouveau modèle aéroportuaire que nous portons, et grâce à l'engagement quotidien des collaborateurs du Groupe ADP nous y travaillons déjà !

³ Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CSDDD).

SOMMAIRE



GROUPE ADP

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS
DU GROUPE
P. 6

NOTRE LIGNE DIRECTRICE
P. 8

NOTRE STRATÉGIE :
PIONNIERS D'UN MODÈLE
AÉROPORTUAIRE DURABLE
P. 12

CADRE DE RÉFÉRENCE
P. 16



GOUVERNANCE ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

GOUVERNANCE
P. 20

DIALOGUE AVEC
LES PARTIES PRENANTES
P. 22



GESTION DES RISQUES ET ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

◆
ENVIRONNEMENT
P. 28

◆
DROITS HUMAINS
ET SANTÉ-SÉCURITÉ
P. 87

◆
FOURNISSEURS
ET SOUS-TRAITANTS
P. 147

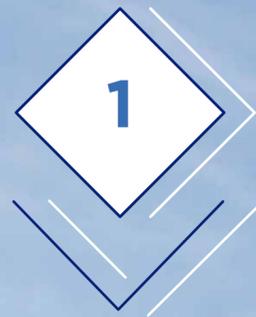


DISPOSITIF D'ALERTE ET DE SUIVI

SYSTEME D'ALERTE
P. 170

SYNTHÈSE DES INDICATEURS
DE SUIVI
P. 172

PERSPECTIVES
D'AMÉLIORATION
P. 176



GROUPE

ADP

Le Groupe ADP est l'un des rares opérateurs aéroportuaires à être présent sur l'ensemble des métiers de la chaîne de valeur de l'aéroport. Cette chaîne s'étend des études en ingénierie, master planning⁴ et design aéroportuaire, à la mise en service et à l'exploitation d'infrastructures complexes.

En 2023, le Groupe ADP a accueilli 336,4 millions de passagers⁵.

⁴ Ou plan masse : représentation graphique vue du ciel de l'ensemble d'un projet de construction comprenant la position de chaque bâtiment sur le terrain considéré, les aménagements et constructions existants et projetés, les accès. C'est un préalable obligatoire aux demandes de permis de construire ou aux déclarations préalables de travaux.

⁵ Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic sur la période 2019 - 2023 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le site internet de la société.

Les principales activités du Groupe

Notre expertise couvre les principaux métiers de la chaîne de valeur aéroportuaire. Notre savoir-faire en tant que gestionnaire d'aéroports s'étend sur un réseau mondial de 26 aéroports⁶.

Les principales entités du groupe sont :



⁶ Au 31/12/2023.

⁷ Chavenay-Villepreux, Chelles-Le Pin, Coulommiers-Voisins, Étampes-Mondésir, Lognes-Emerainville, Meaux-Esbly, Persan-Beaumont, Pontoise-Cormeilles-en-Vexin, Saint-Cyr-l'École et Toussus-le-Noble.

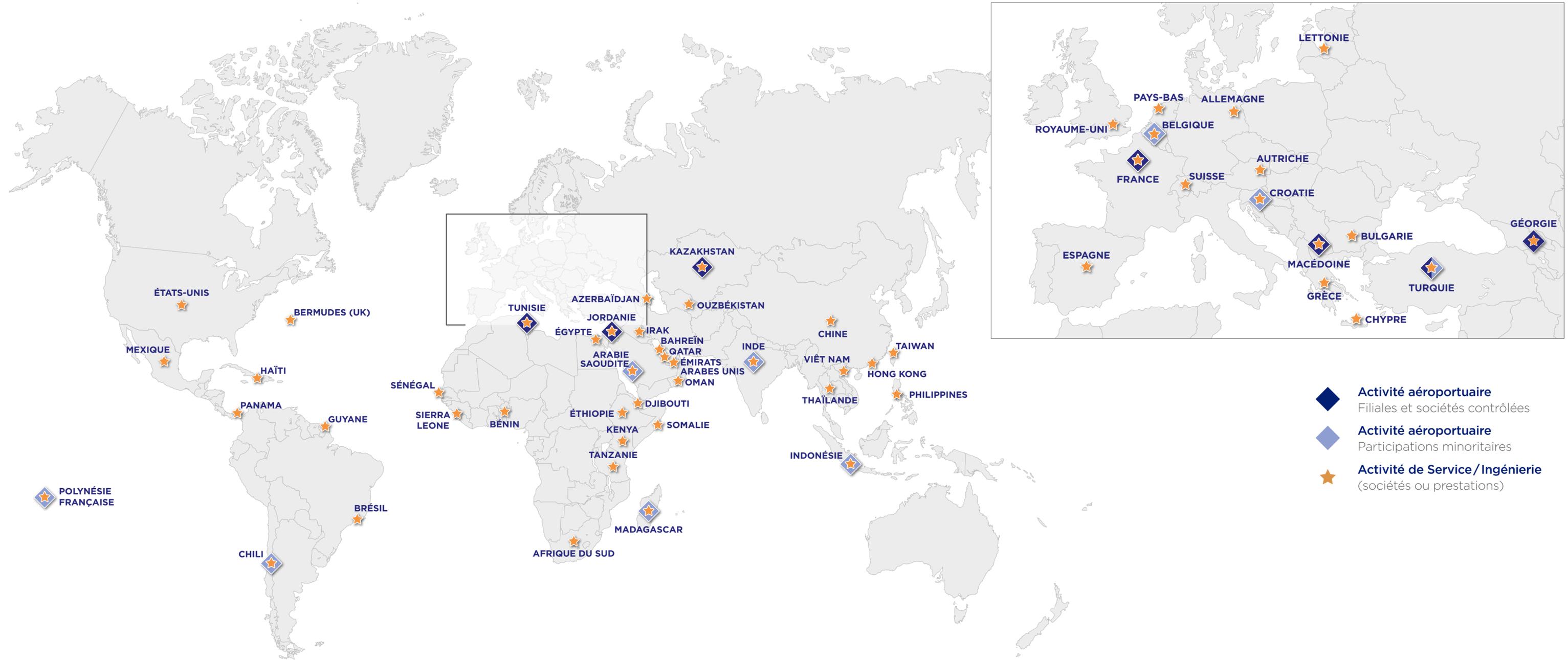
⁸ Depuis le 1^{er} novembre 2022, à la suite de la cession par TAV Airports de ses propres actions acquises entre le 13 mars et le 1^{er} septembre 2020, le Groupe ADP détient 46,12 % du groupe TAV Airports (contre 46,38 % précédemment).

⁹ Turquie : Ankara-Esenboğa, Izmir-Adnan Menderes, Milas-Bodrum, Alanya-Gazipasa, Antalya Tunisie : Monastir, Enfidha Croatie : Zagreb Macédoine du Nord : Skopje, Ohrid Géorgie : Tbilissi, Batumi Arabie saoudite : Médine Kazakhstan : Almaty.

¹⁰ Inde : New Delhi-Indira Gandhi, Hyderabad-Rajiv Gandhi; Indonésie : Medan et Goa.

¹¹ Les cinq aéroports concernés sont : Santiago du Chili, Amman, Nosy be et Antananarivo ainsi que Liège.

Pays d'opérations du Groupe



Notre ligne directrice

NOTRE RAISON D'ÊTRE ET NOS VALEURS

Nous nous mobilisons pour accélérer la transition environnementale et renforcer l'attractivité des territoires partout où nous sommes présents.

Cette volonté, inscrite dans notre raison d'être et nos valeurs, fixe un cap pour 2050 avec des objectifs ambitieux :

- ◆ Être un groupe **durable**.
- ◆ Être un groupe **engagé** au service du développement de ses collaborateurs et des territoires.
- ◆ Être un groupe **responsable**.

› NOTRE RAISON D'ÊTRE

Accueillir les passagers, exploiter et imaginer des aéroports, de manière responsable et à travers le monde.

Notre raison d'être expose les centaines de métiers qui composent l'entreprise et s'accompagne des valeurs qui animent les salariés du groupe au quotidien.

Les valeurs du groupe sont des principes professionnels qui guident nos pratiques quotidiennes et notre feuille de route stratégique. Elles s'expriment sous de multiples formes, dans nos comportements, notre communication et nos engagements, avec l'ensemble de nos parties prenantes : au sein des équipes, avec nos partenaires, avec les riverains et les clients des aéroports que nous gérons...

› NOS VALEURS GROUPE

Responsabilité et Hospitalité

- ◆ **L'hospitalité** c'est accueillir l'autre comme soi-même, au cœur d'une plateforme de correspondance multimodale, conçue et exploitée de manière durable au service de la ville et des territoires, par un groupe multi-local qui s'appuie sur chacun des collaborateurs.
- ◆ **La responsabilité** vient enrichir la notion d'hospitalité en renvoyant au professionnalisme des collaborateurs du groupe mais aussi, à la façon dont le groupe s'engage au quotidien et prend en compte les enjeux de demain.

NOS RÈGLES DE CONDUITE

Nos valeurs et notre raison d'être portent les objectifs du Groupe en matière :

- ◆ d'accueil des passagers ;
- ◆ d'excellence opérationnelle ;
- ◆ de conception d'infrastructure et d'innovation ;
- ◆ de responsabilité environnementale, sociale ou sociétale, à Paris et à l'international.

Par nos engagements et nos actions, nous veillons à entretenir :

- ◆ une **communauté aéroportuaire solidaire** : nous nous engageons au-delà de notre périmètre de compétence strict au service des voyageurs ;
- ◆ une **communauté de travail fondée sur la responsabilité et la probité** : nous entendons être un employeur attractif et promouvoir l'éthique, la compliance et l'engagement citoyen ;
- ◆ une **communauté locale au cœur des priorités** : nous inscrivons notre action au service des territoires.

Les principales activités du Groupe

› NOS MISSIONS

Nous optimisons l'accueil et la circulation au sein de l'aéroport, dans les aérogares et sur les aires aéronautiques, des personnes, des bagages, des équipements et du fret.

Nous assurons l'interface entre les différents intervenants, auxquels nous fournissons des services et mettons à disposition des installations.

En amont, nous pouvons concevoir et organiser la construction, l'accès et la mise en service des infrastructures aéroportuaires.

La mission de gestionnaire et exploitant aéroportuaire se déroule dans un cadre d'exploitation défini par les autorités locales ou concédantes, par le biais, notamment de cahiers des charges ou de contrats de concession.

Les autorités publiques des pays se chargent de services nécessaires à l'exploitation des aérodromes : contrôle du trafic aérien, service public de sûreté et de sécurité, contrôle des frontières, etc.

Les opérations de sûreté et le contrôle sanitaire peuvent être confiés, ou réalisées avec le concours du gestionnaire aéroportuaire.

La responsabilité du gestionnaire d'aéroport à l'égard du passager cesse lorsque le passager est placé sous la responsabilité de la compagnie aérienne, en pratique dès le début des opérations d'embarquement et jusqu'à la fin des opérations de débarquement du passager.



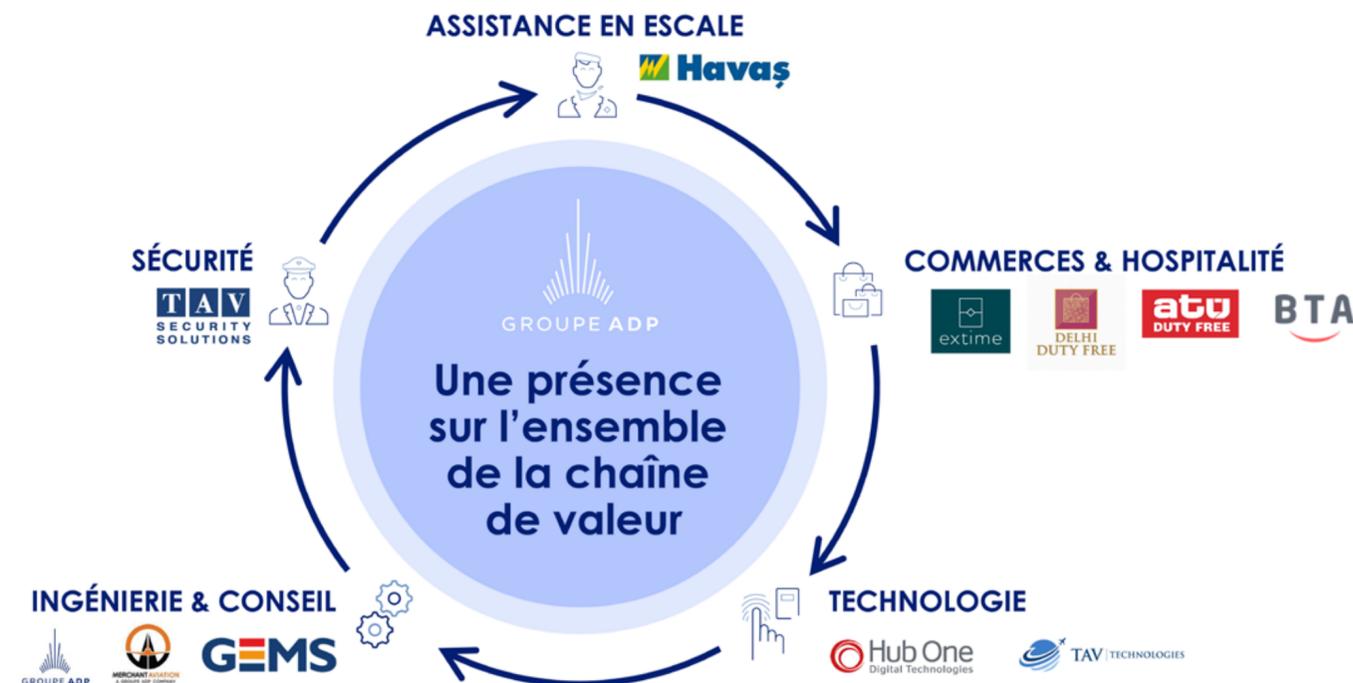
Groupe de collaborateurs, salle d'embarquement, bâtiment de liaison, Terminal 1, Paris-Charles de Gaulle
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Les principales activités du Groupe > Un modèle intégré unique au monde

UN MODÈLE INTÉGRÉ UNIQUE AU MONDE

Le Groupe ADP, c'est une expertise globale et une approche ciblée par marché, par pays et par client. Ce fonctionnement permet de répondre avec précision aux besoins de nos parties prenantes. Le Groupe ADP exerce les principaux métiers de la chaîne de valeur aéroportuaire.

> NOTRE CHAÎNE DE VALEUR



Les 28 174 collaborateurs* du Groupe ADP exercent plus d'une centaine de métiers différents, avec un savoir-faire et des expertises reconnues dans différents domaines clés :

- ◆ Ingénierie et infrastructure aéronautique.
- ◆ « Travel Retail »;
- ◆ Immobilier;
- ◆ Exploitation et développement de nos infrastructures et services en France et à l'international.

*hors GMR Airports

Les principales activités du Groupe > Un modèle intégré unique au monde

› NOS MÉTIERS

Exploitation et opération aéroportuaires

- ◆ Activités concernant les parcours passager : accueil, information, facilitation du parcours et mise à disposition des services.
- ◆ Cargo : gestion du fret.
- ◆ Aviation d'affaires.
- ◆ Mesures de sûreté du transport aérien.
- ◆ Opérer et développer des aéroports à travers le monde.

Commerces et Hospitalité

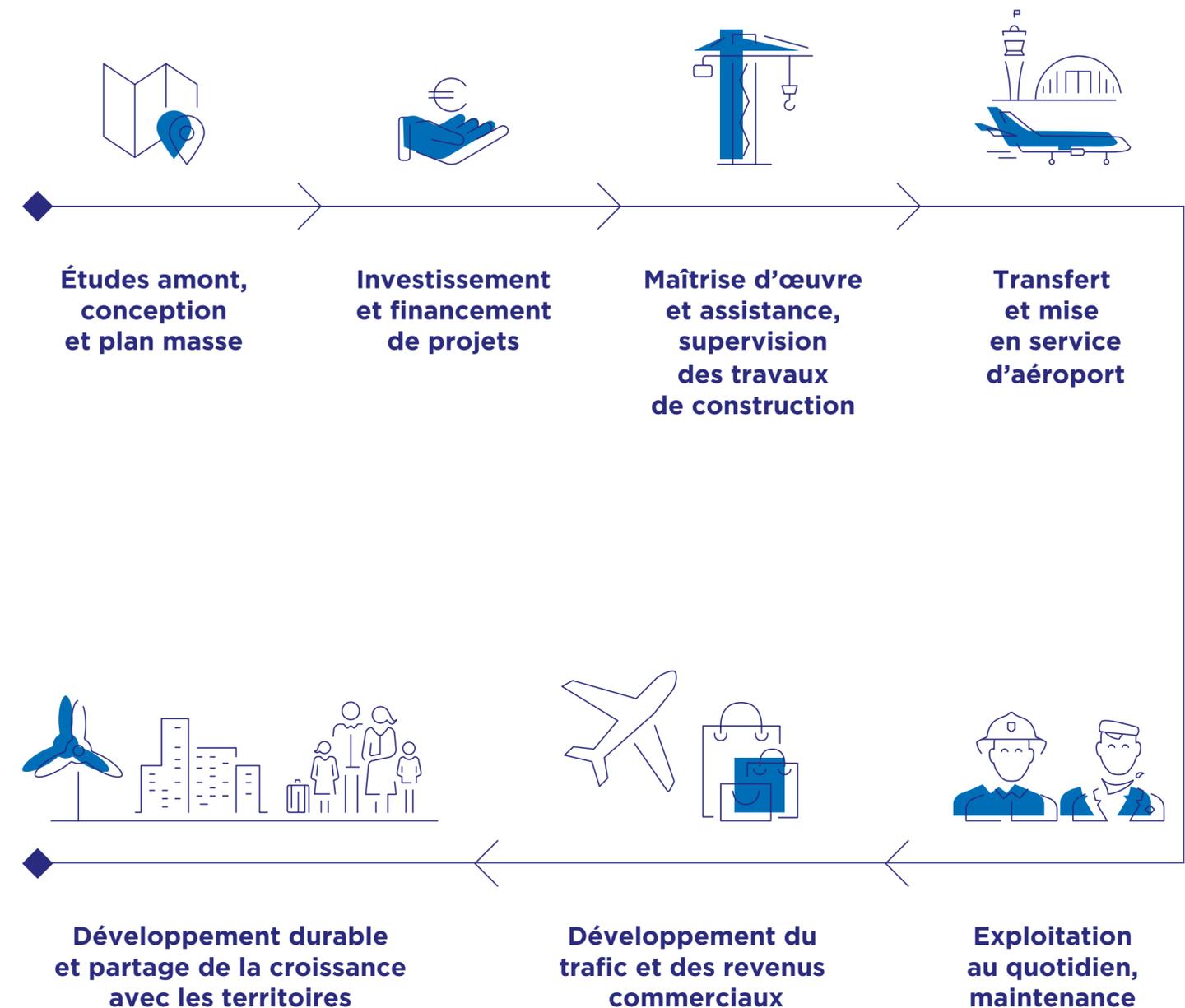
- ◆ Activités commerciales : boutiques, bars et restaurants, parkings, loueurs de voitures, banques et bureaux de change.
- ◆ Activités des co-entreprises de distribution commercialisée en aéroports : Extime Duty Free Paris et Travel Essentials Paris.
- ◆ Restauration : Epigo, Extime Food & Beverage.

Immobilier

- ◆ Immobilier accompagnant la croissance de l'écosystème aéroportuaire : gares de fret, hangars de maintenance, bâtiments près des pistes.
- ◆ Immobilier de diversification accompagnant l'intégration dans les territoires : bureaux, hôtels, commerces, locaux d'activité, entrepôts.

Services : IT et ingénierie

- ◆ Prestations de technologies de l'information et de la communication pour les professionnels.
- ◆ Conseil et ingénierie pour les aéroports et professionnels de l'aéronautique.



Notre stratégie : Pionniers d'un modèle aéroportuaire durable

« 2025 PIONEERS¹² »

Avec sa feuille de route stratégique 2022-2025, « 2025 Pioneers », et sa déclinaison RSE (Responsabilité Sociétale Entreprise) « 2025 Pioneers For Trust », le Groupe ADP a commencé à construire le socle d'un nouveau modèle aéroportuaire orienté vers la durabilité et la performance, en phase avec les attentes sociétales et environnementales.

Après un développement exceptionnel et constant durant 60 ans, le transport aérien a été confronté à deux chocs simultanés : la pandémie de Covid-19 et l'urgence climatique.

Le retour progressif au trafic et l'adaptation à un nouveau rythme de croissance de long terme constituent des défis d'ampleur. Tous les acteurs doivent ajuster leur modèle. Ils sont mobilisés pour réduire l'impact environnemental du transport aérien, notre priorité.

« 2025 Pioneers » est une première étape de la transformation à long terme du Groupe ADP.

Dans cette vision à long terme, le groupe souhaite faire de ses aéroports des **plateformes (hubs) multimodales et d'énergies conçues et exploitées de manière durable** qui :

- ◆ seront un lieu où l'on bénéficie d'une **connectivité renouvelée**. Le voyageur pourra choisir entre différents modes de déplacement : ferroviaire à longue et à courte distance, bus, mobilité douce, etc. La correspondance fer-air porte une part croissante du développement des plateformes du Groupe ADP;
- ◆ accueilleront une **diversification de nos activités énergétiques** et le déploiement de nouvelles énergies propres : biomasse, électricité bas carbone, carburants aéronautiques durables, hydrogène bas carbone;
- ◆ verront les **infrastructures existantes densifiées** et les capacités des gares et pôles de multimodalités étendues. Les modes de construction seront innovants et au plus faible impact environnemental;
- ◆ s'intégreront dans une **planification urbaine globale** qui s'insère au cœur des territoires sur les questions d'immobilier, d'énergie, ou de mobilité.

Groupe ADP vise également l'excellence de l'hospitalité et la fluidité des parcours au service des voyageurs et la performance opérationnelle et environnementale au service de ses clients compagnies.



¹² « 2025 Pioneers », le plan stratégique du Groupe ADP (parisaeroport.fr).

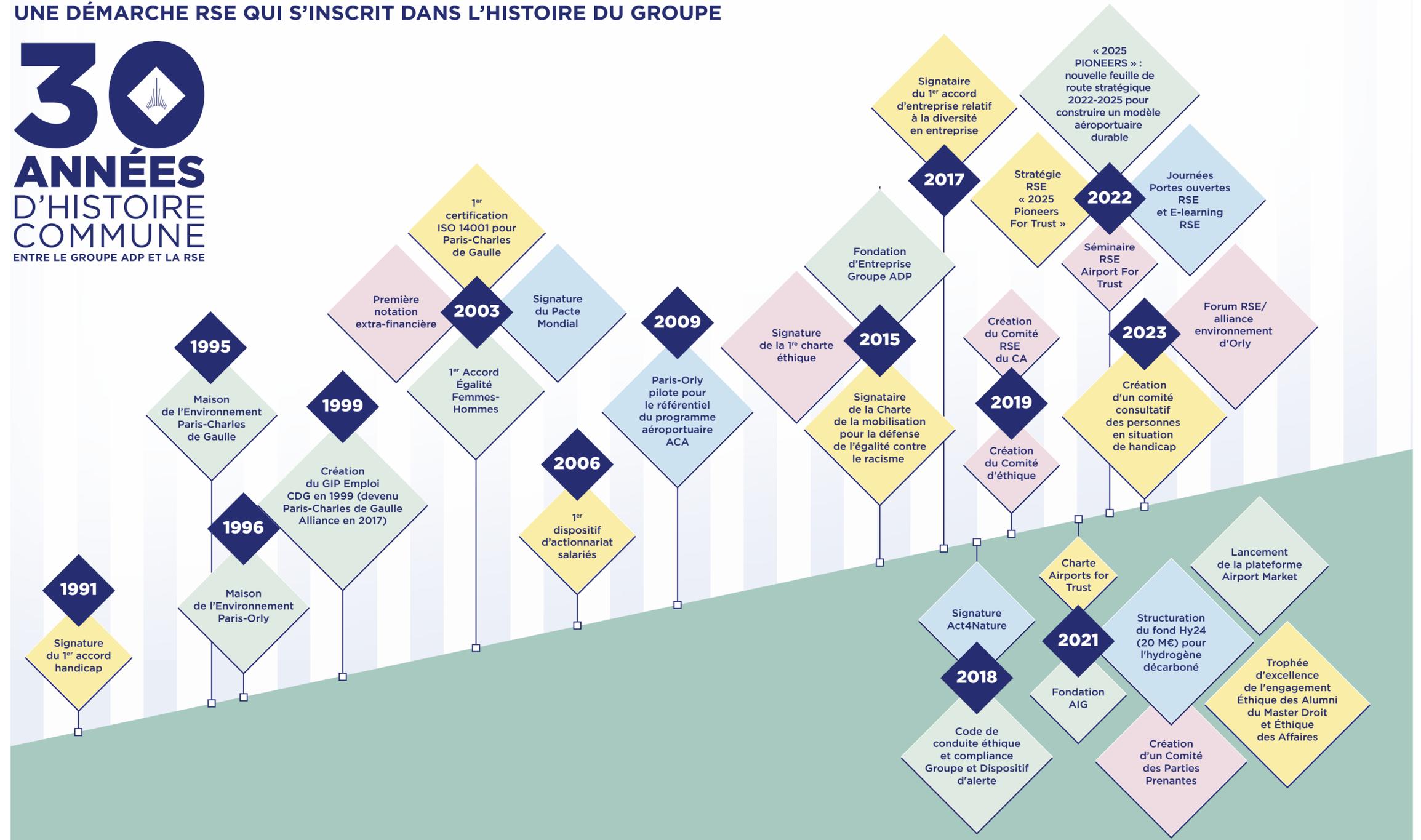
Notre stratégie : Pionniers d'un modèle aéroportuaire durable

NOTRE ENGAGEMENT HISTORIQUE ET NOTRE STRATÉGIE RSE « 2025 PIONEERS FOR TRUST »

Le Groupe ADP mène, depuis sa création, des politiques et des engagements alliant responsabilité et compétitivité. La culture de la responsabilité sociétale d'entreprise est inscrite dans l'ADN d'Aéroports de Paris, dans ses valeurs de service public.

UNE DÉMARCHE RSE QUI S'INSCRIT DANS L'HISTOIRE DU GROUPE

30 ANNÉES D'HISTOIRE COMMUNE
ENTRE LE GROUPE ADP ET LA RSE



Notre stratégie : Pionniers d'un modèle aéroportuaire durable

ENVIRONNEMENT

Conduire la transition environnementale de l'aéroport et accompagner celle du transport aérien.



TERRITOIRES

Agir pour l'attractivité de nos territoires, au service de tous - riverains, salariés et communauté de nos aéroports.



2025 PIONEERS FOR TRUST



EMPLOYEUR

Être un employeur attractif et responsable, pour faire des collaborateurs les premiers acteurs et bénéficiaires de notre transformation.



GOUVERNANCE

Développer une culture de la responsabilité et de l'éthique au bénéfice de l'ensemble de nos parties prenantes.

Avec « 2025 Pioneers for Trust », la déclinaison RSE de notre feuille de route stratégique depuis 2022, le groupe a donné une nouvelle dimension à son engagement, à la recherche d'un nouveau modèle aéroportuaire, plus durable et équilibré entre croissance économique, attentes de la société et protection de l'environnement.

Les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux sont au cœur de cette vision, portée par une transformation environnementale accélérée et une nouvelle relation avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Redonner confiance en l'avenir du secteur aéroportuaire, secteur responsable, décarboné et exemplaire est l'objectif de « 2025 Pioneers for Trust ».



Les correspondants RSE du Groupe ADP réunis à Istanbul les 06 et 07 juin 2023

Le groupe s'est fixé des objectifs ambitieux, portés par des réalisations progressives dès 2025 et un cap pour 2050 :

ÊTRE UN GROUPE DURABLE

Notre objectif est d'agir sur l'ensemble de nos impacts, directs et indirects et de devenir les plateformes leaders de l'aviation verte :

- ◆ Transformer l'aéroport en plateforme multimodale.
- ◆ Offrir la solution au plus faible impact carbone, quelle que soit la destination.
- ◆ Œuvrer pour le renforcement de la biodiversité sur toute notre chaîne de valeur.

ÊTRE UN GROUPE ENGAGÉ

Notre feuille de route se met au service du développement de ses collaborateurs et des territoires dans tous les aéroports où le groupe est présent.

ÊTRE UN GROUPE RESPONSABLE

La transformation de notre modèle aéroportuaire passe par l'engagement des femmes et des hommes du groupe. Nous développons une culture de la responsabilité et de l'éthique qui s'appuie sur nos valeurs.

Cette stratégie vivante s'enrichit d'engagements en matière d'accessibilité universelle vis-à-vis des personnes en situation de handicap et un plan d'action en matière de Numérique Responsable.

Avec nos partenaires à l'international, nous souhaitons enraciner une culture commune sur des volets essentiels de la RSE, tout en veillant à tenir compte des spécificités locales. Avec la charte d'engagements sur les axes environnement et sociétal « Airports for Trust » signée par 23¹³ des 26 aéroports de notre réseau, nous avons franchi un premier cap important en 2021, avec des objectifs et plans d'actions adaptés à chaque entité.



¹³ « Airports for Trust » : 23 signataires dont 19 contrôlés par le Groupe ADP et quatre en participation minoritaire.

Notre stratégie : Pionniers d'un modèle aéroportuaire durable

NOTRE PARTENARIAT AVEC LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

À l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly seront l'une des portes d'entrée des 15 000 athlètes et des 208 délégations qualifiées, notamment les transcontinentaux.

Plus de 5 000 collaborateurs du Groupe ADP à Paris sont mobilisés pour mettre leur expertise et leur sens de l'accueil au service de la réussite de cet événement planétaire.

Être plus inclusifs et responsables pour les Jeux Olympiques de Paris 2024

Groupe ADP est au cœur d'un secteur aérien qui se réinvente. Cet événement est l'occasion de développer une stratégie visant l'accessibilité universelle des passagers et personnels au sein de ses aéroports.

Le groupe rassemble depuis 2023 un comité consultatif associant des experts membres de divers organismes représentant les personnes en situation de handicap.

Paris 2024 ambitionne de léguer un héritage commun et durable pour toute la communauté aéroportuaire. Nous améliorons, par exemple, la qualité des parcours fer-air au sein de la gare CDG 2 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle ainsi que l'offre de service à destination des personnes en situation de handicap.



PARIS 2024



GROUPE ADP

PARTENAIRE OFFICIEL



PARIS 2024

« Ce partenariat est une fierté et une alliance pleine de sens : l'appel de Paris 2024 "Ouvrons Grand les Jeux" résonne avec notre mission d'accueillir le monde pour cette fête universelle que sont les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Lors de l'été 2024, la France sera le centre du monde.

C'est dans nos aéroports que, pour beaucoup, les Jeux commenceront et se termineront : chacun s'y forgera ses premiers, comme ses derniers souvenirs.

C'est un magnifique défi pour l'ensemble de la communauté aéroportuaire comme pour nos territoires et une occasion unique de témoigner de notre savoir-faire et de notre engagement en matière d'hospitalité. Le Groupe ADP, avec l'ensemble de ses collaborateurs, sera au rendez-vous pour faire de Paris 2024 un succès collectif inoubliable. »

Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe ADP

Cadre de référence

TEXTES DE RÉFÉRENCES

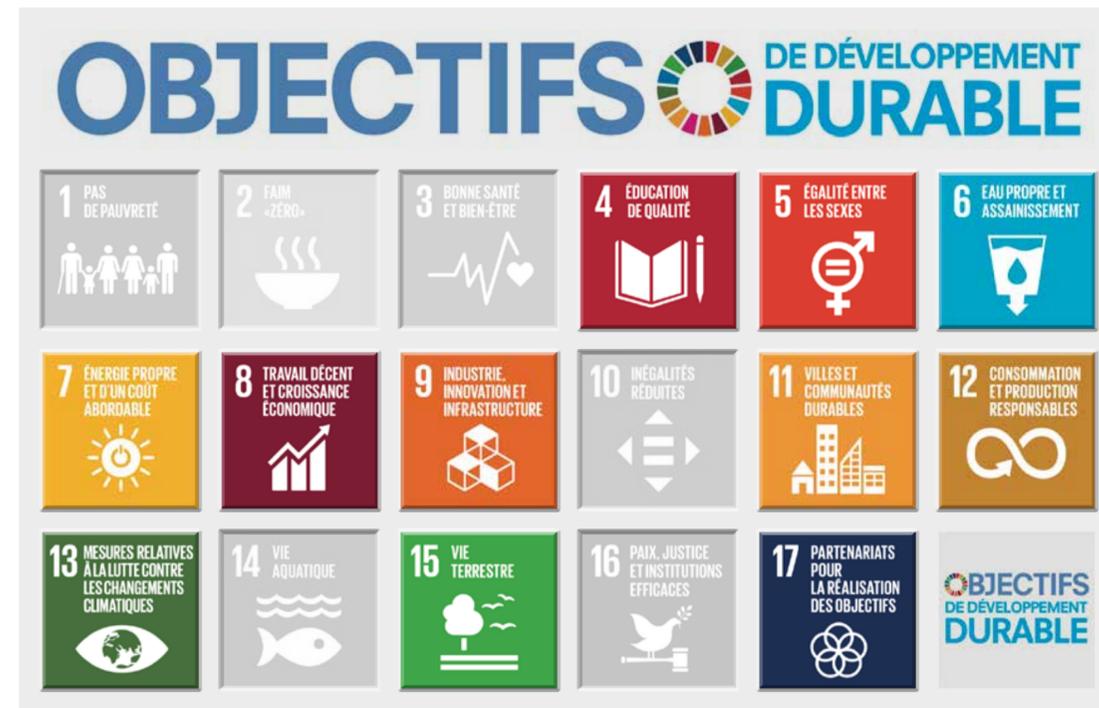
Groupe ADP adhère aux plus hauts standards dans la conduite de ses activités.

Signataire du Pacte des Nations Unies, le Groupe ADP s'applique à respecter et faire respecter les dix principes du Global Compact dans ses pratiques et engagements, notamment dans son Code de conduite et sa Charte RSE Fournisseurs.

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies

constituent un cadre de référence commun. Ils tendent vers un avenir meilleur et plus durable en répondant aux défis mondiaux : la pauvreté, les inégalités, le climat, la dégradation de l'environnement, la prospérité, la paix et la justice.

Le groupe a identifié une contribution aux 11 ODD de l'ONU identifiés ci-dessous.



¹⁴ S&P Global CSA (ex-DJSI) tous les ans, Ethifinance tous les deux ans.

Ce référentiel est aussi un outil de communication efficace qui permet un dialogue avec les parties prenantes.

Le Groupe ADP veille à se conformer aux principes relatifs aux Droits humains énoncés dans les normes et cadres internationaux :

- ◆ la charte internationale des droits de l'homme;
- ◆ la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT);
- ◆ les Principes directeurs des Nations Unies et de l'OCDE relatifs aux entreprises et aux Droits humains;
- ◆ les Objectifs de Développement Durable (ODD) et le Pacte Mondial des Nations Unies.

Enfin, pour évaluer sa performance en matière de RSE ainsi que la pertinence de sa stratégie, le Groupe ADP s'inscrit dans des initiatives et référentiels internationaux :

- ◆ Standards *Global Reporting Initiative* (GRI), normes ISO 26000, ISO 14001 et ISO 50001;
- ◆ GHG Protocol;
- ◆ Notations extra-financières (sollicitées et non sollicitées)¹⁴.

DISPOSITIF ÉTHIQUE

Le Groupe ADP est convaincu qu'aucun compromis ne peut être fait en matière d'éthique et de compliance. Cette conviction se retrouve dans notre démarche de progression continue en tant qu'entreprise socialement responsable, et dans l'exercice de notre devoir de vigilance.



La Direction Éthique et Données personnelles définit et copilote le plan d'actions Éthique et Compliance (intégrant la protection des données personnelles) du groupe avec la Direction Juridique et des Assurances.

En complément du risque Éthique et Compliance inclus dans la cartographie du groupe, deux cartographies spécifiques, des risques de corruption et des risques droits humains, sont réalisées tous les deux ans (derniers exercices respectifs : 2022 et 2023).

Le programme Éthique et Compliance est suivi par le Comité social et économique, ainsi que validé par le Comité exécutif et le Conseil d'administration (Comité d'audit et des risques et Comité RSE).

En parallèle, le Comité RSE du Conseil d'administration revoit les actions relatives à la diffusion de la culture éthique et compliance au sein du groupe à partir des résultats du Baromètre du climat éthique.

Afin d'observer les meilleurs pratiques et nourrir sa réflexion, Aéroports de Paris adhère à :

- ◆ Transparency International;
- ◆ Cercle Éthique des Affaires (la directrice de l'Éthique et des Données personnelles du Groupe y a été élue présidente);
- ◆ Entreprises pour les Droits de l'Homme;
- ◆ Ressources Humaines Sans Frontières.

Le programme Éthique et Compliance repose sur :

- ◆ **le Code de conduite déployé en neuf langues accessibles sur les sites intranet et internet¹⁵ et les procédures : cadeaux et invitations, conflits d'intérêts, mécénat, évaluation des tiers, sanctions internationales/embargos, due diligence RH, etc.;**
- ◆ **la politique de protection des données et sa charte d'application;**
- ◆ **des Cartographies des risques notamment corruption, fraude (lancé en 2024) et Droits humains;**
- ◆ **des formations/sensibilisations pour tous les collaborateurs ainsi que des modules spécifiques pour les populations exposées;**
- ◆ **le réseau de référents Éthique et Compliance, dont un référent par filiale de TAV Airports et des relais dans les directions supports de la maison mère;**
- ◆ **le process d'évaluation des tiers;**
- ◆ **le dispositif d'alerte (cf. p.169);**
- ◆ **le présent plan de vigilance.**

¹⁵ <https://www.parisaeroport.fr/groupe/rse/ethique-et-compliance> et <http://codeofconduct.groupeadp.fr/>.

› PROCESSUS D'ÉVALUATION DES TIERS

Le processus d'évaluation des tiers permet d'identifier et apprécier les risques auxquels s'expose le Groupe ADP en entrant ou poursuivant des relations d'affaires avec un tiers.

Il est activable graduellement selon la typologie des projets et du risque lié aux pays et aux tiers.

Cette évaluation concerne l'ensemble des tiers avant contractualisation. Elle vise à s'assurer :

- ◆ de leur probité en matière de corruption, de fraude, de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, d'atteinte aux droits humains et à l'environnement, à la protection des données personnelles, etc.;
- ◆ de leur cohérence avec les principes éthiques du groupe.

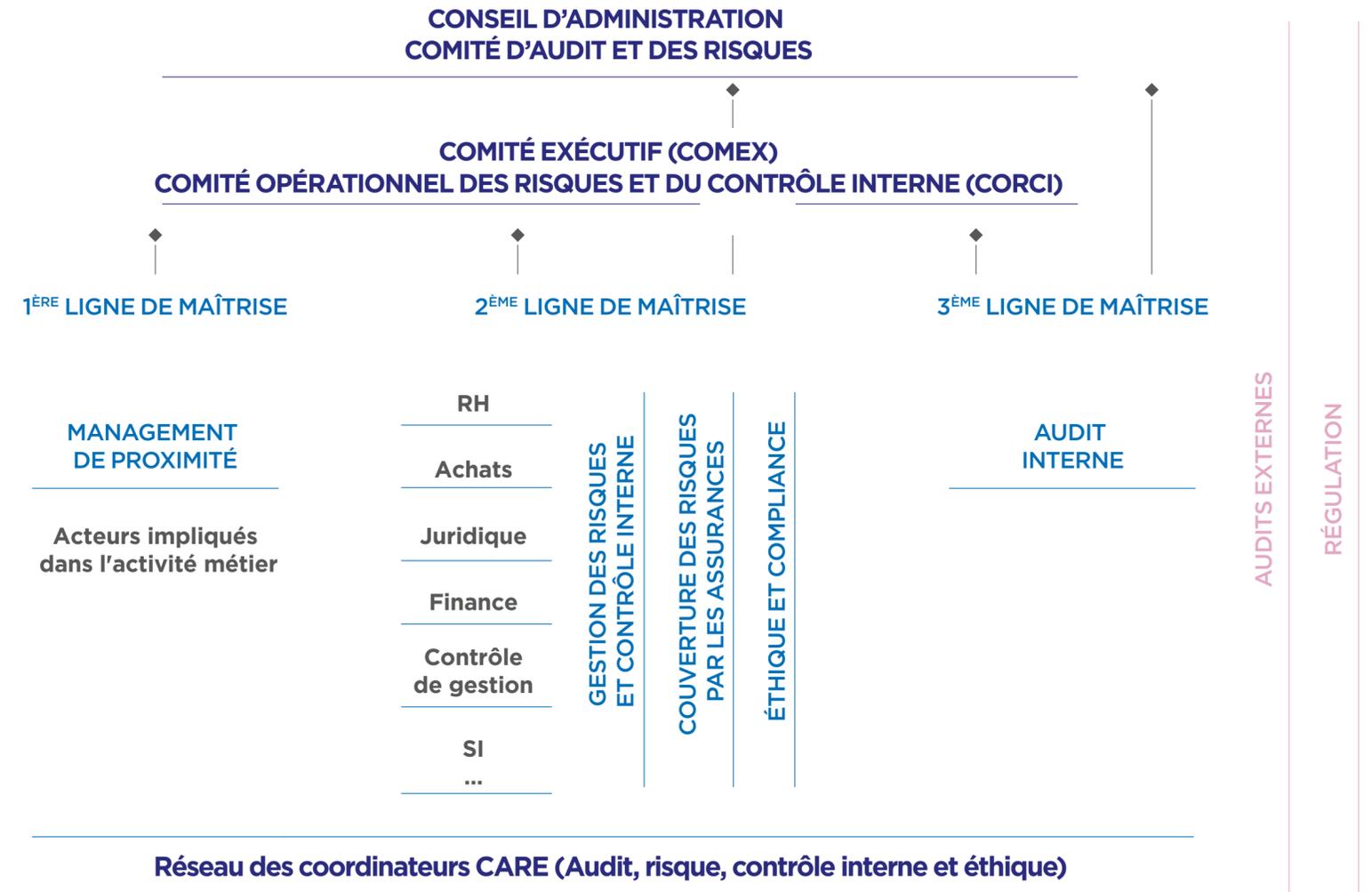
L'évaluation des risques des tiers comprend des diligences graduelles qui peuvent aller jusqu'au déclenchement :

- ◆ d'une enquête terrain;
- ◆ d'un audit de préacquisition dans le cadre d'un projet de fusion-acquisition;
- ◆ d'un plan d'action mis en œuvre avant contractualisation et après acquisition le cas échéant.

› GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

Les dispositifs de cartographie des risques, de contrôle et d'audit interne constituent une démarche globale au service de la maîtrise des activités du groupe.

Le Groupe ADP a également défini une Politique de Continuité d'Activité (cf. p.93), déclinée en plusieurs Plans de Continuité d'Activité (PCA). Ils visent à améliorer la maîtrise des risques ayant un impact majeur sur la continuité de services et à garantir les prestations de services essentielles au fonctionnement du groupe.

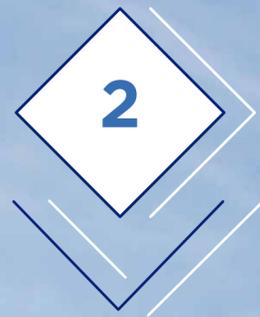


INDICATEURS CLÉS 2023

+ de 50 000

CLIENTS ET FOURNISSEURS ÉVALUÉS

depuis le lancement de la plateforme en 2020, dont 12 000 pour la seule année 2023.



GOUVERNANCE ET DIALOGUE

AVEC LES PARTIES PRENANTES

Gouvernance

La gouvernance du Groupe ADP est organisée pour tenir compte des enjeux sociétaux, environnementaux et assurer son devoir de vigilance au plus haut niveau.

GOUVERNANCE INTERNE DÉDIÉE AU DEVOIR DE VIGILANCE

La Direction générale du Groupe ADP a constitué une gouvernance dédiée au devoir de vigilance.

La coordination du plan de vigilance est assurée par la Direction de l'Éthique et des Données personnelles du groupe. Un comité de pilotage et des groupes de travail thématiques (achats, environnements, ressources humaines) sont constitués selon les besoins.

Un Comité supervise cette organisation. Il est composé des Directeurs garants des principaux domaines du devoir de vigilance, dont certains membres du Comité Exécutif et de la Directrice de l'Éthique et des Données personnelles.

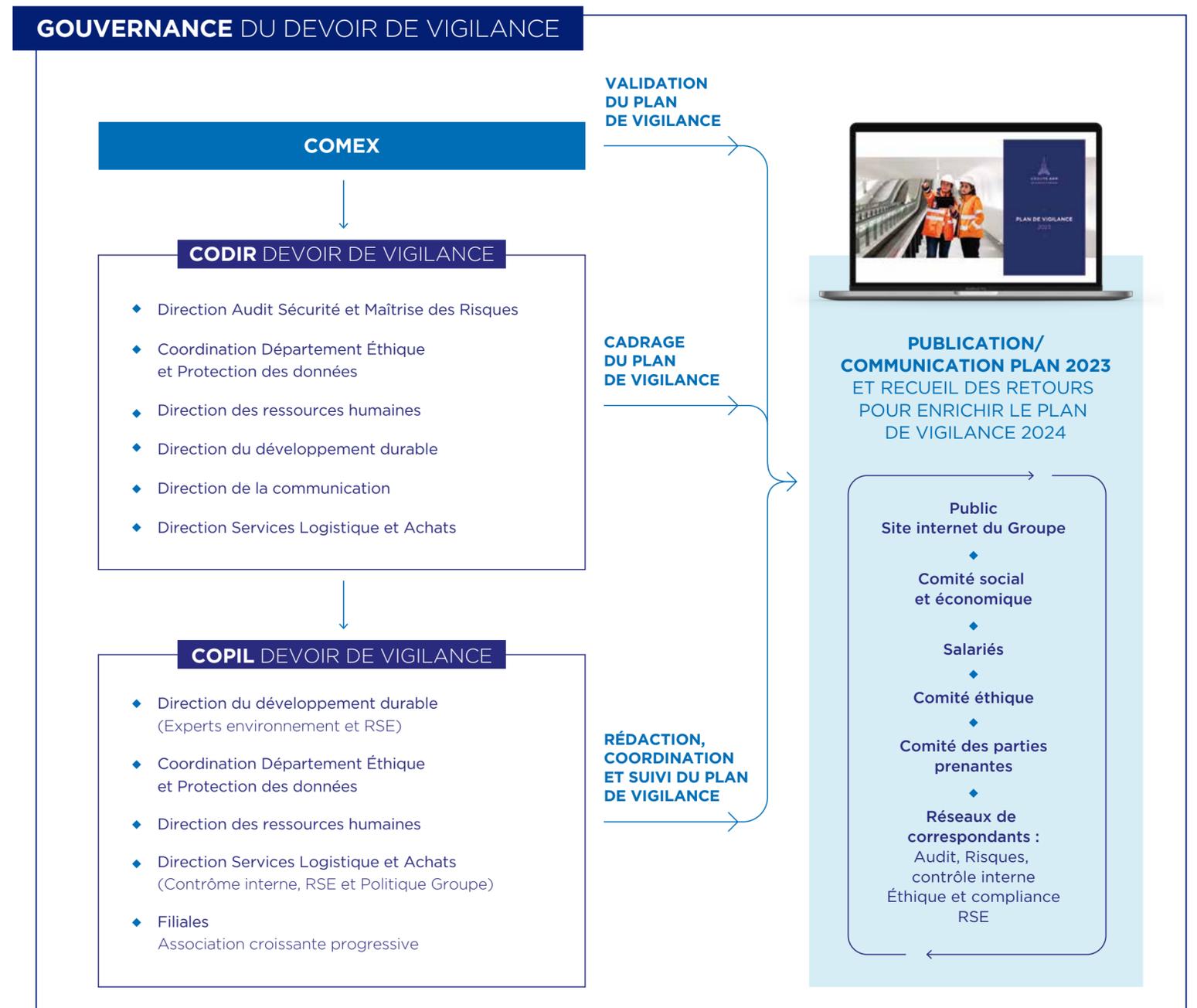
Après deux éditions de plan de vigilance autonome et la montée croissante des enjeux liés au devoir de vigilance, la gouvernance

a souhaité être accompagnée dans l'amélioration et la réalisation du plan de vigilance du Groupe ADP.

Une phase d'audit a été réalisée par des experts externes de la vigilance, en tenant compte :

- ◆ du cadre actuel de référence du devoir de vigilance;
- ◆ de la réglementation européenne;
- ◆ des meilleures pratiques recensées par les experts externes : ONG, Associations, Entreprises, Cabinets-conseils, etc.

Les recommandations émises lors de cet audit ont été prises en compte dans le présent plan de vigilance. Le CODIR a formalisé et validé un plan d'actions fin janvier 2024 portant sur des recommandations à long terme. Un suivi de sa mise en œuvre sera intégré dans les prochains plans de vigilance.



LE COMITÉ ÉTHIQUE

Le Comité Éthique, tel que le Groupe ADP l'a pensé, est un espace de réflexion collectif.

Il est composé de 16 représentants du groupe aux expertises différentes et de deux personnalités extérieures qualifiées (un philosophe et un ex-directeur de l'éthique d'une grande entreprise et administrateur dans une ONG référente sur les enjeux d'intégrité). C'est un espace confidentiel de réflexion et de travail sur les pratiques au sein de l'entreprise. Il définit, diffuse et renforce la culture éthique du groupe. Il éclaire les prises de décision en mettant en exergue tout questionnement ou enjeu éthique.

La responsabilité éthique des entreprises s'élargit et intègre : l'environnement, la prévention du changement climatique, le respect des droits humains, la prévention des risques psychosociaux et les nouvelles organisations du travail dans l'entreprise.

En 2023, le Comité Éthique s'est réuni autour des sujets suivants :

La finalisation du travail d'Écoute collaborateurs (spéciale crise) engagé fin 2022

Sur proposition du Comité Éthique, l'entreprise a invité les salariés volontaires à s'exprimer sur leur vécu durant la crise du COVID 2019. Cette période a nécessité de nombreuses transformations pour le Groupe ADP. Ce vécu fait partie de l'histoire du Groupe.

Les témoignages recueillis ont été partagés en mars 2023 à l'ensemble des collaborateurs sous la forme d'un livre dans lequel les portraits sont anonymisés.



La préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024

Cet événement mobilise toute l'entreprise. Les managers doivent être préparés pour accompagner les équipes. La réussite « humaine » de l'événement passe par la co-construction et l'appropriation du sujet par les collaborateurs. Le Comité Éthique a formalisé un avis pour la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024, sur la base des enseignements de la crise sanitaire.

L'usage de la Biométrie dans les activités du Groupe ADP

Les recommandations proposées par le comité Éthique sont destinées à servir de guide pour cadrer les projets biométriques du Groupe ADP et visent à garder une vigilance sur les projets dans la durée.

L'accélération du recours à l'Intelligence Artificielle (IA)

En décembre 2023, le Comité s'est réuni pour la première fois sur le thème de l'IA en analysant les meilleures pratiques pour intégrer l'éthique dans les projets.

« La crise marque, qu'on le veuille ou non, un avant et un après qui font partie désormais de l'identité du groupe. Un collectif a besoin de faire récit de son histoire pour appréhender et partager ce qui a été vécu, ce qui a fonctionné, ce qui a été difficile, ce qui reste à construire. Sans récit, il n'y a pas de mémoire et sans mémoire, il n'y a pas d'histoire. Faire récit, c'est reprendre pied sur la réalité. »

Marc Grassin
Philosophe, docteur en éthique médicale, vice-président du comité Éthique ADP



Dialogue avec les parties prenantes

Le Groupe ADP est implanté sur de nombreux territoires. L'écoute, le dialogue et l'intégration de toutes ses parties prenantes sont des enjeux au cœur de la stratégie et la démarche RSE du groupe. Des communications et un partage d'informations régulières ont lieu avec les riverains, notamment via le site [Entre voisins](#) ou les Maisons de l'Environnement situées sur les plateformes de Roissy et Orly.

CARTOGRAPHIE ET ASSOCIATION DES PARTIES PRENANTES

Depuis 2023, le plan de vigilance est présenté chaque année au Comité Social et Économique d'Aéroports de Paris. En 2024, il sera présenté au Comité des Parties prenantes.

La cartographie des parties prenantes, ainsi que les sujets et modalités d'échanges sont régulièrement questionnés.

Le groupe partage et challenge ses engagements et actions auprès de ses parties prenantes internes et externes, notamment sur les sujets environnementaux, sociaux et sociétaux.



¹⁶ Corporate Sustainability Reporting Directive

Dialogue avec les parties prenantes

NOS PARTIES PRENANTES	OUTILS D'INFORMATION	MODES DE CONSULTATION
TOUS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Site www.parisaeroport.fr/Espace experts RSE/Réseaux sociaux/Newsletters/Rapports annuels ◆ Journées portes ouvertes ◆ Notes blanches du Comité des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Études de matérialité ◆ Comité des parties prenantes
Passagers et accompagnants des passagers	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Application My Airport ◆ Guides du client ◆ Accueil PHMR sur notre site Internet et aux points d'accueils spécifiques en aéroport 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Enquête de satisfaction/Imprimés en aéroports/Numéro unique 3950/Gestion des réclamations/Chambres consulaires étrangères/Benchmarks ◆ Comité consultatif des personnes en situation de handicap
CLIENTS Compagnies aériennes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Site Intranet ◆ Comité d'orientation aéroportuaire (COA) ◆ Club des acteurs aéroportuaires ◆ Rencontres plateformes/terminaux 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Airport CDM ◆ Comités opérationnels ◆ Réunions d'exploitation ◆ Benchmarks
Locataires immobiliers et entreprises des plateformes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Site Intranet ◆ Conférences ◆ Guides pour s'installer et vivre sur les aéroports 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunions/Site Intranet dédié/Club des partenaires environnement ◆ Enquêtes de satisfaction
SALARIÉS Collaborateurs du Groupe ADP	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Journal et lettres d'information internes/Sites Intranet/Conférences ◆ Comité de groupe/Conseil social et économique ◆ Livrets d'information et de sensibilisation ◆ Journée d'intégration des nouveaux embauchés, des personnels promus et des cadres ◆ Guides du salarié ◆ Ligne RH et managériale ◆ Réseaux CARE et RSE 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Cartographies des risques ◆ Enquête annuelle de climat social ◆ Comité de groupe/Conseil social et économique (CSE) ◆ Baromètre du climat éthique ◆ Enquêtes QVTC (Qualité de vie et conditions de travail) ◆ Enquête Zest me up ◆ Réseaux CARE et RSE
Salariés des entreprises des plateformes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Forum RSE dédié 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Échanges avec les dirigeants/Club DRH
Acteurs publics et riverains	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Site entrevoisins.groupeadp.fr ◆ Rapports annuels et information réglementée/Plan de vigilance ◆ Conférences, colloques, communiqués/Visites de sites/Lobbying responsable ◆ Maisons de l'Environnement et du développement durable/Visites des plateformes 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Outils de consultation réglementaires ◆ Commission consultative économique ◆ Partenariats à visée économique, environnementale et sociale ◆ Groupes de travail

Dialogue avec les parties prenantes

NOS PARTIES PRENANTES	OUTILS D'INFORMATION	MODES DE CONSULTATION
Acteurs du développement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plate-forme fournisseurs/Forums et rencontres/Information ponctuelle sur les projets d'aménagement/ev-labo.aeroportsdeparis.fr/Pépinières d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Instances de gouvernance territoriale ◆ Démarches de promotion territoriale ◆ Forums et rencontres avec les PME Structures de soutien aux start-up ◆ Groupes de travail
Partenaires aéroportuaires	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Site parisaeroport.fr/entreprises/fournisseurs ◆ Plateforme Fournisseurs ◆ Code de déontologie des achats ◆ Charte RSE fournisseurs et prestataires ◆ Colloques et conférences ◆ Guide d'implantation sur les plateformes ◆ FDCAP 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plateforme Fournisseurs ◆ Marchés et consultations dont l'autoévaluation des fournisseurs ◆ Enquêtes de satisfaction ◆ Ateliers thématiques ◆ Rencontres opérationnels ◆ Groupes de travail, ◆ Projets régionaux, projets de l'État ◆ Clubs des partenaires environnement ◆ Alliances environnementale
Relais et influenceurs sociétaux	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sites entrevoisins.groupeadp.fr / ◆ ev-labo.aeroportsdeparis.fr ◆ Systèmes de management certifiés ◆ Communiqués, dossiers et conférences de presse, accueil de la presse/Lobbying responsable ◆ Manifestations organisées par ou avec les acteurs locaux ◆ Maisons de l'Environnement et du développement durable/Visites des plateformes 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Notation extra-financière sollicitée ◆ Réponses aux questionnaires

Dialogue avec les parties prenantes

➤ ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ

En 2023, **Aéroports de Paris** a initié la mise à jour de l'étude de matérialité sur le périmètre France et sur l'activité aéroportuaire. Seule la matérialité financière a été réalisée, la matérialité d'impact aura lieu au cours de l'exercice 2024.

La double matérialité répond aux exigences de la Directive européenne CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*), mais également aux exigences du devoir de vigilance centré sur les risques d'impacts négatifs des entreprises sur leur écosystème.

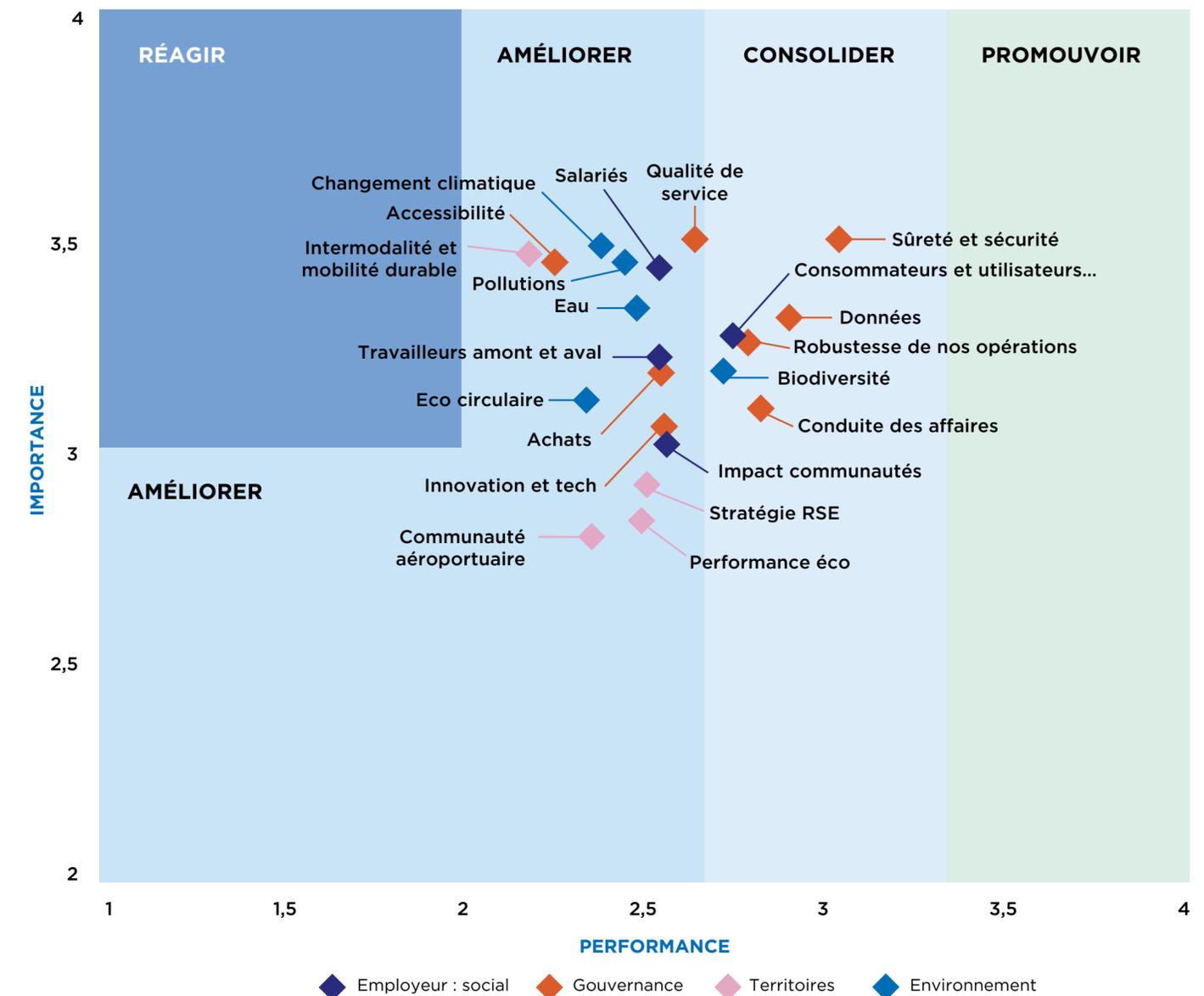
Les résultats l'étude finalisée seront pris en compte dans la mise à jour des cartographies de risques dont celles réalisées dans le cadre du Devoir de vigilance.

Les exercices de matérialité et de cartographie des risques convergent et sont présentés aux mêmes instances.

Près de 1100 retours¹⁷ ont permis de classer 21 enjeux articulés autour des piliers de la stratégie RSE du Groupe ADP, par ordre d'importance et de performance.

1. **Les enjeux « cœur de métiers » :** sûreté et sécurité publique et aéroportuaire, qualité de service et hospitalité de tous les clients.
2. **Les enjeux environnementaux :** lutte contre le changement climatique, limitation des pollutions.
3. **Les enjeux d'accessibilité des plateformes et d'intermodalité – mobilité durable** sont également plébiscités, tant pour les passagers que pour les salariés et riverains.

Enjeux classés par ordre d'importance et de performance



¹⁷ 53 % de salariés Aéroports de Paris, 47 % de parties prenantes externes : actionnaires, fournisseurs, salariés des plateformes, clients, etc.

COMITÉ DES PARTIES PRENANTES

Depuis 2021, le Groupe ADP partage et challenge régulièrement sa stratégie et ses actions auprès d'un panel d'experts externes aux compétences pluridisciplinaires.

Le Comité des parties prenantes rassemble **16 personnalités externes et indépendantes**, issues de différents environnements et expertises. Ils apportent une vision et une réflexion collective, distanciée et pluridisciplinaire sur les enjeux clés en matière de RSE. Ce Comité se rassemble plusieurs fois par an.

En 2023, ses travaux ont porté sur :

- ◆ l'attractivité des métiers et la fidélisation des collaborateurs;
- ◆ les nouvelles énergies sur les plateformes;
- ◆ les politiques de communication et d'influence.

Les membres du Comité des parties prenantes partagent les résultats de leurs travaux et leur feuille de route de l'année à venir avec le Comité RSE du Conseil d'administration. Bien que, n'en endossant pas toutes les recommandations, le Groupe ADP a décidé de partager avec le public l'avis et les recommandations rédigés par le Comité des parties prenantes sur la décarbonation de l'accès au sol : quel avenir pour les voitures ? À la suite du premier exercice réalisé en 2022, l'objectif fixé est de publier régulièrement des avis, appelés « notes blanches », rédigées collégalement par les membres du Comité.

Ces notes visent à :

- ◆ **enrichir la réflexion collective sur le développement durable** dans l'industrie du transport aérien;
- ◆ **stimuler le dialogue entre le Groupe ADP et ses parties prenantes**;
- ◆ **contribuer à l'alignement des objectifs environnementaux, sociaux et financiers** à travers l'exemple du Groupe ADP.

Il n'y a pas eu de nouvelle note formalisée en 2023.

LES MEMBRES DU COMITÉ

- ◆ **Sergio Alegre Calero**, Directeur Général de l'association Airport Regions Council (ARC)
- ◆ **Alain Battisti**, Président de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM)
- ◆ **Olivier Boucher**, Directeur de recherche au CNRS et climatologue au Laboratoire de météorologie dynamique
- ◆ **Pierre-Guy Cosimi**, Secrétaire général du Syndicat National du Transport Aérien et des Aéroports (SNTA) CFDT
- ◆ **Stéphane Cueille**, Président de Safran Electrical & Power
- ◆ **Oihana Duclos**, Étudiante à l'École nationale de l'aviation civile (ENAC)
- ◆ **Myriam El Khomri**, Directrice du conseil chez SIACI SAINT HONORE
- ◆ **Yasmine Hamraoui**, Présidente de French Impact et directrice associée chez Impact Partners
- ◆ **Max Hirsh**, Research Professor, University of Hong Kong, CEO Urban Experts
- ◆ **Olivier Jankovec**, Directeur général de l'Airport Council International (ACI) Europe
- ◆ **Christian Mantei**, Expert international en tourisme
- ◆ **Chloé Morin**, Experte associée Fondation Jean Jaurès
- ◆ **Khanh Nham**, Membre de la Communauté des passagers du Groupe ADP
- ◆ **Amandine Roggeman**, Membre de « Les 150 » association des citoyens de la convention pour le climat
- ◆ **Hélène Soubelet**, Directrice de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- ◆ **Rémi Vanel**, Membre de « Collectif pour un Réveil Écologique »



GESTION DES RISQUES &

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

ENVIRONNEMENT

L'ambition environnementale du Groupe ADP s'inscrit depuis de nombreuses années dans une trajectoire RSE systémique.

Elle se traduit par des engagements déclinés dans le plan stratégique du Groupe « 2025 Pioneers » et dans la politique RSE adossée. Cette stratégie est en adéquation avec les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies, les ambitions européennes en matière de développement durable et les stratégies nationales de transitions environnementales et énergétiques.

Depuis de nombreuses années, le Groupe ADP a mis en place des mesures et des procédures visant à éviter, réduire et,

en dernier recours, compenser les impacts de son activité sur l'environnement dans les territoires sur lesquels il opère.

Depuis 2022, la politique environnementale a été considérablement élargie, alors qu'elle concernait avant essentiellement l'exploitation aéroportuaire à Paris. Notre ambition est désormais ancrée au cœur de la vision stratégique « 2025 Pioneers » du Groupe et s'étend sur l'ensemble du cycle de vie et de la chaîne de valeur, en France et à l'international.

En 2022, le Groupe ADP a ainsi déployé sa nouvelle politique RSE « 2025 Pioneers for Trust ». Son pilier Environnement s'empare

d'enjeux majeurs, tels que la lutte contre le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et la raréfaction des ressources naturelles, pour bâtir un nouveau modèle aéroportuaire durable et performant.

Cette politique environnementale comporte quatre grandes ambitions communes à tous les aéroports du réseau « Airports for Trust ». Elles se déclinent en 15 engagements (voir p.181) qui matérialisent la transformation de nos aéroports en *hubs* de connectivité multimodale et *hubs* énergétiques, au service des territoires. Ils permettent une couverture des différents risques environnementaux identifiés, notamment dans les études de matérialité réalisées.

Risques en matière d'environnement

P. 29

Réduire notre contribution au changement climatique

P. 34

Participer à la préservation d'un air de qualité

P. 54

Limiter la pollution sonore

P. 57

Limiter la pollution des sols et des eaux souterraines

P. 60

Préserver la biodiversité

P. 64

Sauvegarder les ressources en eau

P. 71

Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources

P. 76

Risques en matière d'environnement

La préservation des milieux naturels et la santé des riverains des aéroports sont à la genèse des politiques environnementales successives d'Aéroports de Paris. L'internationalisation de la politique environnementale du Groupe ADP depuis 2022 étend ces exigences à tous les actifs du réseau « Airports for Trust ».

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Par nature, les risques sont très liés au contexte opérationnel des différents sites, à leur activité sur les territoires, ainsi qu'à la sensibilité des milieux environnants.

En 2022, le Groupe ADP a élargi son champ d'action afin d' :

- ◆ intégrer ses actifs internationaux dans sa politique environnementale ;
- ◆ influencer positivement sur les acteurs de la communauté aéroportuaire et de sa chaîne de valeur.

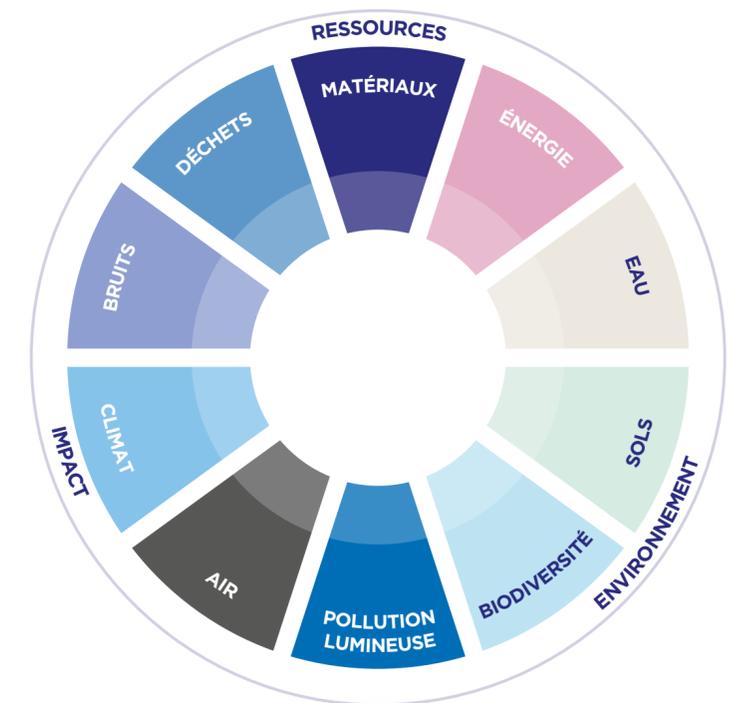
Réaffirmée et renforcée dans le cadre de sa politique environnementale 2022-2025, l'ambition environnementale du Groupe ADP implique une vigilance allant bien au-delà des seules obligations réglementaires.

Le pilier environnemental de la nouvelle politique RSE du Groupe ADP se veut le plus large possible sur la chaîne de valeur et étendu à l'international. Il inclut notamment

les principaux enjeux environnementaux sur lesquels les activités du Groupe sont susceptibles d'avoir un impact significatif, classés en dix thématiques.

Dans une démarche d'amélioration continue, le Groupe ADP veille à mettre à jour sa cartographie des risques annuellement, afin notamment de contribuer à réduire les impacts environnementaux de son activité et renforcer sa résilience.

En 2023, un questionnaire a été adressé à tous les actifs aéroportuaires du Groupe¹⁸ pour mettre à jour les risques et leurs éléments de maîtrise. Les éléments présentés dans ce plan sont notamment basés sur ces résultats.



¹⁸ Périmètre : charte « Airports for Trust ».

› ANALYSE DES RISQUES DE NOS SITES FRANCE

Afin d'identifier et de suivre les risques environnementaux sur nos principales plateformes franciliennes (Paris Charles de Gaulle, Paris Orly et Paris Le Bourget), **une cartographie consolidée des risques a été réalisée en 2018** à partir :

- ◆ des analyses environnementales;
- ◆ des événements survenus;
- ◆ du suivi de la politique environnementale et énergétique 2016-2021;
- ◆ des cartographies des risques réalisées pour les aéroports parisiens du Groupe.

Elle a été mise à jour en 2022 pour répondre aux enjeux environnementaux croissants, tels que la réduction des émissions de CO₂, la réduction de la pollution sonore ou la préservation de la biodiversité. Chacun des risques a fait l'objet d'une cotation qui a permis de définir des éléments de maîtrise.

Une cartographie des risques achats sur le volet environnemental a été établie en 2018 (voir p.149).

Plusieurs études réalisées pour d'autres exercices que le plan de vigilance mais permettant d'alimenter celui-ci ont été finalisées en 2023.



Impacts et dépendances à la Nature des activités aéroportuaires, commerciales, immobilières et de production, de distribution d'énergie du Groupe

Afin d'obtenir une granulométrie de données suffisante, l'étude s'est focalisée sur les actifs franciliens du Groupe. Elle permet d'alimenter et de quantifier en première approche les risques et enjeux pour le Groupe ADP vis-à-vis de la biodiversité et des ressources naturelles telles que le bois et l'eau (voir p.64 - 86).



Risques et opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone

Le périmètre de cette analyse inclut les 26 aéroports du Groupe. Elle vise à évaluer les risques climatiques pour le groupe et

identifier les sites les plus critiques et les risques climatiques les plus impactants¹⁹, en tenant compte du scénario de réchauffement climatique SSP5-8.5²⁰ projeté en 2030 (voir p.34).



Impacts et dépendances aux ressources naturelles

Cette étude est ciblée sur les ressources non vivantes (minéraux, hydrocarbures, etc.) et reprend les éléments de l'étude de dépendance à la Nature (ressources vivantes). Elle permet de mettre en évidence les ressources critiques pour l'activité du Groupe ADP dans les années à venir, d'assurer la continuité de ses activités et de réussir sa transition écologique.

Ainsi les résultats de cette étude permettent de **mieux appréhender les risques et leviers d'action directs et indirects** que le Groupe ADP peut mettre en œuvre pour appréhender ces risques et développer sa

résilience. Certains des éléments de maîtrise sont présentés ci-dessous. Les résultats de l'étude étant récents, leur analyse est en cours et permettra d'alimenter le plan d'amélioration continue en 2024.

Ces éléments préliminaires et ces projets mis en œuvre s'inscrivent dans **une vision de transformation profonde à terme du modèle et des liens économiques et environnementaux des aéroports avec leurs territoires d'accueil.**

¹⁹ Sur la base de la classification taxonomique européenne des risques liés au climat.

²⁰ Le scénario RCP 8.5 est le scénario le plus pessimiste du rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) « Changement climatique 2021 : les éléments scientifiques ». Les niveaux actuels d'émissions de CO₂ vont quasiment doubler d'ici à 2050. L'économie mondiale croît rapidement, mais cette croissance est alimentée par l'exploitation des combustibles fossiles et des modes de vie très gourmands en énergie. En 2100, la température moyenne de la planète aura augmenté de 4,4 °C, une véritable catastrophe.

› ANALYSE DES RISQUES DE NOS SITES INTERNATIONAUX

Le Groupe ADP s'appuie sur un réseau de 26 aéroports exploités en contrat de gestion ou en concession en Europe, Asie, Afrique et Amérique. Compte tenu de sa présence mondiale, de la diversité des écosystèmes couverts, de enjeux territoriaux variés et des réglementations environnementales en vigueur dans les différents pays, les enjeux environnementaux du Groupe ADP sont de diverses natures.

En cohérence avec le référentiel ISO 26000 qui reprend les grandes thématiques de la loi, le Groupe ADP a réalisé, pour AIG et TAV Airports, un état des lieux des réglementations locales et des actions déjà engagées relatives à l'environnement.

Basé sur un exercice réalisé en 2020, le groupe a adressé en 2023 un questionnaire détaillé de mise à jour à chacune de ses filiales afin de connaître les lois en vigueur et actions phares permettant de s'aligner sur les exigences réglementaires engagées pour chaque thématique environnementale (alignées sur les ESRS de la CSRD) :

- ◆ Changement climatique ;
- ◆ Pollutions et nuisances ;
- ◆ Eau et ressources marines ;
- ◆ Biodiversité ;
- ◆ Économie circulaire.

Les entités qui ont fait l'objet de ce travail sont les suivantes :

AÉROPORTS FRANCE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Paris-CDG ◆ Paris-Orly ◆ Paris-Le Bourget
GROUPE TAV	<ul style="list-style-type: none"> ◆ TAV Ankara ◆ TAV Izmir ◆ TAV Alanya-Gazipasa ◆ TAV Batumi ◆ TAV Milas-Bodrum ◆ TAV Enfidha ◆ TAV Monastir ◆ TAV Skopje ◆ TAV Ohrid ◆ TAV Almaty ◆ TAV Tbilissi ◆ TAV Médine ◆ TAV Antalya ◆ TAV Jeddah-Hajj
GROUPE AIG	<ul style="list-style-type: none"> ◆ AIG Amman
CROATIE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ MZLZ Zagreb
RAVINALA AIRPORTS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ravinala Ivato ◆ Ravinala Nosy Be
CHILI	<ul style="list-style-type: none"> ◆ NP Santiago
BELGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Liège
FILIALES HORS AÉROPORTUAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Hub One ◆ Extime

Une synthèse de cet état des lieux est présentée dans la matrice page suivante.

Notre démarche de progrès sur la cartographie des risques environnement : renforcer et aligner les cartographies des risques sur la nouvelle politique environnementale du Groupe ADP.

Une cartographie des risques doit être réalisée à l'échelle des 23 aéroports ayant signé la charte « Airports for Trust ». Elle permettra d'analyser les risques encourus par chaque filiale et de dégager les actions prioritaires à mettre en place pour les atténuer. Une étude menée sur les risques et opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone a été menée en 2023 pour les 26 aéroports du Groupe.

Une étude plus poussée sera menée sur les principales sociétés du périmètre contrôlé du Groupe en 2024 afin d'appréhender les risques liés à nos prises de participations du domaine aéroportuaire ou hors de ce secteur d'activité.

Risques en matière d'environnement > Cartographie des risques

Matrice de réglementation en vigueur et des actions déployées sur les entités du Groupe ADP

	PLATEFORMES FRANÇAISES		TAV GROUP		AIG		MZIZ		RAVINALA		CHILI		LIÈGE		HUB ONE		EXTIME	
	Exigences du cadre réglementaire	Bonnes pratiques																
E1 CHANGEMENT CLIMATIQUE	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
E2 POLLUTION	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
E3 EAU ET RESSOURCES MARINES	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
E4 BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
E5 ÉCONOMIE CIRCULAIRE	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆

◆ Des seuils sont imposés par la réglementation / les bonnes pratiques vont au-delà des exigences de seuils imposés ◆ Un cadre / bonne pratique existe et des mesures de prévention et d'impact sont mises en œuvre ◆ Aucun cadre ou bonne pratique mise en place

Cet état des lieux montre une hétérogénéité des législations en vigueur et des actions déployées dans chaque entité. Les entités interrogées respectent ces législations et, pour certaines, vont au-delà.

Risques en matière d'environnement



RISQUES SAILLANTS

› CONDUIRE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE DE L'AÉROPORT ET ACCOMPAGNER CELLE DU TRANSPORT AÉRIEN

- 1 Décarbonation du transport aérien**

 - ◆ Impact sur le changement climatique global (voir p.34)
- 2 L'aéroport hub d'énergies vertes**

 - ◆ Impact sur le changement climatique global (voir p.34)
- 3 Actions pour la qualité de l'air et contre les nuisances sonores**

 - ◆ Impact sur la santé humaine et la biodiversité (voir p.54)
 - ◆ Nuisances sonores pour les riverains et les salariés des plateformes (voir p.57)
- 4 Lutte contre les pollutions des sols et les eaux souterraines**

 - ◆ Impact sur la santé humaine et la biodiversité (voir p.60)
- 5 Limitations des impacts sur la biodiversité**

 - ◆ Atteinte au patrimoine biodiversité de nos territoires (voir p.64)
 - ◆ Augmentation du risque animalier (collisions avion) (voir p.64)
 - ◆ Trafic d'espèces protégées et de viande de brousse (voir p.64)
- 6 Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques**

 - ◆ Consommation (pression, quantité, conflits d'usage) (voir p.71)
 - ◆ Rejets d'eaux polluées dans le milieu naturel (voir p.71)
 - ◆ Inondations (conséquence de l'imperméabilisation des sols) (voir p.71)
 - ◆ Résilience à l'augmentation du stress hydrique des territoires (voir p.71)
- 7 Économie circulaire et ressources naturelles**

 - ◆ Appauvrissement des matières premières (voir p.76)
 - ◆ Approvisionnement des plateformes (ressources sensibles) (voir p.76)
 - ◆ Pollutions liées aux déchets (voir p.76)
- 8 L'aéroport, hub de toutes les mobilités**

 - ◆ Impact sur le changement climatique global (voir p.34)

Réduire notre contribution au changement climatique

Le Groupe ADP a placé la lutte contre le changement climatique au cœur de sa stratégie. Il vise à tendre vers le zéro impact environnemental et énergétique en exploitation sur son périmètre de responsabilité.

COMPRENDRE NOS ENGAGEMENTS

L'engagement du Groupe ADP pour inscrire ses activités dans les enjeux de transition environnementale et énergétique se traduit dans ses objectifs de maîtrise de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) :

- ◆ dès 2030, tous les signataires de « Airports for Trust » seront neutres sur le périmètre des émissions internes de GES (scopes 1 et 2);
- ◆ le Groupe ADP fixe un objectif « Zéro Émission Nette » sur plusieurs aéroports (voir p.38);
- ◆ En 2030, le Groupe ADP ambitionne d'être zéro émission nette au sol à Paris-Orly.

Le groupe porte également des objectifs sur ses émissions externes (scope 3). Il ambitionne notamment de faire de ses aéroports franciliens des territoires neutres en carbone en 2050. Cet engagement est réellement novateur compte tenu de sa portée, qui inclut notamment l'ensemble des émissions au sol et la croisière des vols départs des aéroports franciliens. Il se fonde sur :

- ◆ un contexte réglementaire européen favorable : « Fit for 55 »;
- ◆ la feuille de route sectorielle « Destination européenne 2050 »;
- ◆ l'engagement de neutralité carbone 2050 du trafic aérien mondial pris à l'OACI en octobre 2022 (*Long-Term Aspirational Goal*);
- ◆ la Stratégie Nationale Bas Carbone (française) pour les mobilités routières.

En complément de ces ambitions, le Groupe ADP :

- ◆ s'appuie sur des progrès notables déjà réalisés pour réduire ses émissions de CO₂, scopes 1 et 2, depuis plus d'une décennie;
- ◆ poursuit ses actions pour découpler trajectoire d'émissions de CO₂ des avions et évolution du trafic aérien;
- ◆ acte la nécessité d'une transition climatique rapide, intégrant la notion de budget carbone, dans un souci du respect d'une trajectoire carbone en ligne avec l'Accord de Paris (limitation du réchauffement climatique à 1,5°C d'ici à la fin du siècle).



En mai 2022, Aéroports de Paris a lancé le processus de certification SBTi (*Science Based Target Initiative*) de sa trajectoire carbone, selon les derniers standards et niveaux d'exigence SBTi, avec un dépôt des engagements et cibles auprès de SBTi au printemps 2024.

Réduire notre contribution au changement climatique

Observation de la biodiversité, Paris-Orly
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP



DESCRIPTION DU RISQUE

Dans un contexte de lutte contre le changement climatique et de pressions environnementales pesant sur ce secteur, les enjeux du Groupe ADP sont de :

- ◆ **conduire son activité dans le respect des réglementations applicables** et en cohérence avec les politiques internationales, nationales et locales;
- ◆ **accompagner les mutations structurelles du secteur** tout en continuant de servir les intérêts de toutes ses parties prenantes;
- ◆ **demeurer un moteur de développement économique et d'emploi** pour les territoires les plus proches.

Les activités des plateformes du Groupe peuvent générer, en l'absence de mesures d'évitement, de réduction et/ou de compensation :

- ◆ des risques de pollution spécifiques (les bruits et les rejets dans l'air, l'eau, les sols);
- ◆ des problématiques liées à la gestion des déchets, l'utilisation des ressources (eau, énergie), la protection de la biodiversité et l'aménagement durable;
- ◆ un impact climatique défavorable.

Par ailleurs, selon leur pays d'implantation, les activités des plateformes du Groupe ADP peuvent être perturbées par la survenance d'événements environnementaux de nature extrême (vents violents, inondations...), notamment liés au réchauffement climatique.

Une prise en compte insuffisante, ou perçue comme insuffisante, des enjeux environnementaux des activités du Groupe ADP, est susceptible de :

- ◆ entraver l'activité et les perspectives de croissance du groupe (risque de restriction de trafic);
- ◆ conduire à une hausse des coûts de financement et des coûts liés aux assurances;
- ◆ conduire à une multiplication des contentieux et procédures juridiques;
- ◆ dévaloriser à terme les actifs du groupe;
- ◆ avoir un impact négatif sur son image et sa réputation;
- ◆ entraîner des difficultés de recrutement;
- ◆ donner lieu à des mouvements de défiance ou de revendication notamment de ses parties prenantes.

Réduire notre contribution au changement climatique

ACTIONS DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET OPPORTUNITÉS

ADAPTATION AU RENFORCEMENT DES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES

Analyse des risques climatiques bruts

Le Groupe ADP a réalisé en 2022 et 2023 une analyse visant à :

- ◆ évaluer les risques climatiques bruts (sans prise en compte des mesures d'atténuation) actuels et futurs pour l'ensemble de ses plateformes aéroportuaires;
- ◆ identifier les sites les plus critiques et les risques climatiques ayant le plus d'impact (sur la base de la classification taxonomique européenne des risques liés au climat), en tenant compte du scénario de réchauffement climatique SSP5-8.5 (scénario le plus pessimiste, peu probable) projeté en 2030 et 2050.

Cette étude prend en compte

Les risques climatiques physiques

- ◆ **les risques climatiques aigus :** aléas provoqués par des événements, y compris les événements météorologiques extrêmes (cyclones, sécheresses, tremblements de terre, inondations, etc.);
- ◆ **les risques climatiques chroniques :** changements à long terme des modèles climatiques qui peuvent entraîner l'évolution continue des variables climatiques (élévation du niveau de la mer, stress hydrique, etc.).

Les risques climatiques de transition

Parallèlement à l'étude des risques physiques, le Groupe ADP a étudié les risques et opportunités de la transition vers une économie bas carbone.

Ils sont calculés en fonction de :

- ◆ **l'aléa :** risques liés à la chaleur; risques énergétiques; risques d'inondation; risques géophysiques; risques liés au vent et à la convection, etc.;
- ◆ **l'exposition :** l'emplacement, les attributs physiques et la valeur des actifs ou des personnes qui pourraient être affectés par un aléa;
- ◆ **la vulnérabilité :** propension ou prédisposition à être affecté négativement par un certain danger. Ce facteur englobe une variété de concepts et d'éléments, y compris la sensibilité ou la susceptibilité aux dommages.

Avions stationnés et prairies aéronautiques, Paris-Orly
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP



Dans le scénario de réchauffement climatique SSP5-8.5, les risques liés aux inondations et à la chaleur jouent le rôle principal dans l'exposition au risque du portefeuille du Groupe. La chaleur constitue un risque présent dans la plupart des actifs. Elle pourrait affecter les opérations des terminaux et du côté piste (voir DEU p.167).

Réduire notre contribution au changement climatique > Actions de prévention, d'atténuation et opportunités

Analyse des risques climatiques nets

À la suite de l'analyse des risques bruts, une phase plus approfondie portant sur l'exposition des actifs aux risques physiques nets, intégrant les actions de mitigation et d'atténuation des risques, a débuté en 2023 pour les principaux aéroports contrôlés du Groupe.

Cette seconde étape se traduit par **la réalisation de visites de sites en profondeur**. Elles visent à tenir compte, dans la qualification du risque, des mesures d'atténuation et d'adaptation déjà existantes et prévues. L'analyse comprend une évaluation du coût des mesures supplémentaires d'atténuation et adaptation aux risques qui

pourraient être mises en place ainsi qu'une évaluation de l'impact du risque net sur la valeur des actifs.

Les premiers résultats du diagnostic – toujours en cours en 2024 – obtenus en 2023 pour les aéroports franciliens montrent **une bonne maturité dans la compréhension des problématiques climatiques et des besoins d'adaptation aux risques climatiques physiques**.

L'étude met en évidence **la mise en œuvre de mesures d'adaptation significatives et de nombreuses mesures d'atténuation** permettant à long terme de limiter, au niveau global, les conséquences du réchauffement climatique. C'est, par exemple, le cas des actions liées à :

- ◆ l'élaboration d'un plan d'investissement à horizon 2035 intégrant et anticipant les conséquences du changement climatique à un horizon moyen terme ;
- ◆ la décarbonation du mix énergétique des aéroports franciliens.

Les résultats préliminaires de 2023 attestent de **la proactivité du Groupe ADP pour rendre les aéroports franciliens résilients au risque climatique**. Les actions réalisées et futures visent à transformer ces défis en opportunités, renforçant la durabilité, la résilience et la performance opérationnelle des infrastructures aéroportuaires.

L'analyse se poursuit en 2024 afin de **cartographier et valoriser l'ensemble des mesures d'atténuation et d'adaptation existantes et à venir**. Un travail similaire sera réalisé en 2024 sur les aéroports internationaux contrôlés, les plus exposés aux risques physiques bruts selon le scénario SSP5-8,5. L'impact du risque net sur la valeur des actifs demeure également une préoccupation centrale des études à venir. Au-delà des considérations financières, cette évaluation guidera la priorisation des actions, mettant l'accent sur la protection des actifs critiques et la réduction des risques opérationnels.

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Une mesure d'adaptation importante, déjà en place, concerne la structure de gouvernance de l'entreprise. Le conseil d'administration établit une ambition climatique claire et la gouvernance actuelle de l'entreprise est capable de les mettre en œuvre grâce à des process décisionnels rapides et matures. Ceci renforce la capacité des dirigeants à répondre aux défis posés par les risques climatiques.

En 2023, une réorganisation a validé la nomination d'une Directrice Générale Adjointe en charge du Développement Durable et des Projets. Cette fonction incarne, au plus haut niveau de l'entreprise, la cohérence entre le pilotage des projets de développement et d'investissements et les enjeux de transition environnementale et climatique.

Parallèlement, la stratégie climat des aéroports franciliens est déclinée au sein des plateformes en plans d'action fixant échéances et priorités, permettant une appropriation par les équipes opérationnelles des actions à réaliser. Ces feuilles de route s'appuient sur des investissements inscrits dans le plan d'investissement à long terme, et contribuent à l'atténuation du changement climatique.

Réduire notre contribution au changement climatique > Actions de prévention, d'atténuation et opportunités

➤ RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS INTERNES (SCOPES 1 ET 2)

Dès 2030, tous les signataires de la charte « Airports for Trust » seront neutres sur le périmètre des émissions internes de GES (scopes 1 et 2). De plus, le Groupe ADP fixe un objectif « Zéro Émission Nette », émissions internes, sur plusieurs aéroports :

- ◆ d'ici 2030 pour Paris-Orly, Paris-Le Bourget, New Delhi et Hyderabad;
- ◆ d'ici 2035 pour Paris-Charles de Gaulle;
- ◆ d'ici 2050 pour Ankara, Izmir, Amman, Liège, Zagreb et Santiago.

Pour réduire ses émissions internes et contribuer à la feuille de route de neutralité carbone et zéro émission nette, le Groupe ADP s'est fixé les objectifs suivants, sur les plateformes franciliennes, de réduction à la source de ses émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) d'ici 2025 :

% DE RÉDUCTION DE CO ₂ (VS. 2010)	PLATEFORME(S) CONCERNÉE(S)
- 78 %	Paris-Charles de Gaulle
- 86 %	Paris-Orly
- 70 %	Paris-Le Bourget
- 80 %	Aéroports de Paris

Engagement zéro émission interne



OBJECTIF NEUTRALITÉ CARBONE *

- ◆ ORLY
- ◆ TOUS LES SIGNATAIRES D'AIRPORTS FOR TRUST

OBJECTIF ZÉRO ÉMISSION NETTE **



* Neutralité carbone : les émissions de gaz à effet de serre sont compensées sans limitation de volume par des méthodes d'évitement ou de séquestrations.

** Net zéro émission : les émissions de gaz à effet de serre résiduelles (max. 10 % des émissions d'une année de référence) sont compensées par des méthodes de séquestrations.

Réduire notre contribution au changement climatique > Actions de prévention, d'atténuation et opportunités

Les autres plateformes du Groupe ont également décliné cette ambition en plans et objectifs moyen et long termes. L'aéroport de Zagreb, par exemple, s'est fixé pour objectifs de :

- ◆ diminuer sa consommation d'énergie de 20 % entre 2023 et 2030;
- ◆ réduire ses émissions internes de CO₂ de 17 % d'ici à 2026 par rapport à 2022, de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2021;
- ◆ être net zéro en 2050.

Le Groupe ADP développe à travers le monde, et tout particulièrement à Paris, des solutions répondant à chaque composante de ce risque environnemental :

Amélioration de la performance énergétique des terminaux et bâtiments immobiliers

Initiée de longue date par le développement de nos plateformes certifiées ISO 50001, cette démarche a été renforcée à l'automne 2022 avec la mise en place d'un plan de sobriété énergétique dans un contexte de hausse des prix de l'énergie.

Aéroports de Paris a alors signé la Charte Ecowatt (RTE) et la Charte Ecogaz (GRTgaz) indiquant sa volonté de mettre en œuvre **un plan de sobriété énergétique applicable dans la durée et un plan d'effacement** pour diminuer ses consommations électriques durant les journées de tension sur le réseau électrique :

- ◆ Plan d'action immédiat : réglage du chauffage à 19 °C, réduction et optimisation des éclairages, optimisation du renouvellement d'air en fonction des zones, etc.;
- ◆ Programmes structurels de moyen terme : remplacement des systèmes d'éclairage

classiques par des LED, remplacement d'anciens moteurs d'équipement CVC par des moteurs à haut rendement, investissement dans des nouvelles technologies de tri des bagages « *wave concept* » économes en énergie, etc.;

- ◆ Dispositifs de formation et de sensibilisation des équipes du Groupe.

Développement de nos propres capacités de production d'énergies renouvelables, essentiellement de la chaleur, sur la majorité des plateformes du Groupe

2023 a été marquée par le lancement de travaux relatifs à un nouveau réseau de chaleur géothermique, porté par les communes de Dugny et Le Bourget, qui desservira également l'aéroport de Paris-Le Bourget.

Recours à des solutions de marché pour que 100 % de l'électricité consommée soit d'origine renouvelable,

dont 10 % fournie par un PPA (*Power Purchase Agreement*), soit un contrat d'achat directeur au producteur, permettant le développement de centrales solaires spécifiquement dédiées à nos besoins. Ainsi, à Paris, Liège et Zagreb, l'électricité consommée est déjà 100 % verte depuis 2021.

Remplacement des véhicules de service par des modèles bas carbone, électriques et/ou hybrides

En 2023 le Groupe ADP a poursuivi les actions de renouvellement de sa flotte de véhicules, de déploiement des infrastructures de recharge et d'approvisionnement et de verdissement des véhicules et engins côté piste. Cet effort, portant principalement sur la France, est également présent à l'international²¹.

Des tests ont été réalisés en 2022 et 2023 pour la transition énergétique des véhicules lourds :

- ◆ utilisation de nouveaux engins (dégivreuses hybrides, fourgons de pompier hybrides, ambulances électriques, etc.);
- ◆ utilisation de nouveaux carburants (biodiesel dans des balayeuses-dégraissseuses de piste, HVO en utilisation élargie, etc.).

Ces nouvelles technologies sont testées avant d'être intégrées dans les prochains marchés d'achat de véhicules lourds et de carburants.

INDICATEUR CLÉ 2023

5

AÉROPORTS CERTIFIÉS ISO 50001

Paris-Charles de Gaulle
Paris-Orly
Paris-Le Bourget
Amman
Ankara

²¹ TAV, AIG, Liège et Santiago du Chili par exemple.

Réduire notre contribution au changement climatique > Actions de prévention, d'atténuation et opportunités

› ATTÉNUER NOS ÉMISSIONS EXTERNES (SCOPE 3)

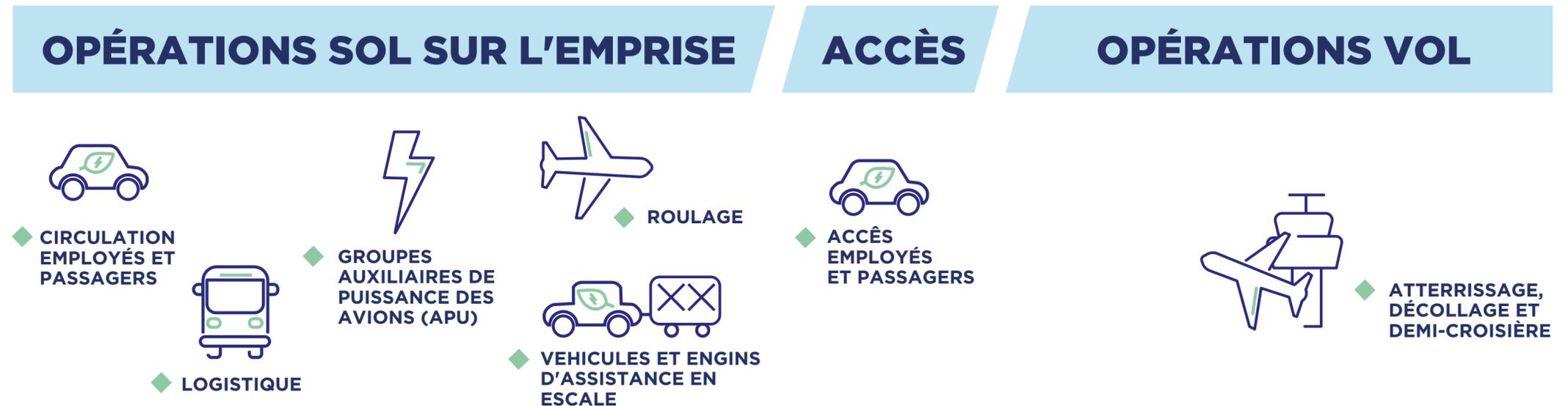
Au-delà de la réduction de ses émissions internes (scopes 1 et 2), le Groupe ADP travaille activement à **l'atténuation des émissions externes (scope 3)**.

Ce travail est réalisé en lien avec les parties prenantes et en cohérence avec l'ambition de devenir, sur les plateformes françaises, des territoires **neutres en carbone à horizon 2050**.

Le principal poste d'émissions du scope 3 des plateformes aéroportuaires provient :

- ◆ des moteurs auxiliaires des aéronefs de puissance;
- ◆ des engins d'assistance en escale;
- ◆ des accès aux plateformes par les passagers et les salariés.

Ambition de neutralité des émissions externes



2030 ORLY

AMBITION ORLY ZEN AU SOL 2030

2050 ORLY, CHARLES DE GAULLE, LE BOURGET

AMBITION TERRITOIRE NEUTRE EN CARBONE EN 2050 À CHARLES DE GAULLE, ORLY, LE BOURGET

Réduire notre contribution au changement climatique > Actions de prévention, d'atténuation et opportunités

› AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La réalisation de l'ambition stratégique de réduction des émissions de gaz à effet de serre du transport aérien repose pour partie sur la capacité des aéroports à distribuer massivement une diversité d'énergies et/ou de vecteurs énergétiques décarbonés ou bas carbone.

Les aéroports disposent de nombreux atouts pour être des catalyseurs du développement de ces « nouvelles énergies ». Ils doivent ainsi initier leur transformation en « hubs énergétiques », capables de distribuer ces nouvelles énergies en très grande quantité et à un coût compétitif.

Le Groupe ADP contribue à plusieurs initiatives en faveur de la décarbonation du transport aérien, aux côtés d'autres acteurs de la chaîne de valeur du secteur (régulateur, constructeurs aéronautiques, compagnies aériennes, énergéticiens, etc.). Il s'engage à la fois dans des travaux de structuration de feuille de route pour la filière et dans des actions permettant de mettre en œuvre les piliers de la décarbonation du transport aérien décrits par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) (voir DEU p.148).

En 2023, le Groupe ADP a notamment pris part à l'élaboration de :

- ◆ **la feuille de route de décarbonation du secteur du transport aérien français** au titre de l'Article 301 de la Loi Climat et Résilience (remise en février 2023) : ces travaux visent à contribuer à l'atteinte des objectifs de la

Stratégie nationale bas-carbone (SNBC). ADP a notamment été co-rapporteur de la section du rapport liée à l'intégration des nouvelles énergies pour l'aviation sur les aéroports ;

- ◆ **la mise à jour de la feuille de route du secteur au niveau européen** – Destination 2050, via l'ACI Europe.

Le Groupe ADP a également poursuivi en 2023 le travail collaboratif engagé en 2021 au côté de l'ensemble des acteurs du transport aérien et de nombreux énergéticiens pour créer et **faciliter les conditions d'émergence d'une filière de production de Carburants Aéronautiques Durables (CAD)**, par :

- ◆ une stratégie de soutien à l'émergence des CAD. Notre positionnement en tant qu'investisseur en amont de la chaîne de valeur des CAD stimule les capacités de production. Le Groupe ADP a notamment investi en 2023 dans le fonds *Sustainable Flight Fund*, initié par United Airline Venture, visant à financer des briques technologiques clés pour le développement des CAD ;
- ◆ un rôle de représentant des aéroports européens, au nom de l'ACI Europe,

dans l'alliance européenne *Renewable Low Carbon Fuel Alliance* (RLCF) qui vise à stimuler la production et l'approvisionnement en carburants renouvelables et bas carbone dans le secteur de l'aviation et du maritime ;

- ◆ une participation aux groupes de travail CAD, pilotés en France par la direction générale de l'Énergie et du Climat, qui porte notamment sur le soutien à la production, les mécanismes d'approvisionnement et la traçabilité ;
- ◆ le soutien à différents projets de production de CAD dans le cadre de l'appel à projets CARB-AERO porté par l'ADEME pour faire émerger des filières de production. ADP a participé à l'Appel à Manifestation d'Intérêt via cinq consortiums dès 2020 ;
- ◆ le copilotage, par le Groupe ADP et GMR Airports, aux côtés de Airbus, Safran, Axens et TotalÉnergies, d'une étude de faisabilité sur le développement d'une filière carburant aéronautique durable en Inde soutenue par la DG Trésor depuis 2022. Ses résultats préliminaires ont été présentés au ministère de l'Aviation Civile d'Inde en octobre 2023 ;
- ◆ l'organisation par AIG d'une « *collective Task Force* » avec les acteurs jordaniens du

Réduire notre contribution au changement climatique > Actions de prévention, d'atténuation et opportunités

transport aérien pour mettre en place une filière CAD en Jordanie. Le Groupe ADP et la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) française participent aux échanges afin de partager l'expérience européenne et française en la matière;

- ◆ des actions de partage au niveau international. En novembre 2023, le Groupe ADP est intervenu lors d'un séminaire des DGAC africaines francophones afin de partager sa vision sur le rôle des aéroports dans l'émergence des CAD.

Le Groupe ADP s'implique également **en faveur de l'émergence des technologies de rupture et prépare ses aéroports en vue d'accueillir les avions électriques, hybrides et à hydrogène**. Cette dynamique s'est poursuivie en 2023 par :

- ◆ Taxibot : cet équipement, capable de tracter un avion (moteurs éteints) des taxiways jusqu'au seuil de piste, doit permettre de réduire de manière significative la consommation de carburant des avions et les émissions de CO₂ et de polluants. L'expérimentation du Taxibot sur Paris-CDG a débuté fin 2023 et doit se poursuivre jusqu'à mi-2024;

- ◆ la participation en tant que membre actif à l'alliance européenne *Alliance for Zero Emission Aviation (AZEA)* qui vise à préparer l'écosystème de l'aviation à l'entrée en service d'aéronefs fonctionnant à l'hydrogène et à l'électricité;
- ◆ la poursuite des études de préfaisabilité sur la structuration d'une chaîne logistique hydrogène desservant les aéroports franciliens;
- ◆ la contribution à la réalisation de l'étude de dangers, pilotée par France Hydrogène, dans le cadre de la révision de la rubrique n° 4715 de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), pour créer un arrêté d'enregistrement pour les usages de l'hydrogène nécessitant une à cinq tonnes de stockage, en collaboration avec la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR);
- ◆ la conclusion de partenariats avec des constructeurs pour l'aviation régionale et générale décarbonées, notamment Zero Avia et Universal Hydrogen, afin d'étudier les modalités d'intégration de ces appareils sur nos aéroports;
- ◆ la réalisation du Velis Électrique Tour, en septembre 2023 qui a permis de connecter les aéroports franciliens par un avion de loisirs 100 % électrique de la marque Pipistrel;



Véhicule dans une station de recharge à hydrogène, Paris-Charles de Gaulle
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

- ◆ la participation à des consortiums pilotant des projets de R&T co-financés. Depuis 2023, le Groupe ADP contribue au projet OPS H2, cofinancé par la DGAC à travers le programme CORAC, qui vise à caractériser l'ensemble des risques liés aux opérations des avions hydrogènes et infrastructures associées en milieu aéroportuaire;
- ◆ la création, en juin 2023, d'une alliance entre le Groupe ADP et six leaders de l'aviation régionale décarbonée (Pipistrel,

- ◆ la création de Hydrogen Airport par le Groupe ADP et Air Liquide, la première coentreprise destinée à accompagner le développement des infrastructures hydrogène dans les aéroports.

Réduire notre contribution au changement climatique > Actions de prévention, d'atténuation et opportunités

» ACCOMPAGNER LES COMPAGNIES AÉRIENNES DANS LEURS EFFORTS DE TRANSITION

Les actions engagées par le Groupe ADP visent également à accompagner les compagnies aériennes dans la réduction de leurs émissions de CO₂ :

- ◆ partenariats avec des constructeurs de modules pour l'aviation régionale et générale décarbonées sur l'aéroport Paris-Le Bourget;
- ◆ réduction des émissions des avions au roulage;
- ◆ contribution aux travaux des services de la navigation aérienne dans l'objectif final d'une généralisation des descentes continues à Paris-Charles de Gaulle et à Paris-Orly;
- ◆ approvisionnement en électricité et en climatisation/chauffage lorsque l'avion est au stationnement pour limiter l'utilisation des moteurs auxiliaires pendant la préparation de l'avion;
- ◆ verdissement des engins au sol. Le Groupe ADP a attribué en 2021 les licences d'assistance en escale pour les services limités, sur la base de critères de verdissement des flottes d'engins et véhicules d'assistance en escale.

En complément, le Groupe ADP contribue, à Paris, à l'amélioration de la desserte en transports en commun :

- ◆ lignes du Grand Paris Express, CDG Express, TER Roissy Picardie, huit nouvelles lignes de bus prévues à horizon 2025;
- ◆ mise en œuvre avec les autres entreprises des plateformes franciliennes d'un plan de mobilité employeur commun (PDMEC).

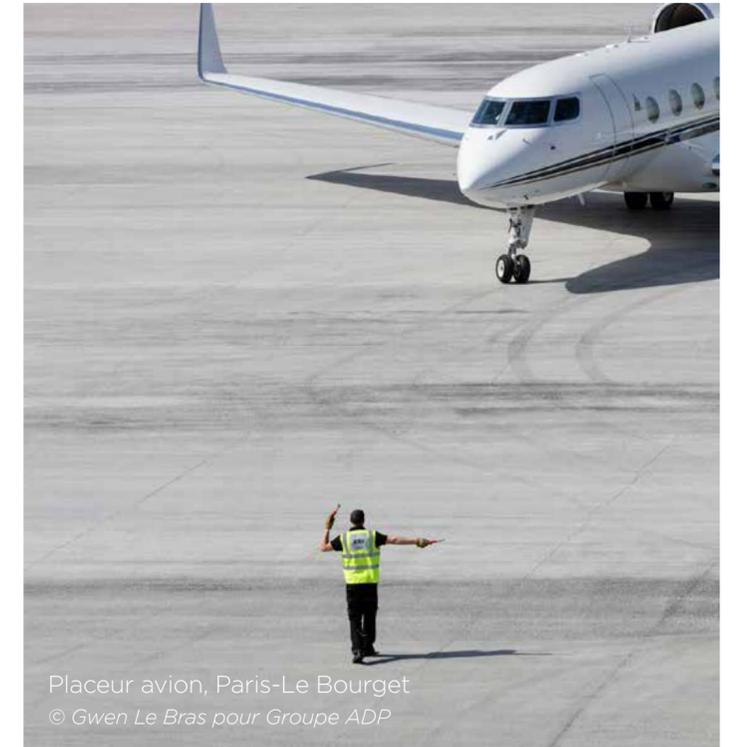
Un autre poste du scope 3, significatif bien que complexe à quantifier, concerne les émissions de CO₂ en lien avec les activités de construction. En 2023 les actions suivantes ont été mises en œuvre sur ce volet :

Développement de nouvelles pratiques sur nos chantiers et dans nos méthodes : autant dans la conception ultra bas carbone, la conception bois ou des démarches de recherche, le réemploi, la construction hors-site et développement des nouvelles pratiques

En 2023, les concepts ont été mis en œuvre dans les différents projets bas carbone présentés ci-après, mais également dans la réalisation en bois modulaire du nouveau

salon passagers pour la compagnie Emirates à Paris-Charles de Gaulle ou dans la réfection de la piste 1 sur l'aéroport précité.

Pour ce dernier exemple, un changement de paradigme important a été intégré à ce marché. En effet, pour la première fois Aéroports de Paris SA a intégré dans un projet une démarche de maîtrise de l'impact environnemental se traduisant par une quantification des impacts environnementaux des différentes solutions techniques par un outil reconnu par la profession, l'outil SEVE. Des limitations normatives et réglementaires se sont toutefois faites jour. Ainsi, le Groupe ADP a porté avec les autorités (service technique de l'aviation civile) des études et échanges visant à optimiser les obligations afin qu'elles tiennent compte des évolutions technologiques par exemple sur les taux de recyclage. Ces démarches se sont basées sur des études scientifiques et techniques menées par les autorités, validés par des tests mis en œuvre sur les chantiers d'Aéroports de Paris SA. Cette démarche a conduit également à la mise au point de nouvelles solutions techniques inédites en aéronautique : chaussées composites/inverses, accotements drainants et infiltrants assurant une portance



Placeur avion, Paris-Le Bourget
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

avion et une résistance au souffle des réacteurs, instrumentation des chaussées, etc.

Autres projets en cours utilisant des argiles calcinées :

- ◆ le plancher collaborant de la passerelle des satellites 1-7 du terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, projet réalisé intégrant 11 % d'argiles ;
- ◆ l'ossature béton de la centrale de géothermie de Paris-Charles de Gaulle dont les études sont en cours.

Réduire notre contribution au changement climatique > Actions de prévention, d'atténuation et opportunités

Mise en place à Paris d'un prix interne du carbone (60 €/tCO₂ depuis septembre 2019, 100 €/tCO₂ depuis janvier 2023) de type « prix directeur du carbone » (ou « shadow price »²²)

Une valeur carbone définie par l'entreprise est intégrée dans les décisions d'investissement et appliquée aux émissions de GES générées par les projets, afin d'impacter favorablement les indicateurs économiques des projets sobres en émissions de CO₂.

Développement d'un outil de budgétisation de l'impact carbone des projets d'investissement

Lancé en 2022 par Aéroports de Paris, il est d'abord expérimenté sur ses plateformes franciliennes (2023), puis sera étendu aux aéroports de TAV et AIG (2024) et généralisé en 2025. Il prend en compte les émissions liées à :

- ◆ la construction;
- ◆ la maintenance ou rénovation;
- ◆ la consommation des énergies de chauffage et refroidissement;
- ◆ la consommation électrique;
- ◆ et la démolition des ouvrages.

Cet outil a permis d'évaluer les émissions de CO₂ de 19 projets en 2023 (construction de bâtiment, d'infrastructures linéaires, de parkings, d'aménagement intérieur ou de systèmes techniques).

LE PROJET OLGA

Lancé en octobre 2021, avec un budget total de 34 millions d'euros, dont 25 millions d'euros de subvention accordés sur une période de 60 mois par la Commission européenne, le projet OLGA (hOListic & Green Airports) cherche à expérimenter puis répliquer des projets dans le but de réduire l'impact environnemental du secteur du transport aérien.

Emmené par le Groupe ADP avec l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, le consortium OLGA rassemble 57 partenaires et tierces parties, parmi lesquels : quatre aéroports, des industriels, des compagnies aériennes, des acteurs de la recherche et des acteurs publics.

OLGA cherche à expérimenter puis répliquer des projets dans le but de réduire l'impact environnemental du secteur du transport aérien de manière holistique :

- ◆ décarbonation des activités aériennes au sol;
- ◆ introduction des carburants aéronautiques durables;
- ◆ décarbonation des accès aux plateformes;
- ◆ amélioration de l'indice de biodiversité des aéroports;
- ◆ performance énergétique des bâtiments;
- ◆ amélioration de la modélisation de la qualité de l'air;
- ◆ réduction des déchets, etc.

› www.olga-project.eu

²² I4CE



Push back électrique,
 Paris-Charles de Gaulle
 © Gwen Le Bras pour Groupe ADP

› DEVENIR UN TERRITOIRE NEUTRE EN CARBONE EN 2050

Pour réaliser l'ambition que nos aéroports deviennent des territoires neutres en carbone, il est nécessaire de réduire les émissions externes, scope 3, qui recouvrent dans cet objectif les émissions :

- ◆ des moteurs avions, déterminées selon deux phases : le cycle LTO (*Landing Take-Off*) – approche, atterrissage, circulation au sol, décollage, montée jusqu'à 3000 pieds – et la phase demi-croisière (50 % des émissions de la phase vol des avions sur l'ensemble du trajet aller-retour) ou croisière départ (100 % des émissions de la phase vol des avions sur le trajet aller et 0 % sur le trajet retour);
- ◆ des moteurs auxiliaires de puissance (APU) des avions, qui fournissent l'énergie à bord en stationnement;
- ◆ des véhicules et engins d'assistance en escale exploités par des sociétés externes;
- ◆ des déplacements domicile-travail de l'ensemble des salariés des plateformes, y compris les salariés d'Aéroports de Paris;
- ◆ des déplacements des passagers et leurs accompagnants pour se rendre sur les plateformes, s'y déplacer et les quitter;
- ◆ d'autres sources diffuses comme la gestion des déchets internes, les engins de chantiers, les produits hivernaux ou l'électricité vendue à des tiers.

Réduire notre contribution au changement climatique

DISPOSITIF DE SUIVI

› PROGRÈS EN MATIÈRE DE TRAJECTOIRE CARBONE

Scopes 1 et 2

Les trajectoires d'émissions de CO₂ scopes 1 et 2 des trois plateformes franciliennes attestent de **l'effet bénéfique des investissements consentis pour accroître le recours aux énergies renouvelables et renforcer la sobriété énergétique** : géothermie à Paris-Orly; connexion à la chaleur fatale de l'incinérateur de Rungis dans une logique d'écologie industrielle et territoriale; centrale biomasse à Paris-Charles de Gaulle; pompe à chaleur à Paris-Le Bourget.

Les actions conduites par le Groupe ADP pour maîtriser sa consommation d'énergie et en réduire le contenu carbone sont principalement rassemblées dans le plan de sobriété énergétique et la mise en œuvre des outils liés à sa certification ISO 50001.

Elles ont permis les résultats suivants en 2023 par rapport à 2019²³ :

- ◆ - 7 % sur la consommation d'électricité;
 - ◆ - 31 % sur la consommation de chaud.
- L'atteinte de la neutralité carbone et du zéro émission nette repose également, pour les trois plateformes, sur :
- ◆ la combinaison entre énergies renouvelables : géothermie à Paris-Charles de Gaulle en 2026, pompe à chaleur à Paris-Orly en 2024;
 - ◆ les investissements en faveur de l'efficacité énergétique;
 - ◆ la transition des flottes de véhicules;
 - ◆ le recours à 100 % d'électricité décarbonée (en vigueur depuis 2021);
 - ◆ la compensation des déplacements professionnels des salariés ADP;
 - ◆ les solutions innovantes pour sortir de l'atmosphère les tonnes de CO₂ résiduelles : biométhane, captage industriel de CO₂, solutions basées sur la nature, etc.

En juin 2022, le Groupe ADP s'est engagé dans le programme SBTi, engagement « net zéro » en 2050 (voir p.50). La construction de ces cibles a été un important travail en 2023 et sera un marqueur de la politique de décarbonation du groupe en 2024 (soumission à SBTi).

²³ Corrigés des facteurs d'influence que sont le Degré Jour Unifié [DJU] chaud, le DJU froid, la surface occupée et le nombre de passagers.

Scope 3

Aéroports de Paris dispose en interne de trajectoires d'émissions précises pour l'ensemble des postes d'émissions de ses plateformes franciliennes. Elles reposent sur des hypothèses précises de :

- ◆ intégration de plans de progrès en matière de pilotage des émissions de GES dans les principaux marchés en renouvellement ;
- ◆ engagement volontaire de nos principaux fournisseurs dans une démarche de décarbonation ;
- ◆ définition d'une trajectoire carbone appliquée au plan d'investissements, et assortie d'un pilotage de la performance carbone des projets d'investissements.
- ◆ amélioration de la performance intrinsèque des technologies avion ;
- ◆ amélioration des opérations ;
- ◆ pénétration des carburants aéronautiques durables en cohérence avec les mandats d'incorporation annoncés dans ReFuel EU et avec la feuille de route nationale de décarbonation du transport aérien ;

- ◆ pénétration de la technologie hydrogène liquide pour les vols court et moyen-courrier
- ◆ feuille de route de décarbonation de la supply chain (achats de biens et services).

Ces trajectoires s'appuient très largement sur **la feuille de route nationale de décarbonation du transport aérien** publiée en février 2023.

Cette feuille de route alimente la Stratégie Française pour l'Énergie et le Climat (SFEC), dans laquelle Aéroports de Paris s'est fortement impliquée pour définir une trajectoire de décarbonation du transport aérien.

Les actions concrètes adossées à ces trajectoires et les actions figurant dans les feuilles de route de réduction des émissions de CO₂ des autres postes d'émission du scope 3 sont décrites à partir de la page 40.

La lutte contre le changement climatique passe par des changements d'infrastructures, des ruptures technologiques, ainsi que par le changement des comportements et des modes de pensée. **Aéroports de Paris s'engage fortement vers la formation et la sensibilisation de ses collaborateurs.**

Ainsi en 2023, Aéroports de Paris a poursuivi le déploiement des fresques du climat au sein de ses équipes. Cet outil pédagogique et scientifique permet de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du changement climatique.

Réduire notre contribution au changement climatique > Dispositif de suivi

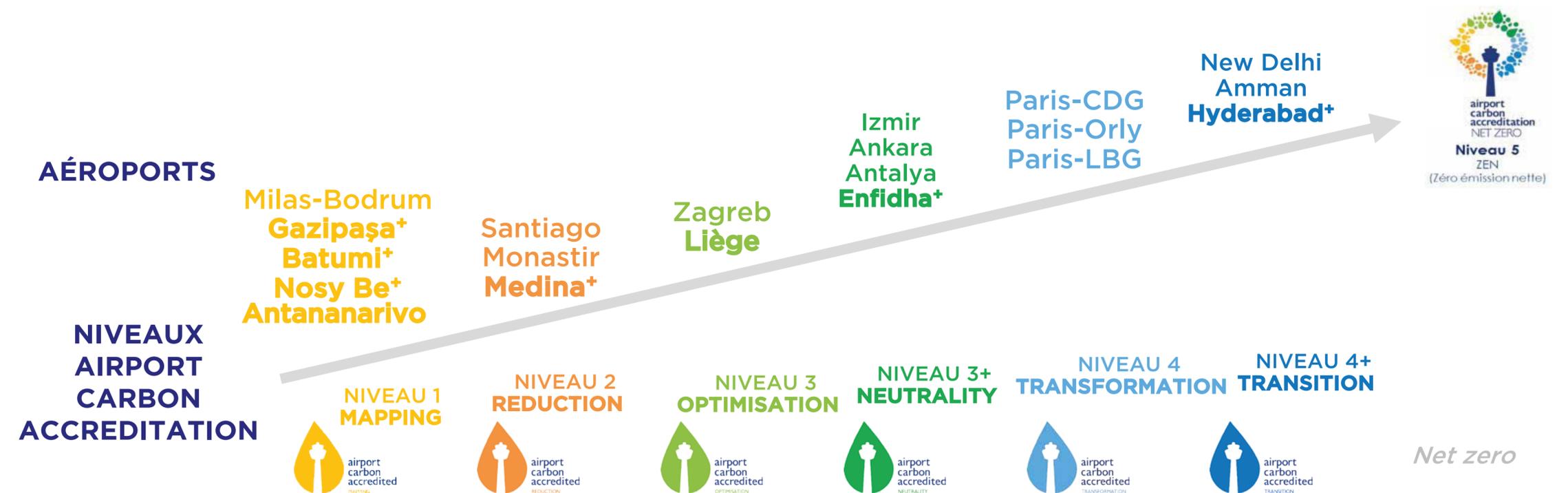
ACCREDITATIONS ACA

Le Groupe ADP est également engagé dans le programme *Airport Carbon Accreditation* (ACA) soutenu par l'Union européenne et les Nations Unies. En 2023, 20 de nos plateformes étaient accréditées ACA.

L'accréditation ACA est un programme d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ du secteur aéroportuaire, mis en place par ACI Europe puis étendu au niveau mondial. Il est administré par un tiers indépendant et les aéroports certifiés par des auditeurs indépendants dont les capacités sont préalablement validées par l'administrateur du programme. Le programme évalue et reconnaît la démarche entreprise par les aéroports afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Les rapports ACA détaillés des plateformes de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget sont disponibles publiquement sur le site [Entre voisins](https://entrevoisins.com).

➤ airportcarbonaccreditation.org



Les aéroports ayant un levier ACA plus élevé en 2023 par rapport à 2022 sont indiqués en gras avec un +.

Réduire notre contribution au changement climatique > Dispositif de suivi

› ÉTAT DES LIEUX DE NOS ÉMISSIONS

Le Groupe ADP inventorie et publie annuellement ses émissions de CO₂ internes (scopes 1 et 2) et une part très significative des émissions de CO₂ de ses parties prenantes (scope 3).

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre réalisé par le groupe est conforme aux prescriptions *GHG Protocol*.

Le bilan carbone présenté est :

- ◆ le bilan 2022 afin de pouvoir présenter des données des scopes 1, 2 et 3 sur une même année, car le scope 3 des aéroports contrôlés se sera disponible qu'en mai 2024 pour 2023;
- ◆ exprimé en CO₂ équivalent qui consiste à attribuer pour une période définie un « potentiel de réchauffement global » (PRG) différent pour chaque gaz par rapport au CO₂ qui sert d'étalon;
- ◆ également soumis dans le cadre de notre réponse au questionnaire climat du CDP (*Carbon Disclosure Project*).

Un bilan carbone plus détaillé et sa méthodologie d'élaboration sont présentés dans notre Document d'Enregistrement Universel (voir DEU à partir de la page 283).

INDICATEURS CLÉS 2023

B
C'EST LA NOTE REÇUE
PAR LE BILAN CARBONE SOUMIS
PAR AÉROPORTS DE PARIS
AU CDP POUR LE COMPTE
DE SES ÉMISSIONS 2022.

Principaux résultats des calculs d'émissions internes et externes 2022** consolidés au niveau Groupe (hors GMR Airports)

Le scope 1 du Groupe ADP représente 0,6 % des émissions totales, soulignant la nécessité et la pertinence de notre engagement à accompagner la décarbonation de nos parties prenantes (scope 3).

	GROUPE ADP	DONT AÉROPORTS DE PARIS (AÉROPORTS FRANCILIENS)	DONT TAV ET AIG (CONTRÔLÉS)	DONT LES FILIALES AVEC CONTRÔLE OPÉRATIONNEL	DONT LES FILIALES SANS CONTRÔLE OPÉRATIONNEL
Scope 1 et 2 (en tonne de CO ₂ eq) <i>NB : Scope 2 en « location-based »</i>	148 394	59 948	87 734	712	*
% du total scope 1 et 2	100 %	40,4 %	59,1 %	0,5 %	*
Scope 3 (en tonne de CO ₂ eq)	23 645 721	16 822 999	6 560 639	184 732	77 351
% du total scope 3	100 %	71,1 %	27,7 %	0,8 %	0,3 %
Total (en tonne de CO ₂ eq)	23 794 115	16 882 947	6 648 373	185 444	77 351

* Les émissions des scopes 1 et 2 des filiales sans contrôle opérationnel sont intégrées au Scope 3 du Groupe ADP au prorata du taux de participation conformément aux prescriptions du GHG Protocol.

**Les données 2023 ne sont pas encore consolidées à la date de publication du présent document

Réduire notre contribution au changement climatique

DÉMARCHE DE PROGRÈS

En 2022, Aéroports de Paris a initié le processus de certification SBTi net zero de ses engagements climatiques (voir p.34) pour ses plateformes franciliennes. La définition de ces cibles, et des trajectoires sous-jacentes, s'appuie sur les actions engagées concourant à la réduction des émissions carbone d'Aéroports de Paris et de ses parties prenantes à horizon 2030.

› AVIONS AU STATIONNEMENT ET ROULAGE

Intégration de la chaîne H2 sur nos aéroports

À compter de 2024, le Groupe ADP prendra activement part au projet ALRIGH2T, cofinancé par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projets Horizon Europe.

ALRIGH2T vise à proposer des solutions de démonstration pour l'intégration de deux avions de rupture technologique sur des aéroports européens, dont Paris-Orly et Paris-Le Bourget, en testant spécifiquement l'étape de « *refuelling* » en hydrogène.

Équipements électriques et climatisation

Nos enjeux

Impact climatique (et qualité de l'air) du recours aux moteurs auxiliaires des avions en l'absence de ces alternatives.

Notre plan de progrès

- ◆ 100 % des postes au contact sont déjà équipés en prises 400 Hz à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly pour la fourniture d'électricité aux avions au stationnement
- ◆ Poursuite du déploiement des équipements de nos postes au large de prises électriques 50 Hz
- ◆ Choix d'une politique technique de déploiement des prises 50 Hz de forte puissance (250A) pour la climatisation des avions. Les assistants y brancheront des unités de climatisation mobiles électriques

Notre objectif

100 % des postes au contact seront équipés d'ici 2025 et au large d'ici 2030 sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly (réduction significative des émissions de CO₂ et polluants).

Roulage des avions

Notre plan de progrès

- ◆ Poursuite du travail engagé avec les compagnies aériennes et les Services de la Navigation Aérienne :
 - gestion locale des départs,
 - optimisation du temps de roulage et réduction des « stops and go »,
 - généralisation de la pratique du N-1 ou N-2 moteurs,
 - incorporation de carburants durables,
 - déploiement de technologies innovantes pour le développement du roulage vert
- ◆ Expérimenter des taxibots sur les moyen-porteurs à Paris-Charles de Gaulle, en partenariat avec le groupe Air France-KLM en 2024 dans le cadre du projet OLGA (voir p.44).

Notre objectif

Réduire de 10 % les émissions de CO₂ au roulage d'ici 2025.

Réduire notre contribution au changement climatique > Démarche de progrès

Engins d'assistance en escale (GSE)

Nos enjeux

Prolonger les réductions d'émissions de CO₂ et polluants déjà engagées par l'électrification d'une partie des matériels des assistants

Nos objectifs

75 % d'engins décarbonés pour les services limités en 2025 pour nos aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly : escaliers passagers, tracteurs bagages, tapis bagages, « loader », « push ». Cet objectif est porté à 90 % en 2030, positionnant Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly parmi les aéroports européens les plus avancés en la matière.

Notre plan de progrès

Le bilan favorable de l'expérimentation de l'utilisation de dégivreuses hybrides s'est traduit à Paris-Charles de Gaulle par la décision d'acquérir 17 dégivreuses hybrides et d'installer des bornes de recharge au plus près des baies de dégivrage pour l'hiver 2023/2024.

L'expérimentation de Biodiesel (B100 et HVO) a démontré que les deux solutions étaient techniquement et environnementalement soutenables. À court terme, les contraintes logistiques (limitation du nombre de flux d'approvisionnement) ainsi que les caractéristiques physico-chimiques du B100 (prolifération bactérienne et problèmes de filtration, à la suite d'un stockage prolongé pouvant entraîner de la condensation) conduisent à orienter notre choix vers l'utilisation de HVO, à condition de disposer des garanties d'origine et de durabilité adéquates des huiles usagées utilisées.

Connectivité des plateformes aéroportuaires

Nos enjeux

Offrir à chaque voyageur l'opportunité de choisir le mode de transport au moindre impact environnemental, quelle que soit sa destination, en constituant des pôles multimodaux intégrés, nouveaux cœurs des plateformes aéroportuaires, grâce à :

- ◆ des infrastructures plus densifiées et plus compactes ;
- ◆ une meilleure connectivité avec les territoires pour le développement de bénéfices croisés ;
- ◆ la maîtrise de l'engorgement routier.

Notre plan de progrès

- ◆ Développer l'intermodalité pour le transport longue distance avec un objectif de + 50 % de voyageurs à Paris-Charles de Gaulle et + 100 % à Orly en correspondance fer-air d'ici 2025 par rapport à 2019
- ◆ Assurer la connectivité pour les trajets quotidiens : huit nouvelles lignes de transport en commun mises en service ou en travaux d'ici 2025 pour desservir les

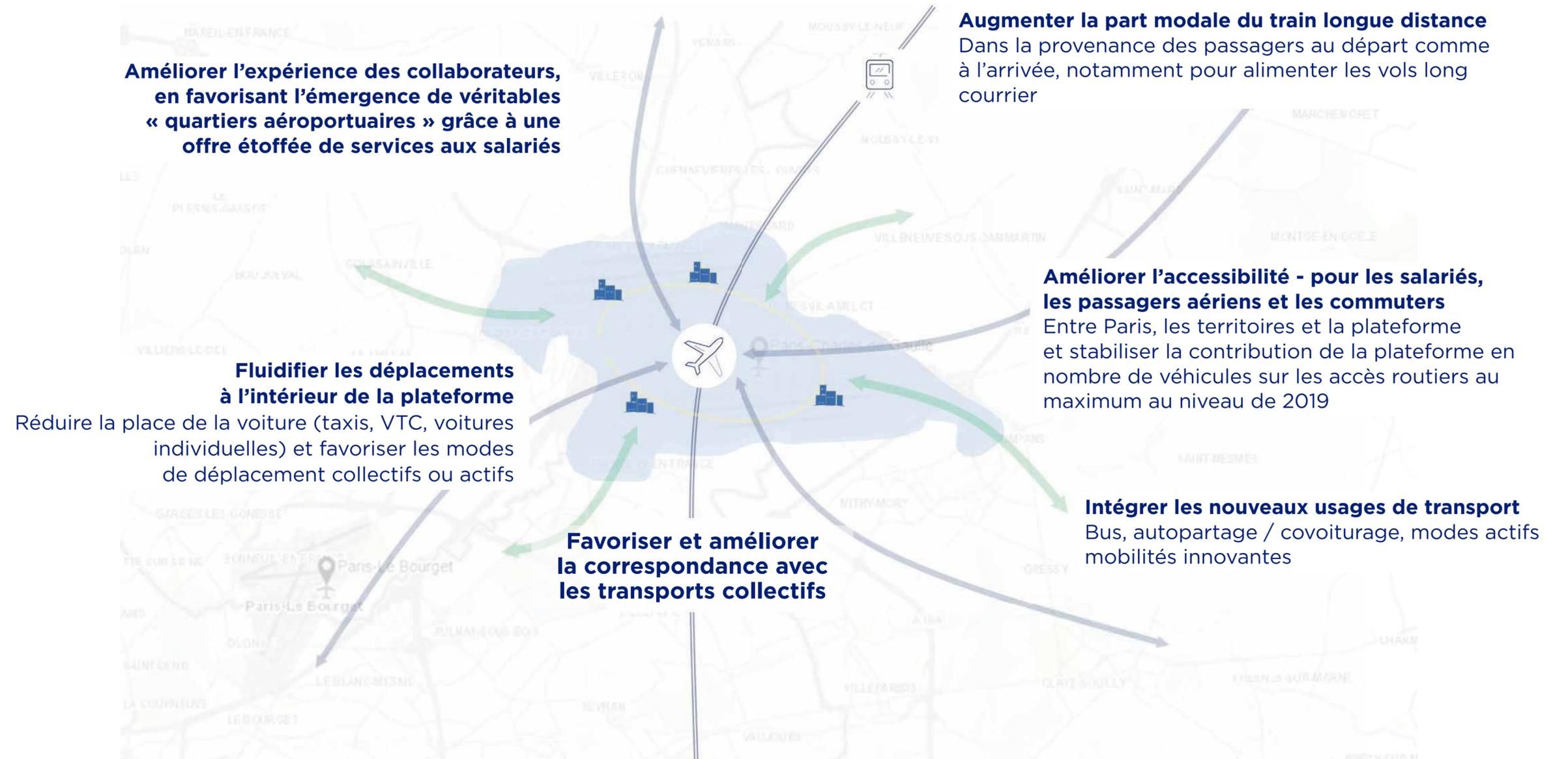
plateformes franciliennes avec des plages d'ouvertures élargies :

- mise en place du pôle multimodal de Paris-Orly en 2024 desservi par la ligne 14 du Grand Paris Express ;
- nouvelles lignes pour compléter cette offre, à Paris-Orly, Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget avant la fin de la décennie : lignes 17 et 18 du Grand Paris Express, CDG Express, bus à haut niveau de service sur le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne, TER Roissy Picardie, etc.
- ◆ Revoir la place de la voiture dans nos aéroports et encourager encore davantage les mobilités durables :
 - les modes actifs (plan vélo à Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle en particulier) ;
 - la mobilité électrique pour les salariés ;
 - le covoiturage avec le déploiement en 2021 d'une nouvelle offre covoiturage (Karos) partagée sur nos aéroports franciliens
- ◆ Déployer le télétravail et inciter à limiter l'usage de la voiture individuelle dans le cadre de nos Plans de Mobilité Employeur Commun (PDMEC)

Réduire notre contribution au changement climatique > Démarche de progrès

**ÊTRE PIONNIER
DANS L'OFFRE MULTIMODALE**

Vers un nouveau rapport aux territoires
aéroportuaires à Paris-Charles de Gaulle



Réduire notre contribution au changement climatique > Démarche de progrès

› MISE EN PLACE D'UN BUDGET CARBONE SUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT ET ACHATS

La budgétisation carbone a d'abord été expérimentée sur les plateformes franciliennes en 2023 (voir p.44). En 2024, le Groupe ADP continuera à tester et mettre en œuvre des matériaux et techniques de mise en œuvre bas carbone (bétons métakaolin et véhicules de chantier électriques et/ou hydrogène).

Nous travaillons également sur la maîtrise des émissions pour nos achats et nos projets de construction. Dans ce cadre, nous avons défini en 2022 une méthodologie de maîtrise et de baisse des émissions selon une approche en plusieurs étapes (voir p.65 et 86):

1. identification des fournisseurs (TOP 100) et des marchés les plus émissifs en CO₂;
2. initiation d'un dialogue constructif en vue d'une décarbonation de leurs prestations;
3. mise en œuvre simultanée d'un « critère carbone » dans les marchés à impact significatif ou critique;
4. renforcement de la pondération RSE pour qu'elle pèse davantage dans la notation des dossiers de candidature de nos prestataires.

Pour les projets d'investissements d'un montant supérieur à cinq millions d'euros à Paris :

5. quantification des impacts à la maille la plus fine possible;
6. analyse des leviers et projection des gains possibles;
7. fixation d'objectifs CO2 marché par marché ou projet par projet, en les intégrant dans nos clauses contractuelles.

› SENSIBILISATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Groupe ADP s'est fixé pour objectif de sensibiliser **100 % des collaborateurs en CDI d'Aéroports de Paris à la Fresque du Climat d'ici fin 2025**. Ce déploiement à plus de 5000 collaborateurs se poursuivra dans les deux années à venir.



Fresque du climat, siège du Groupe ADP, Paris-Charles de Gaulle
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

INDICATEUR CLÉ 2023

1 400

COLLABORATEURS
(PLUS DE 25 % DES EFFECTIFS
AU 31/12/2023) SENSIBILISÉS
À L'OCCASION DE LA FRESQUE
DU CLIMAT DEPUIS 2021.

Participer à la préservation d'un air de qualité

Les 23 plateformes signataires de la charte « Airports for Trust » se sont engagées à mesurer et surveiller la qualité de l'air afin de préserver la santé des riverains. Par ailleurs, les actions engagées par le Groupe ADP pour limiter les émissions de CO₂ permettent également de réduire les émissions de polluants.

DESCRIPTION DU RISQUE

La qualité de l'air dans une aire économique comme Paris revêt des dimensions et des dynamiques complexes dont le trafic aérien est une des sources.

Selon l'OMS, la pollution de l'air dans le monde est le principal risque environnemental pour la santé humaine. L'exposition à la pollution de l'air extérieur conduit chaque année au décès d'environ 4,2 millions de personnes dans le monde, selon le ministère de la Santé français.

Les risques liés à la pollution de l'air sont donc physiques (santé humaine), économique (impact financier de la qualité de l'air comme le coût sanitaire, perte de productivité, etc.).

Pour le Groupe ADP, les émissions de polluants sur les plateformes aéroportuaires contribuent à la dégradation de la qualité de l'air local. Cette dégradation accentue les risques de pics de pollution induisant des risques supplémentaires sur la santé des riverains et des restrictions opérationnelles pour l'aéroport.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

Le Groupe ADP déploie une politique ambitieuse pour réduire les émissions de polluants atmosphériques liées à ses activités et à ses installations, ses unités de production d'énergie en particulier, et le transport routier induit.

Cette politique s'appuie sur trois principaux axes de travail : surveillance, communication et réduction des émissions. **surveillance, communication et réduction des émissions.**

› ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE ADP

Contribution à la réduction de la dégradation de la qualité de l'air local

Les actions engagées pour limiter les émissions de CO₂ permettent également de réduire la dégradation de la qualité de l'air.

› ACTIONS MENÉES PAR AÉROPORTS DE PARIS

Contribution à la réduction de l'accentuation des risques de pics de pollution induisant des restrictions opérationnelles

Des épisodes régionaux de pollution de l'air ont fréquemment lieu et des procédures d'information-recommandation et d'alerte sont déclenchées par Airparif, précisant les actions à mettre en œuvre pour limiter la pollution. Certaines des actions et notamment le plan national d'action de l'aviation civile (porté par la DGAC), en cas d'épisode prolongé, peuvent entraîner des restrictions opérationnelles.

Pour ses plateformes franciliennes, Aéroports de Paris a défini une **procédure interne de gestion des épisodes de pollution de l'air** qui précise les actions à mettre en œuvre par l'ensemble des entités pouvant agir pour limiter les émissions lors des épisodes de pollution de l'air.

Participer à la préservation d'un air de qualité > Actions de prévention et d'atténuation

Elle s'appuie sur des actions de sensibilisation – information des salariés d'Aéroports de Paris, de la communauté aéronautique et de l'ensemble des personnes se rendant sur nos plateformes – et inclut des actions de réduction des émissions, par exemple :

EN CAS DE PROCÉDURE D'INFORMATION-RECOMMANDATION

- ◆ Adaptation de la température de consigne dans certaines zones des aéroports à certaines périodes.
- ◆ Réduction du fonctionnement des installations fixes dont les émissions contribuent à l'épisode de pollution.
- ◆ Mise en œuvre de prescriptions particulières prévues dans l'autorisation d'exploitation des ICPE²⁴.

EN CAS DE PROCÉDURE D'ALERTE

- ◆ Report de travaux de maintenance et de certaines opérations émettrices de particules, d'oxydes d'azote ou COV (Composés Organiques Volatils).
- ◆ Réduction de l'utilisation de groupes électrogènes.
- ◆ Réduction de l'utilisation de solvants.
- ◆ Rappel aux intervenants extérieurs des bonnes pratiques à mener en cas d'épisode de pollution.
- ◆ Report ou réduction de l'activité sur les chantiers générateurs de poussières et recourt à des mesures d'évitement dans la mesure du possible, sans que cela ne puisse mettre en cause la sécurité aéronautique et dans le respect des dispositions contractuelles.

Au-delà des actions engagées par Aéroports de Paris, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) transmet des informations pour rappeler :

- ◆ les interdictions des essais « moteurs »;
- ◆ le respect des durées d'utilisation des APU;
- ◆ l'interdiction des tours de piste d'entraînement sur les aérodromes d'aviation générale, à l'exception de ceux réalisés dans le cadre d'une formation initiale dispensée par un organisme déclaré, approuvé ou certifié, avec présence à bord ou supervision d'un instructeur.

Le Groupe ADP travaille également à **réduire les pollutions atmosphériques sur toutes ses plateformes internationales.**

À Zagreb, un plan de management de la qualité de l'air a été déployé afin de couvrir les principales sources de pollution à savoir : les aéronefs, les véhicules d'assistance en escale, les accès routiers principaux de l'aéroport et les centrales de production d'énergie.

Ailleurs dans le monde on peut citer pour exemple les aéroports de Liège et d'Amman qui disposent chacun de stations de mesure de la qualité, mesures régulières, voire continues, et rendues publiques.

²⁴ Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Participer à la préservation d'un air de qualité

DISPOSITIF DE SUIVI

Le Groupe ADP déploie une politique ambitieuse pour réduire les émissions de polluants atmosphériques liées à ses activités et à ses installations, ses unités de production d'énergie en particulier. Cette politique s'appuie sur trois axes de travail principaux : surveillance, communication et réduction des émissions.

En France, **Aéroports de Paris réalise des actions de surveillance de la qualité de l'air**. Accrédité par le Comité français d'accréditation COFRAC, son laboratoire exploite cinq stations de mesure de la qualité de l'air sur les aéroports de Paris-Orly, Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget.

Ces stations mesurent, en continu, les concentrations d'oxydes d'azote, de particules et de particules ultrafines. Il inventorie annuellement les émissions des sources aéroportuaires comme les avions, les centrales thermiques et le transport routier induit. Les rapports sont disponibles en ligne.

En lien avec son permis environnemental et grâce à l'implantation d'une station de mesure en continu de la qualité de l'air, **l'aéroport de Zagreb observe et mesure différents polluants**. Il publie les résultats en ligne (en croate).

Depuis 2012, **Liège Airport suit en permanence la qualité de l'air ambiant** (particules fines et oxydes d'azote) *via* une station de mesures située en bord de piste et gérée par l'Institut Scientifique de Service public (ISSEP). Les résultats des relevés de cette station sont étudiés afin de s'assurer du faible impact des activités de l'aéroport et de ses partenaires sur la qualité de l'air.

En partenariat avec l'ISSEP, la SOWAER et le ministère wallon des aéroports, quatre stations ont été installées en février 2023 de part et d'autre de la piste pour objectiver les retombées d'hydrocarbures. En plus des particules fines et des oxydes d'azote, ces stations mesureront la concentration dans l'air des principaux polluants organiques générés par le transport aérien.

Liège Airport s'engage à rendre publics les rapports de ces stations de mesure de la qualité de l'air.

À l'aéroport d'Amman, AIG dispose de stations de mesure de la qualité de l'air autour de l'aéroport. Les résultats de ces suivis sont synthétisés au sein de rapports transmis aux autorités locales telles que le gouvernement et le comité environnemental jordanien.

Des mesures de la qualité des rejets atmosphériques à la source, au niveau des cheminées des centrales de production d'énergie, sont également réalisées. L'aéroport, situé dans un environnement désertique, pose un véritable défi concernant les poussières sur et autour de l'aéroport.

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Six campagnes de mesures de la qualité de l'air sont prévues sur la durée du projet OLGA (voir p.44). Elles visent à mesurer et évaluer pendant cinq ans, à raison de six mois par an et à différentes périodes de l'année, les concentrations de polluants non réglementés dits « émergents » (particules ultrafines, composés organiques volatiles). Le but est d'identifier des traceurs spécifiques liés aux émissions aéroportuaires.

Limiter la pollution sonore

Via le Laboratoire Groupe ADP et en liaison étroite avec les pouvoirs publics, le Groupe ADP est résolument engagé dans la surveillance, la maîtrise et la diminution de l’empreinte sonore de ses aéroports franciliens.

DESCRIPTION DU RISQUE

Les plateformes aéroportuaires européennes du Groupe ADP sont exposées au risque de restriction d’exploitation pour motifs environnementaux liés au bruit. De telles mesures doivent au préalable :

- ◆ être justifiées par des problématiques de nuisances sonores, identifiées dans le plan de prévention du bruit comme ne pouvant pas être résolues par les mesures déjà en vigueur; et
- ◆ faire l’objet d’une étude d’impact selon l’approche dite équilibrée²⁵.

Cette étude d’impact, réalisée en 2023 pour Orly et qui sera faite en 2024 pour CDG, vise à évaluer si :

- ◆ de nouvelles restrictions d’exploitation de la plateforme aéroportuaire concernée permettraient d’atteindre l’objectif de réduction des nuisances sonores fixé préalablement pour répondre au problème de bruit identifié; et
- ◆ les solutions envisagées sont proportionnées aux conséquences économiques et sociales.

²⁵ Prévues par le règlement européen du 16 avril 2014 n° 598/2014 relatif à l’établissement de règles et de procédures concernant l’introduction de restrictions d’exploitation liées au bruit dans les aéroports de l’Union.

RESTRICTIONS D’EXPLOITATION EN VIGUEUR EN ILE DE FRANCE

Les aéroports franciliens disposent déjà d’importantes mesures de restriction d’exploitation visant à la protection des populations riveraines.

PARIS-ORLY	PARIS-CHARLES DE GAULLE	TOUSSUS-LE-NOBLE (AÉRODROME D’AVIATION GÉNÉRALE)
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Couvre-feu total (23h30 à 6h00) depuis 1968 ◆ Plafonnement des opérations à 250 000 créneaux annuels dès 1996 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Nombre plafond de vols en cœur de nuit (0h à 5h pour les départs et 0h30 à 5h30 pour les arrivées), doublé d’une obligation de restitution des créneaux de nuit non utilisés ◆ Plafond d’émission de bruit global engendré par l’activité aérienne suivi un Indicateur Global Mesuré Pondéré (IGMP) annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Interdiction d’accéder à l’aéroport aux aéronefs au-delà d’un certain seuil de bruit sur la base de la classification Calipso

Limiter la pollution sonore

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

› ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE ADP

Politiques et mesures de maîtrise des risques

Les actions mises en place concernent chacun des piliers de l'approche équilibrée, telle que définie par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et traduite dans le droit européen²⁶. Le suivi des mesures anti-bruit de chacun des piliers et l'élaboration de nouvelles mesures de protection sont récapitulés dans les Plans quinquennaux de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de chaque aéroport parisien.

◆ **Réduction du bruit à la source** : mise en œuvre d'une tarification encourageant le renouvellement des flottes de dernière génération ayant de meilleures performances acoustiques, dont le caractère incitatif a été fortement renforcé à compter de la période tarifaire 2022

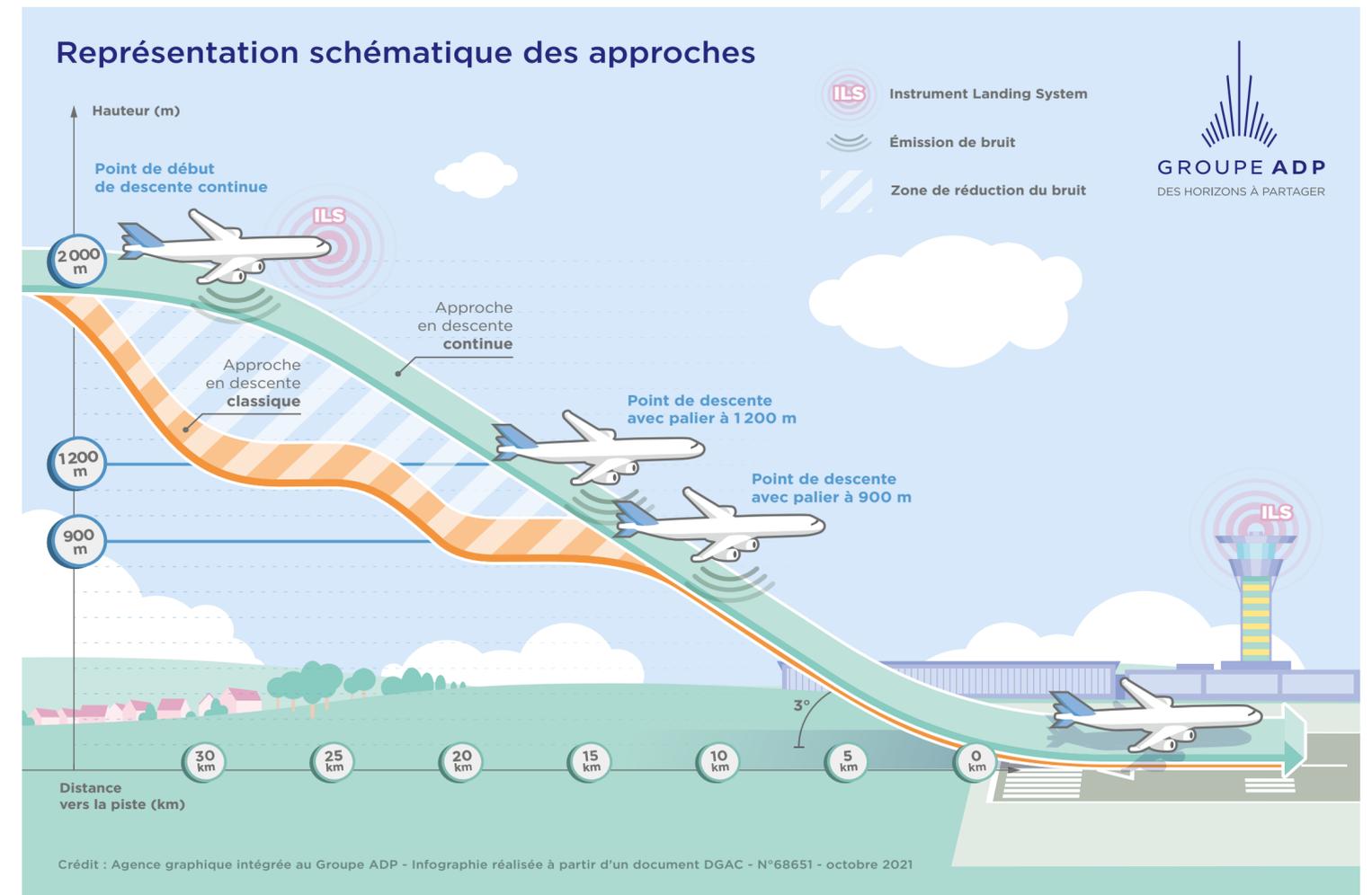
◆ **Planification et gestion foncière** : découle de la mise en œuvre par l'État de :

- un Plan d'Exposition au Bruit (PEB) qui prévoit de ne pas ajouter de logements dans les zones les plus exposées au bruit

- un Plan de Gêne Sonore (PGS) qui délimite les zones les plus exposées au bruit dans lesquelles les riverains des aéroports peuvent bénéficier d'une aide à l'insonorisation

Le Groupe ADP est le gestionnaire du dispositif d'aide à l'insonorisation des logements applicable autour des trois principaux aéroports franciliens. Il travaille au renforcement du dispositif, à sa meilleure connaissance par les populations éligibles et à la réduction des délais d'agrément des travaux.

◆ **Procédures opérationnelles de moindre bruit** : mise en place de procédures d'arrivée en descente continue dont la généralisation est prévue par la Direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA) à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly. En 2023, l'État a entrepris une concertation publique sur les descentes continues face à l'ouest à Paris-Orly, suivie en janvier-février 2024 par une enquête publique. Pour Paris-Charles de Gaulle, l'État décidera des actions à mener à l'issue de la procédure de Paris-Orly.



²⁶ Règlement [UE] n° 598/2014 du Parlement européen.

limiter la pollution sonore

DISPOSITIF DE SUIVI

Aéroports de Paris dispose de son propre laboratoire qui déploie et pilote **une quarantaine de stations permanentes de mesure du bruit autour des plateformes franciliennes**. Ce dispositif permet de suivre en continu le bruit des avions et corrélér les résultats aux trajectoires et au type d'appareil. Ces mesures sont transmises tous les mois à l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA) et à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Afin d'améliorer l'information du public, des synthèses de ces mesures sont publiées mensuellement sur le site internet grand public : www.entrevoisins.groupeadp.fr.

Développé par le Groupe ADP et accessible en ligne, **le logiciel Vitrail permet d'identifier les survols**. Grâce à lui et à l'outil Itrap, les riverains peuvent disposer des caractéristiques d'un vol précis en termes de respect d'altitude et de trajectoires, après en avoir fait la demande (réponse automatique en moins de trois heures).

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Afin d'aller encore plus loin, **un objectif de bruit a été fixé dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) de Paris-Orly**. Il prévoit notamment une division par deux de l'indicateur sanitaire HSD de forte perturbation du sommeil entre 2027 et 2018.

Pour atteindre cet objectif de baisse du bruit en valeur absolue, l'État a désigné en 2023 la préfète du Val-de-Marne comme une autorité compétente pour **conduire une étude d'impact selon l'approche équilibrée**.

Cette dernière permettra d'évaluer l'opportunité de mesures de protection supplémentaires à Paris-Orly, en recherchant le meilleur équilibre entre amélioration de la qualité de vie de la riveraineté et préservation de la capacité économique et opérationnelle de l'aéroport et de ses acteurs. Ses conclusions seront rendues au ministre des Transports en février 2024.

S'agissant de Paris-Charles de Gaulle, le projet de PPBE, élaboré au cours de l'année 2022 avec les parties prenantes, fixe **l'objectif pour l'étude d'impact selon l'approche équilibrée de restreindre l'exposition au bruit la nuit**. Ce plan a été signé et publié en juin 2023 par les autorités compétentes.

La désignation d'une nouvelle autorité compétente par l'État pour les études d'approche équilibrée permet d'engager également un travail sur Paris-Charles de Gaulle. Le préfet du Val-d'Oise a été nommé autorité compétente pour piloter l'Étude d'impact selon l'approche équilibrée lancée en 2023.

La fixation de l'objectif de réduction de bruit doit intervenir en mars 2024 et le rapport d'étude remis au ministre des Transports en mai 2024.

Au-delà du cadre de l'approche équilibrée, **Aéroports de Paris œuvre également de façon volontaire en mettant en place des groupes de travail à Paris-Orly sur la sortie retardée des trains d'atterrissage et un meilleur encadrement des dérogations au couvre feu.** :

- ◆ réduction des temps de roulage;
- ◆ décollage en seuil de piste;
- ◆ respect des créneaux, procédures essais moteurs;
- ◆ moindre utilisation des APU;
- ◆ accompagnement et encouragement à l'utilisation de procédures de roulage avion n-1/n-2 moteur;
- ◆ optimisation des procédures de gestion locale des départs, se traduisant par une moindre utilisation des moteurs.

Limiter la pollution des sols et des eaux souterraines

Les sols sont le support de la vie et au centre de tous les cycles naturels (eau, carbone, oxygène, azote, etc.). Leur préservation est un enjeu vital pour la nature, la santé humaine et par conséquent pour l'activité économique. Le Groupe ADP s'est engagé depuis de nombreuses années dans la préservation des sols, des sous-sols et des eaux souterraines.

DESCRIPTION DU RISQUE

Les plateformes aéroportuaires du Groupe ADP sont principalement proches des zones urbanisées, industrialisées, plutôt artificialisées. La problématique de la gestion de la qualité environnementale des sols est traitée conformément aux réglementations en vigueur.

Les principaux risques de pollution chimique accidentelle des sols sur nos parcelles sont liés aux activités potentiellement polluantes réalisées par le Groupe ADP et des tiers exploitants, notamment :

- ◆ le stockage et à la distribution du kérosène des avions non directement opéré par le Groupe ADP;
- ◆ diverses activités industrielles classées au titre des ICPE, localisées dans des zones particulières des plateformes aéroportuaires.



En cas d'incident ou de non-respect des prescriptions de sécurité, des déversements ponctuels ou diffus peuvent survenir. Une pollution des sols et des eaux souterraines susceptibles de se diffuser vers

des cibles telles que des milieux naturels protégés ou des puits d'eau potable est à craindre. Des dispositifs de prévention, de surveillance et de remédiation en cas d'incident sont en place pour prévenir tout risque.

limiter la pollution des sols et des eaux souterraines

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

› ACTIONS MENÉES PAR AÉROPORTS DE PARIS

Politiques et mesures de maîtrise des risques

Dès 2012, Aéroports de Paris s'est doté d'une politique et d'une procédure interne de prévention de la pollution des sols et fait appel à des bureaux spécialisés et labéllisés par le ministère de l'Écologie pour l'accompagner dans ses démarches de remédiation et de prévention.

Ces démarches et cette organisation sont notamment rendues nécessaires pour la mise en conformité de l'exploitation d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sur les aéroports, qu'elles soient exploitées par Aéroports de Paris ou des tiers locataires.

Mis à jour en 2022 sur la base de retours d'expérience menés sur les plateformes franciliennes, ces documents permettent d'assurer un maintien des compétences et des mécanismes de prévention et de réaction en cas d'incident polluant vers les sols et les eaux souterraines.

Ces éléments de procédure ont été détaillés dans le plan de vigilance 2021. Elles précisent notamment les dispositions à intégrer dans les contrats d'occupation ainsi que les contrôles à effectuer auprès des occupants à risque afin de prévenir les risques de pollution et les mesures de gestion et d'information des tiers en cas de pollution accidentelle.

Cette procédure se base sur les réglementations en vigueur et sur :

- ◆ la Méthodologie Nationale des Sites et Sols Pollués à laquelle Aéroports de Paris se conforme, y compris de façon volontaire sur les cas non strictement couverts par la réglementation;

- ◆ les compétences spécifiquement acquises par son Laboratoire interne.

Elle inclut **des méthodologies de prévention volontaires** permettant de prévenir tout impact polluant, notamment :

- ◆ la gestion interne des produits chimiques : utilisation des meilleurs produits disponibles et des moins polluants ou plus respectueux de la santé humaine possibles. Cette gestion inclut les principes de substitution et de réduction au minimum de l'utilisation des substances préoccupantes et la suppression progressive de l'utilisation des substances extrêmement préoccupantes;
- ◆ l'introduction dans les baux locatifs de clauses spécifiques sur la surveillance des sols et des eaux souterraines agissant ainsi sur toute la chaîne de valeur des activités du groupe;
- ◆ la réalisation systématique de bilans Sites et Sols Pollués avant et après projet/ location, construction, aménagement, rénovation, etc.

Dans le cadre de la norme ISO 14001, les risques de pollution sont régulièrement évalués au sein de nos Analyses Environnementales.

LE GROUPE ADP MOBILISÉ CONTRE LES POLLUTIONS CHIMIQUES

En charge d'une veille technique et réglementaire, le Laboratoire d'Aéroports de Paris et les systèmes de management environnementaux des aéroports parisiens travaillent à l'identification des substances les plus critiques de nos process et de certains de ceux utilisés par nos parties prenantes et la recherche des moyens de substitution ou de traitement plus performants.

Par exemple, depuis 2022, le Laboratoire d'Aéroports de Paris a déployé avec son partenaire VALGO un programme concernant les PFAS (substances poly ou perfluoroalkylées), polluants émergents toxiques et très persistants, pour lesquels la réglementation évolue rapidement et de manière très contraignante. Bien que les aéroports parisiens du Groupe ADP n'achètent plus de mousses anti-incendie contenant des PFAS depuis plusieurs années déjà (avant même une interdiction réglementaire), l'utilisation multiforme et extensive de ces substances dans l'industrie appelle à la vigilance dans tous les secteurs de l'entreprise et challenge nos recherches de moyens de substitutions efficaces assurant respect de l'environnement et de la santé humaine avec performance technique sur des produits touchant parfois à la sécurité des biens et des personnes et à la sûreté aéroportuaire.

Sur la base de ce constat, plusieurs actions de sensibilisation internes ont été réalisées en 2022 et une évaluation préliminaire de ce risque sur les aéroports franciliens d'ADP (recensement des usages autres que dans les mousses anti-incendie, produits et utilisateurs) a été initiée. Des échanges réguliers avec les autorités et groupe de travail dédiés (DGAC, BRGM, UAF, ACI Europe, etc.) permettent de s'assurer de la bonne marche de cette initiative et diffusent la connaissance acquise par Aéroports de Paris au sein de la profession.

› ACTIONS MENÉES SUR LES PLATEFORMES À L'INTERNATIONAL

Politiques et mesures de maîtrise des risques

Des méthodologies de nature différentes, adaptées aux contextes juridiques et naturels locaux sont déployées à l'international.

En Croatie, l'aéroport de Zagreb est situé dans une zone de forte sensibilité des eaux souterraines du fait de la proximité de nappes utilisées pour l'approvisionnement en eau potable de la ville. Une culture de lutte contre les pollutions s'est donc développée rapidement, notamment à travers la mise en place de la certification ISO 14001 de l'aéroport, aboutissant à la mise en place d'outils dédiés.

À Madagascar, des investissements significatifs ont été réalisés autour de Ravinala Airports pour construire de nouvelles stations d'épuration des eaux rejetées au milieu naturel et installer des séparateurs à hydrocarbures sur les réseaux de collecte des eaux.

En Belgique, Liège Airport s'emploie à maximiser la récupération et le stockage des eaux de pluie pour ses différents bâtiments afin de préserver les ressources en eaux

souterraines. Elles sont ensuite utilisées pour les sanitaires et le nettoyage afin de diminuer la consommation d'eau potable. Dans la mesure du possible, Liège Airport privilégie l'utilisation de produits peu nocifs pour l'environnement dans le cadre de la gestion et de la maintenance de l'infrastructure aéroportuaire.

Par ailleurs pour leur bon fonctionnement et pour répondre aux obligations réglementaires internationales de sécurité aérienne, les aéroports sont dotés de **procédures internes de prévention et réactions à tout déversement polluant sur les aires aéronautiques**.

Les aéroports du Groupe ADP sont donc dotés, selon la nature de leur trafic et de leur aménagement, de procédures afférentes. Elles permettent par exemple **une réactivité importante en cas de déversement accidentel** afin que les risques d'incendie/explosion, l'impact sur les travailleurs et le déversement dans les milieux naturels via les réseaux d'eau pluviale soient très fortement réduits, voire supprimés en cas d'installation de séparateurs à hydrocarbures et de bassins de rétention.

limiter la pollution des sols et des eaux souterraines

DISPOSITIF DE SUIVI

En complément des procédures liées à la gestion des pollutions de sol encadrées par la Méthodologie Nationale des Sites et Sols Pollués (voir p.74), **un réseau de surveillance des eaux souterraines** a été mis en place sur les aéroports d'Aéroports de Paris. Il est en constante évolution technologique pour prévenir, surveiller, détecter et réagir aux éventuels événements polluants.

La surveillance des eaux souterraines des plateformes d'Aéroports de Paris est encadrée par des obligations de mesure et de publication des données transmises aux autorités ayant pouvoir de Police de l'Eau.

Aéroports de Paris s'est également dotée des bases de données et d'outils cartographiques permettant de géolocaliser les résultats de ces surveillances et permettre une meilleure compréhension des risques et une adaptation constante des réseaux de surveillance et de prévention.

À Zagreb, la certification ISO 14001 de l'aéroport a notamment permis la mise en place des mesures suivantes :

- plan d'intervention en cas de pollution accidentelle et déploiement de systèmes de rétentions sous les stockages de produits polluants (neufs et déchets);
- développement d'opérations de dégivrage mécaniques et pas seulement chimiques;
- utilisation de produits biodégradables;
- programme de surveillance annuelle de la qualité des sols.

À Madagascar, Ravinala réalise des mesures de contrôle de la qualité des eaux et des sols sur et autour de l'aéroport, à la suite des différents travaux réalisés ces dernières années.

Liège Airport s'engage à rechercher de manière continue et avec ses partenaires des solutions permettant de réduire autant que possible l'impact négatif de leurs activités sur les eaux souterraines et les eaux de surface. Une solution innovante est mise en œuvre afin d'éviter que les résidus du dégivrage des aéronefs, de leur entretien et de leur nettoyage ne se retrouvent dans les cours d'eau proches de l'aéroport.

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Les mesures citées précédemment ont mis en évidence et renforcé les dispositifs de rétention et de surveillance des installations réputées comme étant les plus à risque de pollution sur les plateformes franciliennes à savoir :

- ◆ les stockages de carburants automobiles (stations-service tierces);
- ◆ les installations de nettoyage à sec tiers;
- ◆ les ateliers de nettoyage et surfacage tiers;
- ◆ les réseaux de transport de matière dangereuse tiers (oléo réseaux kérosène).

Le stockage et la distribution du kérosène des avions sont assurés par des sociétés extérieures qui maintiennent et exploitent les cuves et l'oléo-réseau et en assurent le contrôle et leur conformité.

Les installations de stockage sont soumises à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). À ce titre, elles font, régulièrement l'objet d'audits qualité et de conformité conduits par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT).

Le Groupe ADP communique régulièrement avec les entreprises tierces concernées pour suivre les éventuelles modifications de leurs

activités et du classement de leurs installations (courriers d'information, participation aux comités de suivi des sites...).

La totalité des installations de transport de matières dangereuses se conforme aux prescriptions des documents internes concernant les procédures de prévention et de remédiation déjà évoquées plus haut. À cette liste viendront s'ajouter les installations de lutte contre les incendies en regard du risque PFAS²⁸.

Le laboratoire d'Aéroports de Paris, les systèmes d'information et les directions de sites développent des outils de suivi pour améliorer la connaissance et la traçabilité des informations sur les occupants de nos sites afin de mieux maîtriser les pollutions des tiers.

Une première version d'un outil dédié mise en ligne en 2022 est désormais opérationnelle et permettra, au terme de son développement en 2024, de disposer d'une base de données efficace dans la recherche de polluants historiques et dans la connaissance des sols et des nappes d'eaux souterraines présents sous les aéroports franciliens.

²⁸ Arrêtés interpréfectoraux n° 2020-12/DCSE/BPE/E du 17/09/2020 (CDG) et n° 2021 PREF DCPAT BUPPE 282 du 28/12/2021 (Orly)

Préserver la biodiversité

Afin de réduire nos impacts en acceptant notre dépendance à la biodiversité, nous avons pris des engagements stratégiques dès 2022 avec la feuille de route RSE « 2025 Pioneers for Trust », les programmes « [act4nature international](#) » et « [Entreprises engagées pour la nature](#) ». Nous avons intensifié nos actions en 2023 en intégrant à ces engagements les conclusions de l'étude Impacts et Dépendances. En 2024, nous renforcerons les moyens dédiés à la biodiversité.

DESCRIPTION DU RISQUE

La responsabilité et les enjeux du Groupe ADP dans la contribution aux facteurs d'érosion de la biodiversité peuvent être identifiés tout au long de la chaîne de valeur. Ces risques sont peu connus au sein de la communauté aéroportuaire. Pourtant, l'effondrement de la biodiversité provoque des tensions dans les approvisionnements, l'apparition de zoonoses (maladies de l'animal transmissibles à l'homme) ou la difficulté à mener des projets de développement des plateformes du fait de l'artificialisation des sols.

Le Groupe ADP a placé l'identification et la maîtrise des risques afférents à cette érosion au cœur de sa nouvelle politique environnementale. Cette question est abordée selon deux axes :

- ◆ la dépendance de ses activités aux services écosystémiques rendus par la Nature ;
- ◆ les impacts des activités du Groupe.

Nous avons tenu compte des **cinq facteurs de pression principaux établis par l'IPBES** (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) :

- ◆ le changement climatique;

- ◆ le changement d'usage des sols;
- ◆ les pollutions;
- ◆ la surexploitation des ressources et le braconnage;
- ◆ les espèces invasives.

En 2022-2023, le Groupe ADP a mené une étude basée sur les plateformes franciliennes pour déterminer :

- ◆ **ses facteurs d'impact majeurs :**
 - l'artificialisation des sols et une emprise foncière mondiale dans des écosystèmes variés;
 - la fragmentation des habitats et l'impact des pratiques de gestion des espaces verts;
 - la pression sur les ressources;
 - la pollution des milieux;
 - le changement climatique;
- ◆ **ses dépendances majeures à la nature :**
 - une dépendance majeure à la disponibilité d'eau potable abondante et de bonne qualité;
 - une dépendance moyenne à la « régulation du climat »;
 - une faible dépendance à la disponibilité des fibres végétales, mais nécessitant

une vigilance accrue sur la politique d'aménagement et de construction durable, notamment pour le bois et les matériaux d'isolation.

Cette étude a permis une première évaluation relative en positionnant l'impact des demi-croisières avion et des ventes de détail en aéroports comme étant les deux activités les plus impactantes pour la biodiversité.

Trafic d'espèces protégées et de viande de brousse

Le trafic d'espèces sauvages constitue l'une des quatre activités criminelles les plus lucratives et prospères, orchestrées par des organisations criminelles transnationales. C'est aussi l'une des principales menaces pour la biodiversité et un risque majeur de santé publique.

Par les contacts entre les animaux sauvages, le bétail et les êtres humains de plus en plus nombreux, l'IPBES prévoit des pandémies plus fréquentes qui se propageront rapidement et causeront des dommages à l'économie mondiale plus importants que lors de la pandémie de COVID-19.

Préserver la biodiversité

Les aéroports, lieux de destination et de transit de nombreux vols internationaux, représentent donc un risque important d'importation de zoonoses, en raison notamment des vols originaires d'Afrique et d'Asie.

La France est identifiée comme pays central dans ce trafic. Un grand nombre d'animaux et de végétaux transitent par nos plateformes franciliennes. Dans une moindre mesure, la France est identifiée comme la source de certains spécimens comme les anguilles européennes.

Le Groupe ADP, comme les autres acteurs du secteur aérien, est donc très exposé médiatiquement sur le sujet du trafic d'espèces protégées.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

› ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE

Aménagement et construction durable

Le Groupe ADP est chargé de l'aménagement des aéroports qu'il exploite sur certains de ses actifs, comme en France. L'aménagement et l'organisation du territoire sont directement responsables des pressions d'artificialisation et d'imperméabilisation des sols et de la fragmentation des habitats.

Afin de limiter ces effets, le groupe s'est engagé en 2022, à travers son plan stratégique « 2025 Pioneers », à **réserver 25 à 30 % des surfaces foncières des aéroports franciliens à la biodiversité et améliorer les indices de biodiversité des plateformes du Groupe d'ici 2030**. De plus, ses politiques d'aménagement tiennent désormais compte des continuités écologiques inscrites dans les documents de cadrage de la Région Île-de-France.

Afin que ces éléments soient inclus dans les projets de construction et que les études nécessaires soient menées pour rendre réels ces engagements, les processus d'investissement ont été renforcés en

2023 par l'adjonction d'une « *check list* environnementale ».

Enfin, afin de lutter contre l'imperméabilisation des sols et de réduire le stress hydrique des territoires d'accueil des plateformes franciliennes, **une politique de Zéro Imperméabilisation Nette (ZIN) a été initiée en 2023** sur les projets étant en mesure de gérer leurs eaux pluviales courantes.

Cette politique sera complétée en 2024 d'une **deuxième phase permettant de déterminer les principes d'application possibles de cette ambition ZIN sur les projets** :

- ◆ nécessitant un traitement de leurs eaux pluviales avant rejets, notamment sur les aires aéronautiques ;
- ◆ situés sur des terrains où une infiltration n'est pas possible en raison de contraintes externes (perméabilité des sols, risques de pollution, souterrains avoisinants, etc.).

Politique de lutte contre les pollutions

Depuis de nombreuses années, le Groupe ADP est engagé dans la lutte contre les pollutions que ce soit sur ses plateformes françaises ou internationales. Le déploiement sur tous ses sites de systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, voire pluviales, est une priorité.

Toutefois, la pollution des eaux n'est pas le seul rejet polluant à considérer sur une plateforme aéroportuaire. La fin de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, en particulier aéronautiques, est également une priorité de la lutte contre les pollutions inscrite dans le plan stratégique « 2025 Pioneers ». À ce jour, Paris-Orly bénéficie depuis 2015 d'une exploitation « zéro phyto ». Paris-Charles de Gaulle a atteint pour la première année une « gestion zéro phyto » en 2023.

Les rejets polluants non contrôlés ou accidentels vers les sols peuvent aussi être une source de pollution importante.

Préserver la biodiversité > Description du risque

Enfin, lorsque les systèmes de collecte et de gestion des déchets ne sont pas développés, ceux-ci peuvent se retrouver dans la nature. Le Groupe ADP s'engage à collecter et traiter tous ces déchets en respect des réglementations locales et à ne pas laisser se diffuser ou déverser les déchets issus de ses activités directement dans la nature (voir p.76 et suite).

Exploitation respectueuse de la biodiversité

Le Groupe ADP n'exploite pas directement les ressources naturelles, au sens industriel. Toutefois ses activités ont un impact direct sur celles-ci et l'exploitation des aéroports engendre des impacts indirects, notamment à travers les approvisionnements.

A contrario, **les aéroports constituent un réel réservoir de biodiversité**, en particulier s'ils sont gérés en « zéro phytosanitaire » ou s'ils tendent à l'être.

Pleinement conscient de la grande diversité d'écosystèmes et d'espèces présentes sur ses plateformes, le Groupe ADP veille à préserver cet équilibre en améliorant ses connaissances sur :

- ◆ la faune et la flore présentes;
- ◆ la gestion proportionnée du risque animalier;
- ◆ la protection de la faune non dangereuse pour la sécurité aérienne.

Le nouveau plan stratégique « 2025 Pioneers » du groupe se fixe comme objectif de :

- ◆ préserver 25 % de surfaces pour la biodiversité à Paris-CDG et 30 % à Paris-Orly et Paris-Le Bourget;

- ◆ doter les signataires de la charte « Airports for Trust » d'une trajectoire pour améliorer leur indice de biodiversité d'ici 2030 (par rapport à 2020);
- ◆ mettre en œuvre une politique de construction bas carbone et une gouvernance environnementale des projets.

En complément, le groupe s'est engagé à :

- ◆ contribuer aux travaux d'exemplarité environnementale du secteur aérien en particulier dans la lutte contre le trafic d'espèces protégées;
- ◆ être un partenaire privilégié des territoires et des acteurs scientifiques et associatifs en matière de préservation et de sensibilisation à la biodiversité;
- ◆ atteindre le zéro phytosanitaire pour tous les signataires de la Charte « Airports for Trust » en 2030.

Cet engagement prend sa source dans :

- ◆ le respect de ses exigences réglementaires et notamment des arrêtés Loi sur l'eau;
- ◆ la réduction de la dépendance à une ressource en eau abondante et de qualité;
- ◆ les activités potentiellement polluantes exercées sur les plateformes et la politique de prévention des problématiques sites et sols pollués;

- ◆ l'adaptation permanente et une gestion rigoureuse des systèmes de collecte, gestion et traitement des eaux pluviales et usées;
- ◆ les exigences de diminution de l'artificialisation des sols, notamment en vue de réduire l'impact des projets d'aménagement sur la biodiversité;
- ◆ la tenue d'objectifs biodiversité : surfaces préservées pour la biodiversité et amélioration de l'indice biodiversité des plateformes.



© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Trafic d'espèces protégées et de viande de brousse

Aéroports de Paris a toujours été engagé dans la lutte contre ce trafic en accompagnement des services de l'État compétent, notamment douaniers. Toutefois, afin que ses actions aient une portée plus forte, il était nécessaire de **les structurer et de les déployer à l'échelle nationale et internationale**. À travers sa nouvelle politique environnementale, le Groupe ADP souhaite donner à ses actions de lutte une trajectoire plus claire, une envergure internationale et une visibilité plus forte.

En partenariat avec Air France, Aéroports de Paris a déjà lancé depuis plusieurs années **un groupe de travail parisien rassemblant tous les acteurs désirant s'engager dans la lutte contre ce trafic** : SIVEP, Group Europe Handling, TLF Overseas, Chronopost, Les Douanes Françaises, l'UICN, le WWF, Air France et le Groupe ADP. Il avait abouti à la réalisation de campagnes de sensibilisation ou au soutien de projets de terrain.

En 2022, le groupe a constitué un groupe de travail interne au sein d'Aéroports de Paris permettant une meilleure transversalité de l'information, de la formation et une meilleure coordination des actions, sur les plateformes

de Paris-Orly et Paris-Le Bourget. **Aéroports de Paris a également poursuivi ses échanges avec les acteurs de référence** (UICN, WWF) et les pouvoirs publics (Douanes, services de Police) afin d'établir des pistes d'amélioration permettant à court et moyen terme d'améliorer la lutte contre ce trafic d'espèces protégées.

Le Groupe ADP s'est engagé au sein de **l'initiative « Logistique et Transport pour la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages »** pilotée par le WWF pour :

- ◆ diminuer le risque que le commerce illégal d'espèces sauvages tire profit des liaisons commerciales mondiales;
- ◆ rendre cette activité plus difficile à mettre en œuvre et plus coûteuse pour les réseaux criminels qui l'organisent.

Ces initiatives et échanges ont permis d'alimenter le plan d'action pluriannuel du Groupe, qui se décompose en cinq grands axes de travail :

- ◆ Renforcer les actions de formation des agents Aéroports de Paris et de nos parties prenantes.
- ◆ Renforcer nos engagements au sein des initiatives de lutte contre le trafic d'espèces protégées et nos liens avec les associations et le monde scientifique.

- ◆ Optimiser nos processus internes et participer à l'amélioration des modes de fonctionnement inter-organisations.
- ◆ Améliorer la production, la fiabilisation et la diffusion des données entre les organisations.
- ◆ Identifier et réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de la lutte et au traitement des cas après saisie.

Ce plan d'action est d'ores et déjà mis en œuvre et sera renforcé en 2024.

Enfin, la relance des initiatives entre les différents acteurs cités précédemment en 2022 a permis d'engager les premières démarches du plan d'action 2023, telles que :

- ◆ la diffusion d'une campagne de communication au sein des aéroports franciliens sensibilisant les passagers en salle d'embarquement au moment des grands départs de l'été et en particulier vers les destinations dites « à haut risque » (Afrique et Asie), coordonnée avec des affichages réalisés par Air France dans les aéroports de départ des escales africaines;
- ◆ des actions de formation et sensibilisation des comités de direction et des salariés d'Aéroports de Paris;
- ◆ une campagne de sensibilisation de tous les acteurs du Cargo de Paris-Charles de Gaulle

réalisée conjointement avec le WWF en janvier 2023;

- ◆ la visite de Madame Bérandère Couillard, alors Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, accompagnée de parlementaires et d'ONG à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle où elle a annoncé la création d'un groupe de travail interservices chargé de coordonner les acteurs et piloté par les Douanes;
- ◆ la participation au colloque organisé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) le 28 mars 2023;
- ◆ une sensibilisation des aéroports composant le réseau Groupe ADP sur le trafic d'espèces sauvages en juin 2023.

Seules quelques destinations précises sont à ce jour réellement concernées au premier chef : Madagascar en tant que Pays d'exportation, Paris en tant que « plaque tournante » et pays de destination et l'Inde en tant que pays d'exportation et de destination.

Préserver la biodiversité > Description du risque

Aménagement et construction durable

La séquence ERC « Éviter, Réduire, Compenser » a pour objectifs de :

- ◆ établir des mesures visant à éviter les atteintes à l’environnement ;
- ◆ réduire celles qui n’ont pu être suffisamment évitées ; et
- ◆ compenser si possible les effets notables qui n’ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits.

Le respect de l’ordre de cette séquence constitue une condition indispensable et nécessaire pour qu’elle soit effective et ainsi favoriser l’intégration de l’environnement dans le projet.

Le Groupe ADP engage sa responsabilité et souhaite s’assurer de la bonne réalisation et du suivi dans le temps de ces mesures, notamment de compensation. Le respect de ces mesures constitue donc un enjeu à la fois opérationnel et réglementaire.

Afin d’assurer leur suivi, une base de données centralise toutes les informations relatives à ces engagements avec les éléments de preuve pour démontrer leur atteinte.

Si ne plus utiliser de phytosanitaire permet de limiter la dégradation de la biodiversité sur les plateformes, l’état de celle-ci nécessite d’aller plus loin. Ainsi, au-delà des objectifs de protection qu’il s’est fixés, le groupe a entrepris depuis cette année **des opérations de renaturation de grande envergure sur Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle**.

Plusieurs projets de plantations ont été mis en œuvre afin de reconstituer des zones de biodiversité : plusieurs strates arbustives, essences adaptées, nourricières et compatibles avec les priorités de sécurité aéronautique du Groupe.

Ces séances, qui font appel au volontariat, permettent également de sensibiliser les collaborateurs participants.

Les résultats de l’étude Impacts et Dépendances réalisée courant 2022-2023, portant sur les activités et chaînes de valeurs des aéroports franciliens (voir DEU p.370), sont extrapolables à tous les aéroports du Groupe ADP.

Politique de lutte contre les pollutions et exploitation respectueuse de la biodiversité

En 2023, les pratiques de gestion des espaces verts ont continué d’évoluer pour renforcer les gains acquis et construire les évolutions positives à venir. La réduction du recours aux produits phytosanitaires se renforce à Paris-Charles de Gaulle, qui est zéro phyto depuis octobre 2023 et devrait l’être en année pleine pour la première fois en 2024, et à Paris-Le Bourget avec une baisse supérieure à 80 % en 2021 par rapport à la consommation de 2008.

En octobre 2023, Paris-Charles de Gaulle a également rejoint le « club » des aéroports zéro phyto du Groupe ADP pour les espaces verts du côté piste, premier aéroport de cette taille à atteindre ce résultat. Paris-Orly et Liège maintiennent leur gestion « zéro-phyto ».

Les équipes de gestion du risque animalier des plateformes franciliennes adoptent de plus en plus une logique de prévention, en lien avec la démarche « zéro-phyto ». Elles travaillent à une gestion intégrée de la biodiversité en créant des synergies avec l’entretien de nos espaces verts pour parvenir à un meilleur équilibre écologique. Paris-Orly a été labellisé :

- ◆ **Ecojardin**, délivré par le comité de labellisation EcoJardin Plante & cité pour la qualité de la gestion des espaces verts sur l’ensemble de la plateforme ;
- ◆ **Aérobio niveau 3**, délivré par Aérobiodiversité, sur son engagement pour une gestion responsable de la faune et de la flore.

Labélisé Aérobiodiversité niveau 2 depuis début 2023, Paris-Charles de Gaulle a renforcé sa trajectoire « zéro-phyto » en développant le projet d’innovation « BiodiversIT ».



Préserver la biodiversité > Description du risque

Fort de son expérience dans le domaine de la gestion sans phytosanitaire, le Groupe ADP a également participé à **la rédaction d'un guide pratique pour « donner les clefs » d'une gestion sans phytosanitaire à destination des gestionnaires d'aéroports français**. L'Union des Aéroports Français (UAF) a piloté la production de ce guide, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

À l'échelle du Groupe ADP, un travail de sensibilisation, d'étude et de mise en œuvre de plan d'action en faveur de la biodiversité a débuté en 2023 pour :

- ◆ établir une feuille de route par site exploité liée aux enjeux locaux;
- ◆ la rendre cohérente par un travail global, piloté au niveau Groupe;
- ◆ établir une stratégie moyen et long terme en faveur de la biodiversité intégrant les cinq facteurs de pression de l'IPBES et les services écosystémiques pertinents en regard des principales activités du Groupe.

Le groupe continue de renforcer ses équipes et ses compétences dans le domaine de la biodiversité.

La **constitution d'un réseau de référents spécialistes de la biodiversité** dans chacune des localisations du Groupe permettra, dès 2024, de déployer dans toutes les géographies où le Groupe ADP est présent :

- ◆ les feuilles de route locales engagées vers le zéro phytosanitaire;
- ◆ les mesures de qualité;
- ◆ les actions d'amélioration des écosystèmes;
- ◆ les politiques de limitation de l'impact des chaînes de valeur.

Sensibilisation et formation

Sur le sujet biodiversité, le Groupe ADP a mis en place les initiatives suivantes :

- ◆ sensibilisation concernant les indicateurs biodiversité inclus dans le plan stratégique et dans notre politique RSE en juin 2023 devant tous les représentants environnement / RSE des aéroports du réseau « Airports for Trust » lors d'un séminaire dédié à la RSE;
- ◆ formation d'un premier vivier de collaborateurs animateurs sur la fresque de la biodiversité par Aéroports de Paris ayant permis de sensibiliser 96 collaborateurs en 2023. Cette fresque continuera à être développée au sein d'Aéroports de Paris sur le modèle de la fresque du climat;
- ◆ poursuite de visites pour observer la biodiversité sur les plateformes franciliennes, structurées avec l'association Aérobiodiversité et basées sur des protocoles scientifiques d'observation conçus avec le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Pour certains risques, comme le trafic d'espèces sauvages, la position du Groupe ADP ne lui permet pas une action directe dans la chaîne de valeur. Groupe ADP se positionne toutefois sur ces questions en sensibilisant ses fournisseurs ou assembleurs sur des actions de lutte contre le trafic d'espèces (voir DEU p.313 et suite).

Préserver la biodiversité

DISPOSITIF DE SUIVI

Le Groupe ADP a mis en place un panel d'indicateurs internes issus du plan stratégique ou de la politique RSE qui lui est adossée :

- ◆ préservation de surfaces pour la biodiversité : 25 % à Paris-Charles de Gaulle, 30 % à Paris-Orly et Paris-Le Bourget;
- ◆ indice biodiversité pour doter les signataires de la charte « Airports for Trust » d'une trajectoire d'amélioration d'ici 2030 (par rapport à 2020);
- ◆ mise en place d'une stratégie biodiversité locale documentée visant à cadrer l'intégration des enjeux biodiversité dans les aménagements et renvoyant au nombre de projets biodiversité pris ou mis en œuvre au niveau local;
- ◆ développement de la gestion « zéro-phyto » généralisée sur les plateformes;
- ◆ signature de la Convention de Buckingham pour la lutte contre le trafic d'espèces protégées.

Le Groupe ADP a pour objectif de travailler avec les milieux scientifique et associatif sur la biodiversité.

Aéroports de Paris s'est engagé dans la labélisation de ses aéroports au sein du label Aéro biodiversité (voir p.68).

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Elle sera axée sur les sujets suivants :

- ◆ continuer de travailler sur les impacts directs des activités exercées par ADP : zéro phytosanitaire, aménagement du territoire, pollutions, etc.;
- ◆ étendre les initiatives prises localement au sein du Groupe à toutes les plateformes;
- ◆ avancer sur les indicateurs dans le respect des spécificités locales (réglementations, écosystèmes, etc.);
- ◆ lancer le travail pour consolider les démarches d'achats durables dans le but de sensibiliser notre chaîne d'approvisionnement et nous efforcer de trouver et mettre en œuvre des solutions non impactantes sur la biodiversité en respect des contraintes d'achat public;
- ◆ mettre en œuvre les différentes feuilles de route de décarbonation (voir p.34 et suite).

Pour cela les actions suivantes seront mises en œuvre :

- ◆ continuer de travailler à la définition d'un système d'indicateurs permettant de tracer la qualité de la biodiversité sur un territoire afin de mesurer l'impact des politiques mises en œuvre. Ce travail continuera d'être mené avec les acteurs

scientifiques et locaux afin de s'adapter à toutes les géographies concernées dans le Groupe ADP;

- ◆ continuer de travailler sur la préservation des surfaces dédiées à la biodiversité sur nos aéroports franciliens. Ce travail continuera d'être mené en lien fort et immédiat avec les projets de développement des plateformes franciliennes;
- ◆ continuer de travailler avec tous nos assets pour réduire notre impact sur la biodiversité en abandonnant l'usage des phytosanitaires à horizon 2025 sur tous nos aéroports franciliens et pour les signataires de la charte « Airports for Trust », à horizon 2030;
- ◆ poursuivre nos travaux et renforcer nos liens avec le monde scientifique, associatif et universitaire sur le sujet biodiversité. Des actions conjointes avec l'Office Français de la Biodiversité, le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'association Aéro biodiversité et la Ligue pour la Protection des Oiseaux sont ainsi envisagées ou programmées;
- ◆ étendre l'étude Impacts et Dépendances majeurs du Groupe à la Nature réalisée en 2022-2023 en France pour affiner le sujet à

l'échelle des aéroports contrôlés du Groupe (Aéroports de Paris, TAV et AIG);

- ◆ intégrer la prise en compte de la biodiversité de manière systématique dans les critères d'évaluation environnementale des projets d'investissements : traitement de l'eau d'imperméabilisation, artificialisation des sols, matériaux biosourcés, etc.;
- ◆ continuer de sensibiliser nos collaborateurs et parties prenantes au sujets biodiversité et déployer la fresque de la biodiversité au sein des équipes Aéroports de Paris;
- ◆ continuer la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel de lutte contre le trafic d'espèces protégées;
- ◆ renforcer les liens et les actions conjointes avec les acteurs à Paris (Air France, UICN, WWF, Douanes, etc.) notamment dans le cadre du groupe de travail coanimé par Air France et Groupe ADP et le Groupe de travail interministériel piloté par les Douanes.

Sauvegarder les ressources en eau

Le dérèglement climatique soulève des interrogations sur les capacités futures à assurer les besoins d'alimentation en eau des plateformes. L'étude **Impacts et Dépendances à la Nature** précitée a mis en évidence que la première dépendance du Groupe était de disposer d'une ressource en eau abondante et de qualité. La préservation de la ressource en eau et sa gestion durable font partie intégrante de la politique environnementale du Groupe ADP.

DESCRIPTION DU RISQUE

Consommation d'eau

Les consommations d'eau sont principalement liées :

- ◆ aux activités directes d'aménagement et d'exploitation d'infrastructure (nettoyage, maintenance, refroidissement, construction, etc.);
- ◆ à la consommation en eau sanitaire des occupants des infrastructures.

La disponibilité d'une eau abondante et de bonne qualité constitue la première dépendance à la nature du groupe (voir DEU p.301 et suite).

La contribution des plateformes aéroportuaires à la réduction du stress hydrique des territoires qui les accueille est donc primordiale.

Imperméabilisation (stress hydrique des milieux naturels et inondations)

L'aménagement de l'aéroport contribue à l'imperméabilisation des sols et à une diminution des apports directs d'eaux d'infiltration vers les nappes souterraines. Ce phénomène contribue à l'augmentation du stress hydrique des territoires d'accueil des aéroports.

Par ailleurs, l'augmentation des rejets d'eaux dans les milieux superficiels comme les rivières ou les lacs, augmente le risque d'inondation en cas de phénomène exceptionnel, qui plus est lorsque le débit de rejet n'est pas maîtrisé.

Rejet d'eaux polluées dans le milieu naturel (pression qualité)

Les eaux usées et pluviales polluées par les hydrocarbures du fait de l'activité des aéroports, sont captées pour être traitées sur site ou hors site. Après traitement et en cas de respect des critères de qualité, ces eaux sont rejetées dans le milieu naturel. On parle d'eaux superficielles.

Sauvegarder les ressources en eau

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

› ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE

Consommation d'eau

La réduction du stress hydrique des territoires passe par la rationalisation des usages de l'eau sur les aéroports du Groupe. Ainsi sur ses aéroports franciliens, **Aéroports de Paris a mis en œuvre depuis 2023 un plan de sobriété Eau** afin de répondre aux enjeux suivants :

- ◆ réduction : réduire la consommation d'eau ;
- ◆ effacement : « effacer » la consommation d'eau sur les réseaux de distribution d'eau potable par substitution avec une eau d'une autre nature, comme les eaux pluviales ;
- ◆ restitution : redonner au sol l'eau captée par imperméabilisation ;
- ◆ qualité : améliorer la qualité de l'eau rejetée ;
- ◆ sensibilisation : améliorer la prise en compte des sujets Eaux dans les instances de gouvernance, les décisions de l'entreprise et les actions du quotidien.

Les actions de réduction et d'effacement permettent une réduction de la consommation d'eau potable sur le réseau et donc *in fine* une captation des eaux dans les milieux naturels. Des actions dédiées ont été mises en place depuis de nombreuses années sur les

plateformes du Groupe et continuent de se développer.

À Paris-Orly notamment, **les eaux pluviales sont recyclées** pour certains systèmes incendie de l'aéroport et pour le refroidissement des bâtiments. L'installation d'équipements économes en eau s'est également généralisée que ce soit dans les bâtiments aérogares, tertiaires ou même sur les chantiers de construction.

Aéroports de Paris ne produit pas, mais distribue **l'eau potable** sur les plateformes aéroportuaires franciliennes et dispose d'un château d'eau et d'un surpresseur à Paris-Charles de Gaulle. Paris-Orly et Paris-Le Bourget s'alimentent par points de distribution d'eau potable.

Sur la plateforme d'Amman Queen Alia, la distribution de l'eau est assurée par AIG via le prélèvement dans la nappe grâce à des puits. Des réservoirs permettent de stocker l'eau et une unité de traitement a été mise en place pour produire de l'eau potable. L'eau de la station de traitement et d'épuration est utilisée

pour irriguer les espaces verts afin de limiter les prélèvements.

Du fait de son implantation en plein désert jordanien, l'approvisionnement en eau de l'aéroport Queen Alia est une contrainte particulièrement stratégique pour l'exploitation de la plateforme.

Ainsi, afin d'optimiser sa résilience et de mitiger les risques liés notamment au changement climatique, **AIG a engagé une politique de désenclavement hydrique de l'aéroport**. Elle vise à connecter l'aéroport au réseau d'eau national pour garantir l'approvisionnement. Par ailleurs, une politique de renouvellement des réseaux est en place afin de lutter contre les branchements des parties prenantes au réseau de lutte contre les incendies. Ce dernier point est mis en œuvre par échange conjoint et solutions d'approvisionnement autonomes.

La lutte contre les fuites est également une priorité du Groupe. Ainsi les aéroports ont pour objectif d'atteindre et de maintenir un taux d'efficacité du réseau supérieur à 80 %,

soit moins de 20 % du volume injecté perdu en fuites.

À Zagreb, le système de distribution d'eau potable monitoré en temps réel permet d'assurer une réactivité en cas de fuite et de déterminer les usages précis de l'eau sur l'aéroport permettant ainsi de mieux concentrer les actions sur les usages les plus hydrovores.

Sur les plateformes turques de TAV Airports, l'eau est achetée à des fournisseurs locaux ou puisée dans la nappe via des puits et des stations de traitement ultraviolet.

Afin de préserver les ressources en eaux souterraines, **Liège Airport** s'emploie à maximiser la récupération et le stockage des eaux de pluie pour ses différents bâtiments. Elles sont ensuite utilisées pour les sanitaires et le nettoyage afin de diminuer la consommation d'eau potable.

Pour Aéroports de Paris, les enjeux de pression sur la ressource en eau sont également fortement liés aux

Sauvegarder les ressources en eau > Actions de prévention et d'atténuation

approvisionnements. Une identification des marchés à fort enjeu a été réalisée et des critères RSE permettent la prise en compte de cet enjeu dans la sélection des fournisseurs et sous-traitants.

Stress hydrique

Bien que non directement concerné par la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et ses décrets d'application, le Groupe ADP est conscient de sa responsabilité en matière de gestion des eaux sur les territoires qui l'accueillent en Île-de-France. À ce titre, le groupe a pris l'engagement de se fixer une trajectoire de Zéro Imperméabilisation Nette (ZIN) de ses projets neufs sur ses plateformes franciliennes.

Deux grands axes de travail ont été définis afin d'atteindre le ZIN à l'échelle d'un aéroport :

- ◆ la gestion à la parcelle, qui est l'option de base pour tous les projets ;
- ◆ la gestion au bassin-versant qui est l'ultime mode de gestion pour les projets non éligibles à la gestion à la parcelle pour des raisons de :
 - risque de contamination des eaux pluviales aux produits chimiques,
 - encombrement de la parcelle,
 - risque particulier du sous-sol,

- caractéristiques naturelles non compatibles du sous-sol, notamment le coefficient de perméabilité du sol.

L'action innovante d'infiltration des eaux ne saurait être testée ou mise en œuvre sans une adaptation du cadre réglementaire encadrant la gestion stricte des eaux pluviales sur les plateformes aéroportuaires franciliennes, et en particulier des arrêtés préfectoraux afférents.

Inondations

La gestion des eaux à Paris-Charles de Gaulle est soumise à des restrictions en termes de volume de rejet. Cette restriction vise à ne pas surcharger le milieu de rejet en aval (rivière La Réneuse) afin qu'il ne subisse pas d'épisode d'inondation.

Ainsi, le **barrage des Renardières** permet la mise en place d'un système de rétention des eaux. Une gestion dynamique des volumes pilotée à distance permet de s'assurer en permanence que le rejet respecte bien les contraintes réglementaires et que le risque d'inondation aval dû aux activités sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle est maîtrisé.

Dans le cadre du plan d'amélioration de la gestion des eaux pluviales de la plateforme Paris-Charles de Gaulle, élaboré en 2013

avec la Préfecture de la Seine-et-Marne, le Groupe ADP a validé la prolongation de la canalisation de rejet des eaux pluviales jusqu'à la Marne pour fin 2024. Ce projet consiste à rejeter après traitement, les eaux pluviales du bassin des Renardières dans la Marne afin de permettre le traitement d'une plus grande quantité d'eaux pluviales.

Qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel

En complément des bassins de rétention et d'isolement des pollutions, Aéroports de Paris dispose sur ses plateformes de Paris-Orly et de Paris-Charles de Gaulle de **systèmes de traitement des eaux pluviales** qui permettent de satisfaire les exigences réglementaires de rejet dans le milieu naturel, imposées par un arrêté interpréfectoral spécifique à chaque aéroport.

À Paris-Orly, un marais filtrant de 2000 m² permet d'optimiser ce traitement. À Paris-Le Bourget des expérimentations sur des techniques de filtrage sont en cours.

La restructuration du réseau de collecte et traitement des eaux pluviales finalisée à Paris-Charles de Gaulle et en cours sur Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Ils sont dotés de schémas directeurs des eaux pluviales.

À Paris, l'échange étroit et permanent d'informations entre notre laboratoire et l'aéroport permet de favoriser les améliorations des pratiques de chacun :

- ◆ limitation de l'utilisation des produits ;
- ◆ perfectionnement du matériel ;
- ◆ nouveaux modes d'exploitation ;
- ◆ veille commune sur les nouvelles technologies de traitement et les nouveaux produits.

L'objectif commun est de limiter la pollution des eaux pluviales de l'aéroport pour empêcher tout risque de contamination du milieu naturel.

Aéroports de Paris poursuit **une politique de conventionnement avec les locataires tiers des plateformes franciliennes** rejetant leurs eaux dans les réseaux sous gestion Aéroports de Paris. L'objectif est d'imposer une logique de flux, en qualité et quantité, à tous les acteurs de la plateforme alignée avec les arrêtés d'autorisation de rejet.

À Zagreb, les eaux usées sont collectées et dirigées vers une station de traitement pilotée par la collectivité (ville de Velika Gorica). Les eaux pluviales sont, elles, collectées et traitées sur place à l'aide d'une station de traitement dédiée.

Sauvegarder les ressources en eau

À Amman, des travaux d'extension de l'usine de collecte et de traitement des eaux usées devraient permettre à terme la réutilisation des eaux pour l'irrigation, en accord avec les réglementations.

À Madagascar, des investissements significatifs ont été réalisés ces dernières années pour :

- ◆ construire de nouvelles stations d'épuration des eaux rejetées au milieu naturel;
- ◆ installer des séparateurs à hydrocarbures sur les réseaux de collecte des eaux;
- ◆ réaliser des mesures de contrôle de la qualité des eaux et des sols sur et autour de l'aéroport.

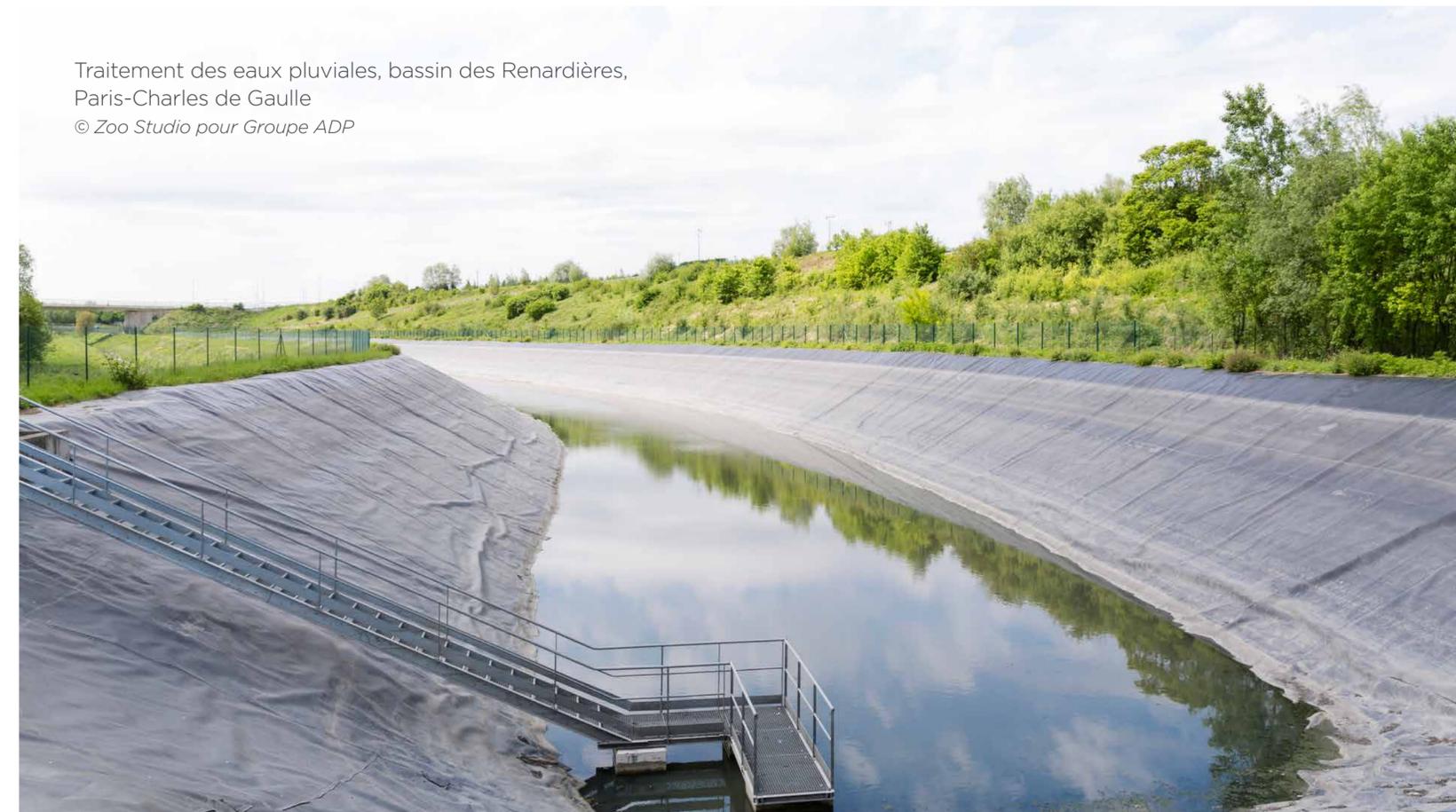
DISPOSITIF DE SUIVI

Une procédure de surveillance des rejets d'eaux usées issues des activités des aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget et des industries de la zone aéroportuaire est en place. Des conventions existent avec les gestionnaires des réseaux d'assainissement et l'autorité environnementale contrôle les activités des rejets d'eaux pluviales et usées.

Le laboratoire d'Aéroports de Paris surveille en temps réel la qualité des eaux pluviales rejetées afin de veiller à leur parfaite conformité avec nos arrêtés d'autorisation de rejet. Il est également chargé de la surveillance de la qualité et du niveau des nappes souterraines grâce à un réseau de points de mesures (piézomètres). Ces contrôles sont réalisés à des fréquences et sur des paramètres définis afin de respecter les arrêtés interpréfectoraux et la réglementation sur l'eau applicables aux plateformes franciliennes. Cette surveillance est également menée en cohérence avec la politique sites et sols pollués du Groupe ADP (voir p.60 et suite).

À Zagreb, les rejets sont tous encadrés par des permis d'exploiter et de rejets délivrés par les autorités compétentes. Les rejets en rivière sont encadrés par des prescriptions réglementaires garantissant la qualité de l'eau rejetée, prescrivant les types de mesures et leur fréquence.

Traitement des eaux pluviales, bassin des Renardières, Paris-Charles de Gaulle
© Zoo Studio pour Groupe ADP



Sauvegarder les ressources en eau

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Des cartographies de l'état zéro des surfaces imperméabilisées/perméables ont été réalisées pour l'ensemble des plateformes franciliennes en 2022. Elles permettent de définir et d'acter le niveau de référence mis en regard de l'ambition de Zéro Imperméabilisation Nette (ZIN) de l'entreprise sur ses plateformes franciliennes.

Conscient de sa responsabilité à propos de la ressource en eau, des sols et de la biodiversité, le groupe s'est engagé à poursuivre une politique ZIN pour ses projets neufs afin de restituer les eaux d'infiltration à la Nature. Cette politique permettra de réduire la pression sur la ressource en eau et d'améliorer l'indice biodiversité des plateformes franciliennes. Elle doit être définie courant 2024 pour les aéroports franciliens.

L'objectif du Groupe ADP pour ses plateformes franciliennes à travers son engagement ZIN est de concilier ses objectifs de développement économique et son ambition zéro impact sur l'environnement. Les projets devront éviter l'imperméabilisation des sols :

- ◆ réduire les surfaces construites, aménagées, les constructions neuves, la densification

des quartiers, les aménagements existants, etc.;

- ◆ réduire l'imperméabilisation résultante : utilisation de techniques n'imperméabilisant pas les sols, verticalisation des constructions, restitution des eaux à la parcelle, etc.;
- ◆ réduire l'impact sur la nature, voire participer à l'amélioration de l'indice biodiversité des plateformes : utilisation de techniques fondées sur la Nature, lutte contre les îlots de chaleur urbains, lutte contre la raréfaction des ressources en eau, etc.;
- ◆ dispositifs de compensation hors parcelle pour gérer les impacts imperméabilisants résiduels éventuels n'ayant pu être gérés à la parcelle. Ces dispositifs résultent des besoins de traitement des eaux pluviales contaminées aux produits hivernaux ou de structures enterrées en sous-sol. Cette compensation se fera par mise en place de dispositifs d'infiltration à l'échelle d'un quartier, voire à l'échelle d'un bassin-versant;
- ◆ étude des potentiels de désimperméabilisation sur le long terme de structures existantes (parkings et voiries).



Biodiversité et nuée d'oiseaux autour du bassin des Renardières, Paris-Charles de Gaulle
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources

Pour répondre aux enjeux de développement durable et de partenariats responsables, le Groupe ADP actionne tous les leviers à sa disposition : réduire l'impact climat et les dépendances en ressources, favoriser les circuits courts, encourager l'économie circulaire, développer la production des ressources locales, réduire les déchets, privilégier le recyclage, la revalorisation et le réemploi.

DESCRIPTION DU RISQUE

Les activités du groupe et de ses parties prenantes génèrent une pression sur les matières premières et ressources, notamment pour les activités de construction, d'achats et les activités de distribution dans les commerces, mais aussi des pollutions en cas de mauvaise gestion de ces matériaux en fin de vie.

CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES ET PRESSIONS SUR LA RESSOURCE

Les impacts et les dépendances d'Aéroports de Paris aux ressources naturelles du non-vivant

Depuis 1970, l'utilisation des ressources naturelles n'a fait qu'augmenter au niveau planétaire. Le secteur de l'aérien ne fait pas exception et est un des secteurs les plus exposés du fait des multiples ressources nécessaires à son fonctionnement, notamment :

- ◆ géomatériaux (sables, granulats, etc.);
- ◆ terres rares pour les technologies numériques, les nouvelles mobilités et la production des énergies renouvelables;

- ◆ eau (voir p.71);
- ◆ biodiversité (voir p.64).

En 2023, le groupe a conduit **une analyse fine et quantifiée de ses dépendances aux ressources naturelles en tension**. Ceci afin de mieux prioriser et piloter ses actions et ses opérations sur toutes ses plateformes et dans tous ses domaines d'activité.

Il en ressort que les ressources directement utilisées (eau, sable, bois, isolants ou granulats) sont peu critiques en comparaison des ressources de second rang. Leur approvisionnement à l'échelle locale doit tout de même faire l'objet d'une surveillance renforcée. En effet, leur criticité est liée à leur faible substituabilité. Si le bois par exemple, est transporté sur une trop longue distance, son empreinte carbone devient supérieure à celle des matériaux qu'il doit remplacer.

En second ordre, certaines matières premières dont dépendent les consommations d'ADP

sont critiques et moins maîtrisées, notamment les métaux et terres rares.

Il est nécessaire de mettre en place des plans de vigilance dédiés, dans un contexte d'augmentation de leur demande et de risques sur l'approvisionnement concentré dans certains pays.

Il convient de porter une attention particulière sur les usages suivants :

- ◆ **les technologies numériques** dont dépendent fortement les activités d'ADP et dont les composants sont encore peu recyclés et cartographiés, les « systèmes »;
- ◆ **les batteries et panneaux photovoltaïques** pour lesquels les chaînes d'approvisionnement européennes ne sont pas encore matures et qui ont des potentielles externalités négatives sur d'autres enjeux : carbone, eau, biodiversité notamment;

Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources

◆ **la construction béton bas carbone**, dont la demande est en forte augmentation alors que les technologies ne sont pas encore matures.

Les ressources ayant fait l'objet d'une « fiche ressource » ont été sélectionnées selon leur niveau de criticité. Celui-ci a été calculé par des indicateurs sur chacun des **quatre critères suivants : la disponibilité mondiale, la substituabilité, l'impact environnemental et l'impact social.**

Les « fiches ressources » concernent quatre catégories de ressources : les ressources fossiles (kérosène), l'eau douce, la biomasse (bois et isolants naturels) et les minéraux et métaux (sables, métaux légers, métaux en superalliage, fer et alliages ferreux, terres rares, platinoïdes). De plus, quatre focus transversaux concernant les batteries, les panneaux photovoltaïques, les piles à combustible et les appareils numériques ont été réalisés.

À titre d'exemple, les panneaux photovoltaïques sont consommateurs de ressources critiques et pourtant le Groupe ADP est dépendant de ces technologies pour décarboner sa production d'énergie.

³² Tels que définis à l'article R541-8 du code de l'environnement.

³³ n° 1774/2002.

³⁴ Règlement [UE] 1069/2009.

La connaissance des risques associés à chacune de ces ressources a permis d'élaborer **un Plan d'actions Ressources** pour réduire nos impacts et nos dépendances aux ressources en tension. Composé de 88 actions couvrant la majeure partie des ressources étudiées, il permet au Groupe ADP de **tisser des liens entre les trois briques de sa politique environnementale** : climat, économie circulaire et biodiversité. En effet, 73 % de ces 88 actions visant à réduire nos impacts et dépendances aux ressources en tension se recoupent avec les feuilles de route climat et biodiversité (voir Graphique ci-après). Il s'agit alors d'étudier si ces actions concordent et vont dans le même sens ou si elles sont contradictoires.

Le risque souligné ici est donc la nécessité de concilier des enjeux parfois antinomiques.

Actions impactant les feuilles de route Climat et Biodiversité



À titre d'exemple, le Groupe ADP souhaite réduire l'impact carbone des projets de construction grâce à l'utilisation du bois pour les façades ou les toitures; pourtant il existe un risque de disponibilité sur cette ressource bois dont la criticité ne fait qu'augmenter avec la hausse de la demande.

Les risques liés aux alternatives biosourcées

Il existe un risque d'impact environnemental supérieur si l'adoption de matériaux biosourcés n'est pas accompagné d'une stratégie de matériau « au bon endroit, pour la bonne fonction ». En effet, si l'on prend l'exemple phare du plastique, les alternatives à la matière plastique dites « biosourcées » peuvent s'avérer contre-productives.

PRODUCTION DE DÉCHETS : PRESSIONS SUR LA RESSOURCE ET POLLUTIONS

Risques de pollutions liés aux déchets produits sur les plateformes

Une part significative des déchets, hors déchets de construction, est générée sur les plateformes aéroportuaires par des parties prenantes du groupe (passagers, compagnies aériennes, occupants, etc.). Les activités aéroportuaires génèrent une grande variété de flux de déchets, dont certains sont soumis à des réglementations spécifiques, notamment les déchets alimentaires issus des avions.

Les déchets dangereux³², les mégots et les déchets plastiques sont les plus susceptibles de causer des pollutions.

Les déchets dits de « catégorie 1 » sont depuis 2002 considérés comme porteurs d'un risque sanitaire.

En 2002, l'UE a introduit la législation sur les sous-produits animaux³³ qui classe les déchets de restauration internationale (ICW) en tant que déchets bio-dangereux. La législation européenne actuelle³⁴ exige que les ICW (*International Cabin Waste*) soient soumis à un contrôle strict et à un traitement par incinération ou élimination par enfouissement profond dans une décharge autorisée.

Cette classification de « risque biologique » est aujourd'hui remise en question par le secteur aérien (IATA, compagnies aériennes et signataires du *joint statement "Towards Smarter Regulation of International Catering Waste (Category 1) in Aviation"*). En effet, la sécurité alimentaire est une préoccupation majeure pour les compagnies aériennes dont les repas sont préparés conformément aux directives sur les risques avec des contrôles rigoureux d'hygiène alimentaire. Ainsi le risque semble limité.

Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

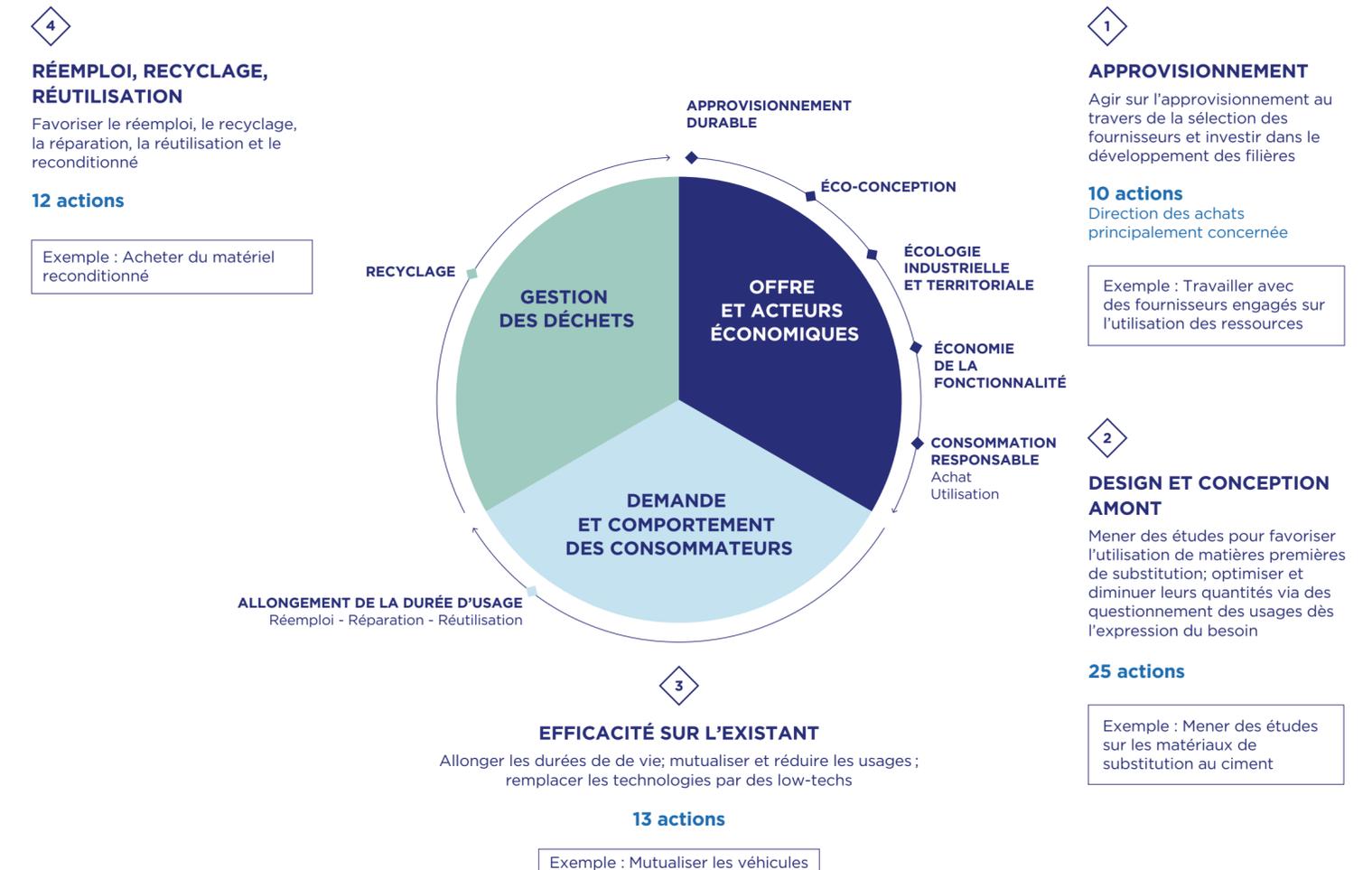
Politiques et mesures de maîtrise des risques

- ◆ Sobriété des usages et des consommations de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables :
 - fiches ressources pour connaître les ressources critiques, les risques liés à l'utilisation de certaines ressources et être en mesure d'anticiper une augmentation de la criticité (voir p.79);
 - réduction des gaspillages grâce à l'économie circulaire.
- ◆ Développement des stratégies d'économies circulaires et locales :
 - réemploi d'équipements aéroportuaires via la marketplace du Groupe ADP Airport Market (voir p.159);
 - construction avec la récupération et la réutilisation de matériels et/ou de matériaux de construction telle que des constructions préfabriquées;
 - aménagement intérieur en réutilisation de mobilier;
 - réutilisation de matériels techniques de bâtiments (centrales de traitement de l'air, garde-corps, chemins de câbles, matériels électriques, etc.).

- ◆ Maximisation de la revalorisation matière des déchets :
 - tester et implanter les meilleures solutions techniques et technologiques pour maximiser le tri à la source et le tri en aval (en entrée d'usine de nos partenaires);
 - innover pour, notamment, réduire la place du plastique, améliorer la récupération des objets interdits en cabine ou améliorer le tri des biodéchets à la source.

Quatre catégories d'action pour agir sur toute la chaîne

L'objectif des actions est de sécuriser l'ensemble de la chaîne de l'économie circulaire au regard des risques d'approvisionnement, de substituabilité, environnementaux, sociaux et de gouvernance.



Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources > Actions de prévention et d'atténuation

Les actions potentielles identifiées dans cette étude constituent d'ores et déjà un socle de référence pour la constitution de la prochaine politique environnementale du Groupe ADP.

FICHES RESSOURCES	CRITICITÉ INTRINSÈQUE DE LA RESSOURCE	DÉPENDANCES DES USAGES D'ADP							
		EXPLOITATION AÉROPORTUAIRE		COMMERCES		IMMOBILIER / CONSTRUCTION		UTILITIES	
Métaux légers	◆	●	↓	○	↘	○	↓	○	→
Métaux en superalliage	◆	●	↓	○	↘	○	↓	○	↘
Fer et alliages ferreux	◆	●	↘	○	→	○	↘	○	→
Terres rares	◆	●	↓	○	→	○	→	○	↘
Platinoïdes	◆	●	↘	○	→	○	→	○	→
Sables, silices et granulats	◆	○	→	○	→	○	→	○	→
Eau douce	◆	○	↓	●	↓	○	↘	○	↘
Bois	◆	○	↓	○	↘	●	↓	○	↘
Isolants naturels	◆	○	↓	○	↘	●	↓	○	→
Kérosène	◆	●	↘	○	→	○	→	○	→
Batteries	◆	○	↘	○	→	○	→	○	↘
Panneaux photovoltaïques	◆	○	→	○	→	○	→	○	↓
Appareils numériques	◆	○	↘	○	↘	○	→	○	↘
Béton bas carbone	◆	○	↘	○	→	○	↘	○	↘

Légende :

- Moins critique ◆ ◆ ◆ ◆ Plus critique ◆
- Aucune dépendance ○ ○ ○ ○ Forte dépendance ● ● ● ●
- Amélioration du critère ↑ ↗ → ↘ ↓ Détérioration du critère

AIDE À LA LECTURE

Les activités liées à l'exploitation aéroportuaire sont fortement dépendantes des métaux légers, des métaux en superalliage, du fer et des alliages ferreux, des terres rares, des platinoïdes et du kérosène. Pour les métaux légers, métaux en superalliage et terres rares, la criticité est en hausse. L'exploitation aéroportuaire est fortement dépendante à l'eau douce mais le niveau de dépendance est moins fort car la criticité est moins forte (jaune clair).

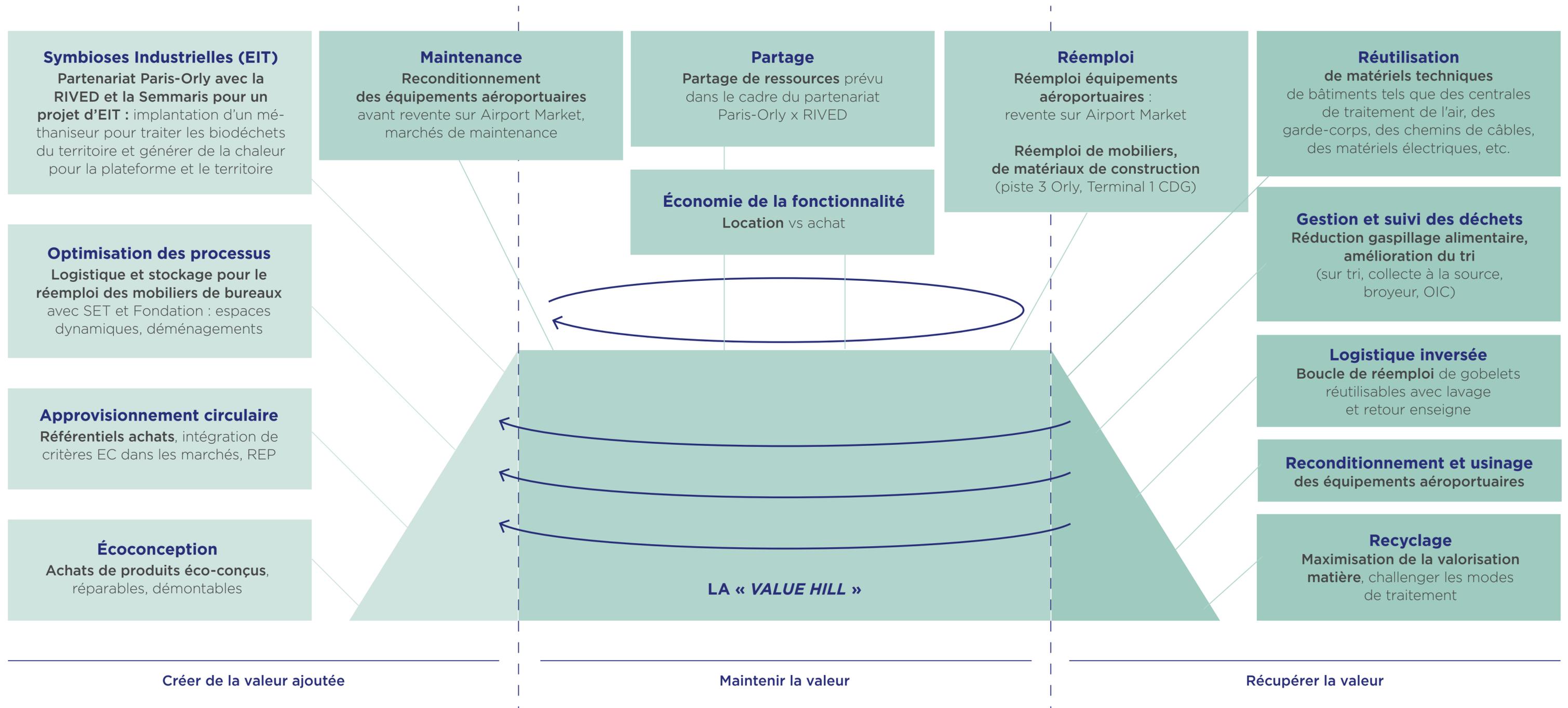
De nombreuses actions sont déjà en place dans l'entreprise à tous les niveaux de la « value hill » (source Circul'R 2023) pour :

1. créer de la valeur ajoutée;
2. maintenir la valeur;
3. récupérer la valeur.

Le schéma page suivante permet d'illustrer certaines d'entre elles.

Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources > Actions de prévention et d'atténuation

Exemples d'Économie Circulaire pour Aéroports de Paris



Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources > Actions de prévention et d'atténuation

Importance du réemploi

En 2023, la Charte de chantier propre, insérée systématiquement dans tous les projets d'un montant supérieur à 3 M€, a été mise à jour et reprend notamment cet objectif minimum de réemploi. Cette charte permet également de transcrire en prescription les recommandations de l'appel à projets de DEMOCLES « 50 maîtres d'ouvrage exemplaires » dont le groupe avait été lauréat en 2020.

En décembre 2022, le Groupe ADP s'est engagé auprès de la Métropole du Grand Paris dans la [Charte Métropolitaine de la Construction Circulaire](#). Cette charte a pour

ambition de diffuser les bonnes pratiques et d'établir les bases structurantes du marché de l'économie circulaire du bâtiment à l'échelle de la Métropole. De cet engagement est né courant 2023 un plan d'action permettant d'insérer Aéroports de Paris dans les démarches de construction circulaire et territoriale.

Par ailleurs, le Groupe ADP poursuit des réalisations d'économie circulaire concrètes dans ses projets de construction (exemples voir p.44, 65 et 68).

Plan d'action déchets

Le Groupe ADP met en œuvre sur les sites qu'il exploite, des services de gestion des déchets adaptés aux besoins des différentes parties prenantes et aux flux de déchets associés. Il s'attache à appliquer la hiérarchie des modes de traitement des déchets afin de minimiser l'impact des déchets sur l'environnement et réduire la pression sur les ressources.

Les signataires de la Charte « [Airports for Trust](#) » doivent atteindre collectivement un taux de valorisation matière de 50 % en 2025 de nos déchets exploitation.

On notera ici que les efforts mis en œuvre dans les aéroports du Groupe se traduisent par des taux de valorisation des déchets très hétérogènes d'une géographie à une autre. Alors que les aéroports européens (Paris en tête) ont des taux de valorisation « élevés » (entre 23 et 60 %) la maturité des systèmes de collecte et de traitement des déchets dans les différentes régions du monde aboutit à des taux faibles de valorisation dans d'autres géographies. Le Groupe ADP poursuivra ses efforts dans les années à venir afin d'optimiser ce taux et d'améliorer ses pratiques en accord avec les autorités et parties prenantes locales sur chacun de ses territoires d'accueil.

Aéroports de Paris vise respectivement :

- ◆ 54 % de valorisation matière en 2025 à Paris-Charles de Gaulle ;
- ◆ 80 % en 2030 à Paris-Orly en ce qui concerne les déchets non dangereux, hors construction.

Sur ses autres aéroports internationaux,

le Groupe ADP respecte les différentes législations applicables dans les pays où il exerce une activité. Au-delà de ces obligations, les implantations internationales du Groupe engagent des actions volontaires. Ainsi l'aéroport Queen Alia à Amman (Jordanie) s'est engagé à :

- ◆ atteindre un taux de valorisation de ses déchets d'exploitation de 15 % en 2023 et de 25 % en 2025 ;
- ◆ renforcer le tri à la source des déchets et particulièrement des biodéchets avec les concessionnaires lors de renouvellement de contrats ;
- ◆ stopper l'utilisation des plastiques à usage unique dans le terminal en 2025.

Ce cas se présente également au Chili où Nuevo Pudahuel, gestionnaire de l'aéroport de Santiago du Chili, s'est engagé à atteindre un taux de recyclage de ses déchets de 40 % en 2030.

EXEMPLES DE RÉEMPLOI À PARIS AÉROPORT

- ◆ **Transfert d'un élément constructif, appelé l'Arche, utilisé jusqu'alors en tant que salle d'embarquement additionnelle sur Paris-Orly à Paris-Charles de Gaulle en tant que garage pour des véhicules de viabilisation hivernale ;**
- ◆ **Nouveau restaurant « Le Spirit » à Paris-Le Bourget avec mobilier de récupération ;**
- ◆ **Réhabilitation du Terminal 1 à Paris-Charles de Gaulle : récupération et peinture de portiques existants, réparation et réassemblage de poutres d'assises, récupération des luminaires et adaptation de leur design, etc.**

Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources > Actions de prévention et d'atténuation

Pour ses déchets dangereux, le Groupe ADP respecte scrupuleusement les réglementations en vigueur à toutes les étapes de leur cycle de vie (collecte, regroupement, sécurité, élimination, etc.).

Les plateformes de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly ont déployé en 2023 des cendriers de l'entreprise Cyclop pour collecter et valoriser les déchets de mégots. Cette démarche d'économie circulaire et solidaire a permis en un an de collecter 2,6 tonnes de mégots sur Paris-Charles de Gaulle.

Auparavant les cendriers des linéaires étaient vidés dans les bennes à déchets industriels banals (DIB). Aujourd'hui, ils sont valorisés par Chimirec à quelques kilomètres de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle par une entreprise française.

Pour ses déchets non dangereux

- ◆ Respecter la pyramide des déchets ou échelle de Lansink : prévention (éviter les déchets/sobriété des usages), réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique
- ◆ En complément, et de façon volontaire, refus de comptabiliser la « valorisation énergétique » dans le calcul de ses

indicateurs « valorisation » : privilégier la valorisation dite « matière » (recyclage) et donc le tri des déchets à la source afin d'alimenter les cycles d'économie circulaire locaux

Les plateformes franciliennes sont utilisées comme terrains d'expérimentation avant des déploiements à l'échelle du Groupe.

De nombreux partenariats ont été établis et continuent de se développer avec tous les acteurs de la chaîne de traitement : hôteliers, affréteurs cargo, clients immobiliers, gestionnaires et transporteurs de déchets, enseignes de restauration (en aérogare et collective), etc.

Les déchets de maintenance et de chantier

sont également collectés, triés et traités dans le respect des réglementations. Ils font l'objet de déclarations réglementaires obligatoires et au-delà, de diagnostics déchets volontaires.

Les principales actions liées à l'amélioration du geste de tri et à la maximisation de la valorisation des déchets en aérogares en 2023 :

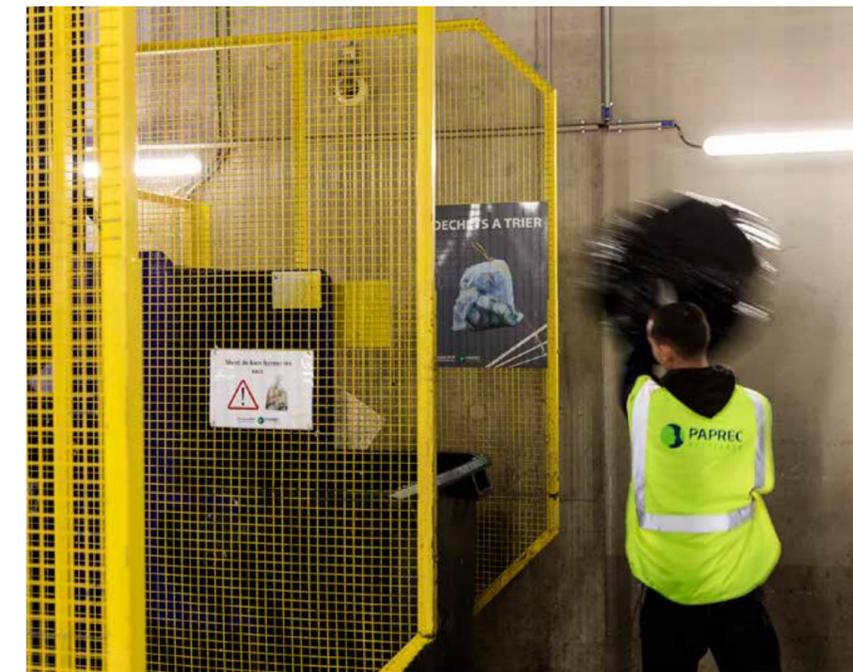
- ◆ Mise en place sur les plateformes franciliennes d'un surtri sur les sacs collectés, dès les quais de réception des déchets en aérogare. L'objectif est

d'améliorer le tri avant la massification, le transport vers les usines de traitement et la valorisation de nos partenaires;

- ◆ Mise en place d'expérimentations destinées à éliminer les liquides des bouteilles saisies aux Postes d'Inspection Filtrage (PIF) afin de mieux valoriser les déchets collectés, notamment les bouteilles plastiques;
- ◆ Mise en place d'un broyeur destiné à éliminer les liquides des bouteilles saisies aux Postes d'Inspection Filtrage (PIF) afin de valoriser les bouteilles plastiques vides et d'arrêter d'incinérer des bouteilles pleines non reconnues par les machines de tri comme des déchets valorisables;
- ◆ Mise en place d'expérimentations pour le tri à la source des biodéchets à Paris-Orly et au terminal 2BD de Paris-Charles de Gaulle. La collecte en porte à porte permet de responsabiliser les commerces et restaurants sur leur geste de tri et la qualité du gisement de biodéchets récupérés est très satisfaisante. Le déploiement est souhaitable afin de capter tous les biodéchets produits par les commerces et restaurants des aérogares;
- ◆ La collecte des biodéchets en porte à porte a de plus permis de mesurer les volumes d'invendus alimentaires. L'opérateur prévoit de se doter d'un outil plus performant pour la gestion de ses stocks, doit mesurer les

bénéfices sur le gaspillage et identifier des pistes d'actions pour la quantité résiduelle;

- ◆ Travail avec les CSE d'Aéroports de Paris et d'Air France pour améliorer le tri dans les cuisines des restaurants destinés aux personnels;
- ◆ Mise en place renforcée de régisseurs de quai dans les enclos à déchets localisés en zone Cargo de Paris-Charles de Gaulle;



Benne de recyclage des déchets PAPREC, Paris-Orly
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

[Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources > Actions de prévention et d'atténuation](#)



- ◆ Lancement d'un appel d'offres sur les fontaines à eau dans les aérogares pour favoriser l'usage de gourdes réutilisables et diminuer l'utilisation de contenants jetables (bouteilles plastiques). Ces fontaines sont actuellement au nombre de 97 à Paris-Charles de Gaulle et 27 à Paris-Orly. Les plateformes visent un remplacement de la majorité du parc de fontaines actuelles afin de les remplacer par des fontaines permettant de remplir un récipient de maximum 1 L et de les rendre accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite d'ici aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Une augmentation du parc de fontaines est aussi prévue pour assurer le service de distribution d'eau dans des zones non desservies aujourd'hui;
- ◆ Travail sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly avec les enseignes d'hôtelleries et les opérateurs de cargo pour les inclure dans le système de gestion des déchets du Groupe ADP, améliorer leur tri à la source et donc leur taux de valorisation propre;

- ◆ Mise en place d'une tarification pollueur-payeur sur Paris-Le Bourget, Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle;
- ◆ Recyclage des vêtements professionnels et co-financement d'une étude de faisabilité sur le recyclage des Équipements de Protection Individuelle (EPI) avec l'association Orée et aux côtés de grands groupes et institutions;
- ◆ Amélioration de la communication et de la sensibilisation des salariés et des passagers sur le tri des déchets;
- ◆ Expérimentations à Paris-Orly de tri et collecte des déchets valorisables issus des aéronefs, en partenariat avec les compagnies EasyJet, Transavia et Air Corsica et les aéroports de Toulouse, Nice et Ajaccio. Le taux moyen de valorisation des déchets issus d'avions était avant le début de ces expérimentations de 0,5 %. Ce taux très bas s'explique par divers facteurs :
 - L'absence de tri à bord des avions jusqu'à très récemment,
 - L'interdiction réglementaire européenne de collecter les déchets de cuisine et de table pour les vols issus de pays hors Union européenne,
 - Le taux de valorisation des déchets issus d'avions était de 16 % en septembre 2023 pour EasyJet et de 20 % pour Air Corsica.
- ◆ Expérimentation à Paris-Orly avec les restaurants pour lutter contre le gaspillage alimentaire : la collecte en porte à porte sur l'ensemble des 17 points de vente Extime Food & Beverage de la plateforme a permis de mesurer les volumes d'invendus alimentaires. Extime F&B s'est de plus, doté d'un outil plus performant pour la gestion de ses stocks, doit mesurer les bénéfices sur le gaspillage et identifier des pistes d'actions pour la quantité résiduelle;
- ◆ Sensibilisation de la chaîne de valeur amont, les prestataires de ménage, et aval, les clients locataires immobilier sur les optimisations mises en place et l'amélioration du geste de tri nécessaire à leur niveau respectif. Des clauses particulières sont désormais intégrées aux nouveaux baux locatifs sur les plateformes franciliennes;
- ◆ En vue de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Aéroports de Paris s'est engagé en 2023 au sein d'un groupe de travail piloté par CITEO. L'objectif est d'harmoniser le « geste de tri » des spectateurs et intervenants : sportifs, médias, staffs, organisateurs, etc. Aéroports de Paris SA se réfère au guide sur le tri des déchets en aérogare corédigé et publié par CITEO

en 2019. Ce travail permet d'échanger avec de nombreux acteurs du transport : SNCF Gares et Connexions, TRANSDEV, RATP groupe... et d'harmoniser les pratiques.

FODWALK

Afin d'assurer la propreté sur les aires de trafic et de mouvement des aéroports Charles de Gaulle et Orly, Aéroports de Paris a mené des collectes de débris étrangers, plus connues sous le nom de Fodwalk. Celle de Paris-Orly s'est par exemple tenue le 30 novembre 2023 et a permis de collecter 15 m³ d'objet et de sensibiliser la cinquantaine de collaborateurs du Groupe ADP (Aéroports de Paris et Hubone) et de ses partenaires de la communauté aéroportuaire.

Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources > Actions de prévention et d'atténuation

◆ **Sensibilisation de la communauté aéroportuaire à travers les Clubs des Partenaires Environnement**

Le Pôle Environnement-Énergie du Groupe ADP organise trois à quatre fois par an les rencontres des Clubs des Partenaires Environnement. Elles rassemblent toutes les entreprises implantées sur les aéroports franciliens pour :

- ◆ aborder les sujets climat, biodiversité et économie circulaire;
- ◆ présenter la stratégie ADP dans ces domaines;
- ◆ présenter des expérimentations.

Le partage d'expérience et de solutions permet à chaque entreprise de s'approprier ces sujets.

Sensibilisation des partenaires via l'Alliance Environnementale à Paris-Orly

Avec son Alliance Environnementale, Paris-Orly expérimente un nouveau modèle aéroportuaire. Convaincues que l'union fait la force, 40 entreprises intervenant sur la plateforme aéroportuaire se sont engagées aux côtés de l'aéroport autour de cinq engagements.

L'engagement n° 3 est : « recycler et réduire les déchets ». Les déchets non dangereux, soit la plupart des déchets de la plateforme Paris-Orly, sont d'ores et déjà valorisés à hauteur de 65 %. Paris-Orly encourage la collecte séparée de cinq flux de déchets : papier, verre, plastique, bois, métal, grâce à des bacs de couleur et à une signalétique dédiée.

L'alliance environnementale va plus loin en visant une valorisation des déchets à 80 % d'ici 2030.



Biodiversité dans les prairies aéronautiques, Paris-Orly
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources

DISPOSITIF DE SUIVI

INDICATEURS CLÉS 2023

17

PLATEFORMES CERTIFIÉES ISO 14001

(système de management environnemental)

Paris-Charles de Gaulle

Paris-Le Bourget

Paris-Orly

Amman Queen Alia

Izmir-Adnan Menderes

Zagreb

Skopje

Ohrid

Tbilissi

Batumi

Ravinala Ivato

Ravinala Nosy-Be

Liège

Antalya

Almaty

Monastir

Enfidha

Notre politique environnementale et énergétique repose sur l'intégration systématique de l'environnement dans toutes les activités, via notamment l'application de la norme internationale ISO 14001 sur les plateformes du Groupe ADP.

Le Groupe ADP publie ses résultats annuellement dans la Déclaration de Performance Extra-financière. Les indicateurs de suivi dans le domaine des déchets sont :

- ◆ le taux de valorisation des déchets non dangereux pour le périmètre : terminaux (passagers et commerces) et l'intégralité de la plateforme avec le détail interne/externe et par typologie de producteur³⁵;
- ◆ les quantités de déchets dangereux et non dangereux internes réutilisés, réemployés, recyclés (valorisation matière), valorisés énergétiquement, incinérés ou éliminés par traitement physico-chimique (sans valorisation énergétique), stockés ou enfouis.

De nombreuses initiatives de réemploi ne sont pas encore quantifiées et l'objectif est d'améliorer la traçabilité et la mesure de nos opérations de réemploi/réutilisation. Les équipements aéroportuaires vendus sur la *marketplace* Airport Market (voir p.159) font l'objet d'un suivi en euros, en tonnes et en émissions de CO₂ évitées. À date, les mobiliers réemployés en interne ou donnés à des associations ont bien comptés, mais non pesés.

³⁵ Hôtels, assistants en escale, fret, etc.

Indicateurs 2023 : déchets ADP SA

	CDG				ORLY				LBG		
	2022	2023	VAR	2025	2022	2023	VAR	2030	2022	2023	VAR
Taux de valorisation matière des déchets non dangereux (DND)	31 %	38 %	+ 7 pts	54 %	66 %	66 %	iso	80 %	48 %	33,5 %	-15 pts
Quantités totales de DND collectés (internes + externes)	17,5 kt	20,6 t	+ 17 %		11 kt	11,1 kt	+ 1 %		0,58 t	0,85 t	+ 46 %
Quantités totales de DND réutilisés ou réemployés	1 t	1,9 t	+ 85 %		NA	NA	NA		NA	NA	NA
Quantités totales de DND recyclés (valorisation matière)	4,4 t	5,8 t	+ 33 %		7,2 t	7,4 t	+ 2 %		0,28 t	0,29 t	+ 3 %
Quantités totales de DND valorisés énergétiquement	11,6 t	11,9 t	+ 3 %		3,6 t	3,6 t	iso		0,31 t	0,57 t	+ 86 %
"Taux de valorisation matière des déchets non dangereux (DND) des terminaux (passagers et commerces) "	22 %	25 %	+ 3 pts	50 %	21 %	25 %	+4 %	50 %	NA	NA	NA
Quantités de DND collectés des terminaux (passagers et commerces)	6,6 t	7,4 t	+ 13 %		3 t	3,1 t	+3 %		NA	NA	NA
Quantités de déchets dangereux internes générés	NA	484 kg	NA		NA	152 kg	NA		NA	93 %	NA
Passagers	57,5 M	67,4 M	+ 17 %		29,2 M	32,3 M	+ 10 %		NA	NA	NA

Aller vers une approche systémique et circulaire des ressources

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Notre démarche de progrès consistera à prendre en compte la mise à jour de la cartographie des risques groupe, incluant les risques d'approvisionnement en ressources naturelles en tension, pour établir notre prochaine politique environnementale.

Toutes les directions d'Aéroports de Paris travaillent sur des actions phares 2024 en matière d'économie circulaire afin de réduire les pressions sur les ressources, réduire les déchets et maximiser le réemploi.

Concrètement, la démarche de progrès 2024-2025 consistera à :

- ◆ identifier des espaces de stockage importants (2000 mètres carrés souhaités) sur les aéroports de Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle pour stocker les équipements aéroportuaires et autres ressources disponibles, avant revente ou réemploi;
- ◆ créer le nouveau poste de « Manager / Gestionnaire de Ressource » sur chacune des plateformes aéroportuaires de Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle.

Pour la construction

- ◆ Établir une stratégie d'économie circulaire de la construction partagée au sein d'Aéroports de Paris SA et étudier l'impact sur le modèle d'affaire et la tenue des projets
- ◆ Faire monter en compétences les salariés sur les sujets d'économie circulaire
- ◆ Améliorer la connaissance de notre patrimoine via des données chiffrées
- ◆ Se doter d'outils :
 - Une plateforme de réemploi, numérique et physique pour être visible et pouvoir inventorier, gérer, mettre de côté et vendre nos ressources sur la base de l'apport volontaire, des diagnostics PEMD et intégré à notre SIG pour la géolocalisation. Cela nous permettra d'améliorer la connaissance de notre patrimoine grâce à la donnée;
 - Un outil d'aide à la conception permettant l'intégration de matières premières issues du réemploi ou recyclées

- ◆ Développer un réseau ou des partenariats pour permettre à l'offre de matériaux issus du réemploi de rencontrer la demande et à la demande de rencontrer l'offre
- ◆ Réalisation d'expérimentations de réemploi concernant le bâtiment et la construction

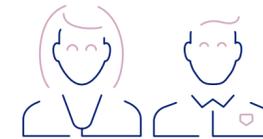
Hors construction

- ◆ Définir une feuille de route avec 3 actions phares par Direction
- ◆ Challenger les modes de traitement actuels pour créer de la valeur, maintenir la valeur ou récupérer la valeur
- ◆ Référencer tous les aspects de notre économie circulaire
- ◆ Mesurer le réemploi et les émissions carbone évitées et associées
- ◆ Définir et proposer des modèles d'affaires pertinents pour faire progresser le réemploi
- ◆ Réaliser des tests et des projets de réemploi en lien avec les équipements, les matériels et les déchets d'exploitation
- ◆ Mesurer les impacts pour aider à la décision : être en mesure de réaliser une analyse de cycle de vie, a minima simplifiée, pour s'assurer de la réduction d'impact environnemental de la décision. Par exemple, dans les achats de fournitures, pour arbitrer entre du plastique biosourcé ou du plastique recyclé



© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

DROITS HUMAINS ET SANTÉ-SÉCURITÉ



En accord avec les principes du Pacte Mondial et les Objectifs de Développement Durable, le Groupe ADP applique une politique proactive de respect des Droits Humains, de préservation de la santé et de la sécurité des personnes contribuant au bon fonctionnement de l'entreprise et au développement de son activité.

Risques en matière de droits humains et de santé-sécurité
P. 88

Garantir la sécurité et la sûreté des personnes au sein des aéroports, et des salariés en mission ou expatriation
P. 90

Contribuer à l'effort collectif de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains
P. 98

Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés
P. 100

Développer des plateformes accessibles et multimodales
P. 111

Être un employeur attractif et offrir des parcours enrichissants
P. 115

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion
P. 121

Promouvoir le dialogue social
P. 132

Entretenir des relations saines avec les communautés locales
P. 135

Garantir la protection des données personnelles que nous traitons
P. 143

Risques en matière de droits humains et de santé-sécurité

Le Groupe ADP veille à se conformer aux principes relatifs aux Droits humains énoncés dans les normes et cadres internationaux en vigueur, parmi lesquels :

- ◆ la Charte internationale des Droits de l'Homme;
- ◆ la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT);
- ◆ les Principes directeurs des Nations Unies et de l'OCDE relatifs aux entreprises et aux Droits humains;
- ◆ les Objectifs de Développement Durable (ODD) et le Pacte mondial des Nations Unies.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Sur la base des Droits Humains sélectionnés en 2021³⁶ et de la méthodologie définie en 2022, des entretiens ont été conduits avec un large panel d'acteurs du groupe, issus de différents secteurs d'activités et niveaux hiérarchiques au sein :

- ◆ d'Aéroports de Paris;
- ◆ de Hub One;
- ◆ du groupe TAV;
- ◆ d'AIG;
- ◆ des représentants syndicaux des entités françaises;
- ◆ des personnalités externes, membres du Comité Éthique et de la Commission Consultative des Marchés d'Aéroports de Paris.

Chaque entretien présentait les objectifs suivants :

- ◆ **Sensibiliser** les parties prenantes du groupe aux risques droits humains et enjeux du devoir de vigilance,
- ◆ **Identifier les principaux risques** d'atteinte aux droits humains, en veillant à leur mise

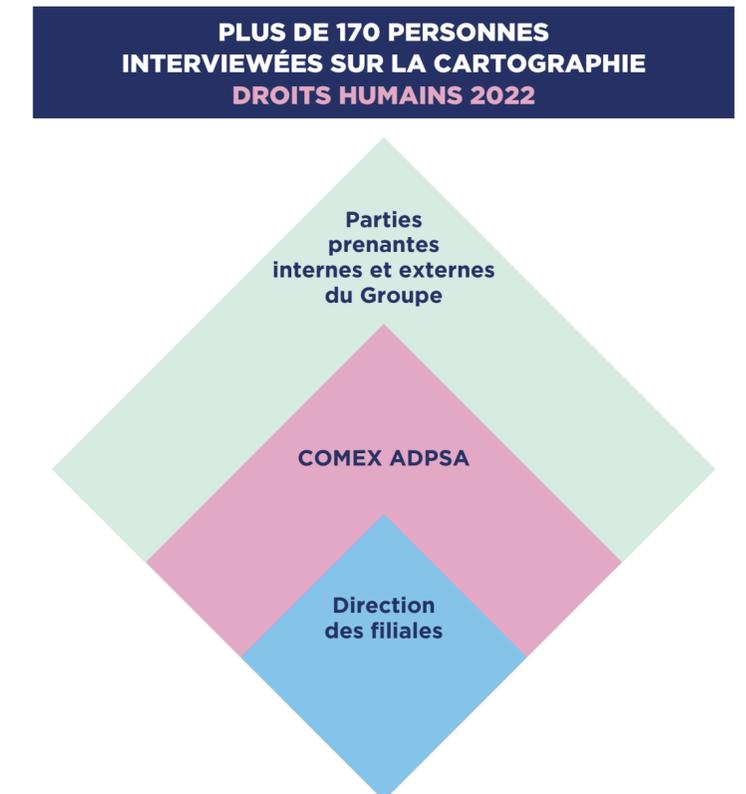
en cohérence avec les enjeux de matérialité et les risques groupe,

- ◆ **Établir un état des lieux** transverse et identifier les axes de progression, sur la base de leurs connaissances techniques et opérationnelles du groupe, ainsi que de leur expérience actuelle et passée,
- ◆ **Identifier les engagements clés** dans le cadre d'une Politique Droits Humains Groupe.

La méthodologie, alignée sur celle de la cartographie des risques du groupe, permet d'évaluer les impacts et probabilités de chaque risque. La probabilité a été pondérée grâce à la combinaison d'index dédiés aux droits humains³⁷ et intègre les attentes des parties prenantes grâce :

- ◆ aux principaux cadres de référence sectoriels : *Sustainability Accounting Standards Board* et *Global Reporting Initiative*;
- ◆ aux conclusions des entretiens réalisés.

Une dimension temporelle est également prise en compte dans l'évaluation des probabilités.



³⁶ cf. Plan de vigilance 2021

³⁷ CSI-Confédération Syndicale Internationale et Freedom House Index

Risques en matière de droits humains et de santé-sécurité

RISQUES SAILLANTS

PARTIE PRENANTE CONCERNÉE	ENJEUX MATÉRIELS	RISQUES DROITS HUMAINS	RISQUE BRUT Criticité	NIVEAU D'ACTION REQUIS	
TOUTES	Sûreté et sécurité publique et aéroportuaire	Atteinte à la sûreté et sécurité publique	◆	↗	
	Bonne gouvernance et éthique des affaires	Non-respect des règles de gestion des données ou protection insuffisante (toutes parties prenantes)	◆	→	
		Contenu publicitaire inapproprié (toutes parties prenantes)	◆	→	
SALARIÉS	Qualité de vie de nos salariés et santé et sécurité au travail pour les salariés du Groupe	Organisation et durée du travail et salaire non décents	◆	↑	
		Épuisement professionnel et burnout	◆	↑	
		Harcèlement psychologique ou sexuel	◆	↗	
		Non-respect d'un droit à la déconnexion	◆	↗	
		Atteinte à la santé et sécurité des salariés	◆	↗	
		Agression et violence externe	◆	→	
		Accessibilité des zones aéroportuaires pour les salariés du Groupe	Contraintes d'accessibilité des zones aéroportuaires et sécurité des transports	◆	↗
	Attractivité employeur et gestion des parcours	Difficulté d'attractivité et de rétention des talents	◆	↗	
		Absence/insuffisance d'accompagnement à la fin de carrière	◆	→	
		Égalité hommes-femmes, diversité et accueil et services aux personnes handicapées ou à mobilité réduite	Discrimination et inégalité des chances	◆	↗
	Non-respect de la réglementation ou des engagements entrepris sur l'emploi des personnes en situation de handicap		◆	→	
	Approfondissement du dialogue et climat social et bonne gouvernance et éthique des affaires au sein du Groupe		Atteinte aux libertés d'expression	◆	↗
			Atteinte à la liberté d'association	◆	→
		Travail des enfants	◆	→	
FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS	Promotion des achats durables, amélioration de la santé et sécurité de nos prestataires et Bonne gouvernance et éthique des affaires	Travail forcé	◆	→	
		Trafic d'êtres humains	◆	→	
		Infraction au code de conduite, non-respect de la réglementation ou des normes internationales	◆	↑	
COMMUNAUTÉS LOCALES	Dialogue avec les parties prenantes de nos territoires d'implantation Création de valeur partagée avec nos territoires	Travail non déclaré ou dissimulé	◆	↑	
		Atteinte à la santé et sécurité sous-traitants	◆	↗	
		Violation des Droits de propriété des peuples autochtones et communautés locales	◆	↗	
		Absence/insuffisance de redistribution de la valeur créée sur le territoire	◆	↗	

Risque brut : ◆ Faible ◆ Moyen ◆ Important ◆ Critique Niveau d'action requis (risque/niveau de maitrise) : ↑ Vigilance à accentuer ↗ Vigilance à poursuivre → Risques sous contrôle

Garantir la sécurité et la sûreté des personnes au sein des aéroports, et des salariés en mission ou expatriation

En tant qu'opérateur aéroportuaire, la sécurité et la sûreté des passagers et personnels travaillant au sein des aéroports sont des enjeux fondamentaux pour le Groupe ADP.

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque d'atteinte à la sécurité ou la sûreté publique a la plus forte criticité brute. Cela est dû :

- ◆ au contexte géopolitique mondial sous tensions : le Groupe ADP peut être exposé à des actes de malveillance sur les personnes, dans ses installations ou sur les actifs qu'il exploite;
- ◆ au cœur de métier du groupe;
- ◆ aux fortes exigences réglementaires et normes de sécurité de l'aviation civile contraignantes;
- ◆ à la gravité des conséquences potentielles sur les personnes.

L'expertise et les actions mises en œuvre par le Groupe ADP avec les services compétents de l'État et la communauté aéroportuaire permettent néanmoins de classer ce risque dans la catégorie « Vigilance à poursuivre ».

La sûreté aéroportuaire ou aérienne vise à assurer la protection et la sécurité des passagers, des équipages, du personnel au sol, des avions et des installations contre les actes d'intervention illicite commis au sol ou en vol. La sécurité (publique) concerne l'ensemble des mesures visant à réduire le risque aérien : foudre, feu, panne de moteur, fatigue du métal, collision avec des oiseaux, facteurs humains ou décrochages.

Les standards de sécurité aéronautique sont établis à l'échelle mondiale sous l'égide de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et constituent une référence couramment utilisée pour définir les obligations des concessions aéroportuaires.

Pour les aéroports situés dans l'Union européenne, le cadre juridique applicable est fixé par le droit communautaire³⁸ et les

règles de l'Agence de l'Union européenne de la sécurité aérienne (AESA) qui reprend les normes et pratiques recommandées de l'OACI et les rend directement applicables. Il donne lieu à l'établissement d'un certificat de sécurité aéroportuaire conforme.

Les aéroports situés dans des États tiers à l'Union européenne du Groupe ADP se soumettent aux exigences de sécurité en vigueur localement y compris au processus de certification le cas échéant. Le non-respect de ces normes est susceptible de mettre en cause la sécurité du transport aérien, d'empêcher l'exploitation des aéroports et d'engager la responsabilité du groupe et de ses dirigeants.

³⁸ Notamment le Règlement (UE) n° 139/2014 de la Commission fixant les règles de sécurité applicables aux aérodromes, dit règlement « aérodrome ».

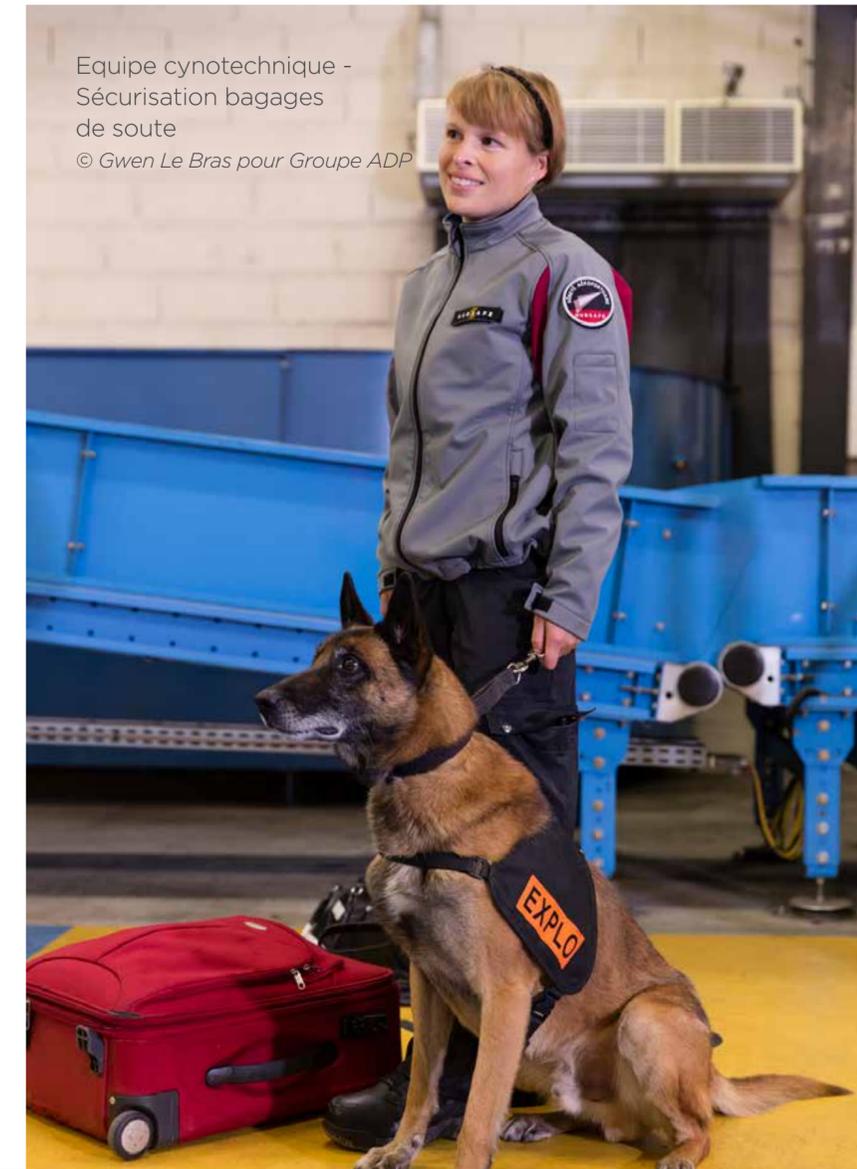
Garantir la sécurité et la sûreté des personnes au sein des aéroports, et des salariés en mission ou expatriation

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

Tous les aéroports du groupe respectent strictement les exigences de sécurité dans chacun des pays où il opère.

► PRINCIPALES ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE

- ◆ Respect des normes et certifications applicables aux activités aéroportuaires
- ◆ Programmes et équipements de sûreté
- ◆ Dans le cadre des contrats d'assistance technique (*technical services agreement - TSA*), des missions de soutien peuvent être conduites auprès des aéroports du groupe à l'international et notamment porter sur la sécurité et les bonnes pratiques de nature à aider l'aéroport concerné à améliorer sa conformité aux standards de sécurité
- ◆ *Security Operation Center (SOC)*, Politique Cyber Sécurité des Systèmes d'Information, Système de Management de la Sécurité de l'Information Aéroports de Paris et TAV Technologies
- ◆ Présence et actions des autorités publiques des pays (en lien avec le gestionnaire de l'aéroport) : navigation et contrôle du trafic aérien, opérations de sûreté, services publics de sécurité, contrôle aux frontières, contrôle sanitaire...
- ◆ Certification du système de sécurité alimentaire (FSSC) 2200 pour les aéroports Esenboğa et Adnan Menderes
- ◆ Politique de Continuité d'Activité, déclinée en Plans de Continuité d'Activité
- ◆ Plan hivernal (parisaeroport.fr)
- ◆ Mesures sanitaires Covid 19
- ◆ Assistance aux Personnes à Mobilité Réduite, Nouvelle Stratégie d'accessibilité universelle impulsée dans les aéroports franciliens. Comité consultatif des personnes en situation de handicap ADP SA



Equipe cynotechnique -
Sécurisation bagages
de soute
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Garantir la sécurité et la sûreté des personnes au sein des aéroports, et des salariés en mission ou expatriation > Actions de prévention et d'atténuation

› ACTIONS COMPLÉMENTAIRES MENÉES PAR AÉROPORTS DE PARIS

Pour garantir la sûreté aéroportuaire

L'organisation de la sûreté sur les aéroports français relève de l'État qui en délègue la mise en œuvre aux exploitants d'aérodromes.

Près de 300 personnes sont employées par Aéroports de Paris pour assurer directement les fonctions sûreté. Plus de 5 000 personnes sont employées et formées de manière régulière par des entreprises prestataires pour exercer les missions d'inspection filtrage des personnels, des passagers, de leurs bagages cabine et de leurs bagages de soute.

Sous l'autorité du préfet de police de Paris, assisté d'un préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plateformes aéroportuaires, et sous le contrôle des services de l'État, Aéroports de Paris est notamment tenu de mettre en place :

- ◆ un service d'inspection filtrage de 100 % des passagers et de tous les bagages de cabine ou effets personnels au moyen d'équipements de détection et, le cas échéant, de fouilles et palpations;
- ◆ les liquides, aérosols et gels autorisés font l'objet de contrôles aléatoires réalisés au moyen d'équipements dédiés à la détection d'explosifs;

- ◆ les postes d'inspection filtrage sont équipés de matériels de détection de traces d'explosifs à la fois sur les passagers et les bagages cabine;
- ◆ un service d'inspection filtrage des bagages de soute : 100 % des bagages présentés par les transporteurs aériens sont inspectés selon des moyens définis par l'État, essentiellement des appareils de détection d'explosifs, éventuellement complété d'équipes cynotechniques;
- ◆ des mesures d'inspection filtrage des personnels, de leurs effets personnels et des véhicules à chacun des accès à la « zone de sûreté à accès réglementé » des aéroports, ainsi que des mesures de contrôle d'accès, en recourant à la biométrie;
- ◆ des mesures d'inspection filtrage de fournitures;
- ◆ des procédures de sûreté d'utilisation des installations à la disposition de ses partenaires : comptoirs d'enregistrement, salles d'embarquement, etc.;
- ◆ des aménagements spécifiques en aérogares et hors aérogares :
 - séparation physique des flux avec les passagers en provenance de pays ou d'aéroports n'étant pas reconnus comme ayant un niveau de sûreté équivalent,

- installations permettant l'inspection filtrage unique des passagers ou des bagages lors des correspondances pour certains vols en provenance de pays ou d'aéroports appliquant des mesures de sûreté reconnues comme équivalentes,
- vidéo protection des postes d'inspection filtrage et des accès des personnels,
- clôtures de sûreté,
- sorties de secours sécurisées,
- portes et couloirs anti-retour, etc.;
- ◆ des procédures de rondes et surveillances de la frontière sûreté ainsi que du contrôle en PCZAR (Partie Critique de la Zone de Sûreté à Accès Réglementé) des titres de circulation aéroportuaire et des laissez-passer véhicules.

L'ensemble de ces mesures est décrit dans **un programme de sûreté**, établi sur chaque plateforme par Aéroports de Paris et transmis pour instruction aux services de l'Aviation civile. Les programmes de sûreté donnent lieu à la délivrance d'un agrément de sûreté d'une durée maximale de cinq ans délivré par le préfet délégué. Le programme de sûreté a ainsi été approuvé pour les aéroports franciliens en 2022 et 2023.

En prévision des Jeux Olympiques de Paris 2024, le Groupe ADP renforce le dispositif de protection de ses plateformes et améliore le niveau de contrôle sûreté sur les principales inspections filtrage des passagers.



Garantir la sécurité et la sûreté des personnes au sein des aéroports, et des salariés en mission ou expatriation > Actions de prévention et d'atténuation

Pour garantir la sécurité aéroportuaire

Sécurité aéronautique

Aéroports de Paris a développé un processus de surveillance interne de la conformité, tel qu'exigé par la réglementation européenne, basé sur des plans de surveillance d'une durée pouvant aller jusqu'à trois ans fixés par l'autorité publique compétente et renforcé par des actions de surveillance ciblées sur des activités critiques. Des contrôles externes sont également assurés par la Direction de la Sécurité de l'aviation civile (DSAC), chargée d'assurer la surveillance continue de la conformité des exploitants d'aérodrome en France.

Continuum de sécurité et gestion de crises

La direction Audit, Sécurités et Maîtrise des risques a été créée afin de répondre aux enjeux sécuritaires et de gestion de crise qui ont pris une acuité particulière dans le contexte de pandémie.

Cette activité couvre un champ complémentaire à celui de la sécurité aéronautique et la sûreté aéroportuaire.

La sécurité publique des plateformes s'inscrit dans un continuum de sécurité s'appuyant sur un ensemble d'acteurs publics et privés.

Aéroports de Paris contribue à assurer quotidiennement la sécurité des dizaines de milliers de passagers, mais aussi de salariés, prestataires et partenaires qui gravitent sur les plateformes franciliennes. Un département dédié assure les missions suivantes :

- ◆ **interface et point d'entrée avec les administrations de l'État** : ministères de la Défense et de l'Intérieur, délégation de la préfecture de police pour la sécurité et la sûreté des aéroports franciliens, ainsi qu'avec des associations professionnelles, et des partenaires;
- ◆ **définition des politiques, accompagnement des directions et animation transverse** en matière de sécurité et sûreté publique, sécurité des passagers et des salariés, lutte contre les activités clandestines, sécurisation des grands événements, sensibilisation à la radicalisation en milieu professionnel.

Aéroports de Paris dispose également d'une **organisation spécifique pour déployer des réponses d'urgence**. L'objectif est de limiter les impacts négatifs liés à un événement, notamment de maintenir les activités à des niveaux de qualité satisfaisants en assurant une conformité aux obligations de sûreté et de sécurité. La démarche de continuité d'activité est formalisée par la Politique Groupe de Continuité d'Activité (PGCA). L'enjeu est de garantir les prestations de services essentielles du Groupe en prévoyant différents types de solutions : redondance, sites de repli, renforts, modes dégradés, etc.

Les principales composantes du dispositif de gestion de crise du Groupe ADP sont :

- ◆ une capacité forte de réactivité (systèmes de veille, d'alerte et de permanence ou d'astreinte);
- ◆ une importante capacité humaine et logistique pour :
 - centraliser les informations,
 - analyser et prendre les décisions tactiques et stratégiques,
 - coordonner les actions mises en œuvre, notamment depuis les différents postes de commandement crise que compte l'entreprise.

Cela nécessite un travail préparatoire conséquent de planification (définition de politiques, plans, procédures) et d'entraînements (exercices de gestion de crise pluriannuels). L'organisation progresse continuellement par le biais des retours d'expérience (REX, dont les principes sont définis dans la politique REX) systématiquement effectués après les événements notables.

Garantir la sécurité et la sûreté des personnes au sein des aéroports, et des salariés en mission ou expatriation > Actions de prévention et d'atténuation

Protection des expatriés et salariés en mission à l'étranger

CHIFFRES CLÉS 2023

37

EXPATRIÉS ADP OU FILIALES
ET FAMILLES

91

CONTRATS LOCAUX

2 000

MISSIONS PAR AN ENVIRON,
DONT 1200 À L'ÉTRANGER

Les pays sont classés selon cinq niveaux de risque, en fonction du risque sécuritaire, sanitaire, naturel, social, cyber, éthique, compliance, etc. À chaque niveau correspond **une procédure de validation spécifique et un encadrement strict des missions et expatriations.**

Le pôle Sécurité, protection des salariés à l'international d'Aéroports de Paris :

- ◆ établit la procédure de départ en mission et expatriations et accompagne les salariés tout au long du processus;
- ◆ formule des recommandations sécuritaires, sanitaires, de protection de l'information, éthique et compliance, etc., pour les missionnaires vers des pays à risques;
- ◆ s'assure de la formation et sensibilisation des salariés avant leur départ et du suivi des besoins tout au long de leur déplacement;
- ◆ déploie des mesures de sécurité additionnelles en cas de besoin;
- ◆ assure une veille pays, la communication et le suivi spécifique pour les pays à risques et à hauts risques. Les expatriés et missionnaires sont régulièrement informés des risques liés à leur pays;
- ◆ centralise et anime un réseau de partage d'informations entre les directions du groupe (porteurs de projets internationaux, RH, etc.) et réalise des sensibilisations auprès de l'ensemble des directions du groupe;
- ◆ organise et contrôle la réalisation d'audits sécuritaires dans les pays d'implantation et le cas échéant, organise le dispositif de crise sur le volet international.

Les nombreux bouleversements géopolitiques et sécuritaires en 2023 ont été surveillés de près pour anticiper tout besoin de rapatriement ou de prise en charge d'un salarié.

TAV Airports dispose également de procédures destinées à assurer la sécurité des salariés à l'international et les développe en coordination avec la maison mère/le Groupe ADP. Des procédures spécifiques ont été mises en place pour les voyages pendant la période Covid-19, en liaison avec les médecins du travail.



Agent de piste, aéroport international de Nosy Bé, Madagascar
© Onja pour Groupe ADP

Garantir la sécurité et la sûreté des personnes au sein des aéroports, et des salariés en mission ou expatriation

DISPOSITIF DE SUIVI

Les acteurs concourant à la sécurité sur les aéroports assurent de manière régulière, tout au long de l'année, **des points de situation, comités de pilotage ou plans d'actions, en lien direct avec l'ensemble de l'écosystème en responsabilité** (préfecture, services compétents de l'état, partenaires privés, tiers, etc.).

Sûreté

En lien avec les Services compétents de l'État, **la Direction de la sûreté Landside Airside** (côté ville et piste) adapte en permanence son programme de sûreté en conciliant la prévention efficace des actes d'intervention illicite avec la fluidité du trafic passagers.

Elle s'assure de la conformité réglementaire des mesures de sûreté réalisées pour le compte de l'État à travers **des tests quotidiens, des missions d'expertise régulières et le suivi de la mise en œuvre du programme d'assurance qualité des plateformes**, tant en région parisienne qu'à l'international.

Elle participe également au traitement des éventuels constats de manquement et des événements significatifs survenus

dans le domaine de la sûreté aéroportuaire et s'associe aux entités concernées pour proposer les mesures préventives et/ou correctives.

À ce titre, la Direction surveille les résultats des tests en situation opérationnelle, le taux de conformité constaté lors des contrôles réalisés dans le cadre de l'assurance qualité sous le pilotage des plateformes ou encore le taux de réalisation des plans de formation.

Elle participe aux différents **réseaux de partenaires sûreté** sur chaque plateforme. Elle accompagne également les **audits DGAC, inspections européennes ou les dossiers d'agrément préfectoraux**, en collaboration avec les équipes opérationnelles.

Elle établit la doctrine en matière de formation sûreté et accompagne les activités sûreté sur ce sujet, tant pour la formation des personnels d'Aéroports de Paris que pour le contrôle de la formation réalisée par les prestataires de sûreté.

Elle coordonne également la démarche d'assurance qualité, met en place et gère l'outil de contrôle/reporting. Enfin, elle vise à

mettre en place un **système de management de la sûreté (SeMS)** pour intégrer systématiquement la gestion du risque de sûreté au fonctionnement quotidien des plateformes. Des revues annuelles de sûreté sur chaque plateforme sont assurés.

Sécurité

Concernant plus spécifiquement la **protection des collaborateurs du groupe à travers le monde**, un suivi fin et régulier est assuré par le pôle sécurité et la Direction des Ressources Humaines. Dans ce cadre, des indicateurs mensuels et trimestriels permettent d'apprécier le volume et l'évolution de la prise en charge des collaborateurs du Groupe à l'international.

5 audits de sécurité et 2 mises à jour d'audits précédents considérant les risques pays ont été également réalisés en 2023. Tous les audits que nous réalisons comportent un plan d'urgence et d'évacuation qui spécifie, selon le pays, le seuil de déclenchement des différentes actions (confinement, évacuation, etc.). La **réponse** est donc **graduée et propre à chaque pays**.

Outre ces indicateurs chiffrés récurrents, des réunions mensuelles sont tenues entre les directions concernées par les enjeux internationaux afin de permettre la mise à jour régulière des fiches risques pays et une intégration des nouveaux projets de développement.

CHIFFRES CLÉS 2023

554

MISSIONS DANS DES PAYS À RISQUES OU HAUTS RISQUES

11 770

JOURS D'EXPOSITION*
(15 788 jours en 2022)

5

AUDITS DE SÉCURITÉ

* On considère qu'un salarié qui part 1 journée en mission/expatriation dans un pays « à risques » équivaut à 1 jour d'exposition.

Garantir la sécurité et la sûreté des personnes au sein des aéroports, et des salariés en mission ou expatriation

DÉMARCHE DE PROGRÈS

› DÉVELOPPER LES MEILLEURS STANDARDS ET UN RÉSEAU SÛRETÉ GROUPE

Les services de sûreté aéroportuaire représentent le Groupe ADP dans l'ensemble de ses relations avec les services compétents de l'État et les instances nationales, européennes et internationales, ainsi que le pilotage des sujets transversaux aux aéroports du réseau.

Cet ancrage permettra de **développer les meilleurs standards, mettre en place un dispositif de management de la conformité groupe et déployer un réseau sûreté groupe** qui :

- ◆ définira une politique opérationnelle et harmonisée entre les aéroports pour la sûreté côté piste et ville et le contrôle aux frontières;
- ◆ garantira l'homogénéité inter-plateformes dans ces domaines sur les prescriptions communément applicables;
- ◆ garantira la mise en œuvre de standards communs de sûreté côté piste et ville au sein du réseau, afin de soutenir le modèle d'excellence opérationnelle.

Parmi les principales missions de ce dispositif, on relève notamment :

- ◆ consolider la vision transversale de la conformité réglementaire Anticiper les évolutions réglementaires, économiques et technologiques;
- ◆ gérer les projets structurants, ceux liés à la diffusion ou l'expérimentation d'innovations ou des meilleures pratiques organisationnelles et technologiques, et les projets de déploiement de normes;
- ◆ mettre en œuvre des politiques et produire des référentiels, marchés, suivre les réglementations et leur déclinaison;
- ◆ exécuter des missions d'expertises dans le cadre des programmes d'assurance qualité et la préparation des missions d'audit et d'inspection;
- ◆ assurer le contrôle et porter le reporting DGAC;
- ◆ garantir un financement optimal de la sûreté côté piste et ville et du contrôle aux frontières grâce aux instruments réglementaires nationaux;
- ◆ coordonner la communication autour de la sûreté aéroportuaire et du contrôle aux frontières;

- ◆ porter l'expertise au niveau national, communautaire et international;
- ◆ animer le réseau sûreté du Groupe ADP et coordonner la participation d'experts aux instances d'influence.

› SÉMINAIRE DES PLATEFORMES AÉROPORTUAIRES FRANCILIENNES

Dans un souci commun de coopération et de coordination, le Préfet de Police de Paris, M. Laurent NUÑEZ, le Directeur général de l'Aviation civile, M. Damien CAZE, le Directeur central de la Police aux frontières, M. Fabrice GARDON, et le Président-directeur général du Groupe ADP, M. Augustin DE ROMANET, ont rassemblé pour la première fois en mars 2023 l'ensemble des acteurs de la sécurité des plateformes aéroportuaires : services de l'État, opérateur aéroportuaire et partenaires des plateformes.

Ce séminaire a été consacré au **continuum de sécurité des plateformes** et aux **grands enjeux de 2023 et 2024**.



Avec la perspective de l'accueil de la Coupe du monde de Rugby en 2023, puis des Jeux Olympiques de Paris 2024, ce séminaire a notamment porté sur les axes suivants :

- ◆ Quels leviers pour renforcer la sécurisation des plateformes aéroportuaires?
- ◆ Comment contribuer collectivement à améliorer le parcours des passagers et la qualité de service?

Garantir la sécurité et la sûreté des personnes au sein des aéroports, et des salariés en mission ou expatriation > Démarche de progrès

› ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DES PERSONNES SANS-ABRI SUR LES PLATEFORMES FRANCILIENNES

Dans un contexte économique dégradé, les aéroports franciliens ont connu une augmentation de la population SDF qui s'est confirmée en 2023.

Aéroports de Paris travaille conjointement avec les services compétents de l'État et différents acteurs sociaux et médicaux tels que la Croix-Rouge ou l'Unité Mobile Psychiatrie Précarité (UMPP), afin de rencontrer, porter assistance et aider la réinsertion de ces personnes. Cela passe, par exemple, par la mise en place de maraudes quotidiennes. Le Service Médical d'Urgence et les aumôniers de l'aéroport peuvent également porter assistance aux sans-abris. Les actions menées par le groupe visent également à sécuriser et rassurer les

passagers et personnels travaillant sur les plateformes. Dans un souci d'amélioration continue, renforcé par le décès en août 2022 d'une personne sans domicile fixe armée d'un couteau à l'Aéroport Paris-Charles de Gaulle, Aéroports de Paris a réalisé une étude approfondie visant à identifier les actions complémentaires qui pourraient être engagées.

Pour répondre à ce **double enjeu, social et sécuritaire**, deux audits ont été menés en 2023 sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle par des prestataires externes. De nouvelles actions devraient ainsi être déployées sur les aéroports franciliens, en lien avec les services de l'État pour un meilleur suivi et accompagnement de ces personnes.

› S'ENGAGER AVEC NOS PARTENAIRES SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LES PLATEFORMES FRANCILIENNES

En janvier 2024, le Groupe ADP a signé la **charte du Collectif Circulation Sécurité Aéroportuaire (CSCA)**, en présence d'Air France, de la chambre syndicale de l'assistance en escale (CSAE) et de la Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers (FNAM). Cette charte d'engagement œuvre pour le renforcement de la sécurité et de la prévention routière côté piste au sein des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, à travers une ambition commune de développer une **culture sécurité « 0 accident »**.



Contribuer à l'effort collectif de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains

DESCRIPTION DU RISQUE

Le travail des enfants et le travail forcé sont des **phénomènes complexes et multifactoriels**. La multiplicité des acteurs impliqués et l'opacité de certaines chaînes d'approvisionnement requièrent une action et une coordination approfondie entre les acteurs.

Pour les personnels du Groupe ADP ces risques sont évalués « sous contrôle », car les activités aéroportuaires sont assez préservées. La chaîne d'approvisionnement et sous-traitance du Groupe est davantage exposée, notamment pour les activités exercées en dehors de l'enceinte aéroportuaire, et lorsqu'une multiplicité et diversité d'acteurs, de sites et de pays sont concernés.

Cela implique une vigilance à renforcer pour s'assurer du respect du Code de conduite et de la Charte RSE Fournisseurs du Groupe, des réglementations et normes internationales.

En complément des démarches engagées en matière d'achats responsables, le groupe travaille avec ses partenaires pour gagner en visibilité et traçabilité, et veiller à ce que ses engagements soient respectés jusqu'au bout de sa chaîne de valeur.

Le Groupe ADP doit être particulièrement vigilant sur :

- ◆ sa chaîne d'approvisionnement des équipements (matériaux, textiles et revêtements, passerelles, etc.) et des composants informatiques (extraction, assemblage, transport, etc.);
- ◆ la sous-traitance sur les projets de construction.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

► POLITIQUES ET MESURES DE MAÎTRISE DES RISQUES

- ◆ Respect des normes locales et internationales. Adhésion du Groupe au Pacte des Nations Unies³⁹
- ◆ Code, programme et dispositif d'alerte Éthique & Compliance
- ◆ Gouvernance du devoir de vigilance et Comités associés sur ces sujets : Comités RSE et Audit et Risques, Comité d'éthique
- ◆ Politiques, *process* et Achats responsables
- ◆ Politiques RH des filiales et sociétés contrôlées hors UE : aucune embauche sans contrat de travail ou de jeunes de moins de 18 ans (hors dispositif de formation)
- ◆ Politique Droits Humains de TAV
- ◆ Partenariats, groupes de travail et formations/sensibilisations Global compact, Cercle Éthique des Affaires, Entreprises pour les Droits de l'Homme et Ressources Humaines Sans Frontières

Toutes les sociétés opérant au sein de la zone sécurisée d'un aéroport sont soumises à des contrôles d'identité et d'antécédents judiciaires effectués par les autorités publiques habilitées préalablement à la délivrance d'une autorisation d'activité. Il en va de même pour leurs personnels qui doivent obtenir un Titre de Circulation Aéroportuaires (Badge sûreté). **Le contrôle d'identité et de l'existence d'un contrat de travail régulier, ainsi que la présence continue des Services compétents de l'État au sein même des aéroports est un premier niveau de garantie.**

La vigilance et la sensibilité, notamment à l'international, des collaborateurs du Groupe en sont une autre. TAV Airports et AIG ont intégré dans leur Politique de recrutement l'interdiction d'embauche sans contrat de travail et d'une personne de moins de 18 ans (hors dispositif de formation).

³⁹ Depuis 2003 pour AÉROPORTS DE PARIS.

Contribuer à l'effort collectif de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains

La vigilance doit être renforcée avec nos sous-traitants et fournisseurs à l'égard de leurs chaînes de valeur respectives.

Depuis 2015, tous nos fournisseurs opérant en France se sont engagés à respecter les principes de notre **Charte RSE Fournisseurs**, dont celui de se conformer aux conventions de l'Organisation du travail relatives à la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé. Cette Charte a également été signée par Hub One, qui réalise des audits RSE annuels sur ses marchés critiques, AIG (en Jordanie) et TAV Airports. Ces dernières sont en train de la déployer auprès de leurs fournisseurs et sous-traitants, avec l'appui du réseau Achats Groupe.

Aéroports de Paris réalise chaque année avec l'aide d'un cabinet indépendant, des audits sociaux lors de l'exécution des contrats afin de s'assurer du respect de leurs engagements et de leur souhait de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

La Direction des Achats du Groupe pilote en parallèle un plan d'action (voir p.147 et suite) comprenant :

- ◆ un renforcement des exigences contractuelles et des contrôles;
- ◆ l'animation d'un réseau Achats avec les filiales pour :
 - partager les bonnes pratiques et les outils,
 - standardiser davantage la politique et les processus d'achats,
 - les soutenir dans une identification détaillée des risques environnementaux et de droits humains chez leurs fournisseurs et sous-traitants à travers des segments d'achats.

DISPOSITIF DE SUIVI GROUPE

Depuis la mise en place du dispositif d'alerte en 2018, aucune alerte n'a concerné le travail des enfants, le travail forcé ou le trafic d'être humain (voir p.170).

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Depuis 2023, **grâce à un nouveau partenariat avec Ressources Humaines Sans Frontières, le groupe contribue à l'effort collectif de l'Alliance Globale 8.7** relative :

- ◆ au travail décent pour tous;
- ◆ à l'engagement de la France en tant que pays pionnier dans la lutte contre le travail forcé, le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement.

Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés

Garantir l'intégrité des collaborateurs et être une référence en matière de prévention des risques professionnels est l'une des quatre ambitions de notre stratégie RSE « 2025, Pioneers for Trust ».

Le Groupe ADP est convaincu que l'épanouissement de chacun et l'exemplarité des comportements individuels, portés par un collectif de travail diversifié, servent la performance de l'entreprise.

DESCRIPTION DU RISQUE

Les risques liés à l'organisation du travail et à l'épuisement professionnel requièrent une vigilance à renforcer au sein du Groupe, compte tenu :

- ◆ du contexte du secteur aérien et de l'évolution de nos organisations pour y répondre;
- ◆ des tensions sur le marché de l'emploi;
- ◆ de l'évolution des modes de travail.

La reprise du trafic s'est accompagnée par la reprise des embauches en grand nombre.

Au sein d'Aéroports de Paris, les organisations se sont stabilisées et les espaces dynamiques se sont développés avec le télétravail.

Les risques identifiés dans la cartographie droits humains (niveau de vigilance maîtrisé ou à poursuivre), sont :

- ◆ atteinte à la santé et sécurité des salariés;
- ◆ harcèlement psychologique ou sexuel : ce risque ressort au regard des définitions et exigences réglementaires variables selon les pays. Une « culture de la honte » dans certains pays fait encore obstacle à la volonté du groupe de promouvoir la « *speak up culture*⁴⁰ »;
- ◆ non respect d'un droit à la déconnexion : ce risque est lié à la conciliation entre le déploiement du télétravail et le management de la charge de travail. Nous visons une conciliation entre l'équilibre des temps de vie et la continuité du service public aéroportuaire combinant horaires continus et aléas d'exploitation.



Centre sportif du siège social du Groupe ADP, Paris-Charles de Gaulle
© WTTJ pour Groupe ADP

⁴⁰ « Une « *Speak up culture* », ou « culture de la prise de parole », est un environnement de travail où les employés se sentent à l'aise de dire ce qu'ils pensent, de partager leurs idées et de faire part de leurs préoccupations sans craindre de conséquences négatives. En d'autres termes, c'est un endroit où tous les employés se sentent en sécurité pour s'exprimer lorsqu'ils ont quelque chose à dire; peu importe ce que c'est ». (Définition Hannah West, La culture Speak Up - [Qu'est-ce que c'est et pourquoi est-ce important? \(goodcourse.co\)](https://www.goodcourse.co)).

Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION ⁴¹

Le Groupe ADP mène une politique volontariste, déclinée en dispositifs et actions à mettre en œuvre sur le terrain afin :

- ◆ de préserver la santé et la sécurité des salariés et des partenaires ;
- ◆ d'améliorer les conditions de travail ;
- ◆ de tendre vers le bien-être au travail.

CHIFFRE CLÉ 2023

99,93 %

DES SALARIÉS DU GROUPE SONT COUVERTS PAR UN RÉGIME DE SANTÉ SÉCURITÉ DE L'ENTREPRISE BASÉ SUR DES EXIGENCES LÉGALES

› ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE

CADRE DE LA SÉCURITÉ DES PERSONNES	ACTIONS POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES	ACTIONS DE PRÉVOYANCE	ACTIONS POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	POUR LES SOCIÉTÉS BASÉES EN FRANCE
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Code du travail, code de la construction et équivalent à l'international ◆ Politique de prévention Santé et Sécurité du Travail ◆ Norme ISO 45001 : système de management de la prévention des risques santé et sécurité au travail pour les directions engagées ◆ Manuel des contrôles clés du Groupe ADP (voir p.104) ◆ Code, programme et dispositif d'alerte Éthique & Compliance ◆ Politiques RH, santé et sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plan pluriannuel de prévention des risques professionnels ◆ Formations et habilitations Prévention, sécurité et sûreté ◆ Équipements de Protection Individuels et Collectifs des personnels ◆ Communications, sensibilisations, formations et accompagnement RH, préventeurs et médecins-services de santé au travail ◆ Accompagnement spécifique des salariés en mission et expatriés : Aéroports de Paris et TAV Airports ◆ Expérimentation du numéro vert externe et anonyme d'écoute salariés sur Aéroports de Paris durant la pandémie, pérennisée et proposée aux filiales et sociétés contrôlées ◆ Traçabilité des presque-accidents (Aéroports de Paris et AIG) ◆ Instances pluridisciplinaires et/ou représentatives de suivi Santé et sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Socle commun incluant une complémentaire santé et un contrat de prévoyance pour Aéroports de Paris, Hub One, ADP International ◆ Couverture Prévoyance et frais de santé, mise en place par accord d'entreprise pour Extime Duty Free Paris ◆ Protection sociale complémentaire pour AIG ◆ TAV Airports : assurance maladie privée pour les employés administratifs et les expatriés ; assurance maladie complémentaire pour les employés opérationnels. La possibilité de couverture maladie est par ailleurs évaluée pays par pays. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plans de développement des compétences et équivalents ◆ Baromètres et enquêtes Qualité de Vie et Conditions de Travail : Aéroports de Paris, Hub One, TAV Airports, AIG ◆ Télétravail au sein d'Aéroports de Paris, Hub One et TAV Airports ◆ Expérimentation « Zest me up (voir p.104) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et plan d'action et de prévention ◆ Évaluation des risques et plan de prévention des risques psychosociaux ◆ Accords et engagements sur le temps et l'organisation du travail, le télétravail ◆ Référents spécifiques sur le harcèlement et les agissements sexistes : Aéroports de Paris et Hub One ◆ Dispositifs d'écoute et d'accompagnement psychologique

⁴¹ Détaillées dans les plans de vigilance précédents et la Déclaration annuelle de Performance Extra-financière (DPEF) du Groupe ADP figurant dans le Document d'Enregistrement Universel.

Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés > Actions de prévention et d'atténuation

› ACTIONS MENÉES PAR AÉROPORTS DE PARIS

- ◆ **Suivi mensuel du COMEX** sur la sécurité au travail
- ◆ **Plan d'action de prévention** des risques psychosociaux (RPS) et d'accompagnement des salariés présenté chaque année au Comex, au Comité RSE et au Conseil d'administration
- ◆ Programme « **Prévenir c'est réussir** » (cf. page 106)
- ◆ Politique **Tolérance 0**, référents, campagne et actions de sensibilisation annuelles **sur le harcèlement et les agissements sexistes**
- ◆ Accompagnements spécifiques sur les modes de fonctionnement, les nouveaux collectifs, la transformation de l'activité et des modes de travail, la prévention des risques psychosociaux
- ◆ Formations, Guide « Managers, attentifs ensemble à la prévention des RPS » et « Memento managers » pour l'animation d'échanges à dimension RPS
- ◆ Procédure « Prévenir et gérer les situations d'agression et d'incivilité » et guide précisant le rôle de chacun et les contacts utiles
- ◆ Renfort des prestations de gardiennage pour la sécurisation des salariés : parkings, cheminements de nuit, etc.
- ◆ Sensibilisation via les écrans de communication passagers sur les conséquences judiciaires d'incivilités
- ◆ **Charte du droit à la déconnexion** diffusée en 2022 et plan de sensibilisation pluriannuel associé
- ◆ Réseau de veille sociale transversal et points « veille sociale » organisés dans les Comités de Direction

› ACTIONS MENÉES PAR HUB ONE

- ◆ **Accord Qualité de Vie au Travail**
- ◆ Baromètre d'écoute sociale : sondage anonyme court et ludique. Ce sondage a lieu toutes les deux semaines et permet de mieux comprendre les besoins des collaborateurs et les accompagner dans leurs expériences de vie au travail. Il porte sur dix piliers : conditions de travail, relation avec son manager, esprit d'équipe, reconnaissance, formation, innovation, fierté d'appartenance, etc. Chaque sondage est accompagné d'astuces concrètes et simples pour mieux s'épanouir au travail
- ◆ Plateforme digitale de bien-être au travail proposant depuis 2021 toutes les semaines des activités de relaxation, de développement personnel et sportives (en moyenne sept activités par mois)

› ACTIONS MENÉES PAR HOLOGARDE

- ◆ Politique de sécurité « **Défi 0 accident** » : port des EPI, espace de travail, gestes et postures, formations, plan de prévention, remontée des risques, temps d'accueil sécurité, incluant les sous traitants
- ◆ Enquête de satisfaction interne trimestrielles. Des instances de communication permettent également chaque mois le partage par un collaborateur d'informations sur son domaine à tous les salariés : technique, sécurité, etc.

Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés > Actions de prévention et d'atténuation

› ACTIONS MENÉES PAR TAV AIRPORTS

- ◆ Conformité totale aux exigences légales applicables.
- ◆ Adhésion aux critères d'évaluation des normes sociales internationales : l'OIT, les normes de performance de la Société Financière Internationale (SFI), les exigences de performance de la BERD et les principes de l'Équateur.
- ◆ Participation au **programme d'accélération des entreprises en matière de Droits Humains du Pacte mondial de l'ONU**.
- ◆ Dans le cadre de la politique groupe « **O accidents** », études pour :
 - identifier les dangers susceptibles de provoquer des accidents du travail et des maladies professionnelles;
 - analyser les risques et les opportunités;
 - fournir un environnement de travail sain et sûr aux employés, passagers et sous-traitants
- ◆ Politiques de Santé-Sécurité au Travail (SST) dans les sociétés du groupe TAV établies par le **Comité Santé et Sécurité** en place depuis 2019 au sein de la structure de

gouvernance du développement durable. Le comité est composé d'experts en sécurité du travail et de médecins du travail qui conseillent et soutiennent toutes les filiales dans l'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail

- ◆ Suivi du taux de fréquence et de gravité des accidents par l'intermédiaire du comité SST. Les rapports trimestriels et annuels sur les performances en matière de SST destinés à la direction générale sont rédigés par l'équipe de santé et de sécurité du siège
- ◆ Contrôles périodiques de la santé des employés effectués et suivis par les médecins
- ◆ Création d'**unités de santé et de sécurité au travail dans tous les aéroports nationaux**. La gestion des spécialistes de la sécurité au travail, des médecins du travail et des infirmières du travail est assurée en interne
- ◆ Sessions de formation santé sécurité pour tous les employés, tant en Turquie que dans les autres pays

› ACTIONS MENÉES PAR AIG

- ◆ **Certification ISO 45001** pour la sécurité au travail intégrée dans la politique, le management de la qualité, l'organisation et la fixation d'objectifs sur les accidents et incidents
- ◆ Politique OHSAS⁴² applicable à tous ses domaines d'activité, y compris ceux liés aux fournisseurs, aux contractants et aux parties prenantes. Dans cette politique, AIG s'engage à :
 - promouvoir une culture de la sécurité et respecter les meilleures pratiques internationales;
 - fournir un environnement de travail sûr et sain et contrôler la santé et le bien-être des employés avec un suivi spécifique des maladies chroniques;
 - fixer et revoir régulièrement des objectifs de santé et sécurité au travail avec les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre;
 - contrôler la conformité et les performances en matière de Santé et de Sécurité au Travail de tous les employés, fournisseurs, entrepreneurs et parties prenantes;
- intégrer des critères de SST dans les processus d'approvisionnement;
- encourager les employés à signaler les presque-accidents, dangers et incidents et les protéger contre les représailles lorsqu'ils signalent des conditions non sécuritaires;
- engager et consulter les employés afin d'améliorer les mesures de sécurité par le biais d'un comité SST composé de représentants des activités internes;
- reconnaître et promouvoir la culture de la sécurité et les bonnes pratiques via un « Safety Award » et la diffusion d'une lettre d'information.

⁴² Occupational Safety and Health Administration.

FOCUS SUR LES ÉVOLUTIONS MARQUANTES 2023

› AU SEIN DU GROUPE

Manuel des contrôles clés du Groupe ADP sur la sécurité des personnes⁴³ : la gouvernance a souhaité renforcer le contrôle interne du processus Sécurité des personnes, considéré comme un risque majeur (risque inacceptable) pour le Groupe⁴⁴.

L'objectif est de s'assurer de l'existence de contrôles clés standards, homogènes et cohérents dans l'ensemble du Groupe ADP. Il s'applique à Aéroports de Paris et aux sociétés contrôlées de niveau 1, 2 et 3. Il peut également être une référence pour les sociétés non contrôlées.

Poursuite de l'expérimentation « Zest me up », un dispositif digital d'écoute des salariés et de recueil de suggestions sur les projets de l'entreprise pour Aéroports de Paris, TAV Airports et AIG. Ce dispositif vise à avoir une vision régulière du climat social et impliquer les salariés dans la vie du groupe.

Deux vagues de sondage ont été lancées en 2023. La dernière portait sur les évolutions et projets prioritaires attendus en matière d'organisation du travail, de modes de fonctionnement, de services aux salariés et de « futur du travail ».

⁴³ Un contrôle-clé est un contrôle qui est essentiel pour donner une assurance raisonnable de détection, de prévention ou de correction d'un risque qui pourrait causer une anomalie significative. Il est standardisé pour toutes les entreprises du groupe.

⁴⁴ Pour plus de détail, se référer à la cartographie des risques Groupe présentée dans le Document d'Enregistrement Universel.

› AU SEIN D'AÉROPORTS DE PARIS

Le Programme « Prévenir c'est réussir »

L'évaluation des risques et de nos activités nous a d'abord conduits à définir un plan d'action pluriannuel autour d'orientations prioritaires.

Les actions mises en œuvre :

- ◆ la diffusion et l'intégration d'une politique sécurité et des règles d'or associées ;
- ◆ un accompagnement managérial dédié et impulsé au plus haut niveau : fin 2023, le Président-directeur général et les membres du Comex ont suivi une formation dédiée aux visites terrain de sécurité, qui sera ensuite déployée à l'ensemble du personnel encadrant, afin de :
 - favoriser la détection d'actions de progression en matière de sécurité,
 - favoriser une meilleure connaissance terrain,
 - encourager la prise de parole sur des sujets qui peuvent toucher plus largement à la qualité de vie et des conditions de travail ;

- ◆ un accompagnement managérial dédié avec plusieurs modules : *Onboarding*, Prévention, Culture sécurité, Culture juste ;
- ◆ une optimisation digitale permettant le suivi des presque-accidents, situations dangereuses et visites terrain ;
- ◆ des actions ciblées de sensibilisation :
 - ateliers sécurité lors de la journée mondiale de la santé et sécurité : conférence neurosciences et sécurité, chasse aux risques, Équipements de Protection Individuels, travail en hauteur et espaces confinés, etc.,
 - Escape Game sur le travail en hauteur, l'ergonomie et le travail sur écran,
 - sensibilisation à la sécurité routière avec la Police, Drive Game - Plateau de jeu géant avec un expert de la prévention routière,
 - café et flashes sécurité,
 - memento à destination des alternants et maîtres d'apprentissage.

FOCUS

PRÉVENIR C'EST RÉUSSIR

Le Programme "Prévenir c'est réussir" mené au sein d'Aéroports de Paris met l'accent sur le fait que la réussite n'est possible que dans un cadre de travail sûr et respectueux de tous. L'évaluation des risques et de nos activités nous a conduit à définir un plan d'actions pluriannuel autour de 4 orientations prioritaires :



Anticiper les risques liés aux déplacements piétonniers et routiers c'est prévenir les accidents même bénins

Les risques liés aux déplacements piétonniers et routiers

C'est la principale cause d'accidents du travail. Nous nous y attaquons sur le terrain en identifiant les zones à risque et en prenant les dispositions nécessaires s'en vue de les sécuriser. Une sensibilisation sera faite aux collaborateurs et partenaires et de nouveaux modes de travail seront expérimentés pour limiter les déplacements.



Mieux appréhender les situations conflictuelles, c'est préserver le bien-être de tous

Les risques psychosociaux internes et externes

Ces risques ont un impact important sur la santé des individus et le fonctionnement de l'entreprise. Notre engagement vise à davantage prendre en compte les violences externes et internes et à mieux suivre les facteurs de stress liés au travail. Notre propos à ce sujet est de renforcer les moyens de mesures, d'alerte et d'accompagner les acteurs clefs.



Assurer la sécurité des interventions électriques c'est porter au meilleur standard la gestion du risque électrique

Les risques électriques et arc-flash

L'énergie électrique est présente en permanence sur nos plateformes. La prévention du risque électrique repose, d'une part, sur la mise en sécurité des installations et des matériels électriques et d'autre part, sur le respect des règles de sécurité lors de leur utilisation ou lors d'opération sur ou à proximité des installations électriques.



Choisir des partenaires intransigeants sur la sécurité, c'est réduire les risques pour tout le monde

La prévention des risques d'accidents de nos sous-traitants

Chaque jour, les équipes de nos sous-traitants travaillent sur nos plates-formes et nous demandons aux entreprises qui les emploient de respecter le niveau d'exigence que nous nous appliquons. La prévention concerne l'ensemble de la communauté aéroportuaire, l'accompagnement vers une meilleure maîtrise est donc un objectif partagé.

NOUVEAUTÉ 2023



Homogénéiser et renforcer la culture de prévention à tous les niveaux et dans tous les processus de l'entreprise

La Culture prévention

La prévention des risques professionnels n'est pas un programme institutionnel. Elle est avant tout un projet collectif dans lequel chacun joue un rôle fondamental.

Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés > Actions de prévention et d'atténuation

CHIFFRE CLÉ 2023
51,22 %
**TAUX DE PARTICIPATION
À L'ENQUÊTE QVCT**

L'enquête sur la Qualité de Vie et les Conditions de travail (QVCT) réalisée fin 2022 auprès de l'ensemble des salariés a permis de renouer avec une démarche d'écoute des salariés, sur leur perception de la vie au travail et de l'entreprise.

Ses résultats ont été partagés au 1^{er} semestre 2023 et **la construction de plans d'actions pluriannuels s'est engagée à deux niveaux.**

Au niveau de l'entreprise, une vidéo diffusée auprès de tous les salariés présentait :

- ◆ les points d'appui : télétravail, respect, orientations stratégiques, autonomie et proximité manager ;
- ◆ les points d'amélioration : reconnaissance, charge de travail, accompagnement dans le changement, carrière et espaces de travail.

Afin d'approfondir les analyses quantitatives et identifier des pistes d'action, 12 focus groupes ont été réalisés avec des salariés de toutes les directions. Ces éléments ont permis la formalisation du plan d'action transverse.

Par ailleurs, le processus de déclinaison auprès des équipes des résultats de chaque direction a permis de recueillir des propositions d'actions locales. Chaque direction consolide son plan d'action en lien avec son évaluation des risques psychosociaux au DUERP et ses démarches d'accompagnement des salariés.

Prévention des risques psychosociaux (RPS)

- ◆ Présentation du plan d'action de prévention des RPS et d'accompagnement des salariés réalisée chaque année au Comex, au Comité RSE du Conseil d'administration et au Conseil d'administration
- ◆ Poursuite des formations :
 - intégrer le facteur humain et les RPS dans la prévention des risques professionnels : près de 200 salariés ont été formés en 2022-2023 ;
 - prévenir et gérer les situations d'incivilité en milieu professionnel pour les salariés au contact du public ;
 - nouvelle formation en 2023 : « Manager le risque juridique des RPS » pour 286 salariés ;

- ◆ Diffusion de guides repères aux managers et responsables RH pour l'animation d'échanges comportant une dimension psycho-sociale
- ◆ Dispositif d'écoute psychologique des salariés en cas de crise permettant une intervention par Crise-up auprès d'un individu ou d'un collectif. Les syndicats ont demandé à activer cet accompagnement à la suite de deux événements graves survenus en 2023 chez des sous-traitants
- ◆ Écoute collaborateurs (spéciale crise) conduite fin 2022-début 2023 à la suite de la proposition du Comité Éthique (voir p.21)

Un **nouvel accord Télétravail** a été signé en 2023 pour une durée de trois ans reconductibles un an. Il vise à simplifier, fluidifier et sécuriser le télétravail dans la continuité des principes et modalités préexistants : égalité de traitement, préservation du lien social, réversibilité et respect de la vie privée.

Il pose un nouveau cadre de référence commun, décliné dans chaque équipe. Ses objectifs sont de :

- ◆ concilier la préservation du lien social, le sentiment d'appartenance, et l'équilibre entre temps de présence sur site et télétravail ;

- ◆ prendre en compte la diversité des activités de l'entreprise, les besoins du collectif et les attentes des salariés.

Des outils sont proposés aux collaborateurs et aux managers pour s'approprier les enjeux du travail hybride : Teams Events, webinaires, e-learning.

Accompagnement RH des Transformations via des Événements Teams thématiques (avec *replay*) proposé aux managers.

- ◆ Saison 1 en 2021 : « Manager l'incertain, la communication à distance et l'hybridation des activités au service de la performance et du collectif »
- ◆ Saison 2 en 2022 : « Se mobiliser et mobiliser son équipe dans un contexte changeant, garder son souffle dans la durée »
- ◆ Saison 3 en 2023 : « Faire vivre le collectif dans un monde qui bouge, comprendre et agir sur sa charge de travail et celle de son équipe »

Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés > Actions de prévention et d'atténuation

Aéroports de Paris a souhaité mettre à profit les Jeux Olympiques de Paris 2024 pour encourager les salariés à relever des défis individuels ou collectifs, en lançant un **appel à projets sportifs ou parasportifs** durant toute l'année 2023. Les projets sélectionnés par un comité composé de représentants des directions de la Communication, de l'Engagement Sociétal et de la Performance RSE et des Ressources Humaines ont pu bénéficier d'une aide matérielle et/ou financière.


CHIFFRE CLÉ 2023

7,1/10

**NOTE MOYENNE DU
BAROMÈTRE BIMENSUEL
D'ÉCOUTE SOCIALE AU SEIN
DE HUB ONE
(7,5/10 EN 2022)**

› AU SEIN DE HUB ONE

Hub One procède tous les trimestres à la mise à jour du DUERP. L'entretien annuel comporte un volet sur l'évaluation de la charge de travail et l'équilibre vie professionnelle – vie privée. Compte tenu de l'importance des déplacements professionnels, une sensibilisation sur les risques routiers a été mise en place pour tous les salariés utilisant un véhicule de service.

› AU SEIN DE TAV AIRPORTS

En 2023, TAV Airports a publié **sa première Politique Droits Humains**, qui l'engage à :

- ◆ offrir un environnement de travail décent, sans accident, sain et sûr, qui respecte les droits humains ;
- ◆ recueillir les opinions et les suggestions de tous les employés par le biais de canaux de communication intègres et ouverts ;
- ◆ respecter les horaires de travail légaux locaux, la durée maximale hebdomadaire de travail, encourager les employés à prendre des pauses et des vacances régulières et à établir un équilibre efficace entre vie professionnelle et vie privée ;
- ◆ soutenir la carrière et le développement personnel des employés, mener des actions

de formation et de renforcement des capacités en fonction des besoins ;

- ◆ assurer des pauses, des congés et un équilibre efficace entre vie professionnelle et vie privée.

Les points suivants ont été ajoutés aux engagements et aux **objectifs de développement durable 2023-2025 de toutes les entreprises du groupe TAV** :

- ◆ révision des processus de sélection et d'évaluation des sous traitants et fournisseurs afin d'y inclure le développement durable ;
- ◆ ajout d'exigences en matière de santé et de sécurité au travail dans les contrats de sous traitance et fournitures ;
- ◆ certification du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001 ;
- ◆ lancement d'un projet d'évaluation des risques psychosociaux.

En partenariat avec le département d'audit interne, de risque et de conformité de TAV Airports Holding, les activités d'audit interne au sein de chaque société incluront désormais un examen des paramètres associés à la santé et à la sécurité au travail. Ceci, conformément aux dispositions du manuel des contrôles clés du Groupe ADP.

La certification « *Great Place To Work* » de TAV Airports a été renouvelée pour 2023-2024. Les résultats sont partagés et donnent lieu à des plans d'action.

› AU SEIN D'AIG

La politique en matière de santé et de sécurité au travail s'inscrit dans la stratégie RH 2023-2025.

En 2023, AIG a :

- ◆ poursuivi l'enquête annuelle de satisfaction des employés ;
- ◆ formalisé un guide/des lignes directrices sur la gestion des maladies chroniques au travail ;
- ◆ réalisé l'enquête annuelle de satisfaction des employés : conditions de travail, santé et sécurité, gestion des listes, assurance maladie, etc.

Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés

DISPOSITIF DE SUIVI

Aucun décès dû à un accident du travail ou à une maladie professionnelle n'est à déplorer.

Pour Aéroports de Paris, le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail sont en nette baisse en 2023.

Les déplacements sont encore la cause principale d'accidents et le nombre d'accidents de trajet a augmenté.

Le taux de fréquence en 2023 :

- ◆ reste faible pour les filiales françaises (Hub One, ADP International, ADPi) et AIG;
- ◆ demeure assez élevé pour Extime Duty Free Paris;
- ◆ baisse pour TAV Airports.

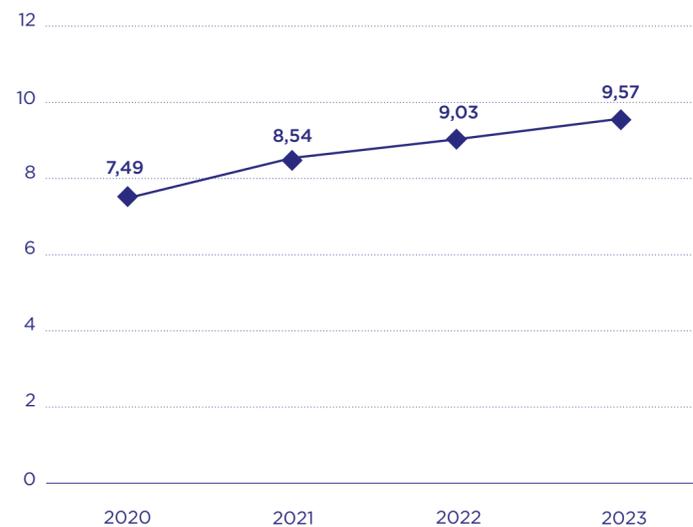
Afin de s'assurer du respect des exigences du **Manuel des contrôles clés du Groupe ADP sur la sécurité des personnes**, des campagnes d'auto-évaluation (première ligne de maîtrise) réalisées par chaque entité/Direction à compter de 2024, seront complétées, à compter de 2025, par des tests terrain de vérification des autodéclarations (deuxième ligne de maîtrise).

À l'issue de cette première phase, un plan d'action doit être proposé par le référent CARE (Contrôle, Audit, Risque, Éthique) pour les contrôles dont le résultat est inférieur à 100 %.

Les contrôles sécurité des personnes couvrent les processus suivants :

- ◆ la gouvernance de la politique de prévention des risques professionnels;
- ◆ la gestion de la sous-traitance;
- ◆ les formations réglementaires;
- ◆ le DUERP (et équivalent);
- ◆ la gestion des équipements de protection individuelle;
- ◆ la gestion des évacuations des Établissements recevant des travailleurs (ERT) et les Établissements recevant du public (ERP).

Taux de fréquence Groupe

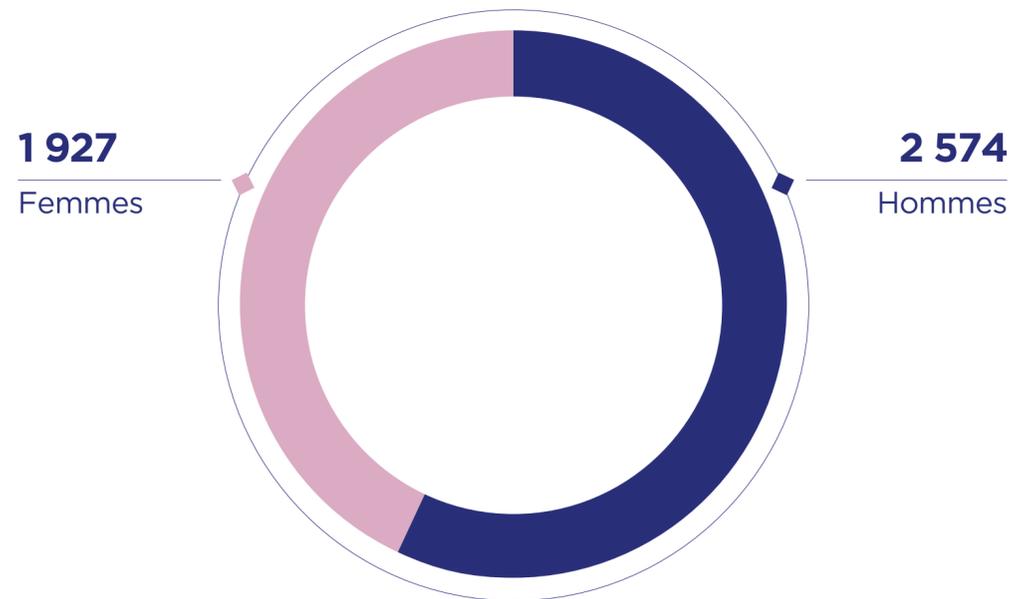


Taux de gravité Groupe

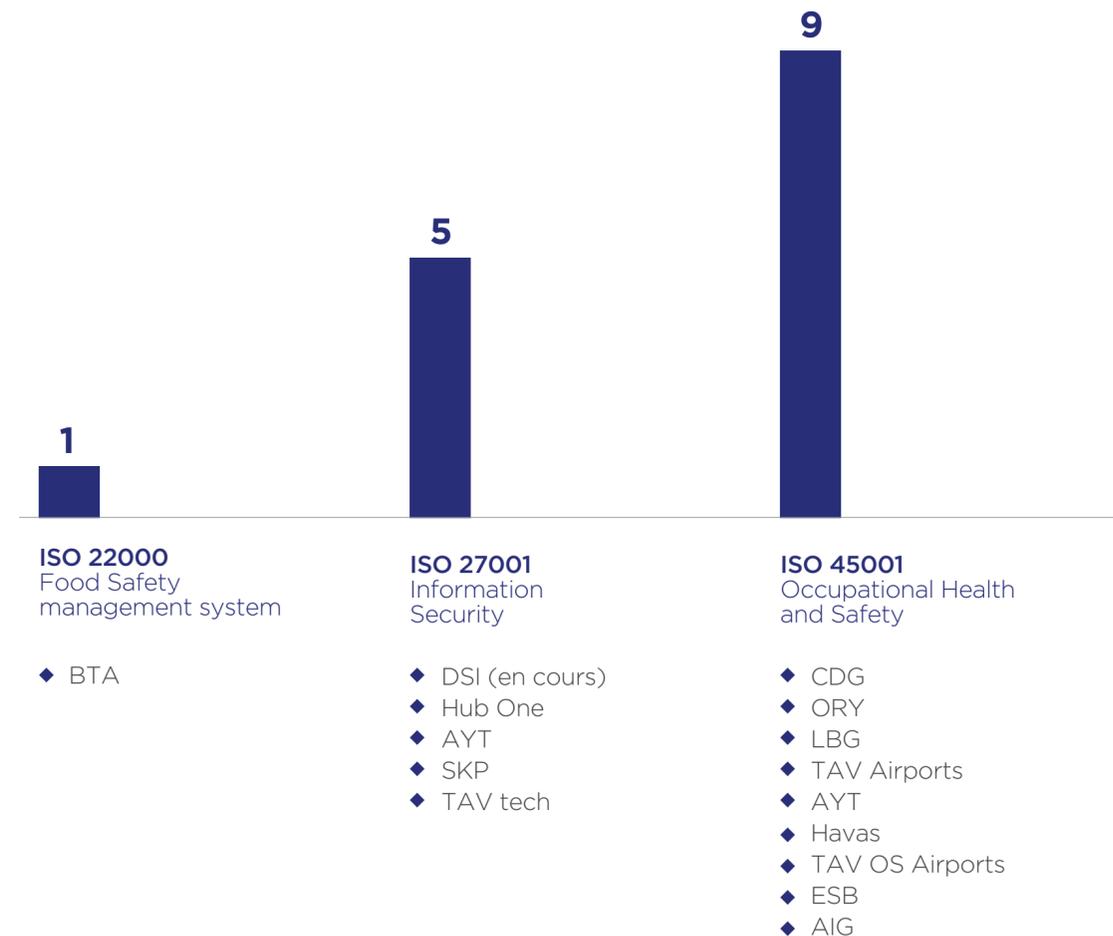


Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés > Dispositif de suivi

Nombre de télétravailleurs en 2023 au niveau Groupe



Nombre de certifications ISO



Outre le reporting des acteurs de la prévention propre à chaque entité, l'évaluation des risques santé-sécurité et les actions de prévention et de mitigation pour y répondre sont suivies :

- ◆ au niveau des CSE pour les sociétés basées en France;
- ◆ des Commissions SST dans les filiales basées à l'international.

Qualité de vie au travail

13 entreprises du groupe TAV figurent sur la liste *Great Place to Work*, selon les évaluations des employés de 60 articles dans cinq catégories différentes. L'aéroport d'Ankara Esenboğa se classe parmi les « Meilleurs employeurs d'Anatolie ».



Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail des salariés

DÉMARCHE DE PROGRÈS

› AU SEIN D'AÉROPORTS DE PARIS

- ◆ Dans le cadre du cinquième axe « Culture prévention » du Programme « Prévenir c'est réussir », Aéroports de Paris déploiera à compter de 2024 sa nouvelle politique Santé-sécurité, au cœur de laquelle figurent :
 - des consignes et un accompagnement spécifique pour l'encadrement, avec une impulsion au plus haut niveau;
 - des objectifs comme le « Zéro accident grave ou mortel », la réduction pérenne de l'accidentologie, la maîtrise de nos risques majeurs;
 - des règles d'or Sécurité et des exigences d'exemplarité opérationnelle pour tous au quotidien.
- ◆ La poursuite des actions d'accompagnement individuel ou collectif des salariés exposés à un événement grave : attentat, agression, accident grave, décès d'un collègue, etc.
- ◆ Le renforcement des équipes Prévention et Santé au travail en lien avec les représentants du personnel
- ◆ La poursuite des actions visant à favoriser l'équilibre entre les temps de vie professionnels et personnels : développement et accompagnement du travail hybride, repères communs pour un usage raisonné des outils numériques, préservation du droit à la déconnexion et collectifs de travail
- ◆ Le déploiement d'un plan d'action pluriannuel à deux niveaux (transverse et local) pour donner suite à l'enquête Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)



Equipe de techniciens, Centrale Thermo Frigo Electrique (CTFE), Paris-Orly
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Développer des plateformes accessibles et multimodales

Dans la feuille de route stratégique « 2025 Pioneers », le Groupe ADP s’est fixé l’objectif d’être pionnier dans l’offre multimodale. Pour y parvenir, il doit veiller à :

- ◆ favoriser et améliorer l’accessibilité vers les plateformes via les modes de transports collectifs et leurs correspondances;
- ◆ fluidifier les déplacements à l’intérieur de la plateforme, en réduisant la place de la voiture et en favorisant les modes de déplacement collectifs, les nouveaux usages et leurs correspondances;
- ◆ favoriser autant le train que l’avion et la connexion Fer-Air;
- ◆ viser l’accessibilité universelle au sein des installations aéroportuaires.

DESCRIPTION DU RISQUE

Parmi les freins à l’attractivité de nos plateformes, tant pour les passagers que dans le recrutement et la fidélisation de nos salariés (notamment les profils rares), on trouve :

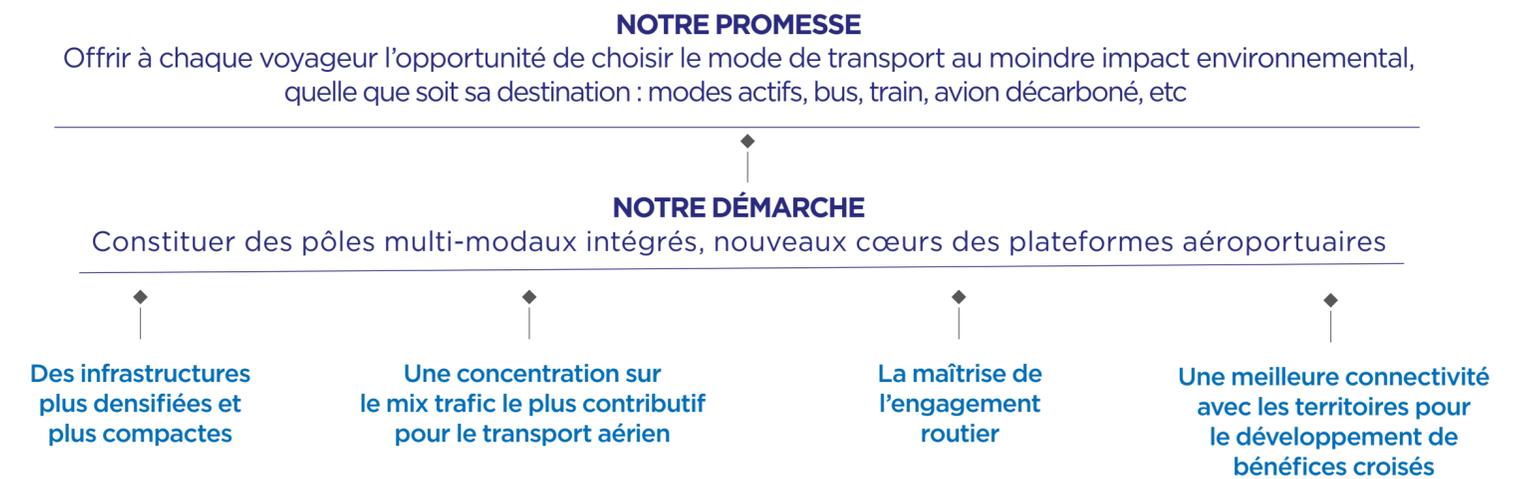
- ◆ l’éloignement des villes;
- ◆ la difficulté d’accès, ou d’accessibilité pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite via les modes de transports collectifs;
- ◆ le manque de fluidité dans les correspondances et au sein des terminaux.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D’ATTÉNUATION

› ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE

La mobilité terrestre dans l’accès à l’emploi est un facteur important de cohésion sociale et d’attractivité des territoires. Réaliser des aménagements permettant de renforcer l’intermodalité longue distance et la multimodalité régionale et locale nécessite :

- ◆ une prise en compte de l’empreinte des transports sur les différents territoires;
- ◆ une volonté du groupe de tendre vers des opérations à impact zéro sur l’environnement.



Développer des plateformes accessibles et multimodales > Actions de prévention et d'atténuation

Politiques et mesures de maîtrise des risques

- ◆ Stratégie groupe et objectifs de hub multimodal durable⁴⁵
- ◆ Stratégie du groupe en faveur de la connectivité des plateformes franciliennes (voir p.12 et 51)
- ◆ Respect des normes locales et internationales
- ◆ Politiques et mesures RH et Mobilités

CHIFFRE CLÉ 2023

10 %

DES PASSAGERS DES PLATEFORMES FRANCILIENNES EN SITUATION DE HANDICAP visible ou non, soit près de 9 millions de personnes en 2022. Seulement 1 à 2 % des passagers ont recours au service d'assistance.

› ACTIONS MENÉES PAR AÉROPORTS DE PARIS

Vers un hub multimodal responsable

Multimodalité, plan de mobilité employeur commun et covoiturage (voir p.43).

Vers l'accessibilité universelle :

Depuis 2008, Aéroports de Paris assure l'assistance aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (PHMR) dans les aéroports franciliens⁴⁶. En 2022, le Groupe ADP s'est engagé dans une démarche plus large d'accessibilité des installations et des services.

L'accessibilité de nos installations répond à un enjeu sociétal majeur de besoin d'autonomie des personnes en situation de handicap. L'assistance doit être positionnée comme un recours choisi lors du passage dans les installations.

Le travail sur l'accessibilité universelle s'articule autour de cinq axes :

AXES

DÉTAILS

INFORMER ET AIDER À LA PRÉPARATION DU VOYAGE EN AMONT

Clarté et accessibilité de l'information sur le site Paris Aéroport pour une préparation efficace du passage en toute autonomie quel que soit le type de handicap.

AMÉLIORER L'ACCUEIL DE NOS PASSAGERS EN SITUATION DE HANDICAP

Démarche Hospitalité structurée autour, notamment, de formations et de sensibilisations aux handicaps pour tous les acteurs de la communauté aéroportuaire.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS/ FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Amélioration des déplacements des solutions permettant l'autonomie telles que des solutions :

- ◆ de guidage;
- ◆ d'accessibilité des parcours;
- ◆ pour conserver l'usage du fauteuil roulant jusqu'à et depuis la porte de l'avion.

DÉPLOYER DES SERVICES POUR RENDRE ACCESSIBLES ET CONFORTABLES NOS AÉROPORTS

Développement d'une offre de services favorisant l'autonomie tels que :

- ◆ des salles de change pour adultes;
- ◆ des salles sensorielles pour toute personne en situation de handicap cognitif, psychique ou intellectuel;
- ◆ le déploiement du cordon tournesol permettant aux personnels aéroportuaire de reconnaître les passagers en situation de handicap non visible et leur apporter une attention spécifique, etc.

AMÉLIORER LE SERVICE D'ASSISTANCE FOURNI PAR LE GROUPE ADP

Actions visant à poursuivre l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la prestation d'assistance et la qualité du service : confort de l'attente, réassurance, homogénéité de l'accueil, etc.

⁴⁵ Voir feuille de route stratégique « 2025 Pioneers », stratégie RSE « 2025 Pioneers For Trust » et plans de vigilance 2021 et 2022.

⁴⁶ Au titre du règlement (CE) n° 1107/2006 du 5 juillet 2006



DES JEUX ACCESSIBLES

Dix actions concrètes en dix mois, c'est le plan d'action signé, le 20 septembre 2023, par Jean Castex, PDG de la RATP, Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF, et Augustin de Romanet, PDG du Groupe ADP, pour être au rendez-vous de l'accessibilité pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le Groupe ADP s'est engagé à renforcer la formation des salariés en relation avec les personnes en situation de handicap et généraliser la possibilité pour les passagers de conserver l'usage de leur fauteuil roulant jusqu'à la porte de l'avion.

Fin 2023, la direction de Paris-Orly a organisé une sensibilisation de la communauté aéroportuaire sur les spécificités de l'accueil des personnes en situation de handicap, avec le concours de Ludivine Munos, ex-nageuse handisport titrée.

« On est en train d'écrire une histoire pour une autre considération du handicap en environnement aéroportuaire » conclut Ludivine.

Pour le Groupe ADP, cette ambition implique une exigence de coordination des différents acteurs et un accompagnement de la communauté aéroportuaire vers une prise de conscience collective.

Le groupe saisit l'opportunité des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour franchir un cap vers des aéroports plus inclusifs pour les personnes en situation de handicap et laisser ainsi un véritable héritage.

- ◆ D'ici l'été 2024, 100 % des collaborateurs d'Aéroports de Paris et partenaires opérants sur les plateformes franciliennes seront formés à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- ◆ Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle seront les premiers aéroports en France à disposer de salles de change pour adultes.
- ◆ Le Groupe ADP s'est engagé à permettre aux passagers en fauteuil roulant qui transitent par ses aéroports franciliens de le conserver jusqu'à l'embarquement, et de le récupérer à la sortie de l'avion.

› ACTIONS MENÉES PAR TAV AIRPORTS

TAV Airports Holding a mis en œuvre des pratiques « **Barrier-Free Airport** », en commençant par l'aéroport Atatürk d'Istanbul, présenté comme exemple lors d'un forum des Nations unies à New York, afin de répondre aux besoins et aux attentes des groupes défavorisés et de créer une expérience de voyage accessible à tous.

Ce modèle a été appliqué successivement aux aéroports d'Ankara Esenboğa et d'İzmir Adnan Menderes. Au fil du temps, il s'est étendu à tous les aéroports desservis par TAV, devenant un élément de la conception de nos nouveaux aéroports.

L'accessibilité a été améliorée en mettant à disposition des personnes à mobilité réduite du matériel spécifique, via des dispositifs audios ou encore grâce à une formation du personnel aux bases de la langue des signes.

Développer des plateformes accessibles et multimodales

DISPOSITIF DE SUIVI

Les équipes du Groupe ADP veillent à assurer le respect de la réglementation prévoyant l'accessibilité, notamment pour les personnes en situation de handicap, sur les nouveaux projets de bâtiments et sur les aménagements de bâtiments existants sur les plateformes. Des **diagnostics approfondis de l'accessibilité réglementaire des infrastructures** ont été lancés en juin 2023.

Pour accompagner la démarche vers l'accessibilité universelle d'Aéroports de Paris, un **Comité consultatif des personnes en situation de handicap** se tient tous les deux mois depuis fin 2023.

DÉMARCHE DE PROGRÈS

À l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, et en soutien à la Fondation Anne de Gaulle, **l'aéroport Paris Charles de Gaulle était rebaptisé durant une semaine aéroport Paris Anne de Gaulle.**

Pour le Groupe ADP, ce symbole a marqué le début d'une mobilisation générale sur l'accessibilité. Des améliorations notables sont à l'œuvre, et beaucoup reste à faire.

Un an après, la Fondation Anne de Gaulle et le Groupe ADP poursuivent leur collaboration via le déploiement de solutions permettant à tous les passagers de se faire comprendre et de s'exprimer.

Des nouveaux moyens de communication et d'échanges doivent être mis en place dans les aéroports. C'est pourquoi la Fondation Anne de Gaulle va accompagner le Groupe ADP, et ses prestataires, afin de **développer, dans les aéroports franciliens, la Communication Alternative Augmentée (CAA)**⁴⁷.

Elle désigne tous les outils et les stratégies qui permettent de communiquer autrement que par la parole.

Tout au long du premier semestre 2024, dans la perspective notamment des Jeux Olympiques et Paralympique de Paris 2024, la Fondation Anne de Gaulle sera chargée, en lien avec l'expertise de toutes les associations mobilisées au niveau national :

- ◆ de faire un diagnostic;
- ◆ d'accompagner la formation des personnels travaillant au contact des passagers;
- ◆ d'assister le déploiement des solutions qui permettront à tous les voyageurs de se faire comprendre et de s'exprimer.



« Nous sommes très heureux de poursuivre la résonance 100 % inclusive initiée par l'opération Paris Anne de Gaulle. La Fondation s'est donnée pour mission de transformer la société : nous saluons une nouvelle fois l'audace du Groupe ADP à rendre concrète et tangible cette ambition qu'une société plus accompagnante est possible. »

Jean Vendroux,
Président de la Fondation
Anne de Gaulle



L'aéroport Paris-Charles de Gaulle rebaptisé durant une semaine aéroport Paris-Anne de Gaulle à l'occasion de la journée Internationale des personnes en situation de handicap
© Charles Mamarot / Havas

⁴⁷ « La CAA met à disposition de toute personne ayant des difficultés complexes de communication, des solutions pour s'exprimer, comprendre, et se faire comprendre » - Définition d'ISAAC FRANCOPHONE.

Être un employeur attractif et offrir des parcours enrichissants

Le Groupe ADP est l'un des rares opérateurs aéroportuaires présents sur l'ensemble des métiers de la chaîne de valeur de l'aéroport. Cette diversité offre des parcours riches, dynamiques et variés.

DESCRIPTION DU RISQUE

Avec la reprise de l'activité, conjuguée à de fortes exigences de qualité et un contexte de tension sur le marché de l'emploi, l'entreprise doit adapter ses ressources et accompagner les transformations.

Tous les secteurs d'activité sont en forte progression, mais aussi en tension, notamment dans les métiers de la sûreté, en raison des conditions administratives de recrutement renforcées depuis mai 2022.

Le Groupe ADP doit, en outre, être vigilant sur la rétention des compétences-clés, notamment dans les domaines de l'exploitation, de la maintenance et de l'ingénierie.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

➤ ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE

Pour attirer et fidéliser les talents, le groupe dispose :

- ◆ d'une politique globale RH fondée sur la richesse des métiers;
- ◆ de parcours professionnels diversifiés, structurés, notamment par le biais des filières et propices au développement de chaque collaborateur;
- ◆ d'une ouverture à l'international;
- ◆ d'une stratégie RSE et d'engagement citoyen.

En 2023, la communication a également été renforcée pour promouvoir la marque employeur du Groupe ADP.

Politiques et mesures de maîtrise des risques

- ◆ Politiques RH, plans de recrutement et plans de développement des compétences (et équivalents)
- ◆ Plans de recrutements et programmes d'intégration, *onboarding* des nouveaux embauchés

- ◆ Accompagnements RH : formations, conseils, services de santé au travail, assistants sociaux, etc.

CAMPAGNE EXTRA&ORDINAIRE



Campagne TV Groupe ADP 2023 mettant en scène les collaborateurs du Groupe qui rendent le voyage en avion possible.

Être un employeur attractif et offrir des parcours enrichissants > Actions de prévention et d'atténuation

La mobilité intragroupe crée des synergies entre les différentes entités. Les managers tournés vers l'international bénéficient d'un accompagnement spécifique :

- ◆ Accompagnement avant l'expatriation : entretien avant départ, visite médicale, voyage de découverte sur place, programmes de formation individualisé;
- ◆ Suivi individualisé sur place, et en préparation du retour de mission.

Le déploiement des ressources humaines se fonde en premier lieu sur **l'animation de viviers internationaux**, de la France vers les autres sociétés du Groupe et inversement.

Lors des entretiens annuels d'évaluation et des revues de parcours professionnel, les salariés peuvent candidater à la mobilité internationale.

Fin 2023, 360 candidatures ont été reçues depuis 2022, 112 salariés ont été qualifiés et rencontrés en entretien dont 79 % ont intégré le vivier.

Le second objectif est de **multiplier les opportunités de départs à l'international** par l'anticipation des parcours des top managers, la création d'opportunités pour le *middle management* et la création de missions et envoi de *Graduate Program*.

Les collaborateurs ont la possibilité d'effectuer trois types de mobilités internationale, autour de quatre familles de métiers :

Ces échanges sont l'occasion de partager les meilleures pratiques entre les entités et de **développer les expertises métiers, tout en conservant les spécificités locales et en valorisant la diversité culturelle** du Groupe ADP.

« J'ai toujours eu envie de voyager, de partager des expériences et de m'ouvrir à d'autres façons de penser. J'évolue au sein du Groupe ADP depuis 2004 avec, à chaque fois, de nouvelles responsabilités. »

Ma nouvelle étape ? L'aéroport de Cotonou, au Bénin! »

Magali
Directrice d'exploitation aéroportuaire

L'expérience à l'étranger permet également au salarié de :

- ◆ participer au rayonnement international du groupe;
- ◆ acquérir une connaissance plus fine des activités du groupe tout en capitalisant sur son expertise métier;
- ◆ se familiariser avec une nouvelle culture et de nouvelles pratiques de travail.

Cette structuration de la mobilité est accompagnée par une acculturation à l'international.

- ◆ Pour tous les salariés : communication intranet sur les activités et actualité
- ◆ Pour les RH et managers : communication et sensibilisation (Cafés RH, *Master class* DRH et RRH, séminaires cadres ADP International, etc.)
- ◆ Pour les salariés en mobilité internationale : accompagnement spécifique obligatoire par le biais de formations :
 - à la sécurité et à la sûreté spécifique au pays;
 - interculturelles et linguistiques;
 - éthique et compliance renforcée.

MISSION COURTE

Ces missions varient de quelques jours à un mois et répondent juridiquement au concept de voyages d'affaires.

Asset management et ingénierie financière

MISSION DE MOYENNE DURÉE

Ces missions concernent la mobilité temporaire d'un salarié pour une durée de 1 à 6 mois, dans le cadre d'une mission ponctuelle d'expertise.

Opérateur aéroportuaire

MISSION DE LONGUE DURÉE

Ces missions concernent la mobilité d'un salarié pour une durée supérieure à 6 mois, le plus souvent dans le cadre d'un projet.

Prestations de services dans le domaine de l'ingénierie du design et des solutions innovantes

Opérations des activités de retail et d'hospitalité de la marque Extime

Être un employeur attractif et offrir des parcours enrichissants > Actions de prévention et d'atténuation

› ACTIONS MENÉES PAR AÉROPORTS DE PARIS

Un plan de recrutement soutenu accompagne la reprise du trafic et les nouveaux enjeux de « 2025 Pioneers ».

ADAPTE SES RESSOURCES: ORGANISATIONS ET EFFECTIFS CORRESPONDANTS, RECRUTEMENTS NÉCESSAIRES APRÈS LES DÉPARTS DE 2021 ET 2022

DÉVELOPPE SON ATTRACTIVITÉ ET SA MARQUE EMPLOYEUR

INTÈGRE LES MESURES À L'ÉCHELLE DU GROUPE

POURSUIT SES ACTIONS POUR L'ÉGALITÉ, DONT LES COMPOSANTES SONT DÉTAILLÉES PLUS LOIN

Depuis 2022, le pourvoi des postes à grande échelle a reposé sur :

- ◆ les mobilités internes : 56,6 % des postes ont été pourvus en interne en 2023 (388 mobilités); 73,8 % en 2022 (840 mobilités);
- ◆ les recrutements externes : près de 600 recrutements en 2022, 531 en 2023.

La gestion des parcours d'Aéroports de Paris est structurée par l'Accord de **Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)** 2022-2024 signé à l'unanimité par les Organisations syndicales représentatives. Elle s'appuie sur **un nouveau référentiel des métiers : 300 fonctions dans plus de 90 métiers** regroupés en fonction de leur finalité et des proximités de compétences.

La cartographie des 90 métiers permet de :

- ◆ conduire l'action RH en priorisant la gestion des emplois et compétences;
- ◆ cibler les efforts sur les métiers critiques : en pénurie/transformation/disponibilité;
- ◆ mesurer l'impact sur l'activité : risques mineurs, modérés, importants.

Les 11 filières métiers permettent de :

- ◆ définir une vision partagée des évolutions d'emploi et de compétences;
- ◆ disposer d'une cartographie des ressources;
- ◆ définir des plans de développement des compétences;
- ◆ organiser et animer les parcours professionnels.

Quatre grandes orientations structurent la **formation professionnelle en lien avec la Gestion des Emplois et Parcours Professionnels (GEPP)** :

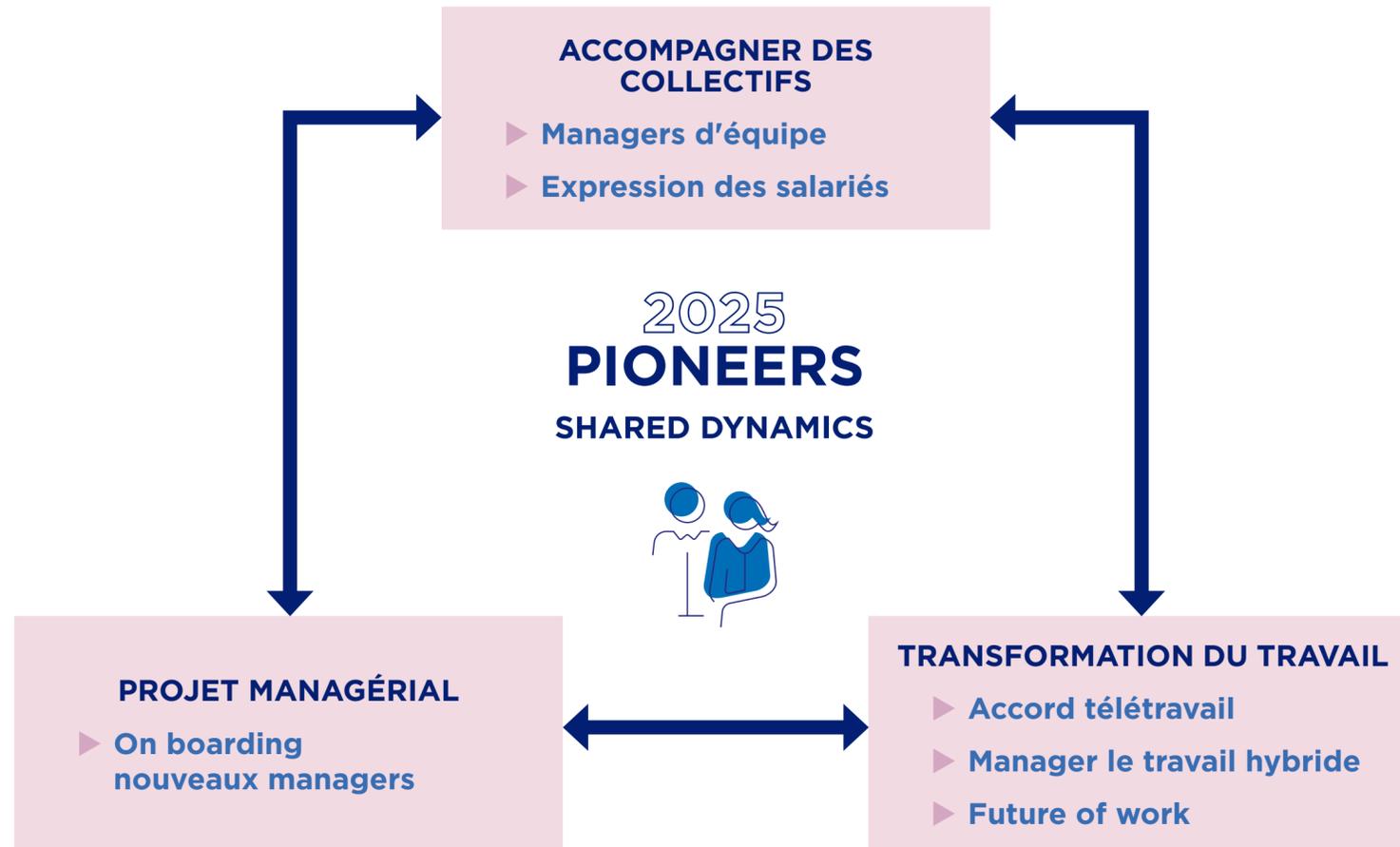
- ◆ sensibiliser et former tous les salariés à notre métier, notre culture et nos enjeux;
- ◆ renforcer les compétences managériales dans la transformation;
- ◆ développer l'expertise des équipes;
- ◆ accompagner les salariés dans le suivi des formations liées aux exigences réglementaires et aux mutations de l'environnement.

Le *Graduate program* est un parcours qui accompagne les jeunes talents vers des fonctions managériales, de direction de projet ou d'expertise. Il comprend trois missions à responsabilité d'une durée de huit mois, dont l'une peut se faire à l'international, au terme desquelles un poste pérenne est proposé. L'expérience professionnelle qui en découle est riche, diversifiée et apporte une connaissance approfondie du groupe.

Être un employeur attractif et offrir des parcours enrichissants > Actions de prévention et d'atténuation

Lancé il y a trois ans, le **programme d'accompagnement managérial** ouvre la possibilité de participer à des groupes de co-développement, des ateliers de partage de pratiques et de suivre des webinaires thématiques.

ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS CULTURELLES, INDUSTRIELLES ET MANAGÉRIALES



› ACTIONS MENÉES PAR EXTIME DUTY FREE PARIS (EDFP)

Pour faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire, EDFP a mis en œuvre un **plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)**. En 2023, avec la reprise d'activité, EDFP a procédé à de nombreux recrutements et mobilités internes dans une période de forte tension sur le marché de l'emploi, en particulier pour le secteur du retail.

L'objectif est de poursuivre la convergence en cours et de revenir au chiffre d'affaires réalisé en 2019. Cette croissance est portée par le déploiement de la marque Extime au sein des aéroports parisiens.

Face à ces enjeux, la Direction a défini les axes fondamentaux de sa stratégie RH :

- ◆ une politique salariale attractive et dynamique dans un contexte d'inflation. Une volonté de valoriser l'engagement et la performance individuelle et collective;
- ◆ le développement de la marque employeur en lien avec la nouvelle identité Extime, afin d'être reconnu sur le marché du travail, d'attirer, recruter, former, souder et de fidéliser les collaborateurs;
- ◆ le déploiement de la politique RSE comme levier d'engagement des collaborateurs;

- ◆ placer l'humain au centre du projet d'entreprise.

Extime Duty Free Paris s'est doté d'une **plateforme SIRH**, déployée à partir de 2023. Les collaborateurs disposent d'un accès direct et immédiat à leurs informations personnelles et professionnelles. Ils sont acteurs de leur parcours professionnel.

› ACTIONS MENÉES PAR HUB ONE

Hub One poursuit ses actions pour attirer et retenir les talents et développer sa marque employeur :

- ◆ dispositif digital d'intégration des collaborateurs;
- ◆ journée Alternants;
- ◆ plateforme de recrutement « Welcome to the jungle »;
- ◆ mise en avant de profils féminins pour des métiers techniques et numériques;
- ◆ prime de cooptation;
- ◆ formation des managers et des commerciaux.

La **mise à jour du référentiel emplois et compétences** a été réalisée en 2023 et se poursuivra en 2024. Il précise les aires de mobilité et propose des parcours

Être un employeur attractif et offrir des parcours enrichissants > Actions de prévention et d'atténuation

professionnels. 100 % des entretiens prévus à cet effet ont été effectués.

Les mobilités entre Business Units se sont poursuivies. Les plans de succession avec l'identification des postes clés et les accompagnements à prévoir ont par ailleurs été réalisés.

Les **axes stratégiques de formation 2023-2026** soutiennent :

- ◆ la croissance de Hub One pour en faire l'opérateur de référence : 5G industrielle, digitalisation, renforcement des compétences techniques, offre de produits et services, RSE ;
- ◆ la synergie des quatre Business Units : culture commune financière, commerciale, managériale et de conduite de projets.

› ACTIONS MENÉES PAR HOLOGARDE

Hologarde a mis en place un parcours d'*onboarding* pour les nouveaux embauchés et un passeport de rencontres avec les équipes.

› ACTIONS MENÉES PAR TAV AIRPORTS

TAV Airports développe des actions pour recruter et garder les talents dans les métiers sous tension, en particulier dans le domaine informatique.

Pour réussir l'intégration des nouveaux employés, **un programme d'orientation est mis en place ainsi qu'un système de parrainage**. Les nouveaux arrivants sont présentés aux autres employés occupant des fonctions similaires dans toutes les autres entreprises. Ils sont suivis par l'équipe des ressources humaines.

TAV Airports en Turquie anticipe également les compétences nécessaires pour l'avenir. Pour créer les conditions de la mobilité professionnelle, les missions et postes à pourvoir sont communiqués aux employés. Dans le cadre du projet de gestion des talents, le vivier de l'ensemble du groupe TAV offre de nombreuses opportunités de promotions et mobilités.

Chaque année, les demandes de promotions de toutes les sociétés de TAV Airports sont consolidées par TAV Holding. Toutes les demandes sont évaluées de manière

transparente et les dossiers sont conservés par les Ressources Humaines de la Holding. TAV Airports a développé trois programmes de gestion des talents depuis 2022 :

- ◆ **le projet Eduport**, analyse les besoins de formations générales ;
- ◆ **NTAV est un projet d'opportunités de carrière pour les jeunes**. Des rencontres sont organisées avec les clubs d'étudiants de grandes universités. Les projets ont porté sur des domaines critiques tels que la gestion de l'eau et des déchets dans les aéroports, en accord avec la stratégie de TAV Airports ;

Un **vivier de talents** alimente des programmes de développement personnalisés et la qualification des leaders actuels et futurs. Ce projet inclut un programme pour les personnes qui ont réussi le projet NTAV et diplômées de grandes universités. Des possibilités de développement sont également offertes : mentorat interne, participation à des projets et rotation. Une opportunité de carrière est proposée à ceux qui ont terminé et soumis leur travail avec succès.

- ◆ **TAV Studio a pour objectif de créer une communauté d'employés dynamique et entreprenante**, en donnant la possibilité de découvrir la culture et les opérations

de TAV, d'explorer les domaines d'intérêt désignés et de générer des idées novatrices. Ce programme vise à développer des projets internes alignés sur les stratégies de l'entreprise, en améliorant les processus et en introduisant de nouvelles solutions qui correspondent aux tendances du secteur et à la dynamique du marché.

La mobilité intragroupe de TAV Airports peut être horizontale, verticale ou internationale et est coordonné par la Direction des Ressources Humaines de la Holding.

› ACTIONS MENÉES PAR AIG

Principal employeur dans son secteur d'activité, AIG relève des défis de recrutement, de rétention et de motivation de ses collaborateurs.

La **stratégie d'AIG « Embrasser le changement »** s'articule autour de trois grands axes :

- ◆ évaluer et réorganiser les pratiques RH pour mieux servir les orientations futures ;
- ◆ mettre en œuvre des pratiques de gestion des talents, véritable terrain pour « construire la capacité de l'intérieur » ;
- ◆ améliorer la culture d'entreprise et l'environnement de travail.

Être un employeur attractif et offrir des parcours enrichissants > Actions de prévention et d'atténuation

L'élaboration de parcours de carrière engagée en 2023 se poursuivra en 2024, en lien avec les programmes de formations et de développement, accessibles à tous les employés afin de :

- ◆ prioriser la mobilité interne;
- ◆ favoriser les opportunités de détachement/mobilité au sein du groupe;
- ◆ favoriser les projets interfonctionnels ou individuels susceptibles d'apporter une valeur ajoutée et d'enrichir l'expérience des employés.

La forte demande sur le marché local a exercé des pressions sur la fonction informatique d'AIG, accompagnées d'une rotation et d'une redistribution importante des ressources. Des actions spécifiques sont menées pour réduire ces pressions, telles que l'augmentation de ses effectifs IT critiques de 20 % pour faire face aux départs potentiels de collaborateurs.

AIG a aussi participé à une étude de marché des salaires pour réévaluer les grades des fonctions IT et améliorer la visibilité de ses offres sur le marché de l'emploi pour renforcer son vivier et attirer les talents (stage, participation à des programmes gouvernementaux d'amélioration des compétences).

- ◆ Comparaison des salaires avec le marché de l'emploi effectuée par un organisme tiers pour garantir la compétitivité et l'équité externe d'AIG. Les résultats seront pris en compte en 2024 pour aligner l'entreprise sur le marché
- ◆ Nouvelle méthodologie de classification mise en œuvre pour garantir l'équité interne entre les emplois
- ◆ Processus de gestion de la performance et de l'évaluation des employés modifié pour :
 - améliorer le contrôle interne;
 - affiner les augmentations annuelles : une nouvelle évaluation pourrait être mise en place en 2024. Le Airport Horizon Award a été introduit pour récompenser les conduites exemplaires liées aux performances, aux activités ESG et aux valeurs d'AIG.

DISPOSITIF DE SUIVI

CHIFFRES CLÉS 2023

5 764

EMBAUCHES CDI
DANS LE GROUPE

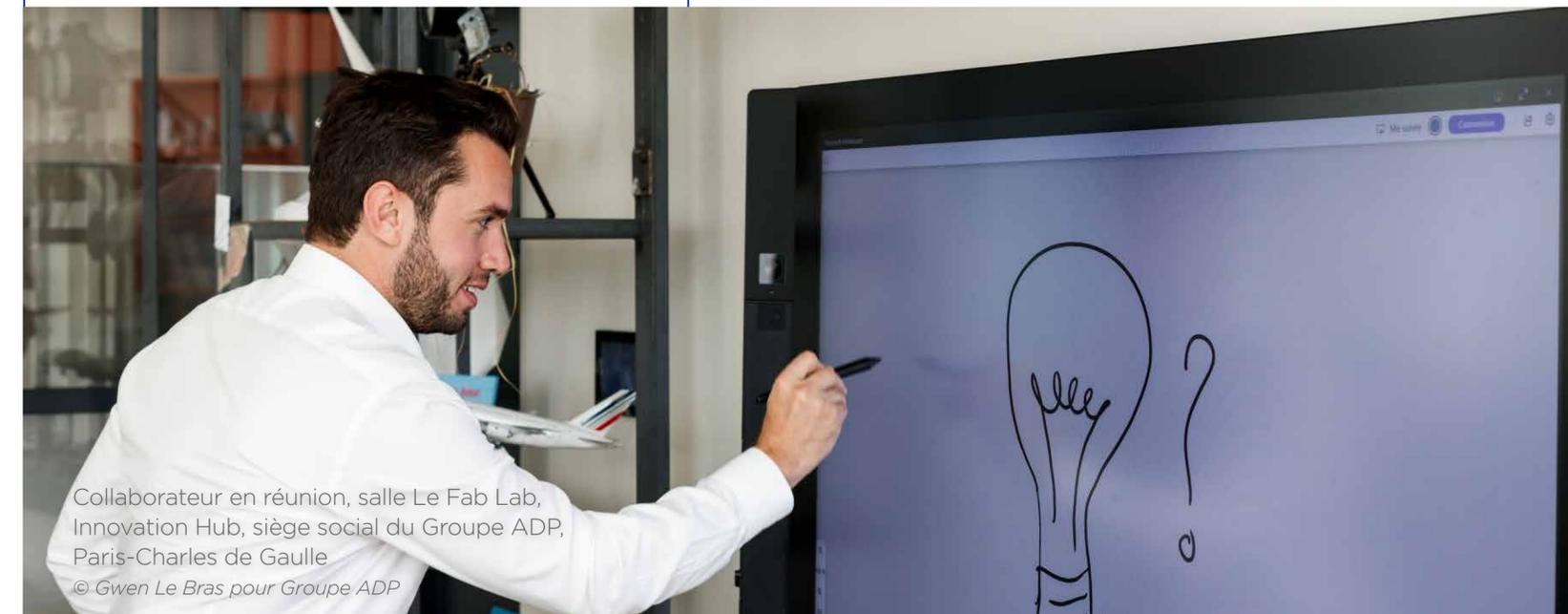
34 heures

DE FORMATION EN MOYENNE
PAR PERSONNE FORMÉE
(GROUPE)

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Des discussions ont été engagées en 2023 au sein de Extime Duty Free Paris (EDFP) et Hub One sur la Gestion des Emplois et des Parcours professionnels (GEPP).

Les actions engagées par le groupe et ses entités se poursuivront en 2024. EDFP poursuivra les discussions sur la GEPP en lien avec le déploiement du Système d'Information pour les Ressources Humaines (SIRH) et Hub One la négociation d'un accord de méthode.



Collaborateur en réunion, salle Le Fab Lab, Innovation Hub, siège social du Groupe ADP, Paris-Charles de Gaulle
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion

Agir pour l'égalité et la diversité est un engagement du Groupe ADP qui s'inscrit dans la durée et l'une des quatre ambitions de sa stratégie RSE « 2025, Pioneers for Trust ».

DESCRIPTION DU RISQUE

En tant que groupe à dimension internationale, nous devons tenir compte des législations nationales. Les critères de discrimination, y compris indirectes, varient selon les pays.

L'ensemble des entités du groupe s'accordent sur des engagements et des *process* qui se rejoignent autour de :

- ◆ l'égalité ou l'équité de traitement et de chances ;
- ◆ la promotion de la diversité ;
- ◆ l'inclusion.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

Le Groupe ADP garantit, à toutes les étapes de sa vie professionnelle, une égalité de traitement fondée sur les compétences et l'expérience. Il veille à nouer des partenariats en amont avec les écoles et les organismes de formation pour stimuler cette diversité dans son recrutement.

Le groupe prend des décisions selon des critères transparents et objectifs pour prévenir toute discrimination et veille au respect des principes d'égalité de traitement et d'inclusion. Il veille également à promouvoir, au sein des équipes et avec ses partenaires, une ligne de conduite fondée sur l'honnêteté, l'équité et le respect des personnes.



Des techniciennes de maintenance du Groupe ADP à l'affiche de la nouvelle campagne de recrutement !
© Philippe Stroppa - campagne réalisée par l'agence Artefact 3 000

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion > Actions de prévention et d'atténuation

› ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE

Politiques et mesures de maîtrise des risques

- ◆ Politiques et programmes RH, Diversité
- ◆ Code de conduite, programme et dispositif d'alerte Éthique & Compliance Groupe
- ◆ Programmes et partenariats :
 - en faveur de l'Égalité Professionnelle entre les femmes et les hommes et de la féminisation des métiers techniques et d'ingénierie;
 - avec les écoles et les universités
- ◆ Taux d'emploi de personnes en situation de handicap exigé par la réglementation nationale :
 - dépassé par Aéroports de Paris de 2018 à 2022, et par Sysdream (Groupe Hub One);
 - en progression dans les filiales et sociétés contrôlées

Stratégie Accessibilité universelle et Comité consultatif des personnes en situation de handicap (voir p.112 et suite)

En France

- ◆ Adhésion d'Aéroports de Paris et de Hub One à la Charte Diversité (en 2013 et 2014 respectivement)
- ◆ Sensibilisation/formation des acteurs du recrutement à la non discrimination et à l'égalité professionnelle
- ◆ Index Égalité Professionnelle Femmes Hommes
- ◆ Référents Direction et Comité Social et Économique (CSE) sur le harcèlement et les agissements sexistes
- ◆ Réseau de marraines « Elles bougent » pour promouvoir les métiers techniques, l'IT et l'ingénierie auprès des collégiennes, lycéennes et étudiantes (Aéroports de Paris et Hub One)
- ◆ Réseau de tuteurs NQT (Nos Quartiers ont du Talent) depuis 2015 (Aéroports de Paris et Hub One)

› ACTIONS MENÉES PAR AÉROPORTS DE PARIS

Handicap

Le Groupe ADP s'engage depuis plus de 30 ans sur le sujet du handicap. Le premier accord relatif aux travailleurs en situation de handicap date de 1991. La prise en compte des proches aidants a été intégrée dans le onzième Accord signé en 2023. Cet accord inclut :

- ◆ un objectif de 800 K€ annuels d'achats auprès des entreprises du secteur adapté et protégé;
- ◆ le recours au secteur protégé pour tout type de prestations : entretien des espaces verts, numérisation de plans, transport de plis et colis, travaux de second œuvre, etc. Un nouveau marché a été conclu en 2023 avec « Café Joyeux »;
- ◆ des référents pour l'accompagnement des salariés : mission handicap, assistants sociaux et fonctions RH de proximité;
- ◆ une enquête spécifique sur la Qualité de vie et les conditions de travail;
- ◆ un dispositif de recours spécifique ouvert aux salariés.

Depuis 2019, Aéroports de Paris est adhérent du #ManifesteInclusion portant dix engagements opérationnels pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans la vie économique

En 2023, plusieurs actions ont été réalisées :

- ◆ *Workshop* de sensibilisation de la communauté aéroportuaire organisé par la direction de Paris-Orly;
- ◆ Duoday et Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (SEEPH) : expérience immersive du handicap en réalité virtuelle; accessibilité des outils informatiques de travail, sensibilisation au braille; journée d'initiation au handisport ouverte aux salariés et aux jeunes issus des territoires voisins de Roissy.

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion > Actions de prévention et d'atténuation

Égalité femmes-hommes

Le Groupe ADP s'engage depuis plus de 20 ans sur le sujet de l'égalité femmes-hommes : le premier accord collectif Égalité professionnelle femmes-hommes (EPFH) a été signé en 2003.



Collaborateurs en réunion, bâtiment Belaïa, zone Cœur d'Orly, Paris-Orly
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Le septième accord EPFH, signé au sein d'Aéroports de Paris en 2023, définit quatre axes pour atteindre une parité des équipes :

1. MOBILISER LES ACTEURS ET FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS :

- ◆ actions de sensibilisation et de formations : partenariats écoles, Air Emploi « Féminisons », Aérowork, référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ;
- ◆ politique de « tolérance 0 » : cadre réglementaire et disciplinaire, définitions et illustration des comportements proscrits.

2. AMÉLIORER LA MIXITÉ DES EMPLOIS, DANS TOUS LES MÉTIERS ET À TOUS LES NIVEAUX DE RESPONSABILITÉ :

détection des hauts potentiels, évolution professionnelle. « Elles bougent » et « Féminisons » favorisent la motivation des femmes pour exercer dans les domaines de l'ingénierie et de la technique.

3. ASSURER L'ÉGALITÉ SALARIALE, notamment à l'embauche et lors des entretiens individuels. Effectuer un rattrapage, le cas échéant, des écarts de salaires femmes-hommes non justifiés. Le dispositif de recours individuel prévu par l'accord 2020 2022 est maintenu⁵¹.

4. RENFORCER LES DROITS FAMILIAUX ET PARENTAUX :

- ◆ maintien de la rémunération identique durant les congés maternité et paternité ;
- ◆ temps partiel parental choisi et surrémunéré, jusqu'aux six ans de l'enfant⁵² ;
- ◆ places en crèches ;
- ◆ financement de CESU ;
- ◆ entretiens d'information sur la parentalité avant et au retour de l'absence ;
- ◆ élaboration d'un guide de la parentalité.

⁵¹ 26 demandes et 13 ajustements en 2023 contre respectivement 16 et 10 en 2022.

⁵² Au lieu de trois ans légalement.

Écarts de rémunération et feuille de route par Direction

- ◆ **Résorption des écarts de rémunération** : un diagnostic annuel est réalisé, en interne, pour identifier d'éventuels écarts de rémunération et les résorber chaque année.

Ce diagnostic est basé sur la comparaison de la rémunération de base entre les femmes et les hommes placés dans une situation professionnelle identique au sein d'une même sous-famille de fonction, telle que définie dans le référentiel métiers de l'entreprise, et en fonction d'une tranche d'âge déterminée de cinq ans.

Le salaire des femmes est comparé au salaire médian des hommes afin de rechercher un éventuel écart, avec une tolérance de 5 %. En l'absence de justification objective sur la base de ces critères, un rattrapage salarial spécifique est engagé en faveur des salariées ou salariés concernés.

Le premier diagnostic a été réalisé fin 2023 pour un ajustement au 1^{er} janvier 2024. Il a concerné 86 salariées et 66 salariés.

- ◆ **Déclinaison par les directions** : la politique Diversité a été présentée au sein de chaque Comité de Direction afin que ces derniers

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion > Actions de prévention et d'atténuation

définissent leur feuille de route, sur chacun des terrains d'engagement de l'entreprise, dont l'égalité professionnelle. À partir de 2024, les directions présenteront chaque année le bilan de leurs plans d'action au Comité Social et Économique.

Actions de sensibilisations réalisées en 2023

- ◆ Journée internationale des droits des femmes
- ◆ Témoignages de salarié·es exerçant leur métier dans des filières où la mixité est faible
- ◆ Co-animation avec l'agence « Paris&Co » d'un atelier permettant de questionner la place de la femme dans l'entreprise :
 - Droits des femmes;
 - Sexisme et harcèlement sexuel en entreprise;
 - Témoignages inspirants de marraines du groupe et de managers masculins engagés;
 - Séances d'intelligence collective réalisées avec des alternantes du Groupe spécialement conviées pour cet évènement;
- ◆ Promotion des profils de femmes au parcours professionnel inspirant au sein du

groupe⁵³ qui ont partagé leur passion et leurs aspirations, etc.

- ◆ Promotion des techniciennes de maintenance du Groupe ADP dans la nouvelle campagne de recrutement
- ◆ Huitième édition du Concours Féminisons avec Air emploi : Groupe ADP signataire de la charte éponyme, concourait pour la première fois en 2023 aux côtés d'une équipe de sept jeunes filles du collège Jorissen de Drancy. La cérémonie de remise des prix a eu lieu au Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget
- ◆ Le Salon du Bourget présentait un stand « Elles bougent » et un stand « Féminisons »

Généralisations

Avec l'accord GEPP du 14 avril 2022, Aéroports de Paris renouvelle son engagement en faveur du recrutement des jeunes qui se traduit notamment par le développement de l'alternance et le *Graduate program* (voir p.117).

Des parcours d'accueil et des référents sont mis en place et une attention particulière est portée à la formation.

L'accord GEPP conserve les dispositifs favorisant :

- ◆ l'accès au logement : aide à la recherche dans le parc social, Mobili Pass, Loca pass, Mobili jeune;
- ◆ la mobilité : mise à disposition de véhicules via l'association Papa Charlie.

Aéroports de Paris développe plusieurs partenariats avec des Centres de formation d'apprentis (CFA), et des actions de proximité avec les Maisons de l'environnement.

L'entreprise verse une partie de la taxe d'apprentissage :

- ◆ aux organismes agissant pour la promotion des métiers, la formation technologique ou professionnelle initiale, l'insertion;
- ◆ à certaines associations, telles que les Apprentis d'Auteuil, l'École de la 2^{ème} Chance ou la Fondation pour un avenir ensemble.

Des dispositions relatives à l'emploi des seniors sont également intégrées dans l'accord GEPP. L'objectif est d'accompagner la transition entre vie professionnelle et retraite et d'organiser la transmission des savoirs.

Compte tenu de la pyramide des âges, la Direction et les partenaires sociaux n'ont pas fixé d'objectif d'embauche concernant

les seniors. Cependant, des mesures ont été prises concernant :

- ◆ l'amélioration des conditions de travail et la prévention de la pénibilité;
- ◆ l'anticipation des évolutions de carrières;
- ◆ le développement des compétences et l'accès à la formation;
- ◆ l'aménagement des fins de carrière : information/entretiens et formations préparatoires, aides au rachat de trimestres, temps partiel.

L'accord GEPP propose, notamment, l'exercice du temps partiel de fin de carrière sous forme de mécénat de compétences. Le mécénat de compétences a été relancé en 2023, une fois les évolutions législatives relatives aux retraites stabilisées. Aucun collaborateur ne s'est engagé dans ce dispositif en 2023, mais l'un d'entre eux est prévu pour 2024.

Faits marquants de 2023

- ◆ Aéroports de Paris a été **labellisé Employeur de choix par « Engagement Jeunes »** (enquête auprès des alternants et stagiaires), **avec la mention Best in class sur les conditions de travail.**
- ◆ L'entreprise a participé à plus de 20 événements, notamment au sein d'écoles ou de forums d'emploi.

⁵³ technicienne de maintenance infrastructures, jeune cheffe de projet data, experte méthodologie data science, marraines et alternantes

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion > Actions de prévention et d'atténuation

- ◆ Dans le cadre d'une convention de parrainage entre l'écocampus de Vitry-sur-Seine et la direction de l'aéroport de Paris-Orly, l'entreprise promeut ses métiers et propose en priorité des postes en électrotechnique/balissage et Bagages.
- ◆ Un *hackathon* rassemblant une centaine d'étudiants de l'ESTP leur a permis de travailler sur un « sujet » proposé par la direction de l'Ingénierie et des projets.

Diversité

- ◆ Charte de la Mobilisation pour la défense de l'égalité contre le racisme
- ◆ Accord-cadre Diversité repris depuis 2019 dans la politique globale Diversité
- ◆ Adhésion d'Aéroports de Paris au PaQte (Pacte avec les Quartiers) en faveur des jeunes et des quartiers prioritaires
- ◆ Adhésion au Collectif pour une économie plus inclusive
- ◆ Politique de **Tolérance zéro à l'égard des comportements et pratiques, conscientes ou inconscientes, fondées sur des stéréotypes discriminants**, notamment par le déploiement de sensibilisations contre les discriminations, dont le racisme en 2023
- ◆ L'association Orly International réunit un réseau de partenaires et organise les Rendez-vous pour l'Emploi d'Orly-Paris

En 2023, près de 5000 visiteurs s'y sont rendus. 1600 emplois touchant un large panel de métiers et de qualifications ont été proposés par 125 entreprises. Des *job meetings*, des ateliers individuels, des conférences ou encore une découverte des métiers étaient proposés aux participants.

À la suite des évolutions législatives relatives au décalage de l'âge de départ en retraite, une réflexion est par ailleurs engagée sur les conditions de travail.

> ACTIONS MENÉES PAR HUB ONE
Égalité femmes-hommes

Hub One et ses filiales mettent en œuvre une démarche volontaire pour **promouvoir l'égalité professionnelle, la mixité et la diversité dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'entreprise.**

La **féménisation des métiers du numérique** étant un enjeu important de sa politique RH, Hub One a formalisé **un plan d'action et des objectifs de progression à trois ans** (2022-2024) sur les axes recrutement, formation/sensibilisation et rémunération/conditions de travail.

Handicap

En 2023, Hub One a signé une **Charte sur le handicap** après avoir réalisé un diagnostic handicap complet avec l'aide de l'Agefiph. Elle engage une démarche active et durable, notamment sur le recrutement et le maintien dans l'emploi :

- ◆ publicité des offres d'emploi sur les sites spécialisés, et méthodes de recrutement adaptées;
- ◆ forums tels que Rencontre Cap Emploi sur les métiers de l'aéroportuaire fin 2023;

- ◆ suivi médical, et aménagements techniques selon les besoins, etc.

Des sessions et des actions de communication sont organisées régulièrement pour sensibiliser les salariés et les managers sur l'accueil, l'intégration et le management des personnes en situation de handicap. En 2023, dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (SEEPH), Hub One a proposé à l'ensemble de ses collaborateurs :

- ◆ une sensibilisation par le théâtre autour des sujets liés au handicap;
- ◆ des ateliers d'échanges sur la surdité et la malentendance, le handicap cognitif, le handicap visuel et les nouvelles technologies.

Des partenariats externes sont développés, notamment avec l'Agefiph et la sous-traitance d'activités auprès d'établissements de secteur protégé (achats de prestations de restauration, gestion des déchets et transport).

Le bilan de l'application de la Charte sera présenté une fois par an au Comité social et économique.

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion > Actions de prévention et d'atténuation

› ACTIONS MENÉES PAR EXTIME DUTY FREE

Des négociations ont été engagées sur l'égalité professionnelle fin 2023 avec les organisations syndicales représentatives.

Extime Duty Free Paris a mis en place des partenariats pour le recrutement de travailleurs en situation de handicap, notamment avec l'Agefiph. Un partenariat est envisagé avec « Les emplois de l'inclusion ».

Les collaborateurs en situation de handicap bénéficient de CESU handicap (100 % pris en charge par la société).

› ACTIONS MENÉES PAR TAV AIRPORTS

En 2023, TAV Airports a formalisé et publié sa **première Politique Droits Humains**. Le groupe s'y engage à :

- ◆ offrir les mêmes chances à tous ses employés, indépendamment de toute caractéristique personnelle;
- ◆ demander à ses parties prenantes de faire preuve d'une éthique commerciale similaires;
- ◆ promouvoir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion et la prise en compte de l'égalité des sexes et des droits humains dans ses activités, processus et applications commerciales;
- ◆ développer des applications accessibles;
- ◆ appliquer une tolérance zéro à l'égard du harcèlement et prévenir le harcèlement et la violence.

Les processus opérant au sein de TAV Airports ont été établis conformément :

- ◆ aux normes et pratiques nationales et internationales en matière de gestion des ressources humaines;
- ◆ aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies;

- ◆ aux normes de performance de l'Organisation Internationale du Travail, de la Banque Mondiale (*IFC - International Finance Corporation*), et de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement.

Handicap

TAV Airports doit employer des personnes en situation de handicap à hauteur de 3 % de ses effectifs, et bénéficie d'incitations.

Les employés en situation de handicap relèvent d'une protection spéciale. Ils bénéficient d'une surveillance médicale renforcée, plus favorable que ce qui est exigé par la réglementation.

Une formation à la langue des signes est proposée aux salariés. Les infrastructures des terminaux et bureaux sont adaptées aux employés et invités en situation de handicap⁵⁴.

Égalité femmes-hommes

TAV Airports Holding et Havaş sont identifiées pour :

- ◆ surveiller l'équilibre des sexes dans le secteur de l'aviation civile turque;
- ◆ favoriser des opportunités égales entre les sexes dans la sélection des professions de l'aviation;
- ◆ encourager les femmes à recevoir une éducation et une formation dans les domaines liés à l'aviation;
- ◆ utiliser une politique et un langage équitables et inclusifs pour s'opposer à toutes les formes de discrimination sur le lieu de travail, et en faire un élément essentiel de la culture et de l'approche de l'entreprise.

TAV Airports participe à différents réseaux et programmes :

- ◆ Réseau Türkiye du Pacte Mondial de l'ONU (UNGC);
- ◆ Programme WEP : principes d'autonomisation des femmes;

⁵⁴ cheminements en relief, des toilettes adaptées, ainsi que des avertissements visuels et auditifs.

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion > Actions de prévention et d'atténuation

- ◆ KAGIDER comme modèle d'égalité des chances (FEM);
- ◆ Commission pour le développement de l'équilibre entre les sexes de la Direction générale de l'Aviation (TCDGK);
- ◆ « *Mentor to Million Women* » pour mettre en contact des jeunes femmes (15-25 ans) et des leaders de l'industrie dans les domaines des STIM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques) par le biais d'une plateforme numérique;
- ◆ « *Women in Technology* » : programme de formation des femmes leaders en technologie;
- ◆ « *Social Women in Sales Network* » pour accroître la participation et la qualification des femmes dans le monde de la vente;
- ◆ « *Business Against Domestic Violence (BADV)* » contre la violence domestique sur les lieux de travail. TAV Airports fait partie du comité stratégique de ce réseau d'entreprises lancé en 2022 pour diffuser plus largement les bonnes pratiques.

Diversité culturelle

TAV Airports soutient l'interaction interculturelle, le transfert et l'enrichissement des cultures grâce à la diversité culturelle.

Génération

Un processus annuel est proposé aux nouveaux diplômés de ces universités après une présélection. Ils sont soutenus par des formations intensives et des programmes de développement tout au long de l'année : mentorat interne, participation à des projets. Une opportunité d'emploi est offerte à ceux qui ont achevé et présenté leur travail avec succès à la fin du projet.

TAV Airports utilise des stratégies de planification de la succession afin d'assurer une transition en douceur lorsque des employés seniors clés partent à la retraite. Ce transfert permet de développer les talents au sein de l'organisation. Cette période de transfert réduit également la charge de travail. Le temps partiel ou les horaires flexibles ne sont pas applicables aux employés seniors.

« La diversité, l'inclusion et l'équité sont au cœur de notre modèle commercial chez TAV Airports. Nous savons que la satisfaction des passagers est directement corrélée au bonheur des employés. »

Le taux de féminisation de nos employés est bien supérieur à la moyenne de l'industrie et six aéroports de notre portefeuille sont gérés par des administratrices. Nous poursuivons nos efforts pour promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de notre groupe. »

Hakan Öker
DRH de TAV Airports

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion > Actions de prévention et d'atténuation

› ACTIONS MENÉES PAR AIRPORT INTERNATIONAL GROUP (AIG)

Égalité femmes-hommes

En 2021, AIG a été lauréat de « **Destination diversité de genre** » pour les entreprises privées en Jordanie. Ce concours accompagne les entreprises dans le cadre d'un programme de cinq ans de la Banque mondiale pour la participation économique des femmes en Jordanie, au Liban et en Irak.

Dans ce cadre, AIG a bénéficié de conseils sur la diversité des genres et de plan d'action. L'étude a été partagée au deuxième semestre 2023 :

- ◆ analyse détaillée de la représentation des sexes par catégorie d'emploi : résultats prometteurs dans toutes les catégories, à l'exception des ouvriers et des techniciens;
- ◆ plan d'action formalisé en 2024 pour aborder la question de l'équité entre les sexes;
- ◆ opportunités de stages rémunérés proposées en 2024.

Au vu de ces résultats et des recommandations, le **plan stratégique d'AIG 2023-2025** a défini un objectif spécifique : « *S'appuyer sur les conclusions de la SFI en matière de diversité des genres, adopter un*

plan de diversité des genres et promouvoir la représentation des femmes à tous les niveaux pour qu'elle dépasse 25 % des employés en 2025 » et en particulier sur des postes de direction et des postes techniques.

AIG prévoit également des actions visant à **rendre l'environnement de travail plus convivial** pour les parents qui travaillent dans l'entreprise, tout en garantissant l'équité.

Handicap

AIG doit employer des personnes en situation de handicap à hauteur de 4 % de ses effectifs.

En Jordanie, la conformité avec les exigences du Conseil des personnes handicapées est une priorité pour l'ensemble de l'entreprise.

La **politique de recrutement d'AIG offre des opportunités pour les candidats en situation de handicap**. Pour mettre en œuvre l'intégration, l'accueil et les conditions de travail des personnes handicapées, l'entreprise :

- ◆ désigne un référent coordinateur (point de contact) assurant la relation avec le Conseil supérieur des personnes handicapées et

rendant compte des conditions de travail de celles-ci;

- ◆ établit des principes pour soutenir les personnes en situation de handicap : utilisation, remplacement, entretien des équipements, dispositifs et aides, etc.;
- ◆ propose des stages rémunérés en 2024;
- ◆ permet aux employés en situation de handicap de bénéficier d'une aide financière (*Disabled Employees Medical Devices Support*) afin de faciliter leur intégration dans l'entreprise.

Génération

AIG déploie le **programme spécifique de formation « Training Leads to Hiring »** en accord avec le ministère du Travail, Al Jizah et la collectivité d'implantation de l'aéroport. Les jeunes recrues sont formées pendant un an par AIG avec une probabilité élevée de recrutement si l'opportunité d'un emploi existe.

Ce programme a été modifié en 2023 pour offrir 12 opportunités de stages pour une plus grande diversité :

- ◆ quatre opportunités pour les femmes dans les divisions à faible représentation féminine;
- ◆ quatre opportunités pour les personnes en situation de handicap;
- ◆ quatre opportunités donnant la priorité aux personnes issues de la communauté locale.

Deux partenariats ont été signés avec une académie de formation professionnelle pour former des stagiaires à :

- ◆ la facilitation des passages : plus de 20 stagiaires;
- ◆ l'essai de fonctionnement des portes d'embarquement « e gates » : 15 stagiaires.

Le Centre de formation Hirfati de la Fondation AIG reçoit également des jeunes ayant passé l'examen officiel du ministère du Travail, pour des formations professionnelles avec certificat.

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion



Collaborateurs sortant du siège social du Groupe ADP, Paris-Charles de Gaulle
© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

DISPOSITIF DE SUIVI

Répartition des effectifs Groupe

RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



CHIFFRES CLÉS 2023

2,2 %

DE COLLABORATEURS EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DU GROUPE FIN 2023

11,8 %

DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ DE CONGÉS POUR OBLIGATIONS FAMILIALES GROUPE 2023

3

ALERTES ADMISSIBLES PORTANT DES ALLÉGATIONS DE DISCRIMINATION (CF. RECAP P.171)

AÉROPORTS DE PARIS 2023

5,65 %

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
(6,6 % en 2022⁵⁵)

Objectifs de mixité des instances dirigeantes 2021-2023 (reconduits en 2024-2026) adoptés par le Conseil d'Administration :

- ◆ 33 % de femmes au Comité Exécutif;
- ◆ 40 % pour tous les Comités de direction.

910 000 €⁵⁶

D'ACHATS AUPRÈS DES ENTREPRISES DU SECTEUR ADAPTÉ ET PROTÉGÉ
(717 800 € en 2022)

Le travail de la Mission Handicap, de la direction des achats, l'implication des prescripteurs récemment recrutés ainsi que le redémarrage de l'activité ont participé à l'essor du travail protégé et adapté.

100 %

ACHETEURS SENSIBILISÉS AUX ACHATS INCLUSIFS ET OUTILLÉS

Ces résultats sont également le fruit de la collaboration avec le GESAT (établissements de services d'aide par le travail et entreprises adaptées), acteur majeur du secteur, facilitant la relation entre Aéroports de Paris, ses homologues donneurs d'ordre et les prestataires.

89/100

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE⁵⁷

⁵⁵ En raison de nombreux départs dans le cadre du dispositif de Rupture Conventionnelle Collective lié à la crise sanitaire.

⁵⁶ Montant supérieur à l'objectif annuel de l'accord collectif fixé à 800 000 € par an.

⁵⁷ Il demeure stable depuis sa création en 2019, du fait de l'absence actuelle de femmes parmi les dix rémunérations les plus élevées.

⁵⁸ Entité qui concentre le plus de personnel administratif.

HUB ONE 2023

2,1 %

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
(3,8 % pour Sysdream)

77/100

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
(73/100 en 2022)

EXTIME DUTY FREE PARIS 2023

94/100

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

68,2 %

PART DES FEMMES DANS L'EFFECTIF GLOBAL
(dont 50 % pour les cadres)

TAV AIRPORTS 2023

25 %

DE FEMMES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
depuis 2018

29,3 %

TAUX DE FÉMINISATION DU GROUPE
(27,7 % en 2022, 26 % en 2021 et 25 % en 2020), dont 36,9 % de cadres (27,4 % en 2022 et 28 % en 2021)

43,2 %

PART DES FEMMES DANS LA HOLDING⁵⁸
(43,3 % en 2022, 42 % en 2021 et 36 % en 2020), dont 39,7 % pour les cadres, 50 % pour les recrutements

Les filiales BTA, TAV OS et TAV Air figurent parmi les entreprises certifiées par *Great Place To Work Institute* comme meilleurs lieux de travail pour les femmes en Turquie.

Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion

DÉMARCHE DE PROGRÈS

› GROUPE

Poursuite des efforts engagés en matière d'égalité et de diversité et intégration de ces enjeux dans la Politique Droits Humains du groupe.

› AÉROPORTS DE PARIS

- ◆ Chaque direction a formalisé une feuille de route Diversité répondant aux objectifs transverses et spécifiques sur les terrains d'engagement de l'entreprise. À partir de 2024, les directions présenteront chaque année le bilan de leurs plans d'action au Comité Social et Économique (CSE).
- ◆ Déclinaison des nouveaux accords dans les plans d'action Diversité formalisés par les directions
- ◆ Atteinte et maintien des objectifs de mixité des instances dirigeantes fixés par le Conseil d'administration fin 2023 pour la période 2024-2026 : 33 % de femmes au Comité exécutif et 40 % dans tous les Comités de direction

› TAV AIRPORTS

Un sous-comité pour la diversité, l'inclusion et l'équité a été mis en place en 2022 pour toutes les entreprises de TAV. Il a pour but de :

- ◆ renforcer la sensibilisation aux concepts de diversité, d'inclusion et d'équité au sein de l'organisation ;
- ◆ concevoir les processus nécessaires pour en assurer la diffusion ;
- ◆ travailler à leur intégration dans la stratégie de l'entreprise.

L'égalité des sexes est un des axes prioritaires de ce comité.

› AIG

Dans le cadre du déploiement du plan Diversité et inclusion en 2024, AIG participera au programme IFC-Banque Mondiale pour établir des liens avec les crèches et les jardins d'enfants locaux afin de soutenir les parents qui travaillent.

« Ma conviction est sans ambiguïté, le Groupe ADP doit être exemplaire sur le sujet de la parité. Nous devons viser l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de l'entreprise, qu'il s'agisse des conditions d'accès à l'emploi, du déroulement de carrière et bien évidemment de la rémunération. »

Tout cela ne peut réussir que grâce à une stratégie volontariste de notre part qui débute lors des process de recrutement, tout au long de la gestion des carrières des collaboratrices, mais aussi par une sensibilisation accrue des managers sur le sujet. »

Augustin de Romanet
Président-directeur général du Groupe ADP

Promouvoir le dialogue social

Favoriser un « dialogue social continu » est l'une des quatre ambitions de la stratégie RSE du Groupe « 2025, Pioneers For Trust ».

« Le dialogue social est une condition de la réussite globale de l'entreprise. Il participe à la performance de l'entreprise en favorisant l'engagement des salariés ». ⁵⁹

⁵⁹ Extrait du préambule de l'Accord collectif d'Aéroports de Paris relatif au Droit syndical et Dialogue social du 9 septembre 2019.

DESCRIPTION DU RISQUE

99 % des salariés du Groupe sont couverts par une convention collective de branche ou d'entreprise. Et aucune atteinte n'a été relevée, y compris via le système d'alerte Éthique Groupe. Le risque est donc évalué comme maîtrisé.

Il reste toutefois à surveiller compte tenu d'une représentativité syndicale hétérogène au sein du Groupe ADP et des réglementations plus ou moins protectrices du droit syndical et du dialogue social selon les pays.

Il convient également de demeurer vigilant en France sur le suivi de carrière des mandatés. La limitation de durée des mandats renforce en effet les enjeux de préservation de l'employabilité (hors activité syndicale) et de capitalisation sur l'expérience syndicale dans la progression de carrière.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

› ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE

Politiques et mesures de maîtrise des risques

- ◆ Accords collectifs d'entreprise dans les entreprises disposant de syndicats
- ◆ Comité Groupe
- ◆ Instances représentatives locales du personnel, lorsqu'elles existent dans les entités, ou de branche

État de la représentativité syndicale au sein du Groupe ADP :

- ◆ Aéroports de Paris a défini un dispositif de droit individuel à la formation syndicale et signé des accords sur le droit syndical.
- ◆ Un CSE est en place dans les entreprises françaises du groupe qui y sont soumises.
- ◆ À l'international, une représentation existe de manière plus hétérogène :
 - AIG est affiliée au syndicat de branche « the Collective bargaining agreement for air transport and tourism ». AIG ne dispose pas de syndicat interne.

- TAV Airports a des organisations syndicales dans les filiales de Croatie (BTA), de Tunisie (BTA, TAV Tunisia pour le personnel de service public), de Macédoine (TAV Macedonia). Les négociations sont en cours pour TAV Kazakhstan.

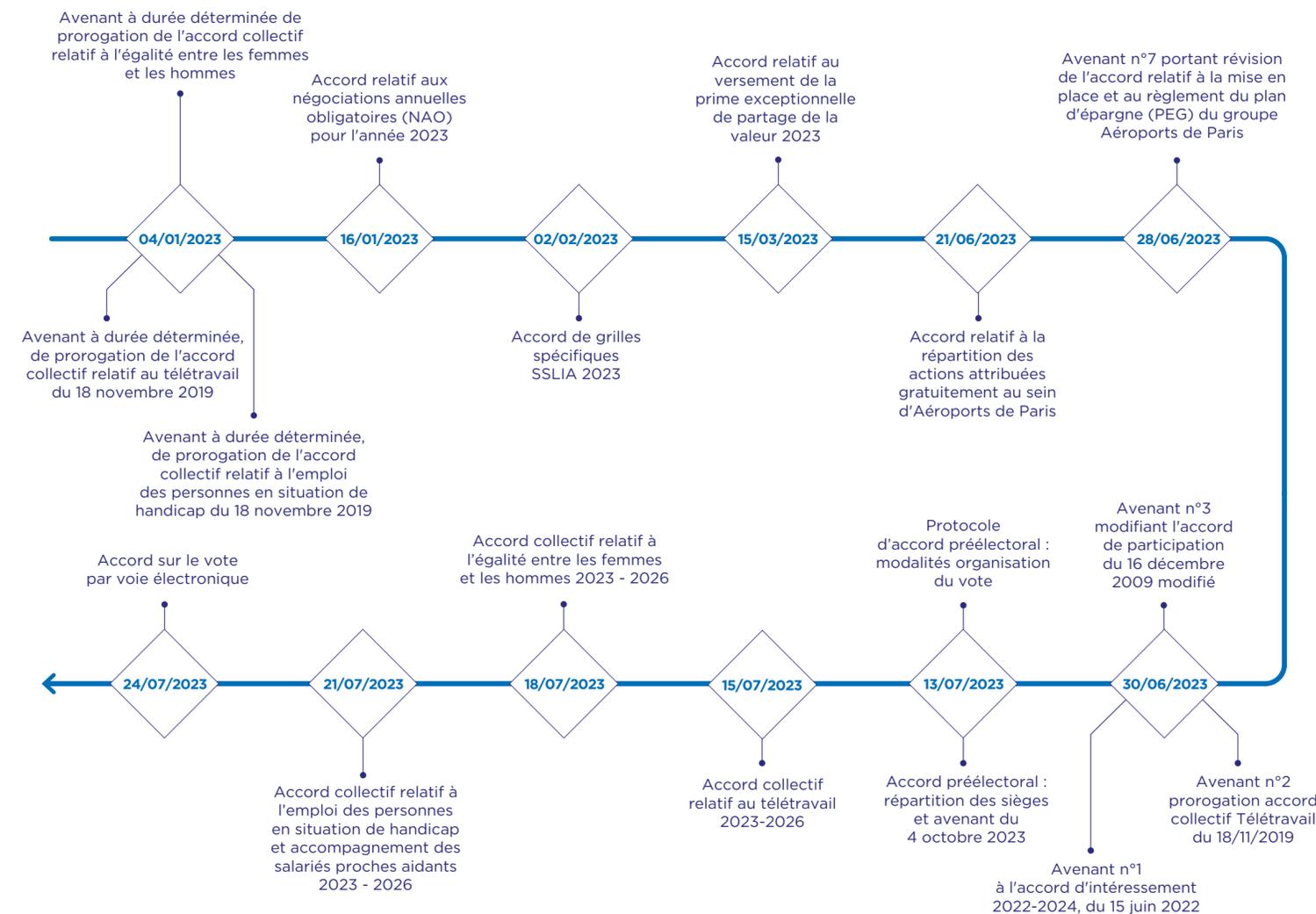
Le dialogue social au niveau groupe repose sur **le comité de groupe réunissant Aéroports de Paris et ses filiales dotées d'instances représentatives du personnel** dont le siège social est en France. Présidé par le Président-directeur général, il se réunit au moins deux fois par an. Son périmètre et son mode de fonctionnement sont régis par deux accords collectifs datant du 2 décembre 2020.

Le groupe n'est pas concerné par le comité d'entreprise européen ou la procédure d'information consultation transnationale.

Promouvoir le dialogue social > Actions de prévention et d'atténuation

➤ ACTIONS MENÉES PAR AÉROPORTS DE PARIS

Aéroports de Paris conduit un dialogue social permanent et constructif, marqué par la signature, en 2023, de 18 accords collectifs ou avenants :



Les accords qui le nécessitent incluent les modalités de suivi et de mise en œuvre de leurs dispositions. Ils instituent des Commissions mixtes auxquelles participent les représentants des organisations syndicales signataires et ceux de la direction de l'entreprise.

Des bilans réguliers sont effectués pour le CSE sur les sujets prévus par la réglementation française, tels que la santé et la sécurité, l'emploi et la diversité.

Les élections professionnelles pour Aéroports de Paris ont eu lieu fin 2023, avec un taux de participation de 70,61%. Lors de ces élections : deux syndicats sur six ont conservé leur représentativité ; deux autres l'ont retrouvée ; un syndicat l'a perdue.

Fort de l'expérience des évolutions des instances représentatives du personnel avec la constitution du premier CSE, l'accord collectif de 2019 relatif au Droit syndical et au Dialogue social prévoit des dispositions spécifiques de suivi des carrières des salariés mandatés et d'accompagnement en cas de retour à une activité professionnelle à temps plein.

➤ ACTIONS MENÉES PAR EXTIME DUTY FREE PARIS (EDFP)

En 2023, EDFP a engagé un dialogue social avec les nouvelles organisations syndicales représentatives. Trois syndicats y sont désormais représentatifs.

EDFP a signé un accord de négociation annuelle obligatoire en mars et un avenant en octobre 2023. Entamées fin 2023, les négociations ont abouti début 2024, sur les dispositifs de participation, d'intéressement et d'épargne salariale et un régime de retraite supplémentaire.

➤ ACTIONS MENÉES PAR HUB ONE

En 2023, les élections professionnelles pour le renouvellement du CSE ont concerné Sysdream, filiale de Hub One.

Trois accords ont été signés en 2023 sur :

- ◆ les astreintes chez Sysdream ;
- ◆ un plan d'épargne entreprise et intéressement pour ID Services et Sysdream et sur le plan d'épargne Groupe ;
- ◆ un plan d'épargne retraite au niveau de Hub One.

Promouvoir le dialogue social

› ACTIONS MENÉES PAR AIG

Une enquête annuelle de satisfaction des employés est réalisée. Une boîte à idées gérée par les Ressources Humaines a été mise en place pour améliorer les conditions de travail ainsi que les échanges avec les managers.

› ACTIONS MENÉES PAR TAV AIRPORTS

Dans sa première **Politique Droits Humains** (2023), TAV Airports s'engage à :

- ◆ respecter le droit des employés à se syndiquer et à s'engager dans des négociations collectives conformément à la loi;
- ◆ engager un dialogue constructif avec les représentants librement choisis de ses employés par un syndicat légal.

DISPOSITIF DE SUIVI

SALARIÉS COUVERTS PAR DES CONVENTIONS COLLECTIVES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	NB DE SALARIÉS COUVERTS	% DE SALARIÉS COUVERTS (EFFECTIF GÉRÉ FIN DE PÉRIODE)
France	8 373	100 %
Union européenne hors France	1 430	100 %
Reste de l'Europe	963	100 %
Amérique du Nord	30	53 %
Amérique du Sud	-	-
Moyen-Orient	16 188	99 %
Asie du Sud, Inde, Chine	4	22 %
Afrique	722	100 %
TOTAL	27 710	99 %

ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS PAR THÉMATIQUE - AÉROPORTS DE PARIS	2023	2022	2021
Rémunération (accords salariaux, intéressement, participation, frais médicaux)	7	6	4
Représentation du personnel	4	1	-
Gestion de l'emploi, parcours professionnels, formation	-	1	-
Diversité	4	-	--
Organisation du travail	3	-	-
TOTAL	18	8	4

DÉMARCHE DE PROGRÈS

- ◆ Poursuivre les actions engagées en faveur d'un dialogue social continu et de qualité
- ◆ Selon les résultats de **l'expérimentation « Zest me up »**, étendre et pérenniser ce dispositif digital d'écoute des salariés et de recueil de suggestions sur les projets de l'entreprise
- ◆ Disposer d'une vision régulière du climat social et impliquer davantage les salariés dans la vie du Groupe

Entretenir des relations saines avec les communautés locales

Le Groupe ADP mène une véritable politique de coopération économique et sociale dans ses territoires d'ancrage, qui vise notamment à partager avec eux les retombées des activités aéroportuaires.

DESCRIPTION DU RISQUE

Les plateformes aéroportuaires jouent un rôle majeur dans l'aménagement, le cadre de vie, le développement économique et social des territoires. Elles doivent donc entretenir le dialogue et s'engager auprès des collectivités, des acteurs économiques locaux et des riverains.

Conformément à nos valeurs Hospitalité et Responsabilité, nous veillons à :

- ◆ éviter ou limiter nos impacts négatifs :
 - réduire les nuisances de notre activité sur les territoires où nous opérons (voir p.57 et suite),
 - prévenir la violation des droits de propriétés des peuples autochtones et des communautés locales dans le cadre d'une acquisition ou d'une extension de territoire;
- ◆ contribuer de manière positive au partage de la valeur avec les territoires.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

Prévenir et limiter les risques de violation des droits des peuples autochtones et communautés locales

Dans le cadre d'une acquisition/prise de concession ou d'une extension de l'emprise aéroportuaire, les équipes des Directions du Développement international, Juridique et Assurances, Éthique et protection des données personnelles et Opérations aéroportuaires travaillent conjointement.

Elles font progresser la prise en compte des risques Droits humains dans les projets d'investissement, en amont d'une éventuelle acquisition et en aval avec le concours des *asset managers* (Objectifs RSE post-acquisition de l'actif).

En phase de prospection, des évaluations sont réalisées sur l'ensemble des tiers impliqués dans le projet, intégrant la recherche de sanctions et de presse négative sur les sujets Droits humains.

Avant la remise de l'offre finale, un audit pré-acquisition est lancé sur le projet. En fonction

des risques identifiés dans les *due diligence* préalables (juridiques, financières, Éthique & Conformité, etc.), cet audit peut intégrer des volets plus approfondis sur les Droits humains et l'environnement.

En 2023, TAV Airports a publié sa **Politique Droits Humains**, dans laquelle il s'engage à :

- ◆ respecter les droits des communautés dans les régions où il opère, en :
 - s'efforçant de réduire les effets négatifs sur leur vie,
 - cherchant à établir des relations à long terme;
- ◆ établir une relation avec toutes ses parties prenantes, y compris les groupes vulnérables et défavorisés, sur les questions relatives aux Droits humains;
- ◆ valoriser leurs opinions et résoudre les problèmes locaux de la manière la plus appropriée;
- ◆ s'assurer que leurs sous traitants et fournisseurs :
 - respectent les Droits humains et les règles éthiques,

Entretenir des relations saines avec les communautés locales > Actions de prévention et d'atténuation

- respectent les droits accordés aux communautés locales dans les pays où ils opèrent,
- prennent les mesures nécessaires lorsqu'une violation est observée.

En 2023, TAV Airports a initié un programme d'isolation phonique à l'Aéroport international d'Almaty. En septembre 2023 (phase I), les riverains ont été invités à soumettre une demande, suivie d'une évaluation approfondie de leur dossier avant novembre 2023.

Assurer le partage de la valeur avec le territoire

Le Groupe ADP met en œuvre une politique qui s'appuie sur la charte « Airports for Trust » (voir p. 14), et la stratégie RSE du Groupe « 2025 Pioneers For Trust » (voir p. 12 - 14)

- ◆ Contribuer activement à l'amélioration du cadre de vie des populations riveraines et à la réduction de l'exposition au bruit
- ◆ Construire sur le long terme une relation de confiance avec les territoires et les acteurs locaux
- ◆ Faire des territoires les premiers bénéficiaires des activités des aéroports : formation, insertion et emploi;
- ◆ S'engager au bénéfice des populations locales

- ◆ Promouvoir les activités physiques et sportives

Les politiques et actions ont un degré de maturité différent sur les plateformes du Groupe. Leur mise en œuvre est dépendante des contextes locaux.

Construire sur le long terme une relation de confiance avec les territoires et les acteurs locaux

Accueillir et informer

Les **Maisons de l'Environnement et du développement durable (MEDD)** de Paris Charles de Gaulle et Paris Orly sont au cœur de la relation avec les territoires. Elles proposent des activités pédagogiques pour découvrir :

- ◆ les coulisses des aéroports;
- ◆ la gestion du trafic aérien;
- ◆ les enjeux d'emploi et de formation;
- ◆ le défi de décarbonation du secteur aérien;
- ◆ la biodiversité sur les aéroports;
- ◆ l'intégration de l'aéroport dans le patrimoine local.

Ces activités se concrétisent par :

- ◆ des visites guidées ouvertes à tous;
- ◆ des visites découvertes professionnelles pour les jeunes de la 3ème à la Terminale et les personnes en recherche d'emploi;

- ◆ des animations pédagogiques;
- ◆ une offre culturelle variée, gratuite et accessible à tous : expositions et conférences.

Ce sont aussi des lieux d'échanges avec les élus territoriaux et les acteurs économiques. Elles accueillent des réunions d'information sur les projets d'aménagement, les événements de recrutement ou de rencontres avec le monde économique, les séances des Commissions Consultatives de l'Environnement et des Commissions Consultatives d'Aide aux Riverains.

Les collaborateurs des MEDD s'emploient à être présents sur le territoire. Ils entretiennent le dialogue entre Aéroports de Paris et les élus territoriaux par des entretiens réguliers dans les mairies, les agglomérations et les conseils départementaux.

En complément, le site **entrevoisins.groupeadp.fr** permet d'accéder à l'information en continu et constitue un vecteur important de cette relation.

Écouter et s'engager

Aéroports de Paris déploie divers dispositifs pour recueillir les préoccupations des territoires et y répondre.

Les entités de Paris Charles de Gaulle et de Paris Orly travaillent en partenariat avec les acteurs socio-économiques ou associatifs, les communes riveraines, les chambres consulaires et les services de l'État pour déployer la stratégie territoriale. Elles privilégient les contacts réguliers avec les 50 communes les plus proches et les plus exposées au bruit des plateformes de Paris Charles de Gaulle et Paris Orly.

Des concertations sont menées lors des grands chantiers d'aménagement pour écouter les populations impactées et s'engager auprès d'eux tout au long des travaux.

Aéroports de Paris exerce également sa responsabilité sociétale en engageant des partenariats avec les acteurs socio-économiques des grands bassins aéroportuaires, les représentants politiques, consulaires ou associatifs, et les services de l'État.

Entretenir des relations saines avec les communautés locales > Actions de prévention et d'atténuation

CHIFFRES CLÉS 2023

Près de 50 %

DES SALARIÉS HABITENT À PROXIMITÉ DES AÉROPORTS

95 %

DES CANDIDATS D'AEROWORK ISSUS DES DÉPARTEMENTS D'EMPRISE

Réalisations et résultats 2023

L'année 2023 est la première année post crise sanitaire à n'avoir subi aucune contrainte de restrictions, ce qui a permis de mener l'intégralité du programme d'actions.

Les élections municipales en 2023 ont permis de démultiplier les rencontres avec les élus, notamment sur les Jeux Olympiques de Paris 2024, la culture, la jeunesse, l'emploi et le développement économique.

La régularité de ces rencontres a permis de constituer des « clubs » d'élus territoriaux issus de différents départements et de différentes agglomérations pour échanger autour de la localisation de l'aéroport sur leur territoire. Ce fut le cas avec les élus territoriaux en charge du sport, de la culture, de la jeunesse, de l'emploi, du développement économique et des mobilités.

Faire des territoires les premiers bénéficiaires des activités des aéroports

Aéroports de Paris agit comme un intégrateur RH de la communauté aéroportuaire pour consolider les besoins en emplois et compétences des entreprises et favoriser l'ancrage local des actions de recrutement, de formation et d'insertion au bénéfice des salariés, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA et des résidents des territoires riverains.

Cette ambition d'intégration RH repose sur une volonté d'ancrage territorial fort : l'activité d'Aéroports de Paris doit d'abord bénéficier aux résidents des départements d'implantation qui souffrent de nombreuses difficultés structurelles et conjoncturelles.

À l'international, cet objectif anime également les signataires du réseau « Airports for Trust ».

Soucieux de ne créer de valeur que si son activité en génère pour les territoires de ses plateformes, **quatre grands domaines font l'objet de l'attention d'Aéroports de Paris.**

1. FORMATION

Aéroports de Paris s'appuie sur le partenariat avec Air France, l'État et la région Île-de-France créé en 1998 : le **Groupement d'Intérêt Public (GIP) Paris Charles de Gaulle Alliance**, qui regroupe ces acteurs et les collectivités locales gérant les territoires afférents.

Tout au long de l'année 2023, Aéroports de Paris a multiplié les rencontres avec les organismes et les entités de formation : CFA, GRETA, lycées professionnels, etc., afin d'étudier les opportunités de développement de programmes de formations aéroportuaires locaux dans des structures existantes.

En parallèle, l'entreprise réalise un retour d'expériences sur les initiatives locales de formation aéroportuaire, qui a notamment conduit à un partenariat entre deux lycées et deux entreprises du secteur aéroportuaire (CITY ONE et AERIA) pour accueillir des élèves de seconde en stage de longue durée. Plus globalement, Aéroports de Paris intervient fréquemment dans les classes

pour présenter les métiers aéroportuaires et resserrer les liens écoles - entreprises.

Aéroports de Paris est membre du **pôle Georges Guynemer porté par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM)** qui vise à créer un pôle de formation aéronautique, aérien et aéroportuaire.



Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, Aéroports de Paris a favorisé un *sourcing* local des volontaires. L'offre de valeur proposée par (modules de sensibilisation aux métiers de l'aéroportuaire) aux volontaires permettra d'améliorer leur employabilité.

À l'international, les signataires du réseau « Airports for Trust » s'appuient sur la formation pour favoriser les recrutements et la fidélisation :

- ◆ AIG à Amman agit en lien avec sa Fondation ;
- ◆ Madagascar développe des partenariats avec des lycées et a rejoint le programme

Entretenir des relations saines avec les communautés locales > Actions de prévention et d'atténuation

- SESAME dont trois étudiants bénéficient actuellement;
- ◆ Zagreb fait de même avec l'école d'aviation et les lycées de proximité;
- ◆ TAV a noué des partenariats avec des écoles d'ingénieurs et accueille en alternance des étudiants en Géorgie et en Macédoine;
- ◆ Santiago favorise une adaptation des programmes de formation pour qu'ils répondent plus fidèlement aux besoins des entreprises de l'aéroport.

2. EMPLOI

Avec ses partenaires, les Services Publics de l'Emploi (SPE), les départements (93 et 77) et les collectivités locales, et le plus grand nombre possible d'entreprises des plateformes, Aéroports de Paris s'attache à :

- ◆ favoriser l'emploi des résidents des territoires de proximité, en particulier les demandeurs les plus éloignés de l'emploi;
- ◆ restaurer l'attractivité des métiers aéroportuaires.

Le groupe a participé à la création de l'**Association des Métiers Aéroportuaires (AMA)** qui regroupe déjà une cinquantaine d'entreprises et a vocation à promouvoir les

métiers aéroportuaires, en particulier ceux en tension, auprès des pouvoirs publics.

Aéroports de Paris préside l'**Association Aéro Impact Ressources Humaines (AIRH) (voir ci-contre)**.

AEROWORK

« Nous sommes dans une situation paradoxale : nous sommes implantés dans des territoires qui connaissent un fort taux de chômage, mais il y a énormément de métiers en tension pour lesquels nous ne parvenons pas à recruter. »

Quel que soit son niveau de qualification, son bagage technique, on a une place pour chaque candidat à l'aéroport. »

Amélie LUMAUX
Directrice du Développement Durable
Groupe ADP et Présidente d'Aérowork

COALITION AIRH

La plateforme digitale de recrutement AEROWORK agrège les offres des recruteurs des métiers de l'aéroport. Elle se caractérise par une offre orientée vers les candidats (pas de CV ni de photo nécessaires). Elle s'adresse tout particulièrement aux demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et aux personnes éloignées de l'emploi.

AEROWORK a permis le recrutement de plus d'un millier de personne en 2023. L'association a de nouveau été primée en 2023 dans le cadre du Sommet pour l'Inclusion (Mozaïk Award).

L'enjeu 2024 porte sur l'accompagnement des candidats non retenus, en cours de construction avec le Service Public de l'Emploi.

Plus largement, le Groupe ADP s'associe, accueille ou appuie de nombreux événements et forums de recrutement avec **Paris CDG Alliance, Orly International** et Pôle Emploi ou encore des associations comme les Missions Locales et les Maisons de l'Emploi de certaines communes comme [les RDV pour l'Emploi d'Orly-Paris](#).

3. INSERTION

Aéroports de Paris s'associe à plusieurs **initiatives locales d'insertion par l'activité économique** :

- ◆ en partenariat avec l'État, les collectivités et entreprises locales, dans le cadre des programmes de revitalisation pour favoriser l'entrepreneuriat local, soutenir des actions de formation et d'insertion;
- ◆ via des clauses d'insertion intégrées dans ses marchés de travaux (environ 5 % du total des heures réalisées, soit environ 30 000 heures).

Aéroports de Paris **finance et appuie des entités d'insertion dont l'objectif est de lever les freins à l'embauche** :

- ◆ le Comité Habitat (devenu Airport Habitat) obtient des logements sociaux pour les salariés à bas revenus;

Entretenir des relations saines avec les communautés locales > Actions de prévention et d'atténuation

- ◆ Papa Charlie loue des voitures à petits prix aux salariés des trois plateformes;
- ◆ le réseau Filéo de transport à la demande pour les salariés de Paris Charles de Gaulle en horaires décalés;
- ◆ les crèches en horaires atypiques gérées par le Groupe ADP sur les plateformes de Roissy et Orly.

À l'international, le transport des salariés est une responsabilité des entreprises aéroportuaires et de l'aéroport de Zagreb.

4. ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aéroports de Paris multiplie les **contrats avec des entreprises locales et relevant de l'ESS et de l'économie circulaire** dans le cadre des marchés d'exploitation de ses plateformes. En 2023, la Direction des achats accentue ses efforts en direction du secteur du handicap et des ESAT.

Les tensions sur de nombreux métiers exercés sur les aéroports demandent une transformation de l'écosystème public/privé pour être capable de repérer, mobiliser, accompagner, former, recruter et fidéliser des populations éloignées de l'emploi.

À l'international, Aéroports de Paris anime également le dialogue avec les aéroports du groupe dans le monde sur les sujets sociétaux. Le travail mené avec le réseau « Airports for Trust » sur le **partage d'initiatives sociétales** se poursuit, en bilatéral tout au long de l'année et en multilatéral lors d'un séminaire annuel.

Renforcer les coopérations avec les acteurs locaux, collectivités territoriales et acteurs socio-économiques

Durant l'année 2023, le groupe a pu notamment renforcer son ancrage territorial autour de projets à impacts territoriaux, et favoriser la communication avec les acteurs économiques du territoire et l'accroissement de nos achats locaux.

Encourager l'entrepreneuriat et l'innovation

L'entrepreneuriat et l'innovation constituent un élément essentiel du développement économique et de la diversification de nos territoires.

Une collaboration avec Réseau Entreprendre a été entamée pour créer des liens entre les PME et les start-ups des territoires, peu usuels pour les plus petites entreprises.

Aéroports de Paris participe au développement de l'entrepreneuriat via

« L'engagement des collaborateurs, une des pierres angulaires de la stratégie d'engagement citoyen de l'entreprise, vise à mobiliser les salariés autour d'actions d'intérêt général au bénéfice des territoires situés à proximité des plateformes. »

Mathieu Bardon
 Directeur de l'Engagement Citoyen

l'installation de pépinières d'entreprises sur les plateformes aéroportuaires de Paris-Charles de Gaulle et Paris Orly à destination des porteurs de projets, des jeunes entreprises et des entreprises de croissance. Ces pépinières aident le dirigeant à pérenniser son entreprise dans les premières années d'activité. Favoriser l'émergence d'un écosystème multi-sectoriel à forte valeur ajoutée sur le territoire, permet d'en faire un lieu central du développement économique et de création d'emplois.

Enfin, les **10^e Rendez-vous de l'entrepreneuriat** co-organisés avec l'association Orly International en 2023, ont mobilisé 100 partenaires et accueilli plus de

300 visiteurs. Cet événement vise à apporter des réponses concrètes aux entrepreneurs du territoire en valorisant notamment les opportunités de création et de reprise d'entreprise et les réseaux d'acteurs.

L'engagement citoyen au bénéfice des populations locales

La **Direction de l'Engagement Citoyen** rassemble la Fondation d'entreprise et l'ensemble des actions de mécénat groupe. Elle soutient des projets sur des thématiques variées au bénéfice des populations et acteurs à proximité des plateformes du groupe. Parmi les moyens d'action locale, Aéroports de Paris donne l'opportunité à tous les salariés qui le souhaitent d'avoir un impact positif sur la société et ses territoires d'implantation.

Un acteur clé de l'engagement : les collaborateurs

Aéroports de Paris a développé de nombreux programmes d'engagement, proposés sur la plateforme digitale dédiée :

- ◆ le tutorat de jeunes et salariés;
- ◆ les congés solidaires;
- ◆ le mécénat de compétences senior;
- ◆ l'arrondi sur salaire;
- ◆ les *team building* solidaires;
- ◆ les missions citoyennes.

Entretenir des relations saines avec les communautés locales > Actions de prévention et d'atténuation

Les salariés peuvent effectuer trois jours par an d'engagement citoyen sur leur temps de travail.

Conscients de l'enjeu du développement du mécénat de compétences, le nombre de jours d'engagement réalisé par les collaborateurs a été ajouté dans l'accord collectif relatif à l'intéressement 2022-2024.

Aéroports de Paris organise chaque mois de novembre depuis 2022 le « **Mois de l'Engagement** » avec des actions collectives proposées aux collaborateurs autour des enjeux d'environnement, d'éducation et d'insertion professionnelle.

Les nouveaux salariés de l'entreprise sont également sensibilisés aux enjeux d'engagement citoyen et à la manière dont chacun peut avoir un impact positif sur les territoires à proximité des plateformes aéroportuaires.

Une Fondation d'entreprise pour aider les jeunes des territoires dans leur scolarité

L'engagement citoyen de Groupe ADP s'incarne également au travers de sa Fondation d'Entreprise. En 2023, elle a soutenu 51 projets, dont 44 en local et 7 à

l'international, dans le domaine de l'éducation et la jeunesse afin de prévenir et lutter contre le décrochage scolaire et l'illettrisme.

Une attention particulière est portée sur les projets touchant la petite enfance afin de prévenir les difficultés scolaires avant même l'entrée à l'école. Les actions de la Fondation visent, notamment, les parents afin de les sensibiliser et les accompagner pour aider leurs enfants à démarrer au mieux leur scolarité.

Un groupe engagé, y compris dans l'urgence

En 2023, avec le concours de ses salariés :

- ◆ Aéroports de Paris et TAV Airports ont soutenu les victimes des tremblements de terre en Turquie en mai 2023. Une collaboration avec les autorités turques a permis de déterminer les domaines dans lesquels cette aide était la plus urgente ;
- ◆ La Fondation Groupe ADP a soutenu les victimes du séisme au Maroc en septembre et notamment l'internat d'Asni, qu'elle finance, et qui accueille 125 jeunes filles. Un partenariat de réparation de l'internat a été engagé avec la fondation des architectes de l'urgence et l'association « En route pour l'École ». Un partenariat avec les fondations

Safran et BMCI (BNP Maroc), est en cours de signature pour la construction d'un second Internat à Asni.

Une expérimentation solidaire : le don d'objets interdits en cabine

Aéroports de Paris expérimente un système de collecte auprès des passagers puis de don à des associations partenaires d'objets interdits en cabine. Il est proposé aux passagers de faire don des produits d'hygiène confisqués lors de l'inspection filtrage et qui sont voués à la destruction en application de la réglementation.



© Groupe ADP

L'expérimentation a été lancée en juin 2023 à l'aéroport Paris Charles de Gaulle en partenariat avec l'antenne des Restos du Cœur du Val-d'Oise. L'aéroport d'Orly participe également à ce projet avec la mise en place des contenants dédiés à la récupération depuis septembre 2023.

Le taux de redistribution de 70 à 75 % des produits conduit à envisager ce dispositif à l'échelle du groupe.

Un engagement porté à l'échelle du Groupe : « Airports for Trust »

Une des actions engagées dans le cadre de la Charte « Airports for Trust » consiste à accompagner la structuration des actions d'intérêt général au sein des différents assets.

AIG

L'équipe d'Aéroports de Paris a mis son expérience à disposition d'AIG en Jordanie pour contribuer à la création de la Fondation Airport International Group (AIGF), première fondation d'entreprise créée par le groupe à l'international, en 2021. Cette Fondation incarne l'engagement philanthropique d'AIG avec une mission centrée sur le développement des communautés locales et la durabilité environnementale.

Entretenir des relations saines avec les communautés locales

En tant qu'entreprise exploitant le plus grand aéroport international de Jordanie, AIG est conscient de son rôle sur le plan économique et social. La Fondation est destinée à renforcer la politique RSE d'AIG dans trois domaines clés : l'autonomisation des jeunes, le développement communautaire défavorisé et l'environnement.

Ces champs d'action répondent aux besoins urgents de la population jordanienne et s'alignent sur les objectifs du Groupe ADP et des Nations Unies (ODD). Grâce à l'éducation

et à la formation professionnelle, l'AIGF aspire à contribuer à la réduction du chômage.

La Fondation s'engage dans l'éducation des jeunes, avec un accent particulier sur leur autonomisation pour laquelle un centre de formation a été réhabilité. Elle mène des actions pour améliorer les conditions de vie des riverains et renforcer le tissu social. Enfin, elle organise des plantations d'arbres et autres actions en faveur de l'environnement, en lien avec les populations locales et les collaborateurs.

« Il est encourageant de voir autant de jeunes capables bénéficier de nos programmes et cours de formation, surtout au moment où les diplômés créent leur propre entreprise, obtiennent un emploi et appliquent leurs compétences professionnelles nouvellement acquises pour faire progresser leurs communautés. Nous sommes impatients de tirer parti de ces succès et de répondre aux besoins de nouveaux groupes de jeunes aspirants dans nos initiatives à venir. »

Omar Masri
Président de l'AIGF

Ravinala

Ravinala organise plusieurs événements à destination des communautés avoisinantes et ouvre ses portes aux territoires le jour de la fête nationale.

La Fondation GMR

En fin d'année 2023, les représentants de l'engagement et de la Fondation d'Aéroports de Paris ont rencontré leurs homologues de GMR. Cette visite a permis de découvrir le fonctionnement et les réalisations d'une Fondation menant des projets ambitieux pour aider les populations locales, notamment en termes de santé, d'hygiène et de nutrition.

Elle dispose également de programmes d'éducation, de formation et d'accès à l'emploi en partenariat avec des acteurs industriels. Ces échanges vertueux permettent à chacun de découvrir un mode de fonctionnement différent. Une inspiration mutuelle et des programmes de partenariats en découlent.

Promouvoir les activités physiques et sportives

Aéroports de Paris promeut les activités physiques et sportives auprès de ses collaborateurs, de la communauté aéroportuaire et des territoires d'emprise. En 2023, plusieurs initiatives ont été renouvelées :

Connexions Sport, Odyssea, Paris Football Club, Coupe féminine Paris Aéroport, etc. D'autres ont vu le jour à la suite du partenariat avec les Jeux Olympiques de Paris 2024. Chaque année, en partenariat avec le Club INSEP Alumni, le Prix de la Fondation du Groupe ADP est remis à trois jeunes sportifs, dont un en situation de handicap, pour la qualité du parcours professionnel qu'ils construisent en parallèle de leur carrière sportive. Une bourse de deux ans est allouée à ces jeunes.

Dans la continuité, Aéroports de Paris soutient six athlètes, dont quatre en situation de handicap, dans leur préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour former la « Team ADP by INSEP Alumni » : Souleyman Alaphilippe, Caroline Queroli, Kylian Portal, Anaëlle Roulet, Margot Boulet et Damien Letulle.



Entretenir des relations saines avec les communautés locales

DISPOSITIF DE SUIVI

› GROUPE

Une étude d'impact de la Fondation du Groupe réalisée en 2023 par le cabinet KIMSO a souligné les effets de l'accompagnement de la Fondation sur les structures soutenues, notamment en termes de moyens opérationnels, de professionnalisation, de mise en réseau et de valorisation.

Les structures interrogées ont attribué une note de satisfaction de 9/10.

› AÉROPORTS DE PARIS

En 2023,

- ◆ 20 000 visiteurs des MEDD de Paris CDC et Orly;
- ◆ 1 100 collégiens en stage obligatoire de 3^e au sein des MEDD, soit une quarantaine de sessions d'accueil;
- ◆ 900 visiteurs « grand public » ont bénéficié de visites guidées des coulisses des aéroports;
- ◆ 350 élus ont été reçus et ont échangé avec les équipes;

- ◆ 1 374 élèves des territoires ont été accueillis en stage dont la moitié est issue d'établissements REP et REP+⁵⁹;
- ◆ 50 % de l'effectif de l'entreprise est inscrit sur la plateforme d'engagement citoyen;
- ◆ 316 salariés ont participé au « Mois de l'Engagement (vs 190 en 2022).

Aéroports de Paris a intégré l'engagement des collaborateurs dans sa stratégie globale avec un objectif de performance stratégique à raison d'une évolution de 500 jours par an entre 2022 et 2025.

En 2023, l'objectif de 1 000 jours alloués à des actions d'intérêt général a été atteint. Les salariés ont ainsi utilisé leurs trois jours d'engagement annuels, organisé des *team building* solidaires et participé à des actions collectives proposées par l'entreprise.

DÉMARCHE DE PROGRÈS

› AÉROPORTS DE PARIS

Le groupe travaille sur l'identification des métiers du secteur aéroportuaire qui vont évoluer ou émerger. Ces métiers en évolution concernent principalement le développement durable et la transition énergétique et écologique. Dans ce contexte, Aéroports de Paris participe à l'Appel à Projets (AAP) « **Compétences et Métiers d'Avenir** » lancé par la Caisse des Dépôts et Consignations et porté par Paris Charles de Gaulle Alliance autour de la filière hydrogène et de la décarbonation de l'aviation.

Professionalisation du dispositif de dons de matériel réformé aux associations

Aéroports de Paris donne une partie du matériel réformé réutilisable, notamment matériel informatique et mobilier de bureau à ses partenaires associatifs.

En 2023, la direction de l'engagement citoyen a commencé à préparer une nouvelle étape dans l'optimisation de ce processus qui va

aboutir à la création d'un **Donation Market** en 2024. Il s'agit d'un espace de stockage et de tri du matériel réformé avec la possibilité pour les bénéficiaires de venir retirer les dons sur site.

› À L'INTERNATIONAL

TAV et Ravinala (Madagascar) sont en phase de préparation de leurs fondations respectives. L'enjeu est de transmettre les bonnes pratiques, apporter une expertise tout en l'adaptant aux besoins des communautés locales. Pour ces projets en préparation, la Fondation AIG a apporté son expérience et son savoir-faire aux côtés des équipes parisiennes.

⁵⁹ Les REP+ concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire. Les REP sont plus mixtes socialement, mais rencontrent des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.

Garantir la protection des données personnelles que nous traitons

Le Groupe ADP veille au respect de la vie privée et à la confidentialité des données personnelles de ses parties prenantes.

DESCRIPTION DU RISQUE

Dans le cadre de ses activités, le Groupe ADP traite des données à caractère personnel concernant les salariés, les clients/prospects, les passagers, les partenaires, les prestataires, etc.

Le traitement et la conservation de ces données appellent des actions destinées à prévenir d'éventuelles violations de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé à des données personnelles.

Les risques relatifs à la protection des données personnelles sont inclus dans le périmètre de la cartographie des risques droits humains, santé-sécurité et plus largement dans la cartographie des risques du groupe.

Les entretiens conduits dans le cadre de la cartographie Droits Humains ont fait ressortir la nécessité pour le Groupe ADP de définir des principes communs de protection minimale des données personnelles lorsque

la réglementation d'un pays ne prévoit pas de cadre protecteur en ce sens. La vigilance sur la protection des données personnelles est accentuée au regard du contexte mondial d'augmentation des cyberattaques, le Groupe ADP pouvant être exposé à des actes de malveillance sur ses systèmes d'information.

Le nombre d'attaques informatiques a en effet augmenté fortement depuis début 2022, partout dans le monde, touchant l'ensemble des secteurs de l'économie.

Dans la perspective des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, leurs partenaires et le pays entier constituent des cibles potentielles pour tous types d'acteurs malveillants.



ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

➤ ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE

Politiques et mesures de maîtrise des risques

- ◆ Code de conduite et programme Éthique et Compliance
- ◆ Règlement Intérieur
- ◆ Gouvernance : Comité d'éthique, Comités du Conseil d'Administration (notamment RSE)
- ◆ Politique groupe de protection des données, Politique de Sécurité des Systèmes d'Information groupe, Politique générale de protection de l'information, Charte d'application des exigences de protection des données à caractère personnel, Politique d'Information des Salariés
- ◆ Procédure de gestion des violations des données
- ◆ Procédure de réponse aux demandes d'exercice de droits
- ◆ Analyses d'impact relatives à la protection des données

Garantir la protection des données personnelles que nous traitons > Actions de prévention et d'atténuation

- ◆ Mécanismes de contrôle et garanties contractuelles des transferts hors Union européenne
- ◆ Clausiers contractuels et programme de formation et sensibilisation
- ◆ Plateforme de pilotage de conformité au RGPD (ARIEL)
- ◆ Notice d'information relative à la confidentialité et la protection des données à caractère personnel sur le site internet du Groupe : [Protection des données personnelles](#)

Protection de la vie privée et des données personnelles

L'équipe Déléguée à la Protection des Données (EquipeDPD@adp.fr), rattachée à la Direction de l'Éthique et des Données Personnelles, est chargée de s'assurer du respect des droits des personnes et de leurs données personnelles.

Elle s'appuie sur son **réseau de Correspondants à la Protection des Données (CPD)**, présents dans chaque direction. Ils assurent un rôle de support et de conseil auprès des responsables d'activité de leur direction pour garantir la conformité des projets aux réglementations en matière de protection des données.

- La Politique groupe de Protection des Données à caractère personnel (PGPD) :**
- ◆ définit les engagements du Groupe ADP pour protéger les Données à Caractère Personnel (DCP) de ses parties prenantes et assurer la conformité aux réglementations en la matière;
 - ◆ établit l'organisation mise en place à cet effet. Un DPD doit être désigné dans chaque société soumise au RGPD;
 - ◆ précise les principes et les règles permettant de garantir une protection adéquate des données à caractère personnel collectées le cadre des activités du groupe.

Les principes Groupe relatif à la protection des données personnelles ont été redéfinis lors de la mise à jour du Code de conduite Éthique et compliance en 2023.

Les exigences réglementaires sont prises en compte dès la conception (*Privacy by Design*) et par défaut tout au long de la vie des projets (*Privacy by Default*).

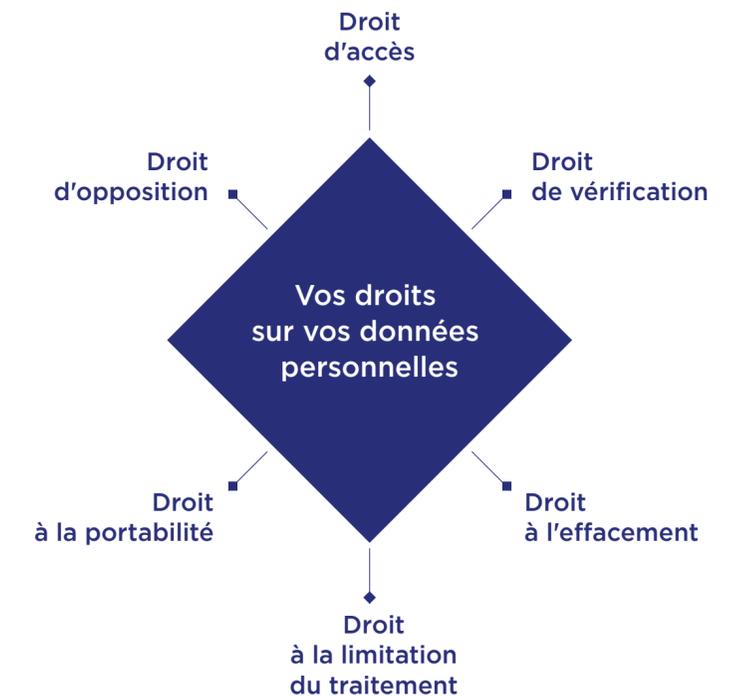
Tous les collaborateurs du groupe sur le périmètre soumis au RGPD (UE) sont sensibilisés à la protection des données à caractère personnel. Ils sont soumis à des règles de confidentialité, listées notamment leurs contrats de travail.

Les personnes occupant des fonctions piliers pour la protection des données sont formés en présentiel sur les exigences du RGPD. Des clausiers proposent des clauses-types à intégrer dans les contrats, conventions et marchés. Ils sont complétés le cas échéant avec l'assistance de la Direction juridique et des assurances. Tout prestataire accédant à des informations sensibles est également soumis à la confidentialité : Clause du marché, Accord de non-divulgence-NDA, Règlement intérieur le cas échéant, etc.

Les parties prenantes sont informées du traitement de leurs données. Une **procédure centralisée est mise en œuvre pour répondre aux demandes d'exercice de droits**, via une adresse électronique accessible à l'ensemble de l'équipe DPD : informatique.libertes@adp.fr.

- La plateforme de pilotage de conformité au RGPD (ARIEL) comporte les registres :
- ◆ des traitements;
 - ◆ des violations de données;
 - ◆ des demandes d'exercice de droits.

Des méthodes groupe sont mises en place, comme la méthode d'Analyse d'impact. Des indicateurs sont partagés par les différentes entités. La méthodologie de conduite des projets SI prend en compte la protection des données personnelles.



Seules les données nécessaires sont collectées. Elles sont traitées et conservées de façon sécurisée .

Une procédure de gestion des violations des données est mise en œuvre, incluant un dispositif d'astreinte et gestion de crise.

Cybersécurité

Face à la recrudescence des cyberattaques, le Groupe ADP a renforcé ses dispositifs techniques de sécurité ainsi que ses processus de réaction, totalement intégrés dans la

Garantir la protection des données personnelles que nous traitons > Actions de prévention et d'atténuation

gestion de crise de l'entreprise, afin de limiter au maximum les impacts potentiels sur la robustesse opérationnelle et l'image du groupe.

Le Groupe ADP s'appuie sur la politique de sécurité des systèmes d'information et une gouvernance dédiée qui ont vocation à être uniformisées dans l'ensemble du groupe.

L'entreprise s'adapte à l'augmentation de la menace, notamment via un plan de recrutement ambitieux dans un marché de l'emploi en tension. L'activité de cybersécurité opérationnelle du groupe reste par ailleurs principalement focalisée sur la surveillance, via son *Security Operations Center* opéré par Hub One/Sysdream, et la réaction rapide à des actes de cyber malveillance.



Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Groupe ADP a mis en place un projet dédié pour être au meilleur niveau de sécurité possible lors de l'événement, ainsi qu'une coordination des acteurs à l'échelle de la communauté aéroportuaire parisienne. De nouveaux tests sont prévus au cours du premier semestre 2024.

› ACTIONS MENÉES PAR AÉROPORTS DE PARIS

Aéroports de Paris a désigné une déléguée à la protection des données (DPD) et des correspondants (CPD) relais dans chaque direction.

L'entreprise suit également la mise en conformité des entités du groupe à travers, notamment, des Comités groupe organisés avec Hub One deux à trois fois par an.

› ACTIONS MENÉES PAR TAV AIRPORTS

La Turquie, et d'ici peu la Jordanie, disposent de réglementations de protection des données comparables au RGPD.

En 2023, TAV Airports a publié sa **Politique Droits Humains**, dans laquelle il s'engage à :

- ◆ appliquer des normes de haut niveau en matière de confidentialité des données afin de protéger les données à caractère personnel des employés ;
- ◆ fournir des services de sécurité dans le respect de la dignité, de la vie privée et de la réputation de chaque personne ;
- ◆ garantir la confidentialité et la protection des parties prenantes en cas de plaintes, d'avis ou de suggestions.

BAROMÈTRE ÉTHIQUE 2023

86 %

DES SALARIÉS ONT LE SENTIMENT QUE LE GROUPE ADP PROTÈGE LES DONNÉES PERSONNELLES DANS SES ACTIVITÉS

Garantir la protection des données personnelles que nous traitons

DISPOSITIF DE SUIVI

Le contrôle exercé est organisé en trois niveaux :

- ◆ métier;
- ◆ équipe déléguée à la protection des données;
- ◆ direction de l'audit.

Les supports de documentation permettent de suivre les plans d'action par traitements ou par directions. L'équipe dédiée à la protection des données effectue des autoévaluations dans le cadre du contrôle interne.

Chaque nouveau projet traitant des données à caractère personnel identifiées par le réseau CPD est inscrit dans la plateforme de pilotage de la conformité au RGPD (ARIEL). Ce principe permet de détecter les risques dès la conception du projet (*Privacy By Design*).

Le Groupe ADP mesure chaque année depuis 2019, la perception de ses collaborateurs en matière d'Éthique et de Compliance. En 2022, une nouvelle question a été ajoutée sur la protection des données et fera l'objet d'un suivi dans la durée.

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Un **e-learning** sera déployé en 2024 pour l'ensemble des collaborateurs.

Une procédure spécifique sera mise en œuvre d'ici les Jeux Olympiques de Paris 2024 concernant les demandes d'accès aux images vidéo.





FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, la direction Services, Logistique & Achats (SLA) du groupe accompagne ses fournisseurs et ses sous-traitants dans leurs démarches de progrès en matière de RSE. Elle co-construit des produits et des services alignés sur ses exigences de qualité et de durabilité.

Fournisseurs et sous-traitants
P. 148

Risques liés aux fournisseurs
et sous-traitants
P. 149

Mener une politique d'achats toujours
plus responsable
P. 152

Favoriser le réemploi et développer
l'économie circulaire : Airport Market
P. 159

Partager et co-construire avec nos filiales
une culture achat commune de performance,
de gestion des risques et de RSE, et impulser
cette démarche auprès des autres aéroports
du réseau Airports for Trust
P. 161

Dispositif de suivi de nos partenaires
P. 168

Fournisseurs et sous-traitants

Les fournisseurs et sous-traitants du Groupe ADP font l'objet d'une attention croissante en termes de :

- ◆ robustesse économique;
- ◆ conformité aux réglementations et aux meilleures pratiques RSE;
- ◆ performance opérationnelle;
- ◆ qualité de service.

Le Groupe ADP s'est engagé, au travers de deux initiatives pionnières, à faciliter et à **accélérer la décarbonation des émissions de gaz à effet de serre de sa chaîne de valeur.**

› LE PROGRAMME "ASSESS LOW CARBON TRANSITION" (ACT)

promu par l'ADEME sur un référentiel coconstruit avec le *Carbon Disclosure Project* (CDP), destiné à enclencher une démarche structurante pour la décarbonation de 10 de ses fournisseurs stratégiques des segments d'achat les plus émissifs en CO₂ équivalent.

Cette démarche a pour vocation d'être progressivement transversalisée au sein des segments concernés, et d'être élargie au « TOP 100 » des fournisseurs d'Aéroports de Paris SA sur les trois prochaines années.

› L'ALLIANCE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA DÉCARBONATION DES PME

avec l'association Pacte PME et neuf autres grands groupes français à inciter ses fournisseurs et ses sous-traitants de type microentreprise, TPE, PME et ETI à enclencher une démarche concrète, accompagnée par des bureaux spécialisés de conseil dans les différents secteurs de la production industrielle et des services.

Dans le domaine social, deux nouveaux dispositifs ont été conçus et mis en production afin de renforcer les exigences sociales lors des consultations de type Travaux et Maintenance (grille Santé & Sécurité au Travail) et à l'occasion des consultations de type Prestations Intellectuelles (Grille PI).

Ces deux dispositifs innovent dans la mesure où ils sont dotés d'une assistance à la saisie, et où les entreprises de différentes tailles se voient questionnées sur les mêmes thématiques mais tenant compte de la réglementation applicable en dessous et en deçà du seuil de 50 salariés, de façon à simplifier les réponses pour les plus petites structures.

Enfin, dans le cadre du **Collectif pour une économie plus inclusive, de sa collaboration avec le GESAT, le Graphie, et VIE insertion**, le Groupe ADP renforce ses actions en faveur des achats inclusifs et de l'économie sociale et solidaire (secteurs du handicap et de l'insertion sociale par le travail).

Ces actions phares permettent d'illustrer la **démarche de convergence stratégique entre donneur d'ordres et partenaires** de la chaîne de valeur, que le Groupe ADP entend renforcer progressivement en accord avec sa stratégie « 2025 Pioneers for Trust ».

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

La politique Achats du Groupe ADP incite à la prise en compte globale des impacts, des obligations et des opportunités liés aux processus d'achat. Elle vise à en garantir la durabilité et la robustesse, en conformité avec la stratégie du groupe et la Politique Qualité en vigueur de la direction SLA. L'application de cette politique se fait depuis les segments d'achats à forts enjeux vers ceux à moindres enjeux.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Basée sur l'analyse des risques, la démarche de la direction SLA s'inscrit dans le référentiel de gestion des risques et du contrôle interne du Groupe ADP⁶².

En 2023, l'actualisation de la cartographie Aéroports de Paris n'a pas identifié de nouveaux risques significatifs. Elle a permis d'affiner les évaluations de segments d'achats moins visibles comme les prestations intellectuelles techniques.

Les atteintes potentielles aux domaines santé/sécurité/droits humains dans les marchés à forte composante de main-d'œuvre, comme les services réalisés sur site, sont modérées, compte tenu :

- ◆ de la réglementation sociale française. En 2023, 96 % des fournisseurs d'Aéroports de Paris sont basés en France;
- ◆ des mesures de prévention et de remédiations que nous mettons en place.

Nos principaux risques se situent :

- ◆ en amont de la chaîne de valeur pour les équipements aéroportuaires et les énergies;
- ◆ en phase d'exécution pour les prestations de services et les travaux;
- ◆ fin de chaîne pour le traitement des déchets.

Aucune des prestations achetées ne génère de risque « extrême » type explosifs ou extraction de minerai.

Le « risque Pays » est limité car la majorité des fournisseurs d'Aéroports de Paris est domiciliée en France. Notre dispositif d'évaluation du risque de corruption, ADIT, nous a par exemple permis d'identifier les fournisseurs potentiels en alerte (0,2 %) et de prendre des mesures de prévention de l'impact négatif auquel nous nous exposons en contractualisant avec eux.

⁶² Ce référentiel a été constitué à partir du cadre de référence de l'autorité des marchés financiers (AMF) et des préconisations de l'AMRAE (Association pour le Management des Risques et des Assurances des Entreprises).

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

RISQUES SAILLANTS

	ACHATS GÉNÉRAUX	ÉNERGIES	ÉQUIPEMENTS AÉROPORTUAIRES	INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM	BÂTIMENT : GROS ŒUVRE	PRESTATIONS DE SERVICES D'EXPLOITATION
Capacité d'influence						
Chaîne de valeur	En amont				Sur site	
Exposition Pays	✓		✓	✓		
SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Contraintes physiques marquées : travail répétitif, manutentions manuelles de charges, postures pénibles, vibrations mécaniques	◆	◆	◆	◆	◆
	Environnement physique agressif : agents chimiques dangereux, conditions/températures extrêmes, bruit	◆	◆	◆	◆	◆
	Rythmes de travail : horaires décalés, travail en équipes successives alternantes, communément appelé travail posté, travail de nuit	◆	◆	◆	◆	◆
DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES	Travail dissimulé	◆	◆	◆	◆	◆
	Discrimination	◆	◆	◆	◆	◆
ENVIRONNEMENT	Risque climat	◆	◆	◆	◆	◆
	Biodiversité : déforestation et artificialisation	◆	◆	◆	◆	◆
	Pollution air ou eau ou sols	◆	◆	◆	◆	◆
	Production de déchets	◆	◆	◆	◆	◆
	épuisement des ressources naturelles (bois, eau,...) et artificielles (papier, carton,...)	◆	◆	◆	◆	◆

Effets : ◆ Fort ◆ Modéré ◆ Limité

**FOCUS SUR UN CONTEXTE
EXCEPTIONNEL**

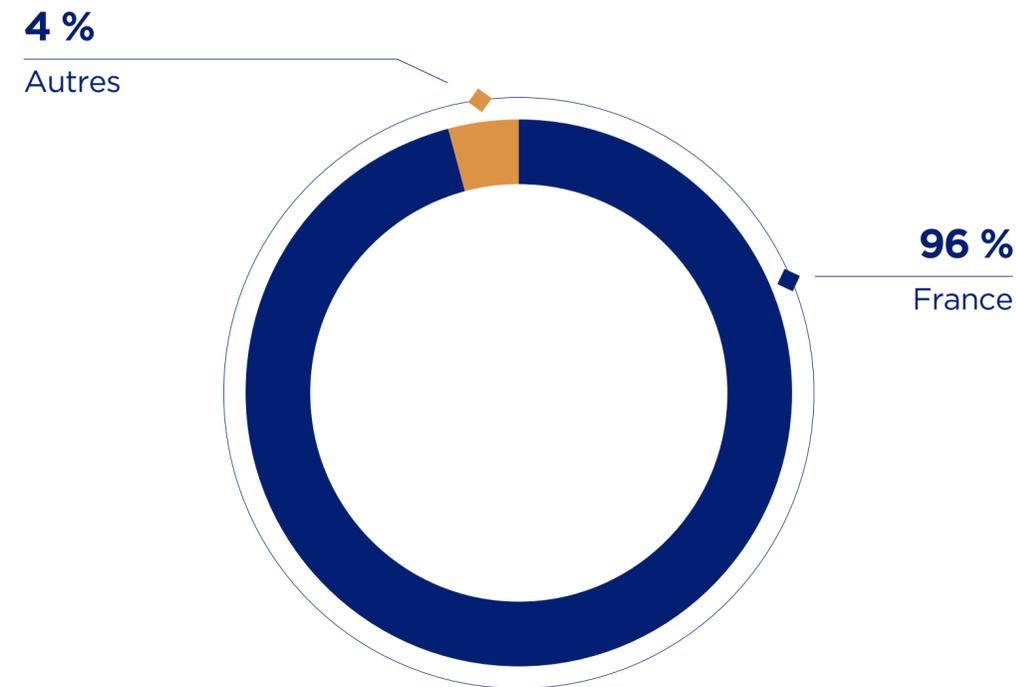
Le Règlement européen 833/2014⁶⁵, interdit d'attribuer ou de poursuivre l'exécution de tout marché public supérieur aux seuils européens, avec les personnes de nationalité russe ou avec les personnes, organismes ou entités détenus par une personne russe.

Aéroports de Paris a demandé à tous ses fournisseurs actifs et aux candidats aux appels d'offres d'attester qu'ils n'entrent pas dans ce cadre. À ce jour, aucun cas de cette nature n'a été détecté chez nos fournisseurs.

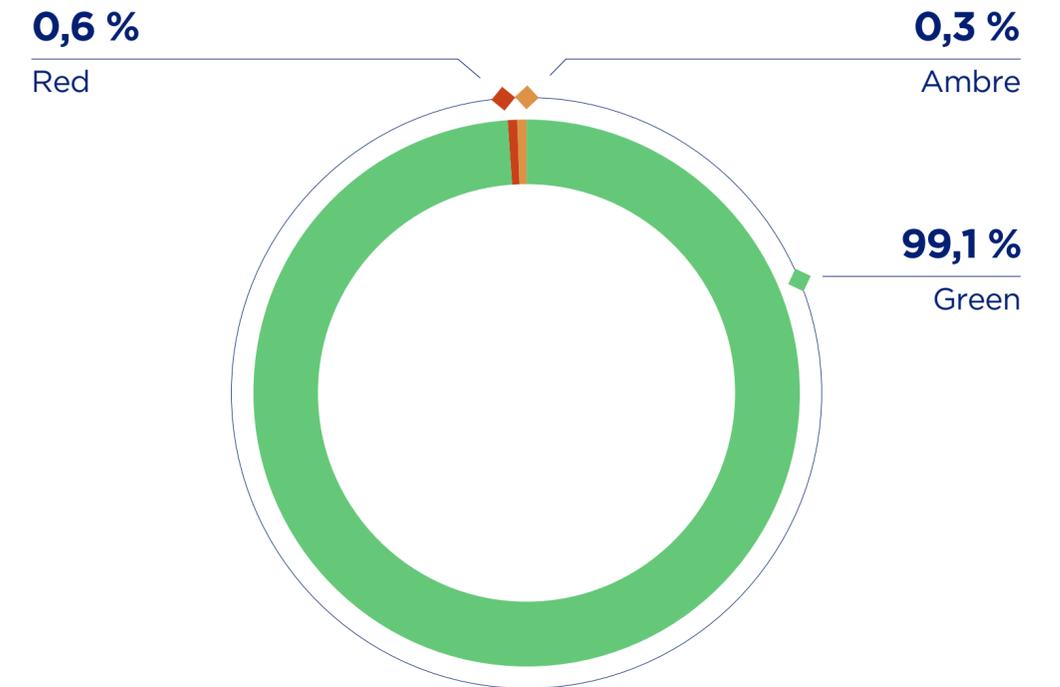
Cette démarche s'impose aux entreprises régies par le Code de la commande publique. Elle complète les investigations menées systématiquement par la direction SLA sur la probité des candidats aux appels d'offres ou aux consultations dès le premier euro de dépenses. Elle sécurise donc la relation contractuelle et garantit l'absence d'atteintes aux droits humains et de faits de corruption.

⁶⁵ AIG, TAV, Hub One & Aéroports de Paris

Domiciliation des fournisseurs 2023



Répartition du résultat des évaluations fournisseurs 2023



Poursuite de la relation contractuelle :

- ◆ Poursuivie directement, sans investigation complémentaire
- ◆ Uniquement en fonction du résultat d'analyse complémentaire
- ◆ Sur avis de la Direction de l'Ethique

Mener une politique d'achats toujours plus responsable

La direction des Services, de la Logistique et des Achats (SLA) du Groupe ADP est investie dans une démarche d'achats responsables depuis 2010. Elle vise à inscrire les processus métiers et les outils ou compétences dans un cadre de management de la qualité, et à développer des relations fournisseurs équilibrées.

Depuis 2018, elle a élargi son périmètre aux moyens généraux internes et de certains clients. Elle a renforcé ses exigences RSE, avec l'ambition de transmettre et de partager ses objectifs à la chaîne d'approvisionnement du groupe.

Depuis 2021, sous l'impulsion de la feuille de route « 2025 Pioneers », la direction SLA a ajouté l'économie circulaire à son champ d'action avec la création d'Airport Market (voir p.159), première plateforme de revente d'engins et d'équipements aéroportuaires au monde. Enfin, la direction SLA partage ses bonnes pratiques RSE et des achats responsables avec l'ensemble des filiales du Groupe ADP, au travers du « *One Group Purchasing Network* ».

AU NIVEAU GROUPE

Politiques et mesures de maîtrise des risques

- ◆ Politique achats groupe
- ◆ Critères RSE du processus d'évaluation et de sélection des candidatures fournisseurs
- ◆ Pondération de de 5% à 35% sur des critères RSE dans ses appels d'offres selon la typologie des achats pour ADP s.a. et Hub One depuis 2016
- ◆ Charte RSE Fournisseurs intégrée dans tous les marchés Aéroports de Paris depuis 2018 :
 - respect des réglementations applicables en matière de droits humains et les principes éthiques du groupe;
 - possibilité de réaliser des audits et de fixer des plans de progression;
 - procédures et un outil groupe d'évaluation des tiers et de détection des risques en amont de la contractualisation.

La **nouvelle politique Achats internationale** a été signée en 2022 par les filiales consolidées du Groupe ADP. Elle inclut le volet RSE et des achats responsables et développe trois axes stratégiques.

- ◆ **Recherche du meilleur rapport qualité prix** : les acheteurs définissent les besoins métiers afin de mieux les anticiper, les consolider et les standardiser. Leur connaissance du marché, de ses acteurs et des différents types de contrats leur permet de concevoir et réaliser des stratégies d'approvisionnement qui répondent aux objectifs de l'entreprise.
- ◆ **Relations fournisseurs et partenaires** : les fournisseurs sont contributeurs de la performance du groupe. Ils sont dans un cadre relationnel renforcé qui se traduit dans le processus de sélection, le suivi de leurs prestations et l'évaluation de leurs performances. Ils sont encouragés à partager les valeurs du groupe.
- ◆ **RSE et Achats Responsables** : en 2023, 95 % des marchés contractualisés intègrent des critères et sous-critères RSE.

Mener une politique d'achats toujours plus responsable

Éthique et Compliance.

La nouvelle politique Achats Internationale, mise à jour et signée par les filiales du périmètre consolidé⁶⁷ en 2022, traite notamment de la thématique RSE et achats responsables à l'échelle du groupe. Elle s'est élargie au second semestre aux entités Merchant Aviation, ADP Ingénierie et ADP International.

Dans le cadre de la feuille de route « 2025 Pioneers », la Direction SLA coordonne une démarche de progrès auprès des Directions Achats des filiales en matière de synergies des politiques RSE et de pratiques d'achats responsables. Cette mission a permis de constituer une feuille de route commune à partir des plans d'action 2023-2025 d'AIG, de Hub One et de TAV (voir p.161 et suite).

La démarche est également promue auprès de Liège Airport, Nuevo Pudahuel, Ravalina Airports, et Zagreb Airport⁶⁶. L'objectif est de les encourager à établir des plans d'action locaux pour 2024-2025.

« En rationalisant les pratiques d'achats et les modes opératoires, nous gagnons en transparence et en performance. »

Ainsi chaque acteur, qu'il soit prescripteur, acheteur ou fournisseur/prestataire, bénéficie de notre chaîne de valeur. »

Dominique Étourneau
Directeur Services, Logistique et Achats (SLA) et des Achats groupe

AU NIVEAU D'AÉROPORTS DE PARIS

› LA RSE AU CŒUR DE LA PERFORMANCE SUR L'ENSEMBLE DE SA CHAÎNE DE VALEUR

La direction SLA d'Aéroports de Paris a constitué deux cellules d'expertises, en charge :

- ◆ de la RSE et des Achats responsables;
- ◆ du contrôle interne et de la cartographie des risques.

Ces entités suivent les démarches d'achats responsables, dans une dynamique de qualité auditable et certifiée. Elles contribuent à la bonne exécution des engagements de ses clients internes, étant associées aux plans d'action des aéroports et des directions fonctionnelles d'Aéroports de Paris.

Les systèmes de management intégrés des plateformes aéroportuaires Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget et des aérodromes d'aviation générale sont certifiés ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001. Ceci implique l'intégration d'exigences RSE dans le processus d'acquisition de biens et services. Aéroports

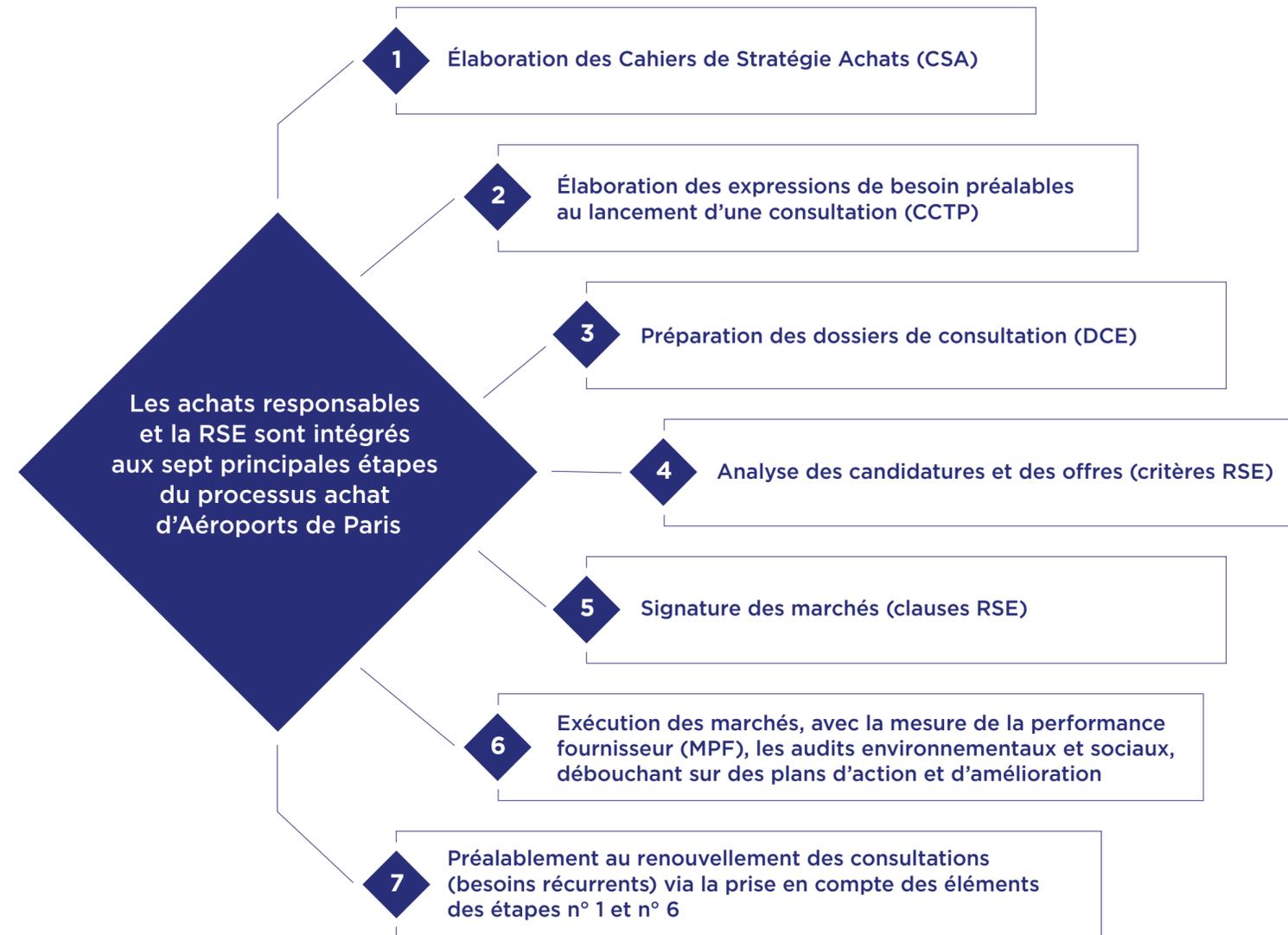
de Paris bénéficie également de la certification ISO 50001 qui couvre toutes les plateformes parisiennes et la direction SLA.

La « **Politique Achats responsables et RSE d'Aéroports de Paris** » :

- ◆ intègre les parties prenantes du processus achat à la stratégie « 2025 Pioneers for Trust », tout en cadrant les domaines RSE couverts;
- ◆ développe l'orientation stratégique des achats vers l'analyse en cycle de vie et l'évaluation des coûts complets.

⁶⁶ Signataires de la Charte "Airports for Trust".

Mener une politique d'achats toujours plus responsable



► LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE NOS PARTENAIRES

Les engagements d'Aéroports de Paris en matière de RSE dans le processus achat font l'objet :

- ◆ d'une grille d'identification des critères et des sous-critères RSE pertinents, issue de l'analyse des risques. Les cartographies des risques sont actualisées à chaque fois que cela s'avère pertinent. La déclinaison de la feuille de route « 2025 Pioneers » est à l'origine d'une refonte partielle des éléments préexistants ;
- ◆ d'une pondération des offres des candidats représentant généralement entre 5 % (peu de risques identifiés) et 10 % (quelques risques identifiés), voir plus en cas de risques multiples de niveau significatif et/ou critique ou de prise en compte nécessaire à un niveau supérieur (attentes sur les autres composantes de la notation, comme le prix par exemple). La pondération maximale est 35 % tous sous-critères RSE confondus ;
- ◆ des documents spécifiques et de clauses contractuelles adaptées à la prise en compte de ces critères et sous-critères. Un guide technique permet de cibler les familles d'achats à plus fort risque par leur impact sur la consommation énergétique et de sensibiliser les prescripteurs et acheteurs a été élaboré ;

- ◆ les entreprises candidates à un appel d'offres déposent des **mémoires sur leurs engagements et leurs pratiques sociales**, environnementales et sociétales dans le cadre de chaque consultation. Ces engagements intègrent l'empreinte carbone ;
- ◆ leurs mémoires sont analysées par les **équipes d'achat constituées autour des prescripteurs**, avec le support des référents du pôle des achats responsables et RSE. Pendant les auditions, l'équipe challenge les soumissionnaires sur leurs réponses, leurs pratiques et leurs engagements.

► UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE EN MATIÈRE D'ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES

La direction SLA d'Aéroports de Paris s'est engagée de longue date dans la démarche des achats durables et responsables. Aéroports de Paris fut parmi les 20 premières entreprises à signer une « Charte Relations Fournisseurs Responsables »⁶⁷.

Cette première étape a permis d'obtenir le Label « Relations Fournisseurs et Achats Responsables » dès 2014. Il a été évalué favorablement chaque année, y compris en 2020, en dépit des difficultés liées à la pandémie.

⁶⁷ mise en place par la Médiation des Entreprises et par le Centre National des Achats en 2010.

Mener une politique d'achats toujours plus responsable

► DÉPLOYER UNE POLITIQUE ACHATS DURABLES

Politique et objectifs

Supérieurs à 1,5 milliard d'euros par an, les achats d'Aéroports de Paris regroupent :

- ◆ les achats généraux, de service et d'exploitation;
- ◆ les achats de travaux et de maintenance.

La politique Achats du groupe est bâtie sur quatre axes stratégiques :

1. La qualité au meilleur prix et dans les meilleurs délais;
2. La relation avec les fournisseurs;
3. Les achats responsables et la RSE;
4. L'éthique et la compliance.

Cette politique s'appuie notamment sur une charte RSE fournisseurs & partenaires signée par tous les fournisseurs sous contrat, qui permet de promouvoir et de partager nos engagements RSE.

Aéroports de Paris accompagne ses fournisseurs dans une dynamique de progrès et d'amélioration continue sur la RSE. Cette démarche nous permet de coconstruire avec eux des produits et services adaptés à nos exigences de qualité de service.

Pour atteindre le plus haut niveau de performance RSE, Aéroports de Paris :

- ◆ promeut l'éthique et sécurise les processus achats et approvisionnements, notamment à l'aide de l'évaluation des tiers;
- ◆ réduit les risques sanitaires et sociaux;
- ◆ limite l'impact environnemental des produits et services tout au long de leur cycle de vie;
- ◆ stimule le tissu économique et l'innovation par une collaboration renforcée avec les PME du territoire;
- ◆ favorise les achats solidaires.

Dans le cadre de « 2025 Pioneers for Trust », la Direction Services Logistique Achats a renforcé ses objectifs :

- ◆ intégrer progressivement, dans 100 % des marchés, un critère de jugement RSE selon la nature du marché et les risques évalués : les aspects environnementaux, sociaux ou sociétaux représentant entre 5 et 30 % de la note pondérée;
- ◆ intégrer des critères de performance énergétique à 100 % des marchés « énergivores »;
- ◆ réaliser 800 000 €, puis 1 000 000 € de chiffre d'affaires avec les entreprises du secteur protégé et adapté⁶⁸;
- ◆ intégrer des clauses d'insertion sociale par le travail pour 5 % des heures prestées

sur les chantiers d'un montant supérieur à 50 M€;

- ◆ participer aux partages de bonnes pratiques d'achats responsables et de l'économie sociale et solidaire via nos engagements associatifs (PACTE-PME, Observatoire des Achats Responsables, GESAT, etc.);
- ◆ influencer notre écosystème de fournisseurs et partenaires vers des pratiques plus vertueuses, en convergence avec « 2025 Pioneers for Trust »;
- ◆ prendre part de façon exemplaire au développement de l'économie circulaire, avec des initiatives comme « Airport Market » (voir p.159).

Certaines activités des plateformes présentent un fort enjeu social : sûreté, assistance des passagers à mobilité réduite, maintenance, entretien, sécurité. Pour les identifier, une cartographie des risques sociaux liés à nos achats a été réalisée.

Sur les marchés à risques, tous les nouveaux prestataires doivent présenter leurs pratiques sociales en faveur de la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail de leurs collaborateurs. Ces pratiques sont évaluées et prises en compte dans le choix des partenaires.

Une fois le marché conclu, des audits sociaux, réalisés par des prestataires externes indépendants sont menés et les taux d'accidents du travail des fournisseurs sont suivis. Des mesures d'accompagnement correctives sont déployées. Un groupe de travail sous-traitance a été constitué, il rapporte au COMEX et intègre les Achats, la DRH, les préventeurs des plateformes. Il a initié de nouveaux dispositifs de maîtrise :

- ◆ processus d'alerte en cas d'accident;
- ◆ harmonisation des notations faites;
- ◆ généralisation des grilles sécurité dans les appels d'offres;
- ◆ organisation d'instances de suivi de la sécurité en lien avec les sous-traitants et les prescripteurs;
- ◆ point sécurité dans les revues annuelles de performance des fournisseurs.

Une part variable de la rémunération repose sur l'atteinte d'objectifs RSE pour :

- ◆ le Directeur des achats;
- ◆ les managers et des acheteurs;
- ◆ les logisticiens;
- ◆ les collaborateurs des départements environnement de travail et services supports.

⁶⁸ au travers du nettoyage de véhicules, ramassage de déchets légers, traitements d'espaces verts, petits travaux de bâtiments, mise à jour de plans et numérisation, conseil & communication, gestion du courrier, intérim administratif, traiteurs et plateaux-repas, etc.

Mener une politique d'achats toujours plus responsable

Réalisations et résultats 2023

En 2023, Aéroports de Paris a reconduit son **Label Relations Fournisseurs & Achats Responsables (RFAR)** détenu depuis 2014. Remis par la Médiation des Entreprises (dépendant du ministère des Finances) et par le Conseil National des Achats, ce label témoigne :

- ◆ d'engagements concrets en matière d'achats responsables;
- ◆ de la qualité des relations avec les fournisseurs et sous-traitants;
- ◆ du respect de leurs intérêts dans une démarche équilibrée.

Reposant sur un référentiel de plus de 200 questions, suivi d'un audit annuel sur site, il challenge la Direction Services Logistique Achats sur ses pratiques en matière d'achats responsables. Cette distinction a été délivrée au niveau « probant ». L'obtention de ce Label équivaut à une certification ISO 20400.

Des programmes de formation et de sensibilisation aux achats responsables sont dispensés régulièrement aux acheteurs. Cette année, les collaborateurs de la direction Services Logistique & Achats ont été sensibilisés aux nouveaux enjeux des achats responsables : des sessions ont été organisées pour l'ensemble des acheteurs aux :

- ◆ nouveaux dispositifs environnementaux (associés aux travaux, aux équipements et aux prestations de services);
- ◆ nouveaux dispositifs sociaux (grille Santé & Sécurité au Travail) et aux engagements sociétaux (secteur du handicap, de l'insertion sociale, des achats locaux).

Fin 2023 :

- ◆ 100 % des marchés dits énergivores d'Aéroports de Paris (huit marchés passés en 2023) intègrent un critère de performance énergétique;
- ◆ Aéroports de Paris a confié plus de 910 000 € d'achats à une douzaine de fournisseurs du secteur protégé et adapté. Ces prestations sont couvertes à 80 % par des contrats pluriannuels et commandes récurrentes;
- ◆ plus de 38 900 heures, représentant 5,8 % du total des 12 projets concernés en 2023 ont été prestées par 75 personnes en insertion sociale par le travail;
- ◆ la feuille de route de décarbonation des achats a été préparée à la suite d'une enquête menée auprès du TOP 100 des fournisseurs les plus émissifs. Elle vise à intégrer les PME et ETI composant une part significative de la sous-traitance et des achats directs;

- ◆ deux audits environnementaux et cinq audits sociaux de fournisseurs ont été réalisés, conduisant à des plans d'action avec les titulaires des marchés audités;
- ◆ plus de 478 engins et équipements aéroportuaires ont été revendus à d'autres aéroports ou des opérateurs tiers par notre activité « Airport Market » pour un chiffre d'affaires supérieur à 2 000 K€. Cela représente une empreinte carbone évitée de plus de 1 600 tonnes de CO₂ amortie sur le rallongement de leur cycle de vie;
- ◆ les dispositions en matière de contrôle de la conformité de nos fournisseurs ont été renforcées, avec la mise en place d'un déversement automatique et régulier des éventuelles alertes les concernant;
- ◆ un projet transverse entre les pôles supports et négociation de la direction SLA a abouti à la conception d'un outil capable de prévoir, de façon automatisée pour chaque consultation :
 - les niveaux de risques,
 - les critères et sous-critères,
 - les pondérations et dispositifs d'exigences applicables pour les acheteurs et les prescripteurs;
- ◆ un rappel sur le « dispositif d'alerte éthique du Groupe ADP » ouvert à nos partenaires et sous-traitants, a été inséré dans la page internet « [Label Relations Fournisseurs](#)

[Responsables \(parisaeroport.fr\)](#) ». Les possibilités de signalement par nos parties prenantes externes en cas de mauvaise pratique sociale ou éthique sont optimisées.

Grâce à cette dynamique et cette démarche d'amélioration continue, nous avons renouvelé nos certifications ISO 9001 et ISO 20400/ Label Fournisseurs & Achats Responsables (depuis 2014).

CHIFFRES CLÉS 2023

95 %

DES MARCHÉS CONTRACTUALISÉS D'AÉROPORTS DE PARIS

intègrent un critère de notation RSE. Ils représentent plus de 96 % des dépenses de la direction des Achats

150 000

HEURES D'INSERTION

engagées sur les projets de travaux supérieurs à 50 millions d'euros pour la période 2022-2025, intégrant des clauses d'insertion sociale

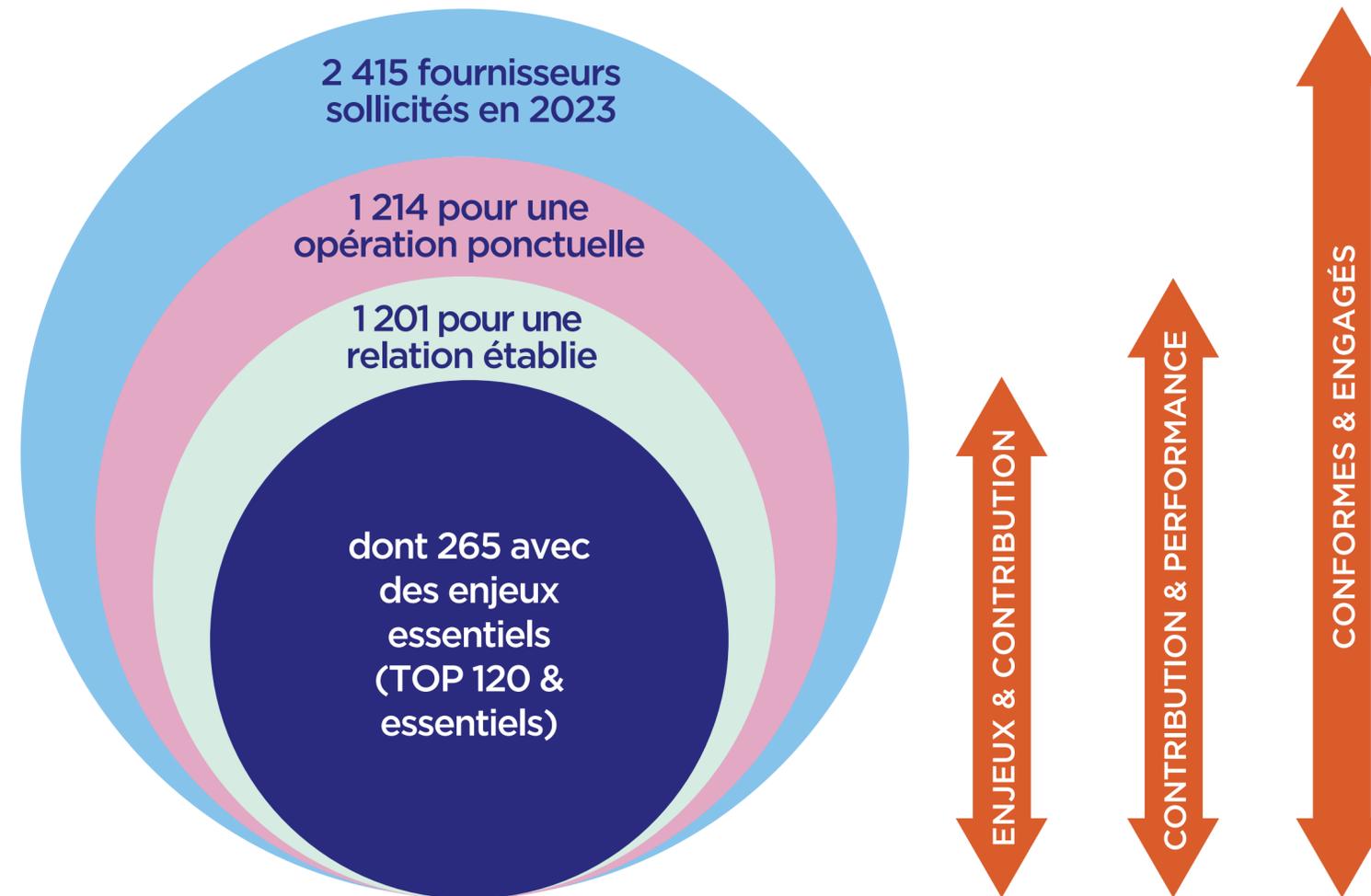
Mener une politique d'achats toujours plus responsable

UNE SEGMENTATION DES ACHATS ÉTABLIE SUR LA BASE D'UNE ANALYSE DES RISQUES

Afin de pallier le risque de rupture dans la fourniture de certains produits indispensables à la continuité de l'activité aéroportuaire, Aéroports de Paris s'assure que ces produits sont identifiés et que des plans de secours sont en place.

Ainsi, de nouveaux fournisseurs sont intégrés au panel existant.

Le taux de conformité PROVIGIS⁷¹ sur les documents légaux à intégrer dans l'exécution des marchés s'est maintenu, avec une progression jusqu'à la valeur de 83 % fin 2023.



⁶⁹ Plateforme externe utilisée pour collecter tous les documents légaux obligatoires à fournir par les fournisseurs sous contrat avec Aéroports de Paris et Hub One (certificat Urssaf qui prouve que les fournisseurs payent tous les frais sociaux, liste des salariés étrangers hors rang 1, K-bis qui prouve l'existence légale d'une entreprise...).

Mener une politique d'achats toujours plus responsable

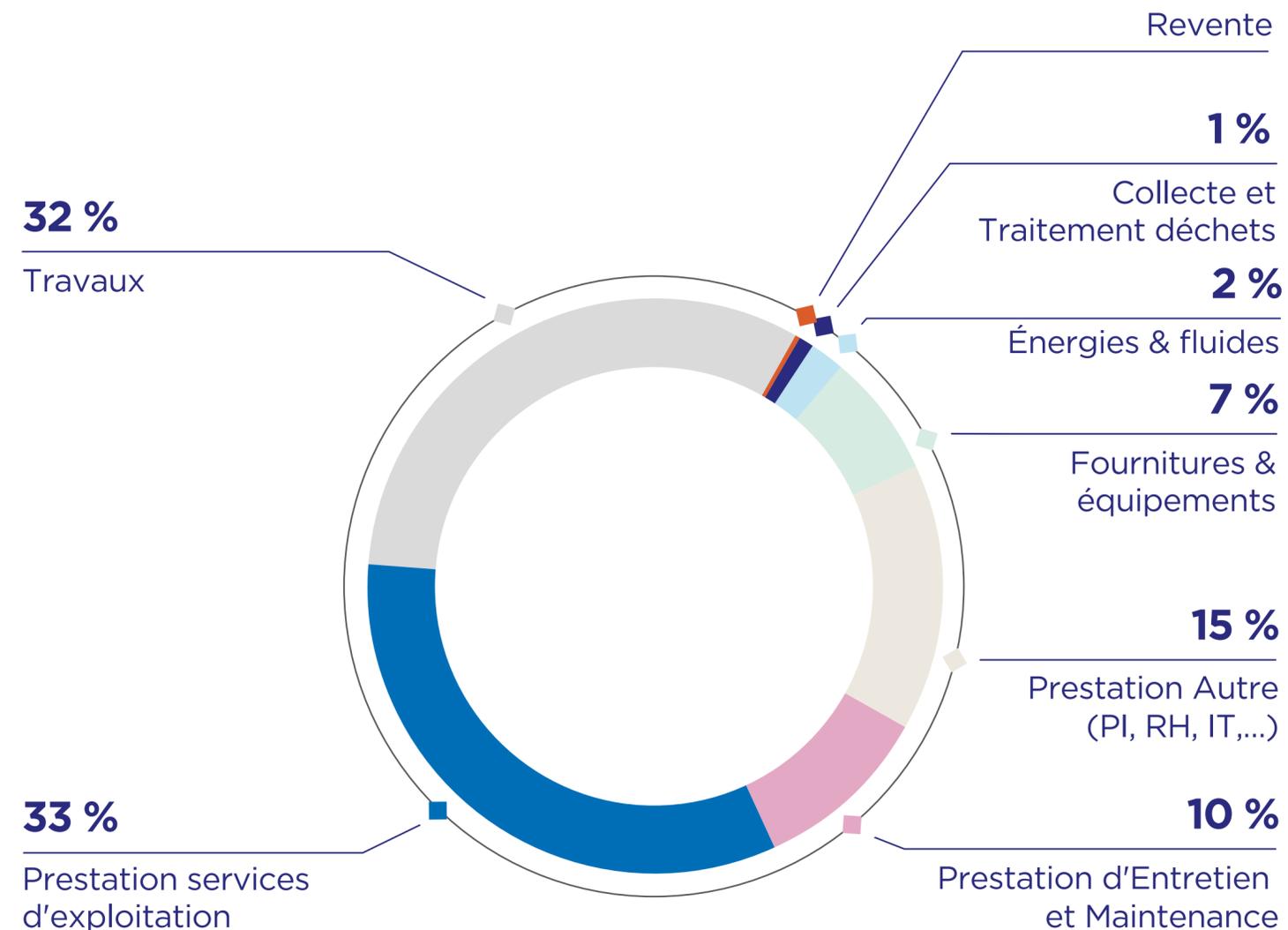
› L'EMPREINTE MAJORITAIREMENT LOCALE DES ACHATS D'AÉROPORTS DE PARIS

Les achats sont abordés comme un levier de création de valeur à l'égard de toutes nos parties prenantes.

Ils permettent d'exploiter nos plateformes et d'apporter à nos clients les prestations nécessaires à l'exercice de leurs activités opérationnelles. Ces prestations sont réalisées majoritairement sur nos sites, et sont contractualisées avec des fournisseurs principalement domiciliés sur le territoire national et donc soumis à la réglementation française.

L'influence d'Aéroports de Paris s'exerce donc principalement de manière directe et dans un contexte qui n'expose pas à des risques importants et non maîtrisables en matière de droits humains ou de libertés fondamentales. Nous cherchons à faciliter l'accès de nos marchés aux entreprises PME/ETI, aux salariés en insertion sociale et au secteur adapté et protégé.

Répartition des dépenses annuelles 2023 par catégories d'achats / prestations



CHIFFRES CLÉS 2023

40
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEINS (ETP)
SECTEUR ADAPTÉ ET PROTÉGÉ

920 K€
DÉPENSÉS EN FAVEUR
D'ENTREPRISES ADAPTÉES
ET D'ATELIERS PROTÉGÉS

1 180
PME/ETI FOURNISSEURS

413 M€
DÉPENSÉS EN FAVEUR
DE CES TPE/PME/ETI

Favoriser le réemploi et l'économie circulaire : Airport Market

La Direction SLA a lancé en 2021 son **programme de reconditionnement et revente d'engins et équipements aéroportuaires**.

Ce programme vise à revaloriser des actifs mobiliers décommissionnés, pour en faire bénéficier les aéroports sans moyens financiers suffisants pour acquérir des biens neufs.

Les opérations se préparent sur le plan technique en collaboration avec les fabricants ou leurs mainteneurs agréés, et, le cas échéant, des organismes de contrôle technique permettant de valider le bon fonctionnement des engins et équipements avant revente.

Une **plateforme informatique de type « marketplace »** a été développée avec la start-up française ELECOM et mise en production fin 2022.

L'année 2023 a connu une montée en puissance de ce programme. L'empreinte a été élargie à tous les continents avec un montant de commandes supérieur à 2 000 000 €. Ces commandes sont générées par une vingtaine de gestionnaires et d'opérateurs aéroportuaires internationaux au sein et à l'extérieur du Groupe ADP, ainsi qu'auprès de sociétés de leasing d'engins spécialisés, voire d'acteurs économiques locaux franciliens.

Airport Market devient un dispositif mondialement connu et incontournable de la politique d'économie circulaire du Groupe ADP. Il permet :

- ◆ au Groupe ADP de gagner en visibilité;
- ◆ aux fabricants de gagner de nouveaux clients;
- ◆ de rallonger de la durée de vie et réduire l'empreinte carbone.

CHIFFRES CLÉS 2023

2,1 M€

CA TOTAL 2023
41 BONS DE COMMANDES
REÇUS DE TROIS CONTINENTS

+478

ÉQUIPEMENTS VENDUS
EN UN AN

+107

AÉROPORTS MEMBRES
5 CONTINENTS COUVERTS

+290

ÉQUIPEMENTS MIS EN VENTE
SUR AIRPORTMARKET

44 % brut
58 % net

HIT RATE :
PROFORMA/# PO

DÉCARBONATION
1 600

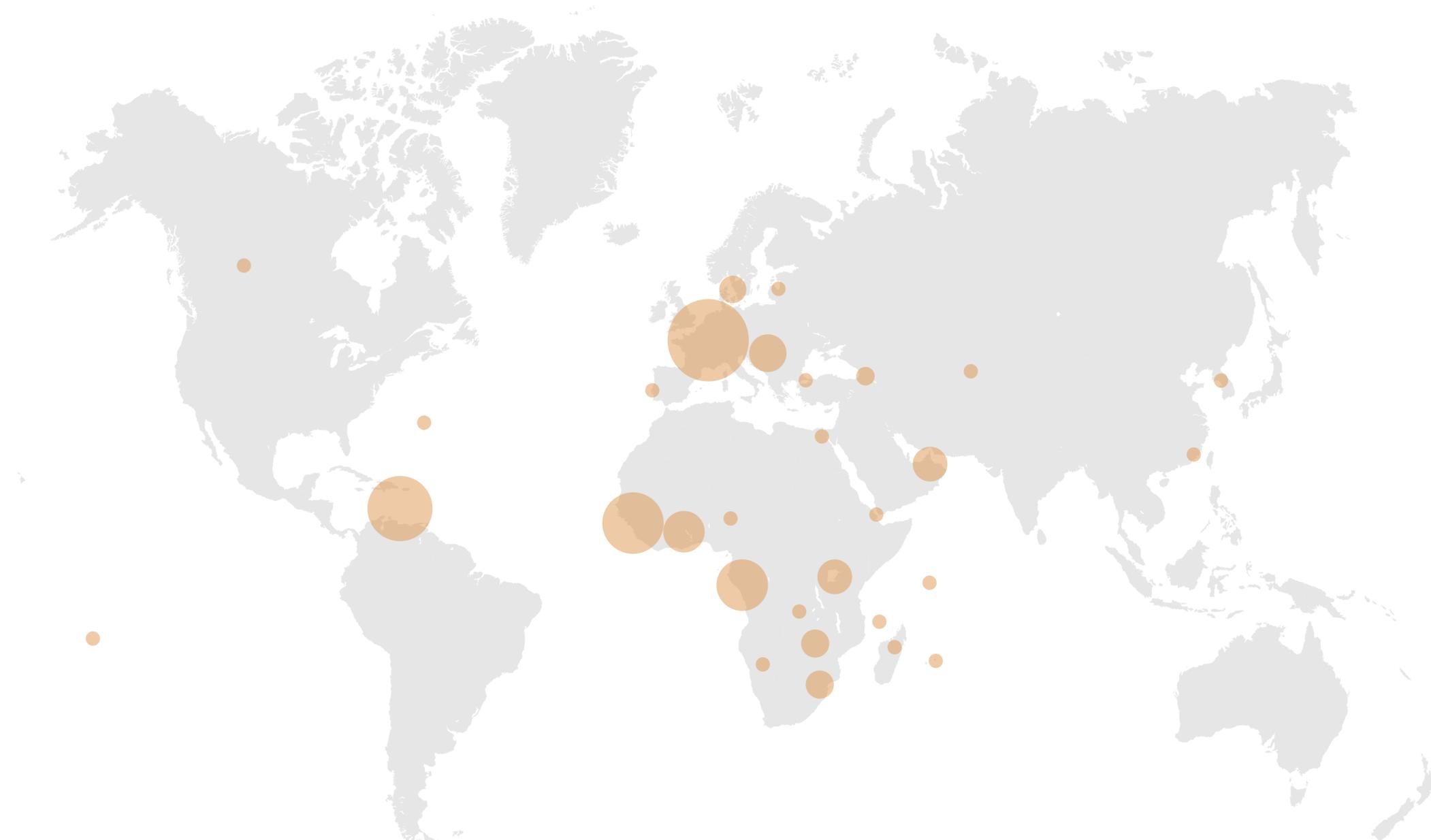
TONNES YTD 2023
ESTIMATION BASÉE SUR LES
NORME ISO 14 064
& LA MÉTHODE BILANS GES

273

TONNES
POIDS TOTAL DES ÉQUIPEMENTS
VENDUS

Favoriser le réemploi et l'économie circulaire : Airport Market

Empreinte internationale d'Airport Market : 114 aéroports affiliés à fin 2023



Partager et co-construire avec nos filiales une culture achat commune de performance, de gestion des risques et de RSE, et impulser cette démarche auprès des autres aéroports du réseau Airports for Trust*

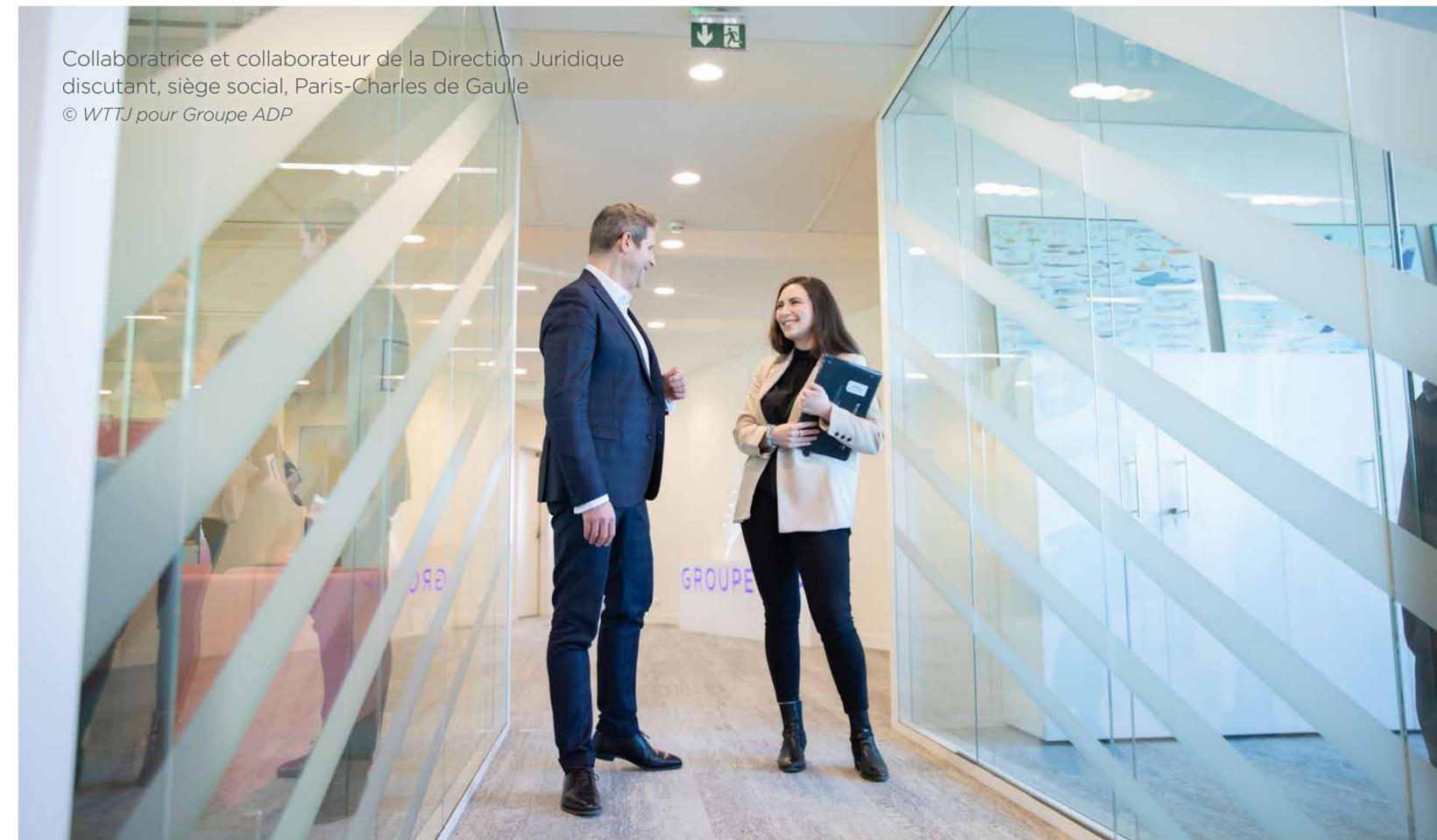
La Direction SLA souhaite renforcer les synergies entre les acteurs de sa chaîne d'approvisionnement, et co-construire les futures feuilles de route en matière de décarbonation.

En interne, nous veillons à réunir dans nos sessions de travail l'ensemble des directions Achats du Groupe, afin de conserver la cohérence stratégique et garantir la conformité aux réglementations locales.

En externe, notre rôle d'animateur de cette chaîne d'approvisionnement se matérialise par :

- ◆ une communication fréquente et ciblée avec nos partenaires et fournisseurs;
- ◆ des questionnaires;
- ◆ des webinaires thématiques;
- ◆ des enquêtes de satisfaction régulières en mode 360°;
- ◆ des participations croisées à leurs événements managériaux et stratégiques.

* Airports for Trust : 23 signataires dont 19 contrôlés par le Groupe ADP et quatre en participation minoritaire.



Collaboratrice et collaborateur de la Direction Juridique discutant, siège social, Paris-Charles de Gaulle
© WTTJ pour Groupe ADP

Partager et co-construire avec nos filiales une culture achat commune de performance, de gestion des risques et de RSE, et impulser cette démarche auprès des autres aéroports du réseau Airports for Trust

AU NIVEAU GROUPE

› L'INCLUSION DES FILIALES (PÉRIMÈTRE GROUPE CONSOLIDÉ) DANS LA DÉMARCHE DES ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES

L'objectif « One Group » du plan stratégique prévoit de « Bâtir un groupe mondial, intégré et responsable ».

Au niveau de la fonction achats, cet objectif est décliné par la constitution d'un réseau achats international regroupant les directeurs achats des sociétés Aéroports de Paris, AIG, Hub One et TAV Airports.

› L'ÉLARGISSEMENT DU RÉSEAU ACHATS INTERNATIONAL

Dans la continuité de la démarche initiée en septembre 2021, le « *purchasing network* » a poursuivi son travail de convergence et a été étendu aux entités non consolidées.

- ◆ À partir d'avril 2023, les entités non consolidées de Liège Airport, Nuevo Airport, Ravinala Airports, Zagreb Airport ont été invitées à se joindre à cette démarche de convergence achat. Après les travaux préparatoires, elles ont intégré depuis février 2024 les réunions *Purchasing Network Meeting* (PNM).
- ◆ Ces réunions renommées PNM+ pour l'occasion, réunissent désormais mensuellement les directeurs achats des sociétés Aéroports de Paris, AIG, Hub One et TAV Airports et Liège Airport, Nuevo Airport, Ravinala Airports, Zagreb Airport.

› LA DYNAMIQUE DE SYNERGIE

2023 a permis de mettre en place le dispositif d'animation et de pilotage des synergies achats (partage des plans de négociation, des contrats actifs, des besoins d'expertises, réunions avec les *category buyers* internationaux).

Une première négociation commune a été menée avec succès sur les produits hivernaux et a apporté des gains significatifs. L'ouverture de certains marchés IT d'Aéroports de Paris SA. et l'échange d'expertise sur des négociations locales de services et de travaux ont également permis de démontrer l'apport de valeur de ce travail en réseau.

À noter également que dans le cadre de l'initiative Airport Market, certaines filiales ont pu répondre à leur besoin d'achat en bénéficiant de la revente des équipements aéroportuaires usagés d'Aéroports de Paris, validant ainsi la pertinence du modèle de seconde main au sein du réseau.

› LA MISE À JOUR DE L'ANALYSE DES RISQUES

L'analyse de risques a été réalisée par chacune des entités consolidées sur la base de cartographies communes (10 contrôles clés, Achats stratégiques et plan B, Fournisseurs stratégiques, Cartographie des *process* achat, Cartographie des risques de corruption et Enquête Éthique). Cette démarche a notamment abouti à la validation des 10 contrôles clés par le département d'Audit du Groupe.

Les analyses de risques menées localement seront mises à jour en 2024 pour Aéroports de Paris et les entités consolidées. Cette analyse sera initiée par les entités consolidées non volontaires.

Les dimensions des risques environnementaux et sociaux, déjà développées par Aéroports de Paris, seront également intégrées à la démarche internationale et répondront ainsi de manière plus précise aux enjeux et exigences du Devoir de vigilance.

Partager et co-construire avec nos filiales une culture achat commune de performance, de gestion des risques et de RSE, et impulser cette démarche auprès des autres aéroports du réseau Airports for Trust

Ce travail commun désormais réalisé pour la deuxième année avec les entités consolidées contribue à déployer la culture de la gestion des risques au sein des directions achats du réseau.

› LA MISE EN ŒUVRE DE FEUILLES DE ROUTE RSE

Le pilier RSE de la politique achat groupe, dans la dynamique stratégique « 2025 Pioneers for Trust » s'est traduit par l'établissement d'une feuille de route RSE achat par TAV, AIG et Hub One et des premières actions de mise en œuvre. En 2024, l'exercice est élargi aux entités non consolidées volontaires.

Cette initiative offre ainsi une vision plus complète de la démarche RSE en intégrant les démarches déjà initiées comme la signature de charte RSE par les principaux fournisseurs de TAV et AIG et Hub One.

› L'AUDIT DE LA BANQUE MONDIALE

La sécurisation de l'audit de la banque mondiale a donné lieu en 2023 au plan d'action suivant :

- ◆ la signature de la politique achat groupe ;
- ◆ la participation des directeurs achat aux initiatives du réseau achat groupe ;
- ◆ la conformité des organisations achat vis-à-vis :
 - des dix contrôles clés internes,
 - de la signature de la charte RSE par les principaux fournisseurs,
 - de la définition et la mise en œuvre d'une feuille de route RSE pluriannuelle,
 - du respect des délégations d'autorités, de la ségrégation des tâches et de l'exécution de process achat traçable, transparent et auditable ;
- ◆ L'engagement des CEO des entités sur la mise en œuvre de la politique achat groupe signée.

En conclusion, le réseau achats international étendu aux entités non consolidées volontaires dispose désormais de dispositifs concrets sur ces trois piliers (synergies, gestion des risques et RSE).

La dynamique nourrie par les premières réalisations probantes, notamment en termes de synergies doit permettre en 2024 d'approfondir les différentes initiatives et de répondre aux nouveaux défis de la compliance, tant en matière de décarbonation, de mise en œuvre de la réglementation CSRD et d'évaluation DJSI.



Vue extérieure du Siège social du Groupe ADP, Roissypôle Est, Paris-Charles de Gaulle
© Arnaud Gaulupeau pour Groupe ADP

Partager et co-construire avec nos filiales une culture achat commune de performance, de gestion des risques et de RSE, et impulser cette démarche auprès des autres aéroports du réseau Airports for Trust

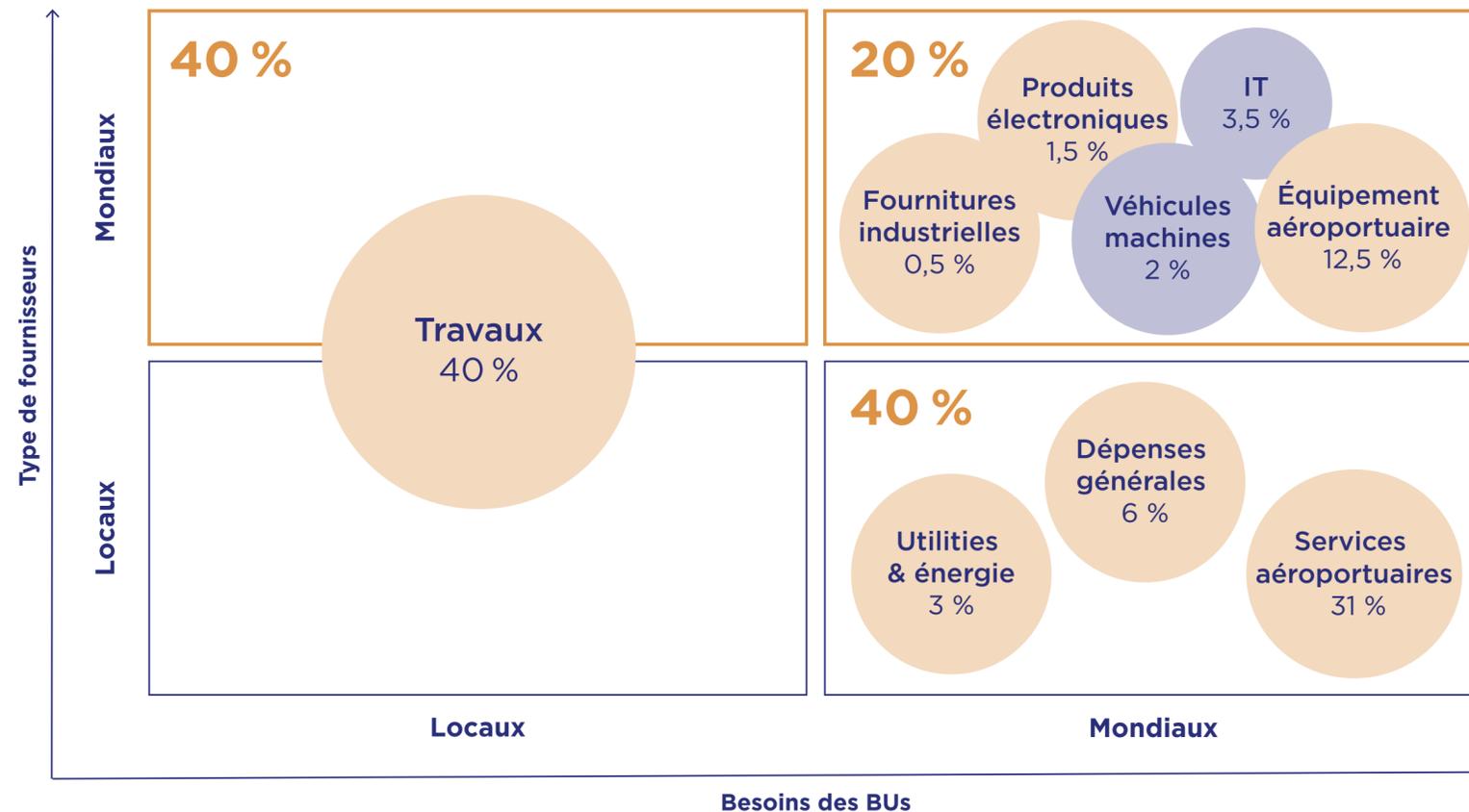
Réseau d'achats du groupe ADP : les avancées des exercices 2022 et 2023, et la feuille de route 2024-2025

La feuille de route 2025 vise à renforcer les mesures mises en œuvre depuis 2022 et à relever les défis à venir.



Partager et co-construire avec nos filiales une culture achat commune de performance, de gestion des risques et de RSE, et impulser cette démarche auprès des autres aéroports du réseau Airports for Trust

Une approche pragmatique : le juste équilibre entre négociation mondiale et locale



SEGMENT D'ACHATS	DÉPENSES 2023 (ADP SA, AIG, HUB ONE, TAV)
Services aéroportuaire	570 M€
Équipement	228 M€
Construction & Infrastructure	554 M€
Dépenses générales	219 M€
Utilities & Matières Premières	53 M€
Véhicules & Machines	45 M€
Informatique et télécommunications	179 M€
Fournitures industrielles	15 M€
Autre	61 M€
TOTAL	1,924 M€

Quatre plans d'action ont été identifiés à la suite d'entretiens avec des entreprises consolidées et non consolidées :

- ◆ Fournisseurs mondiaux / Besoins mondiaux (catégorie « 1 ») : Appels d'offres conjoints à l'échelle mondiale
- ◆ Fournisseurs locaux / besoins globaux (catégorie « 2 ») : Expertise d'ADP SA sur des segments spécifiques (services aéroportuaire, maintenance)
- ◆ Fournisseurs globaux / Besoins locaux (catégorie « 3 ») : Négociation avec des fournisseurs communs (Europe uniquement)
- ◆ Fournisseurs locaux / Besoins locaux (catégorie « 4 ») : « Partage d'expertise sur demande »

Ces plans d'actions ont été lancés à partir de mai 2023.

Partager et co-construire avec nos filiales une culture achat commune de performance, de gestion des risques et de RSE, et impulser cette démarche auprès des autres aéroports du réseau Airports for Trust

AÉROPORTS DE PARIS

› VIGILANCE RENFORCÉE SUR L'ACCIDENTOLOGIE CHEZ NOS PRESTATAIRES

Une attention particulière est portée aux conditions de travail des sous-traitants et sur les chantiers d'Aéroports de Paris.

L'accidentologie de nos prestataires est un des axes prioritaires du plan d'actions pluriannuel « Prévenir c'est réussir » mené au sein d'Aéroports de Paris (voir p.105).

Depuis 2021, **une charte Objectif Zéro accident sur les chantiers** est intégrée aux contrats nous liant à nos entreprises titulaires de marchés ainsi qu'à leurs sous-traitants.

La Direction des Grands Travaux Engineering & Capital Projects (ECP) d'Aéroports de Paris a mis en place une démarche de prévention spécifique envers l'ensemble des entreprises intervenant sur ses chantiers. **L'objectif : plus aucun accident grave sur nos chantiers à partir du 1^{er} janvier 2023.**

Cette politique s'appuie sur un certain nombre de mesures :

- ◆ définition de **12 standards Sécurité** ;
- ◆ **responsabilisation conjointe du maître d'ouvrage** et de la maîtrise d'œuvre dans le suivi d'indicateurs clés de la sécurité ;
- ◆ mise en place d'une **démarche commune de sensibilisation de tous les travailleurs.**

Cette politique de prévention a permis une baisse significative des accidents de travail (-60 % en 2022 par rapport à 2021). Aucune alerte orange n'a été enregistrée, mais on note une alerte rouge susceptible d'entraîner des accidents du travail avec hospitalisation et/ou séquelles graves sur les chantiers pilotés par ECP. Le taux de fréquence à fin décembre 2023 est le plus bas depuis cinq ans et la baisse du taux de gravité se poursuit.

En 2023, 188 employés de la direction de l'ingénierie ont suivi une formation de deux jours pour apprendre à identifier les écarts à la sécurité sur les chantiers. Les visites sécurité sur les chantiers réalisées par les équipes projet sont désormais courantes et contribuent à la réduction des risques.

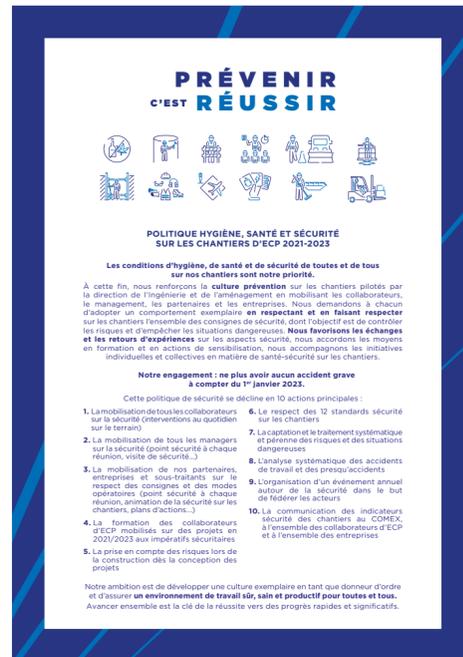
Le **guide pédagogique « Politique Sécurité Chantiers »** a été communiqué à l'ensemble des fournisseurs d'Aéroports de Paris dans le cadre de la restitution de son enquête de satisfaction 2023. Il figure également dans la base documentaire sur les sites intranet et internet de la direction SLA.

Parmi les autres avancées en 2023 :

- ◆ Déploiement d'une nouvelle « Grille Santé Sécurité au Travail (SST) » dans les consultations de marchés de travaux et maintenance, pour renforcer les exigences en matière de bonnes pratiques de nos prestataires
- ◆ Poursuite du renforcement des critères Santé Sécurité au Travail dans les marchés :
 - Clause SST systématique dans les marchés de service en exploitation/maintenance/ travaux ;
 - Préconisations sur le choix et la pondération des critères RSE dans les marchés ;
 - Animation d'un réseau prévention avec nos principaux sous-traitants avec revues de performance et indicateurs de suivis
- ◆ Sensibilisations des acheteurs et prescripteurs sur les enjeux de la prévention

- ◆ Participation depuis 2021 à la démarche concertée aéroportuaire, pilotée par la DRIEETS, en collaboration avec la CRAMIF qui vise à coordonner des actions améliorant les conditions de travail des bagagistes et des agents de sûreté des plateformes. En 2022, ont été traitées :
 - l'évolution des conditions de travail des personnels sûreté aux postes d'inspection filtrage ;
 - la définition de standards bagages : conception des galeries bagages ;
 - les signalétiques des galeries bagages ;
 - le poids et les typologies des bagages ;
 - la prévention des accidents du travail et l'évolution des conditions de travail des bagagistes
- ◆ Revues de performance organisées avec les coordonnateurs sécurité au travail des plateformes afin de constituer un plan d'action pour réduire significativement les accidents et de prévenir la survenance d'accidents graves
- ◆ Poursuite du dispositif d'alerte sur les accidents des prestataires exerçant sur nos installations et identification des risques des opérations. Cela donne lieu à des rapports suivis par le COMEX

Partager et co-construire avec nos filiales une culture achat commune de performance, de gestion des risques et de RSE, et impulser cette démarche auprès des autres aéroports du réseau Airports for Trust



Suivi de l'accidentologie

Une attention particulière est portée aux conditions de travail des sous traitants et des chantiers d'Aéroports de Paris. L'information relative à la nature et aux causes des accidents de travail est intégrée au reporting COMEX bimensuel.

Elle est classifiée selon leur gravité pour :

- ◆ uniformiser l'information transmise auprès des parties prenantes;
- ◆ suivre les conséquences sur la santé des personnes impactées;
- ◆ mettre en place des mesures correctives.



© Gwen Le Bras pour Groupe ADP

CHIFFRES CLÉS 2023

11

SIGNALEMENTS D'ACCIDENTS SIGNIFICATIFS CHEZ NOS SOUS-TRAITANTS/PARTENAIRES

dont :

- 4 alertes orange (vs 7 en 2021 et 2022 et 19 en 2020)
- 3 alertes rouges (vs 1 en 2021 et 2022 et 4 en 2020)

Alertes faites dans le cadre du suivi COMEX de l'accidentologie

Dispositif de suivi de nos partenaires

Des audits et un plan d'action correctif des actions des partenaires sont conduits dans une logique d'amélioration continue.

Une démarche d'audits externes a été déployée depuis 2014 sur les aspects sociaux et est étendue depuis 2022 aux aspects environnementaux. Les fournisseurs des principaux segments à risque social et environnemental sont audités. Les marchés présentant un risque social/environnemental et un risque d'image forts sont soumis à des audits menés par un cabinet externe indépendant spécialisé.

Ils permettent de challenger les fournisseurs et de les faire progresser pendant la durée du contrat sur les facteurs importants pour Aéroports de Paris. Ils donnent lieu à des restitutions aux fournisseurs qui doivent alors proposer un plan d'actions correctives. L'avancée des plans d'action est analysée avec les prescripteurs.

Ces audits couvraient plus de 60 % du chiffre d'affaires des marchés de service d'exploitation (sûreté, nettoyage, sécurité, espaces verts, PHMR, etc.) et des marchés de travaux VRD (voirie et réseaux divers) en 2018 et 2019. Ils ont été poursuivis malgré la crise sanitaire en 2020, mais en nombre plus restreint compte tenu des réductions d'activité et des contraintes budgétaires.

26 audits ont été réalisés auprès :

- ◆ des titulaires de marchés des secteurs du nettoyage;
- ◆ de la sécurité;
- ◆ de la sûreté aéroportuaire;
- ◆ de l'assistance aux personnes handicapées;
- ◆ d'entretien des espaces verts;
- ◆ de travaux d'infrastructures.

Les audits servent à s'assurer que nos partenaires se conforment à leurs engagements. Ils permettent de définir des améliorations dans la durée des marchés et avec les fournisseurs et prestataires concernés.

Ces améliorations sont :

- ◆ intégrées dans les sessions de Mesure de la Performance Fournisseur régulières;
- ◆ capitalisées à moyen terme lors des appels d'offres et du renouvellement des marchés récurrents;
- ◆ intégrées aux cahiers de stratégie d'achat (CSA).



DISPOSITIF D'ALERTE ET DE SUIVI

Systeme d'alerte

Le dispositif d'alerte est l'un des piliers du programme Éthique et Compliance. Il constitue un canal d'expression sécurisé ouvert aux parties prenantes du Groupe ADP.

Accessible depuis fin 2018 aux collaborateurs du groupe et à ceux de ses fournisseurs et sous-traitants, 7/7 jours, 24 h/24 h, la plateforme d'alerte - <https://alert.groupeadp.fr> - permet de remonter des dysfonctionnements ou manquements aux lois, règlements et aux valeurs de l'entreprise, notamment les atteintes graves à l'environnement, aux droits humains ou en matière de santé/sécurité.

Les critères de recevabilité des alertes et de protection des lanceurs d'alerte sont précisés dans **une charte auditée avec le concours de Transparency International, pour assurer la protection effective des lanceurs d'alerte.**

Un comité de traitement, dont les membres dépendent de la typologie des alertes et sont soumis aux mêmes règles de confidentialité, valide de manière collégiale la stratégie ainsi que les conclusions et les recommandations : sanction, amélioration sur les *process*.

La Directrice de l'Éthique et des Données personnelles est garante du dispositif d'alerte et directement rattachée au Président-directeur général du groupe pour assurer son indépendance.

Une fois la recevabilité d'une alerte validée, elle a l'obligation de la traiter dans les meilleurs délais. Elle peut dans ce cadre diligenter une enquête ou un audit.

Le processus d'enquête interne a été formalisé au travers d'une charte de traitement et d'un Guide enquêteur. Dans certains cas, le choix peut être fait de mandater un cabinet expert alors soumis aux mêmes règles.

Tout au long de ce processus, l'identité du lanceur d'alerte est préservée. Les actes de représailles envers cette personne peuvent être sanctionnés.

La plate-forme d'alerte et la protection des lanceurs d'alerte font l'objet de communications régulières du Groupe ADP sur son périmètre consolidé.

Le Groupe ADP assure également une communication sur le dispositif d'alerte éthique auprès de ses fournisseurs et sous-traitants, au travers de sa [Charte RSE Fournisseurs](#). Ce document est signé par ces derniers et annexé à chaque nouveau marché, complété par des courriers de rappels réguliers à ses principaux fournisseurs sur leurs obligations en la matière vis-à-vis de leurs personnels.

« L'enquête doit aussi permettre d'identifier des axes de progression sur l'organisation des processus, afin qu'une situation ne se reproduise plus. »

Enquêtrice Groupe ADP

« La charte de traitement des alertes du Groupe ADP place le lanceur d'alerte au cœur des enjeux de dialogue et de confiance. »

Laurence Fabre
Responsable du secteur privé
chez Transparency

Systeme d'alerte

La notoriété et la confiance sont deux indicateurs matérialisant l'efficacité du dispositif d'alerte et mesurés chaque année via le baromètre du climat éthique.

CHIFFRES CLÉS 2023

79 %

DES COLLABORATEURS CONNAISSENT LE DISPOSITIF D'ALERTE CONSIDÉRÉ COMME EFFICACE

(vs CEA* 61 %)

70 %

DES COLLABORATEURS FONT CONFIANCE AU GROUPE POUR LES PROTÉGER EN CAS DE LANCEMENT D'UNE ALERTE

(vs CEA* 61 %, vs 71 % en 2022 - CEA* 64 % - et 64 % en 2021 - CEA* 63 %)

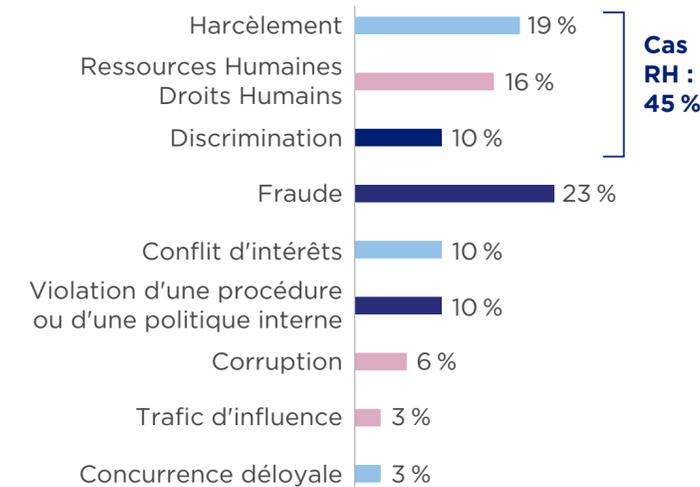
* Baromètre réalisé sur les grandes entreprises par le Cercle d'Éthique des Affaires (CEA)

Alertes admissibles* 2023



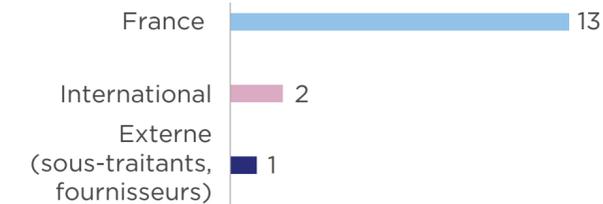
Typologie des allégations reçues et traitées* via le dispositif d'alerte Groupe

31 ALERTES ADMISSIBLES EN 2023

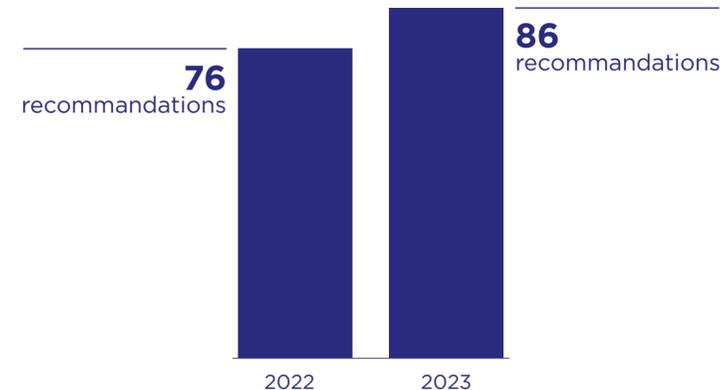


* Alertes admissibles au sens des exigences légales mais qui ne sont pas nécessairement avérées.

Détail des alertes admissibles* 2023 par périmètre



Recommandations émises suite au traitement d'une alerte admissible



Les recommandations émises suite au traitement d'une alerte sont de différentes natures et adaptées au cas d'espèce : changement ou amélioration de process, d'organisation, évolution ou suivi de posture d'un individu, procédure disciplinaire.

DÉMARCHE DE PROGRÈS

RENFORCER LA COMMUNICATION SUR LE DISPOSITIF D'ALERTE

En 2024, un lien direct vers le dispositif d'alerte sera ajouté sur la page fournisseurs du Groupe ADP : [Espace fournisseurs et politique achats - Groupe ADP - Paris Aéroport \(parisaeroport.fr\)](#). Un lien sera également ajouté sur le futur extranet groupe lorsque ce dernier sera opérationnel.

RENFORCER LE PROCESS DE TRAITEMENT DES ALERTES

En 2024, le *process* de traitement des alertes intégrera un élément spécifique au devoir de vigilance, traitant notamment la complexité du traitement d'une alerte chez un fournisseur, sous-traitant ou au sein de sa propre chaîne de valeur.

Synthèse des indicateurs de suivi

ENVIRONNEMENT

Les chiffres présentés dans ce tableau synthétique suivant concernent les consommations 2023 propres aux plateformes ayant signé la charte Airports for Trust.

La liste détaillée des contributeurs par périmètre est présentée dans la note méthodologique de la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe ADP.

Les plateformes contrôlées sont comptées à 100 % pour le groupe tandis que les plateformes non contrôlées sont comptées au prorata du pourcentage de détention.

INDICATEURS	ADP SA (Paris CDG, Paris Orly et Paris LBG)			PLATEFORMES CONTRÔLÉES			PLATEFORMES NON CONTRÔLÉES			TOTAL GROUPE		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Consommation totale d'énergie (MWh)	748 435	728 600	793 016	355 455	351 317	203 121	75 549	64 448	Non disponible	1 179 439	1 144 366	996 137
Pourcentage d'énergies renouvelables consommées	72 %	68 %	65 %	1 %	1 %	0 %	44 %	6 %	Non disponible	49 %	44 %	47 %
Total prélèvements d'eau (m ³)	3 336 229	3 263 264	2 570 510	2 359 268	2 386 983	1 176 967	752 074	1 297 868	Non disponible	6 447 572	6 948 114	3 747 477
Taux de valorisation matière des déchets non dangereux (DND) 4	47 %	44 %	40 %	2 %	10 %	14 %	14 %	12 %	Non disponible	22 %	32 %	35 %
Quantité totale de déchets non dangereux collectés (tonnes) (tonnes) 4	32 581	29 150	15 196	40 191 5	12 789	3 469	4 174	3 671	Non disponible	76 946	45 611	18 665
Pourcentage de constructions neuves labellisées	17 %	17 %	Non disponible	-	-	Non disponible	-	16 %	Non disponible	17 %	15 %	Non disponible
Émissions totale de CO ₂ , Scope 1 et 2 LB (tCO ₂ e) 6	81 536	61 128	76 586	86 013	92 641	51 485	-	-	Non disponible	167 549	153 769	128 071
Émissions totale de CO ₂ , Scope 1 (tCO ₂ e) 6	46 332	46 651	63 518	33 092	32 365	25 958	-	-	Non disponible	79 935	79 016	89 477
Émissions totales de CO ₂ , Scope 2 LB (tCO ₂ e) 6	35 203	14 476	13 068	52 921	60 277	25 527	-	-	Non disponible	88 124	74 753	38 594
Émissions totales de CO ₂ , Scope 2 MB (tCO ₂ e) 6	-	-	-	52 938	60 282	25 527	-	-	Non disponible	52 938	60 282	25 527
Pourcentage de véhicules légers décarbonés (flotte de l'exploitant aéroportuaire) (décarboné = électrique / biogaz / hydrogène bas carbone)	33 %	29 %	Non disponible	4 %	5 %	Non disponible	7 %	2 %	Non disponible	17 %	19 %	Non disponible
Variation de CO ₂ depuis année de référence (MB) 6	-75 %	-74 %	-65 %	-7 %	-6 %	Périmètre différent	-	-	Non disponible	-52 %	-51 %	Périmètre différent
Variation de CO ₂ depuis année de référence (LB) 6	-55 %	-66 %	-58 %	-7 %	6 %	Périmètre différent	-	-	Non disponible	-39 %	-42 %	Périmètre différent

Synthèse des indicateurs de suivi

Quelques précisions sur les données ci-dessus :

- ◆ pour cette année, deux plateformes n'ont pas pu participer au reporting environnemental : TAV Médine et TAV Jeddah;
- ◆ les indicateurs d'émissions de CO₂ ne considèrent que le périmètre interne. Les organismes tiers sur les plateformes ne sont donc pas comptés dans le calcul des émissions;
- ◆ idem pour les déchets dangereux collectés;
- ◆ le calcul des émissions scope 2 selon la méthode *market based* tient compte du mix résiduel pour les plateformes en France. Le mix résiduel n'étant pas disponible pour les plateformes à l'étranger, le mix de consommation est alors utilisé;

Le Groupe ADP s'est aussi doté de cibles quantitatives à horizon 2025.

INDICATEURS	OBJECTIF 2025	ÉTAT 2023	ÉTAT 2022
Pourcentage de véhicules légers décarbonés (flotte de l'exploitant aéroportuaire) (décarboné = électrique / biogaz / hydrogène bas carbone)	25 %	17 %	19 %
Pourcentage de véhicules et engins d'assistance en escale décarbonés	50 %	40 %	19 %
Pourcentage d'énergies renouvelables consommées	55 %	49 %	44 %
Rendement de réseau de distribution d'eau	80 %	76 %	77%
Taux de valorisation matière des déchets non dangereux (DND)	40 %	22 % ²	32 %
Taux de valorisation matière des déchets non dangereux des terminaux (passagers et commerces)	50 %	20 %	18 %
Pourcentage de projets de constructions neuves, réhabilitations lourdes et aménagements avec labellisation environnementale réceptionnés dans l'année ¹	100 %	1 %	15 %
Variation de CO ₂ depuis année de référence (MB)	-50 %	-52 %	-51 %

¹ L'objectif groupe est de mettre une labellisation environnementale sur tous les gros projets (+ de 5 millions d'euros) de constructions neuves, réhabilitations, et aménagements.

² Exclut les données d'Enfidha, de Gazipasa et de Zagreb. Etant donné les contraintes de temps sur la collecte et la vérification des données, la plateforme d'Almaty n'a pu communiquer leur total des déchets que sur un périmètre plus grand que celui demandé. Sont donc comptés en 2023 dans ce chiffre les déchets de démolition et de construction d'Almaty, normalement exclus du périmètre de cet indicateur. Sans tenir compte de la valeur d'Almaty sur 2023, le taux de valorisation matière des déchets est estimée à environ entre 5 et 7 % pour le périmètre des plateformes contrôlées, et celui du Groupe à environ entre 32 à 35 %.

Synthèse des indicateurs de suivi

DROITS HUMAINS

RISQUE	INDICATEURS	PÉRIMÈTRE	2023	2022	2021
SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	Pourcentage des salariés du groupe ayant accès au dispositif d'alerte éthique et étant interrogés dans le cadre du baromètre éthique	Groupe	100 %	100 %	100 %
	Taux de fréquence des accidents du travail	Groupe	9,57	9,03	8,54
	Taux de gravité des accidents du travail	Groupe	0,38	0,47	0,41
ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Taux de féminisation	Groupe	33,4 %	32,8 %	33,1 %
	Nombre de salariés en situation de handicap	Groupe	614	625	640
	Nombres d'embauches de salariés en situation de handicap en CDI	Groupe	35	92	2*
ATTRACTIVITÉ ET GESTION DES PARCOURS	Effectif moyen en ETP	Groupe	28 174	26 183	22 269
	Part de CDD dans les effectifs	Groupe	96,6 %	-	-
	Nombre d'embauches (CDI et CDD)	Groupe	9 154	2 167*	279*
	Nombres de départs (CDI et CDD)	Groupe	7 552	1 881*	944*
	Taux de promotion	Groupe	1,1 %	5,8 %	5 %
	Nombre moyen d'heures de formation/salariés	Groupe	34,2	17*	19*
DIALOGUE SOCIAL	Nombre d'accords collectifs signés	ADPSA	18	8	12
ÉTHIQUE DES AFFAIRES	Pourcentage des salariés ayant le sentiment que le Groupe ADP protège les données personnelles dans ses activités	Groupe	86 %	86 %	NA

* Hors TAV

Synthèse des indicateurs de suivi

SOUS-TRAITANTS

RISQUE	INDICATEURS	PÉRIMÈTRE	2023	2022	2021	OBJECTIF 2025
ACHATS RESPONSABLES	Chiffre d'affaires avec le secteur adapté	Aéroports de Paris SA.	920 K€	620 K€	637 K€	1 M€
	Taux et nombre d'heures d'insertion sociale	Aéroports de Paris SA.	5,8 % 38 900 h	0,86 4 583 h	-	5 %
	Taux de consultations avec critères RSE	Aéroports de Paris SA.	95 %	80 %	86 %	100 %
	Taux de règlements fournisseurs sans retard	Aéroports de Paris SA.	97,4 %	96,4 %	96 %	100 %
	Taux d'achats locaux franciliens, dont vers TPE-PME-ETI	Aéroports de Paris SA.	85,4 % 23,2 %	83,8 % 22,1 %	84,7 % 21,1 %	100 %
	Taux de conformité des documents administratifs	Aéroports de Paris SA.	83 %	87 %	86 %	100 %
	Nombre d'audits sociaux et environnementaux menés cumulés	Aéroports de Paris SA.	31	26	16	+10 par an
REVENTE VIA AIRPORT MARKET	Chiffre d'Affaires - Équipements & engins aéroportuaires revendus	Aéroports de Paris SA.	2 M€	385 K€	-	2 M€

Perspectives d'amélioration

L'audit de notre plan de vigilance en 2023

visait à identifier nos marges de progression à l'aune de la future Directive européenne sur le devoir de vigilance (CSDDD). Nous avons observé les meilleures pratiques recensées par les experts de la vigilance : ONG, associations, entreprises ou cabinets conseils.

Forts de cette analyse, nous allons renforcer la gouvernance Devoir de vigilance pour **diffuser une culture de la vigilance à tous les niveaux du groupe**. Rappelons que cette démarche s'inscrit dans nos engagements RSE.

Une feuille de route a été validée par la Gouvernance en janvier 2024.

NOTRE DÉMARCHE DE PROGRÈS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

La politique environnementale actuelle du Groupe qui a pris effet en janvier 2022 marque un tournant.

Elle est structurée autour de quatre axes stratégiques qui se traduisent en 15 engagements; elle est déclinée en feuilles de route opérationnelles pour chacune des 23 plateformes signataires de la charte « Airports for Trust ».

Ces plateformes, en France comme à l'international, s'engagent à mettre en œuvre des actions structurantes participant de l'ambition environnementale du Groupe ADP.

L'ambition portée par ADP dans cette politique environnementale embarque également la chaîne de valeur de l'aéroportuaire et de l'aérien ainsi que les parties prenantes telles que les territoires accueillant nos plateformes aéroportuaires.

Les démarches de progrès dans les domaines significatifs indiqués dans le présent document sont détaillées dans chacun des chapitres dédiés. Des éléments transverses peuvent être dégagés de ces démarches de progrès : mieux connaître nos risques et nos opportunités (les définir, les estimer), définir des plans d'action et d'amélioration impliquant Groupe ADP et ses parties prenantes sur les scopes 1, 2 et 3 sur tous les thèmes environnementaux (climat, biodiversité et ressources naturelles), en s'alignant sur les évolutions réglementaires (notamment la CSRD) et en cohérence avec nos engagements volontaires.



Pilotage des installations thermiques et frigorifiques, Centrale Thermo Frigo Electrique (CTFE), Paris-Orly, 2023 © Gwen Le Bras pour Groupe ADP

Perspectives d'amélioration

NOTRE DÉMARCHE DE PROGRÈS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ET SANTÉ SÉCURITÉ

La cartographie des risques en matière de droits humains nous a aidés à développer la culture de la vigilance au sein de la direction et des parties prenantes.

En 2024, le Groupe ADP poursuit sa volonté de :

- ◆ formaliser les engagements du groupe en matière de droits humains et les plans d'action avec les filiales sur les risques identifiés (2024-2025);
- ◆ de continuer à sensibiliser et outiller les salariés du groupe sur les risques droits humains et le devoir de vigilance.

La démarche droits humains du groupe est alignée avec :

- ◆ la feuille de route du Groupe ADP « Pioneers 2025 » et sa déclinaison RSE;
- ◆ les enseignements de la cartographie des risques droits humains et du baromètre éthique (voir p.88 et suite);
- ◆ les nouvelles synergies groupe et avancées de chaque entité au service des droits humains et de la prévention et protection de la santé et sécurité des personnes.

Notre ambition pour 2024 : Formaliser et déployer une stratégie globale groupe avec des engagements droits humains ambitieux et opérationnels, et un plan d'action décliné dans les filiales.

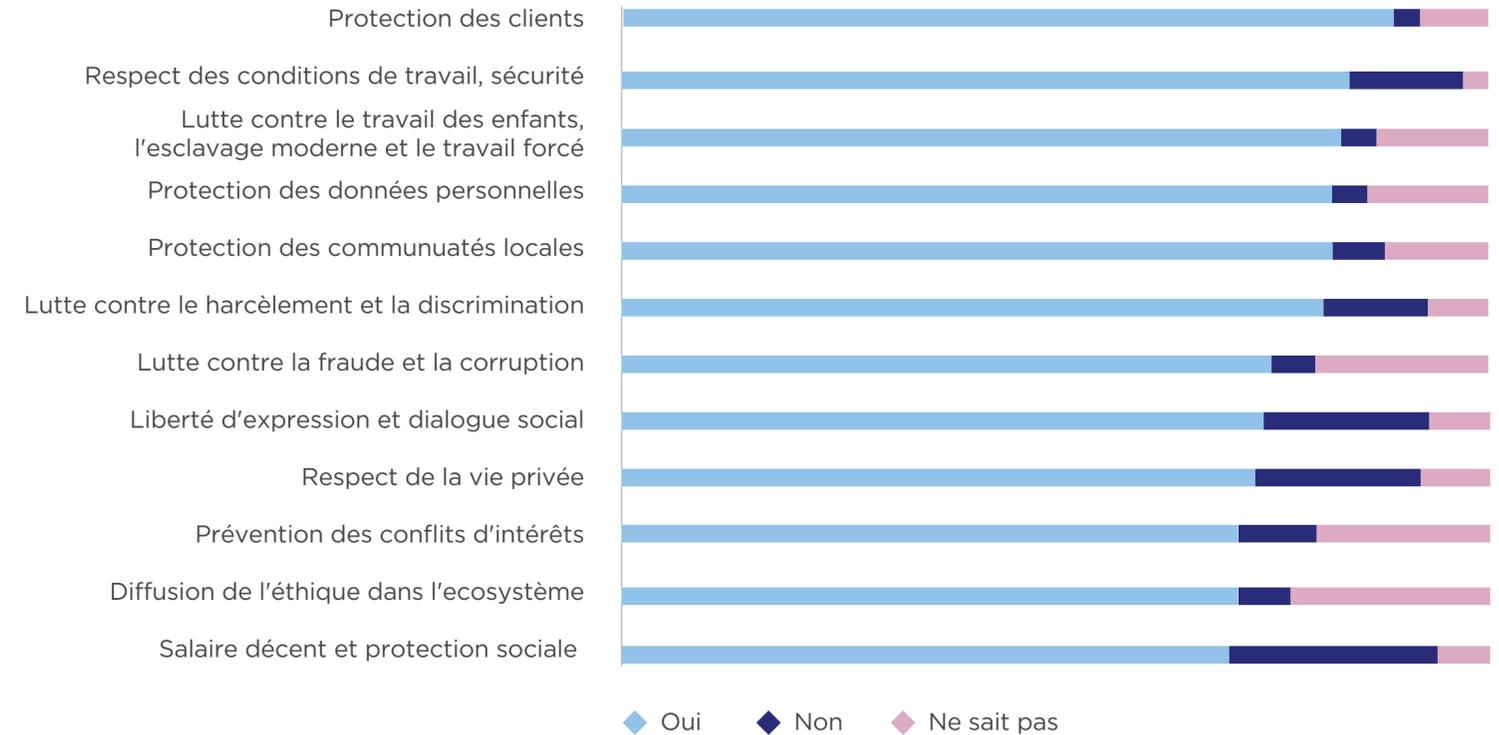
La cartographie des risques constitue un socle commun aux actions menées à différents niveaux, dans différents lieux, par une multiplicité d'acteurs, en faveur de la préservation des droits humains et sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Grâce à ces partenariats, des **formations** spécifiques aux droits humains ont été proposées de manière progressive aux experts de la vigilance (éthique, achats responsables, contrôle interne, audit, juridique, droit social et RH) puis aux *assets managers*.

Dans le cadre du plan d'actions post cartographie et en appui de la formalisation d'engagements droits humains pour le groupe, des sensibilisations et formations graduées selon les typologies de personnels (tout public, experts, populations exposées) seront déployées à plus grande échelle.

En 2023, le groupe a également intégré plusieurs questions relatives aux Droits Humains dans son Baromètre éthique annuel, en parallèle du travail de cartographie.

Réponses des collaborateurs Groupe à la question « Diriez-vous que votre entreprise respecte et protège les droits humains ci-dessous dans ses activités ? »



CHIFFRES CLÉS 2023

9/10 COLLABORATEURS SERAIENT PRÊTS À QUITTER LE GROUPE POUR CAUSE DE MANAGEMENT NON EXEMPLAIRE OU DE PRATIQUES FRAUDULEUSES

Perspectives d'amélioration

NOTRE DÉMARCHE DE PROGRÈS LIÉE À NOS FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Un projet de « passeport prescripteur » est en cours de développement afin de renforcer la sensibilisation éthique et compliance des différentes populations utilisatrices du process achat.

› SANTÉ SÉCURITÉ

La démarche du Groupe ADP en matière de sécurité et de santé au travail s'inscrit dans la poursuite de l'amélioration continue de ses dispositifs :

- ◆ étendre les « standards sécurité » de la Charte zéro accident Chantier à l'ensemble des prestataires pour les marchés de travaux;
- ◆ renforcer la formation sur la coactivité et l'utilisation de l'outil de gestion et suivi des plans de prévention;
- ◆ mise en place d'une démarche SST commune ADP/partenaires/institutions (CRAMIF, inspection du travail).



Technicien de balisage en cours d'intervention de maintenance sur la piste, Paris-Charles de Gaulle
© Antoine Doyen pour Groupe ADP



ANNEXES

Glossaire

Accessibilité universelle

Le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome.

CESU handicap

Le Chèque Emploi Service Universel Handicap s'adresse aux salariés handicapés. Il leur facilite l'accès aux services à la personne et permet aux entreprises de mieux répondre à l'obligation des 6 % de l'OETH.

DGAC

La Direction Générale de l'Aviation Civile contribue à l'activité de l'industrie aéronautique. Elle mène une politique de soutien à ce secteur majeur de l'économie française au moyen de subventions de recherche et d'avances remboursables.

DUERP

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels est un instrument que les employeurs ont l'obligation de mettre en place dans une démarche de prévention des risques.

ESS

Économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Émissions externes

Les émissions liées aux parties prenantes (sans se limiter aux entreprises qui travaillent sur la plateforme) incluent notamment :

- ◆ les achats de biens et services, achats d'équipements;
- ◆ les accès aux plateformes;
- ◆ les missions des salariés;
- ◆ l'impact carbone amont de la production d'énergie;
- ◆ l'énergie vendue à nos tiers;
- ◆ les émissions avions : moteurs auxiliaires de puissance (APU), émissions sous les 3000 pieds (cycle dit LTO - Landing and Take-off), 1/2 croisière;
- ◆ les véhicules et engins d'assistance en escale;
- ◆ les investissements dans des actifs.

Émissions internes (scopes 1 et 2)

Elles comprennent les émissions liées à la production d'énergie (chaleur, froid, électricité), à l'utilisation des véhicules de service (scope 1) et aux achats d'énergie (scope 2).

MEDD

Les Maisons de l'Environnement et du Développement Durable sont des lieux d'accueil du public, uniques dans le monde aéroportuaire, ont vocation à entretenir un dialogue constructif et durable avec les populations locales en faveur d'une compréhension et connaissance mutuelles entre riverains et acteurs du transport aérien. Neutralité carbone
Pour compenser les émissions résiduelles, les émissions de gaz à effet de serre résiduelles sont compensées sans limites par des méthodes d'évitement ou de séquestration.

PCZAR

Partie Critique d'une Zone de Sécurité à Accès réglementé

RPS

Les risques psychosociaux correspondent à des situations de travail où sont présents, du stress, des violences internes (harcèlement moral ou sexuel, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes) ou des violences externes commises sur des salariés par des personnes externes à l'entreprise (insultes, menaces, agressions).

Zéro émission nette (zen)

Les émissions de gaz à effet de serre résiduelles (au maximum 10 % des émissions d'une année de référence) sont compensées par des méthodes de séquestration carbone (et non d'évitement).

Les 15 engagements environnementaux du Groupe ADP

TENDRE VERS DES OPÉRATIONS À IMPACT ZÉRO SUR L'ENVIRONNEMENT

1. Mettre en œuvre la feuille de route pour atteindre, sur nos émissions internes (scopes 1 et 2), la neutralité carbone 2030 sur toutes nos plateformes et zéro émission nette de CO₂ en 2030 à Paris-Orly et Paris-Le Bourget, 2035 à Paris-Charles de Gaulle, 2050 à Amman, Ankara, Izmir, Liège, Zagreb et Santiago du Chili.
2. Renforcer l'intermodalité, réduire la place de la voiture, renforcer la connectivité avec les territoires.
3. Devenir un territoire neutre en carbone à horizon 2050 (périmètre géographique – scopes 1 et 2 et toutes émissions au sol – augmenté des émissions croisière pour les vols au départ d'Europe).
4. Éviter/réduire les déchets d'exploitation et maximiser la valorisation matière.
5. Préserver les milieux : eau, sols, biodiversité; réduire l'empreinte biodiversité de notre chaîne de valeur.

PARTICIPER ACTIVEMENT À LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE DANS LE SECTEUR DE L'AVIATION

6. Réunir les conditions d'accueil des technologies de transition (carburants aéronautiques durables) et ruptures technologiques (hydrogène, électrique).
7. Contribuer à l'amélioration des opérations (assistance en escale, roulage, phase de vol du cycle landing & take-off, c.-à-d. sous 3 000 pieds), avec pour résultante la décarbonation des activités aériennes, l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction du bruit.
8. Contribuer aux travaux d'exemplarité environnementale du secteur aérien (lutte contre le trafic d'espèces protégées, réduction des déchets).

PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE CHAQUE AÉROPORT DANS UN SYSTÈME DE RESSOURCES LOCALES

9. Élaborer une stratégie d'écologie industrielle et territoriale pour les matériaux de construction et l'énergie.
10. Mesurer et surveiller la qualité de l'air et l'exposition au bruit, de manière à préserver la santé des riverains.
11. Être un partenaire privilégié des territoires et des acteurs scientifiques et associatifs en matière de préservation et de sensibilisation à la biodiversité.

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AÉROPORTUAIRES

12. Mettre en œuvre une politique de construction bas carbone et économie circulaire; construire le moins possible et de manière modulaire et flexible; mettre en œuvre une gouvernance environnementale des projets d'investissement, avec budget carbone (tous les projets d'investissement d'Aéroports de Paris et de TAV supérieurs à 5 M€ à compter de 2025) et biodiversité.
13. Limiter l'impact environnemental des projets de développement et des chantiers (impact sonore, déchets, qualité de l'air, CO₂).
14. Améliorer la valeur écologique de nos sites, assurer les continuités écologiques et tendre vers Zéro Imperméabilisation Nette dans notre responsabilité de maître d'ouvrage selon une trajectoire ambitieuse.
15. Obtenir des labels environnementaux pour tous les projets (ex. : HQE, BREEAM, LEED).



groupe-adp.com

Éthique et Compliance

<https://www.parisaeroport.fr/groupe/rse/ethique-et-compliance>

Espace fournisseurs et politique achats

<https://www.parisaeroport.fr/entreprises/fournisseurs>

Activités professionnelles

<https://www.parisaeroport.fr/homepage-pro>

Utilisation des données personnelles

<https://www.parisaeroport.fr/passagers/donnees-personnelles/>

Entre voisins

<https://entrevoisins.groupeadp.fr/>



LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/groupe-adp>



X (ex-Twitter)

[@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)
ou [@ParisAeroport](https://twitter.com/ParisAeroport)



Youtube

<https://www.youtube.com/c/ParisAeroport>



Facebook

<https://www.facebook.com/parisaeroport/>



Instagram

[@ParisAeroport](https://www.instagram.com/ParisAeroport)

1, rue de France
93290 Tremblay-en-France - France